

Constantza.

Subitz

La
Roumanie
en

1900.

par

G. Bengier

Consul Général de Roumanie

H. Le Soudier Libraire-Editeur Paris.

D
/g

4/2674-III.86

25

LA ROUMANIE

EN 1900

25208
Dublet

LA ROUMANIE

doc-

EN 1900

PAR

G. BENGER

CONSUL GÉNÉRAL DE ROUMANIE A STUTTGART

OUVRAGE ORNÉ DE 26 GRAVURES DANS LE TEXTE, 1 CARTE ET 14 PLANCHES HORS TEXTE

TRADUIT DE L'ALLEMAND, AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR

Jean C. FILITTI

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES



PARIS

LIBRAIRIE H. LE SOUDIER

174, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 174

1900

226032

1956

PRÉFACE

Dans la seconde partie du XIX^e siècle, les États agricoles ont pris un tel développement par les progrès techniques, chemins de fer, bateaux à vapeur, et par les relations commerciales de plus en plus fréquentes qu'ils ont le désir légitime d'avancer dans toutes les branches du développement économique.

Plus que d'autres, l'état Roumain est devenu un facteur principal dans le concert des puissances de l'Europe.

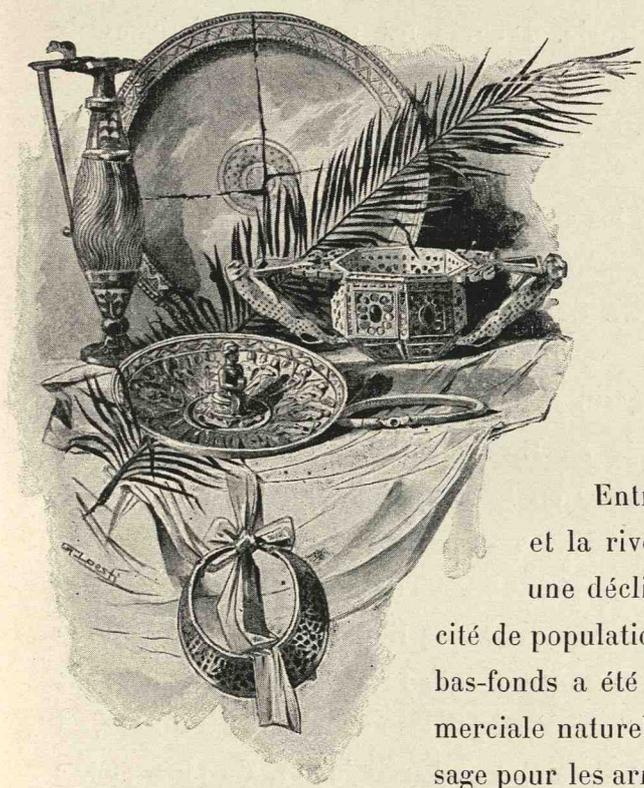
Il n'y a pas longtemps, les Provinces Danubiennes servaient de passage vers l'Orient et étaient considérées comme des parties de l'Europe absolument étrangères à la civilisation, voire même comme des parties de l'Asie dignes de peu d'intérêt. En peu de temps les personnes, le travail, la propriété, les capitaux furent affranchis, en Roumanie, de leurs liens; le tout fut fait en quelques dizaines d'années; les puissances occidentales avaient employé au même ouvrage des siècles; l'Exposition Universelle de Paris le fera voir mieux et dissipera les vieux préjugés. C'est cette évolution qui forme l'objet de cet ouvrage. L'idée nous en est venue d'un voyage entrepris en Roumanie en l'automne de 1892.

Les étonnants progrès réalisés par ce pays se sont fait jour en deux grandes occasions : la participation de l'armée roumaine à la guerre russo-turque de 1877, et l'inauguration, à Cernavoda, du pont sur le Danube en 1895 (août); l'une fut l'épreuve de l'instruction et préparation militaires,

l'autre une étape dans les efforts continus vers un développement et une civilisation intensifs.

On peut marquer les phases suivantes de cette évolution : la première est celle des efforts tendant à secouer le joug des puissances voisines et à obtenir l'indépendance du pays; les difficultés de cette tâche ressortent de l'ouvrage intitulé *Vie du Roi Charles*. La campagne de 1877-1878 fut le couronnement glorieux des longues guerres de l'indépendance, la réalisation de l'idéal de chaque Roumain et du but longuement désiré du Roi. La deuxième époque est celle du travail économique. Les voies de communications furent multipliées; le réseau des chemins de fer augmenté; le cours des rivières régularisé; le port de Constantza construit; des docks furent bâtis pour les grains; des marchés de bestiaux s'ouvrirent dans les ports de Constantza et Turnu-Séverin; des réformes agricoles et sociales furent menées à bonne fin; les industries et l'exploitation des mines furent encouragées; le crédit de l'État fut affermi par une sage administration des finances; la puissance de production et de consommation du pays augmentée.

Le but de cet ouvrage est de familiariser les centres industriels et commerciaux de l'Occident avec ces progrès et de rendre par là les relations plus fréquentes encore.



INTRODUCTION

TRÉSOR DE PIETROASA
APPELÉ AUSSI TRÉSOR D'ATHANARICH.

Entre la mer Noire, les Carpathes et la rive gauche du Danube se trouve une déclivité très étendue, d'une capacité de population de 15.000.000 d'hommes. Ce bas-fonds a été et est encore une route commerciale naturelle en même temps qu'un passage pour les armées ou les peuples migrateurs qui se dirigent du sud et de l'est, en remontant la vallée du Danube, vers l'Europe centrale, ou qui, du nord, descendent vers Constantinople. C'est à cette condition stratégique de la région du Bas-Danube que sa population, continuellement exposée au contact intime avec des races étrangères, doit la ténacité toute particulière qui lui a permis de se maintenir victorieusement dans une situation aussi critique. Pour caractériser cette ténacité, le Roumain emploie une expression qui lui est propre : *apa trece, petrele remain* (« l'eau coule, les cailloux restent »). En effet, les Roumains n'ont pas péri; mais ils n'atteignirent à leur indépendance politique qu'en ces dernières dizaines d'années.

La Roumanie actuelle se compose de la plus grande partie de l'ancienne Dacie et s'étend sur 131.357 kilomètres carrés d'un terrain fertile,

richement doté par la nature. Elle est bornée par la mer Noire et la Bessarabie à l'est, par le Bukovine au nord, à l'ouest par la Transylvanie de Serbie, au sud par la Bulgarie. D'après les relevés statistiques du Ministère des Finances, préparés au mois de décembre 1894, la population s'élèverait au chiffre de 5.000.000 d'habitants (Cf. *Monitorul oficial*, 2 juin 1895).

Plus exacts paraissent être les calculs de M. D.-A. Sturdza, qui admet 6.100.000 (Voir *Suprafata si populatiunea regatului Romaniei*, in *Bul. Soc. Geogr. Româna*, 1895, vol. XII). Sur cette population, 4.800.000 appartiennent à l'Église orthodoxe grecque; 154.000 catholiques romains et protestants, 490.000 juifs¹, 43.000 mahométans. Mais la race roumaine n'est point entièrement confinée en Roumanie. Elle compte, en réalité, 10.000.000 d'âmes, dont 5.400.000 en Roumanie, 2.800.000 en Hongrie, 1.000.000 en Bessarabie 800.000 en Macédoine, Épire et Albanie, 150.000 en Serbie, 50.000 en Bulgarie et 30.000 au nord de la Grèce.

Cette population, ainsi répandue dans cinq États différents, reste unie par les liens d'une origine commune (les colons romains de Trajan), par la langue, par les particularités du caractère, par les mœurs et la tradition, en partie aussi par la communauté d'histoire et de religion et, de plus, par ce fait que ses membres ne s'assimilent à aucun autre peuple. On doit compter, écrivait la *Allgemeine Zeitung* du 10 septembre 1899, avec une race importante par son nombre, douée d'une grande vitalité, qui, en outre, a fait, pendant ces dernières trente années, des progrès réels aux points de vue intellectuel et économique, et qui, pleine de conscience nationale et prête aux sacrifices, possède dans ses écoles, dans son Église, dans sa presse et sa littérature florissante, des remparts et des défenseurs. D'autre part, il y a lieu de noter ce fait important que les Roumains vivent étroitement rapprochés au sud et au sud-est de la Tisza jusqu'à la frontière hongro-roumaine et qu'ils occupent même à eux seuls de vastes étendues, notamment dans

1. Les Juifs ont augmenté de 53 % par une immigration continue de Russie et de Galicie depuis 1880; la majorité, (76 %) habite la Moldavie et surtout les districts de la frontière du Nord (40 %).

les régions frontières, où ils se trouvent en contact direct et en rapports actifs avec leurs compatriotes du Royaume voisin¹.

Les Roumains s'étendent donc d'une façon presque ininterrompue de la Tisza à la mer Noire. Sur cette longue étendue, ils sont environ 8.000.000 qui, bien que séparés politiquement, restent unis par sentiment de race.

Au point de vue de sa conservation, la nation roumaine a donc le devoir d'élever une digue, d'une part, contre les tendances chauvines des Magyars, d'autre part, contre les poussées panslavistes vers le sud, c'est-à-dire vers les Carpathes et vers les pays des Balkans. Car, à la fin du XIX^e siècle, la Nation roumaine se trouve avoir la même mission que les colons romains établis en Dacie, l'an 104, lesquels (d'après Ranke) acquirent une grande importance historique, parce qu'ils opposèrent une barrière puissante aux migrations à moitié nomades dans les régions d'au-delà du Danube².

1. Dans un discours prononcé, le 9 décembre 1893, au Sénat roumain, M. D. A. Sturdza disait : « La force du royaume roumain se fonde sur deux bases : La première est celle-ci : que notre pays est habité par une *population roumaine compacte*. Dans le Royaume, notre nationalité forme une unité non mélangée, si ce n'est çà et là de quelques habitants d'une autre origine comme c'est le cas de tous les pays. A ce point de vue, nous ne pouvons que nous féliciter du traité de Berlin de 1878 qui, d'une part, nous a fourni l'occasion de renoncer aux distinctions religieuses dans l'administration de l'État roumain, et, d'autre part, nous a donné la possibilité d'empêcher que notre pays ne tombât entre des mains étrangères et ennemies. Du traité de Berlin est résulté l'article 17 de notre constitution, article qui est appelé à sauvegarder la puissance du Royaume et la nationalité roumaine. Voilà pourquoi nous devons conserver cet article comme le bien suprême. La seconde base sur laquelle repose notre force est celle-ci, que le Royaume, au-delà de ses frontières, est entouré de Roumains. C'est là un fait d'une très grande importance, car, de cette façon, nous ne sommes pas exposés directement à la pression de nationalités étrangères et ennemies, et, par conséquent, les tendances ennemies de ces nationalités sont en quelque sorte tempérées... Plus la force de résistance des Roumains en dehors du Royaume devient grande, plus la stabilité du Royaume lui-même se trouve garantie, puisque de la sorte il se trouve hors d'atteinte. En d'autres termes, il ne peut surgir de dangers pour le Royaume que sur les points où la vie nationale des Roumains fixés au-delà de la frontière se trouverait mise en question. »

2. Les Roumains vivant en Hongrie demandent, en premier lieu, l'égalité de droit en Transylvanie, et leurs récriminations ont surtout pour objet de résister à la fusion avec la Hongrie (le rétablissement de l'autonomie de la Transylvanie n'est qu'une réplique). D'autres exigences se rapportent à la réforme de la loi électorale, à la loi sur l'égalité de droits des nationalités dont les Roumains demandent l'exécution, aux lois sur l'enseignement, sur la presse et aux lois municipales et agraires (la loi électorale est élaborée de telle façon que les non-magyars ne peuvent réussir contre la minorité magyare, là même où ils forment l'immense majorité). Avant tout les Roumains voient dans ces lois les moyens et manœuvres d'une magyarisation réelle, c'est-à-dire la disparition de leur nationalité.

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE

La principale voie commerciale naturelle du pays est le Danube. Sur l'étendue navigable de cet imposant cours d'eau, 2.743^{km},955, soit plus du tiers, à partir de Verciorova (exactement de la rivière frontière Bahna) jusqu'à Sulina, appartiennent à la Roumanie. Son importance politique, militaire et économique s'est singulièrement accrue depuis les travaux si réussis de régularisation du bras de Sulina, faits par la Commission européenne du Danube et l'achèvement des travaux de régularisation des Portes de Fer, qui s'ensuivit en 1896.

Après avoir traversé péniblement un défilé de 150 mètres, le Danube entre dans le pays à Verciorova, se dirige, avec de nombreuses sinuosités, vers le sud-est et forme la frontière de la Serbie.

Derrière Calafat, il décrit un arc plus grand que les autres, pour continuer ensuite sa route vers l'est en séparant le pays de la Bulgarie. Puis le courant se dirige vers le nord, séparant la Dobroudja du reste du pays. Après avoir reçu les eaux du Pruth, le Danube, formant plusieurs bras, coule enfin vers l'est jusqu'à la mer Noire. La largeur du fleuve varie de 800 à 1.400 mètres et la profondeur de 4 à 30 mètres. Les îles, souvent d'une longueur de plusieurs milliers de mètres, consolidées par des peupliers et des saules, n'offrent rien de curieux. La vallée du Danube a une largeur de 3-24 kilomètres. Sur sa rive gauche surtout, restes des grandes

eaux primitives, se trouvent de nombreux lacs, riches en poissons, des marais et marécages. A la bifurcation du Delta, le bras de Kilia, large de 500 mètres environ, reçoit 63 % de l'eau du Danube. L'autre bras se partage ensuite à 14 kilomètres au-dessous de la première bifurcation, de façon que le bras de Sulina reçoit un cinquième environ sur la quantité d'eau qu'il doit partager avec le bras de Saint-Georges. Celui-ci est très sablonneux et peu utile. C'est à la bouche de Sulina que se porte le principal trafic du Bas-Danube.

Parmi les nombreux affluents, le premier qui se présente à nous, en commençant par l'ouest, est le Jiu (Schyl), qui jaillit en Hongrie. Celui-ci a une longueur de 180 kilomètres et reçoit, de son côté, comme affluents principaux, le Gilort, à gauche, et le Motru, à droite. La rivière suivante, l'Olt (Aluta), qui parcourt 300 kilomètres en Transylvanie, a, comme principal affluent, le Topolog, sur la gauche.

Des montagnes du Fogaras vient l'Argesh, qui, non loin du Danube, s'unit à la Dambovitza. Plus loin vers l'est coule la Jalomitza.

Les plus grands fleuves de la Moldavie sont le Sereth avec Sutzeava, Moldava, Bistritza, Trotus et Buzéo.

Le Pruth, qui nous sépare de la Russie, coule sur une longueur de 512 kilomètres. Sa largeur est de 60 mètres, et la profondeur de 1^m,50 à 2 mètres dans la partie supérieure contre 4 à 5 mètres dans la partie inférieure du cours.

A la plaine basse du Danube se rattache la région des collines, qui montent en amphithéâtre, s'approchant peu à peu des hauts sommets des Carpathes.

L'Italien A. de Gubernatis (Voir *la Roumanie et les Roumains*, Florence, 1898, p. 114) compare la topographie de la Roumanie d'aujourd'hui avec celle de l'Italie supérieure; montagneuse dans sa partie du nord, fertile dans la vallée du Danube, située entre les montagnes et la mer, elle contient dans son propre sein à peu près tous les trésors économiques de la grande et belle vallée du Pô. Le Danube a, en outre, cette supériorité sur le Pô d'être navigable dans sa route jusqu'à la mer, même pour les grands vaisseaux de transport.

Des Alpes transylvaines le pays descend vers le sud-est.

Au point de vue géologique, la Roumanie appartient, dans sa plus

grande partie, au système carpathique, représenté dans les districts Mehedintz, Gorju, Valcea, Arges et Muscelu surtout, par des schistes cristallins, entremêlés, dans les deux premiers, par des dépôts jurassiques et calcaires. L'éocène se retrouve tout le long de la Valachie, de même que les couches de miocène contenant du sel et du pétrole en grandes quantités.

A l'ouest de la vallée de la Prahova se trouve le massif montagneux du Buceci, large de 7 kilomètres et d'une longueur double. Il est hérissé à pic de tous les côtés. C'est surtout le versant nord-est du côté de la vallée de Prahova qui est imposant, vu du Caraïman, à une hauteur de 2.495 mètres.

A l'est de l'Olt jusqu'au Buzéo s'étend le massif du Fogaras, long de 64 kilomètres, dont la hauteur descend rarement au-dessous de 2.000 mètres. Le Negoï a 2.536 mètres de hauteur; le Coltu Vistea Mare, 2.520 mètres, et le Surul, 2.288 mètres.

Du Negoï on aperçoit, dans le sud-est, le puissant massif de la Papusa (Poupée), qui s'étend sur plus de 40 kilomètres et élève ses cimes jusqu'à 2.400 mètres. A l'ouest de l'Olt, se trouve la montagne du Lotru, d'une longueur de 50 kilomètres. Suivent, la cime du Paring, haute de 2.520 mètres, et les montagnes Vulkan, dont l'élévation atteint parfois 1.800 mètres.

Le territoire de la Moldavie, entre les Carpathes du sud-est et le Pruth, est un plateau long de 350 kilomètres et dont la largeur atteint jusqu'à 90 kilomètres. Il est incliné vers le sud-est et composé de couches néo-tertiaires.

Le Sereth divise ce territoire en deux moitiés, dont celle de l'est présente les plus grandes hauteurs.

L'extrême nord-ouest se compose de schiste cristallin et offre, surtout dans la vallée si profonde de la Bistritza, des promenades incomparables. A Brosteni s'élève, sur la rive gauche, le Piatra Domnei (1.632 mètres) et le Rarcu (1.648 mètres). Tout près de la frontière hongroise est le Crenesesu, haut de 1.866 mètres. Entre Bistritiova et Bicaz, le Ciahlau s'élance à pic jusqu'à 1.900 mètres. Les principaux défilés dignes d'être cités sont : 1° Verciorova, aux Portes de Fer; 2° Vulcan, entre Petroseni et Craiova; 3° le défilé de la Tour Rouge entre Hermannstadt et Craiova; 4° le défilé de Rucar entre Cimpulung et Cronstadt; 5° le défilé de Tömösh à Predeal; 6° le défilé de Buzéo entre Buzéo et Cronstadt; 7° le défilé Oituz entre Ocna et Cronstadt; 8° le défilé de Bicaz entre Comaneshti et

Ghimesh; 9° le Tölgye, ou défilé de Prisacani, entre Piatra et Borsek; 10° le défilé de Sarul-Dorné à Dorna.

Les défilés de Verciorova, Tour Rouge, Predial et Gimes sont traversés par les lignes du chemin de fer, qui, avec la ligne Itzkani-Burdugeni, relie la Roumanie à l'Europe occidentale.

Le climat n'est pas aussi doux que le ferait supposer la position méridionale du Pays, qui se trouve sous la même latitude que l'Italie du Nord. Les points extrêmes de froid et de chaud sont remarquablement distants, parce que le territoire subit tantôt l'influence de la Méditerranée, tantôt l'influence continentale de l'est. La première produit, pendant l'été, des chaleurs tropicales; la dernière, le froid si pénétrant de l'hiver. « La Roumanie, dit Carmen Sylva, n'a que trois saisons, dont une seule est belle: c'est l'automne; le printemps n'est pas connu dans ce pays-ci. » On vit par exemple en 1899, à Noël, la chaleur d'un été tardif, suivie, quelques jours après, d'un grand froid, ou, comme il arriva vers le milieu de décembre de la même année, d'une neige continue accompagnée du vent des steppes (Crivatz), enterrant complètement sous la neige toute la Roumanie depuis le Pruth jusqu'aux Portes de Fer et rendant impossible toute circulation.

Le printemps ne dure que quelques semaines, qui forment à peine un temps de transition, de sorte qu'après un froid assez sensible éclate tout à coup une grande chaleur.

L'été est presque sans pluie et n'offre guère d'attraits; par compensation, l'automne est long et beau, s'il n'arrive pas que les vents du nord-est, qui soufflent pendant cent cinquante jours, éclatent tout à coup. Souvent ces vents apportent la neige dès le mois de novembre:

Les points extrêmes de la température sont très élevés; la chaleur de l'été monte jusqu'à 50° C.; le froid de l'hiver (par exemple pendant l'hiver 1891) jusqu'à 36° C. La température s'abaisse de beaucoup pendant les nuits d'été.

Les températures moyennes sont :

Printemps.....	+ 11°,7 C.
Été.....	+ 22°,5 C.
Automne.....	+ 12°,8 C.
Hiver.....	— 2°,5 C.
Moyenne de l'année.....	+ 11°,6 C.

On donne la moyenne de l'année pour Bucarest comme étant de 10°,5. La saison des pluies s'étend ordinairement de mai jusqu'à août; les inondations sont fréquentes; le nombre des jours pluvieux ne monte guère au-delà de cent. Pour toute l'étendue du pays, la quantité d'eau tombée des nuages présente une hauteur de 40 à 50 centimètres par an. Le Danube gèle presque tous les ans, souvent pendant trois mois. L'époque principale de la gelée est le nouvel an.

CHAPITRE II

HISTOIRE

A. — HISTOIRE ANCIENNE

I

Les rives du Bas-Danube étaient habitées dans l'ancien temps par les Gètes ou Daces, race d'origine probablement arienne, très guerrière, et qui s'étendait sur la Transylvanie et la Bessarabie. Ils entreprirent souvent des incursions sur les territoires voisins ; en l'an 335 après Jésus-Christ, Alexandre le Grand, roi de Macédoine, dans la nécessité de parer leurs coups, traversa deux fois le Danube ¹. Rome aussi envoya plusieurs fois ses légions contre eux. L'empereur Trajan (surnommé *Dacicus*) conquit la Dacie au bout de deux campagnes (101 à 106 après J.-C.) et la transforma en province romaine après la soumission du roi Décébale. Il fit preuve d'une grande capacité colonisatrice en attirant, pour la sûreté des provinces frontières dans les contrées dépeuplées du Danube, des colons de toutes les parties du monde. Les colonies fondées de cette façon furent, en Bulgarie et Serbie : Nikopoli (dans les ramifications septentrionales des Balkans), Novae (le Nikopoli actuel), Prista (Rustchuk), Transmarisca (Turtukai), Bononia (Widin), Ratiana (Arcer Palanca), Durostorum (Silistria) ; dans la Dobrudja : Cius (Hirsova), Troësmis (Iglitza), Arrubium (Matchin), Viodunum (Isaktcha), Istrus (Karaharman), Tropaeum (Adam-Klissi), Tomi

1. Au n^e siècle de l'ère chrétienne, des peuples d'origine celtique auraient, selon une hypothèse de R. Ranke (*Roumanie*, 1877), pénétré en Dacie.

(Constantza), Kallatis (Mangalia); en Valachie : Drobetæ (Turn-Severin), Malva (Celei), Castra Nova (Craiova), Romula (Resca), Sorium (Rusü de Vede), Pelendava (Bradesti), Acidava (Jenusesti), Rusidava (Dragashani), Castra Traiana (Gura Vai Valcea), Arutela (Bivolari), Pons Vetus (Caineni), Comidava (Petroasa), Ramidava (Buzéo); en Moldavie : Dinogetia (Tiglina); en Hongrie et Transylvanie : Ulpia Traiana (Gradistea), Apulum (Alba Julia), Potassia (Turda), Napoca (Clusium), Porolissum (Moigrad), Tibiscum (Caransebes), Tierna (Orsova), ad Mediam (Mehadia), Ampelum (Zlatna), Alburnus (Abrud), Salinae (Vint).

L'exploitation des mines et le commerce prospérèrent. L'ancienne capitale de la Dacie, Sarmisetgethousa, transformée en Ulpia Traina, eut son forum et son consul, tout comme Rome. Pour assurer le commerce avec la Dacie, on colonisa toute l'Illyrie antérieure, et la nouvelle province atteignit à un tel degré de prospérité qu'on put l'appeler « la Dacie heureuse » (*Dacia felix*). C'est aux colons romains que les Roumains doivent leur cachet particulier. Aujourd'hui encore une étroite parenté de ce peuple avec les autres néo-latins perçe dans son costume et dans sa façon de vivre, dans ses coutumes et dans les particularités de son caractère; son vocabulaire est généralement d'origine latine.

Le *Tropæum Traiani*, près d'Adam Klissi, sur la rive droite du Danube, dans la Dobroudja, est un souvenir grandiose de ce passé illustre. C'est un monument circulaire en pierre, de 100 pieds de circonférence et de 40 pieds de haut, abondamment pourvu de bas-reliefs destinés à éterniser le triomphe de Trajan sur les Barbares. Ils ont été recueillis dans le Musée de Bucarest¹. Le pont sur le Danube à Turn-Severin, dont vingt supports sont encore visibles, avait une longueur supérieure à tous ceux qu'on avait jusqu'alors construits dans l'Empire romain.

La nouvelle province de Dacie dut être sacrifiée aux Goths², qui descendaient en masse du nord, dès la fin du siècle suivant (271). Ils furent bientôt suivis d'autres peuplades germaniques, puis des Huns (375-453), des Gépides, des Avars (555), des Bulgares (680). A la suite de ces derniers

1. Gr. TOCILESCO, *le Monument d'Adam Klissi*, Vienne, 1895.

2. Le fameux trésor de Petroasa est un monument de ces temps et qui paraît remonter à Alarik, roi des Ostrogoths. Ce trésor, conservé au Musée de Bucarest, est visible à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

vinrent les tribus nomades slaves, peuples pasteurs qui occupèrent les contrées désertées de l'Ouest bulgare jusqu'à la Save et à la Drave, et fondèrent aussi quelques établissements en Roumanie ; mais ils s'absorbèrent peu à peu, dans la race romaine, ou furent refoulés vers l'est. C'est pendant ces invasions que, des colons romains, sortit le peuple roumain, qui, à aucun moment de son existence, n'a perdu la conscience de son origine et de son unité¹.

En 813, les Roumains s'allièrent aux Bulgares et, sous le khan belliqueux Crimeus, fondèrent un grand empire bulgare qui comprenait la Roumanie d'aujourd'hui, la Bukowine, la Transylvanie, la Hongrie jusqu'à la Tisza, le Banat, la moitié de la Serbie, la Bulgarie actuelle et la Dobroudja. Ce grand État bulgare fut détruit, en 1010, par l'empereur romain d'Orient, Basile. En 1186, les deux Roumains Pierre et Assan appelèrent à la liberté les peuples lourdement dominés par Byzance et fondèrent un nouvel État valaquo-bulgare, l'empire des Assanides.

Peu de temps après, parurent les Coumans, venant des rives gauches du Danube, du Dniéper supérieur, près de Kiew ; ils occupèrent la Roumanie d'aujourd'hui et restreignirent l'Empire valaquo-bulgare à ses possessions au sud du Danube. Aussitôt que le torrent des barbares eût passé, les Roumains, des deux côtés des Carpathes, commencèrent à se grouper en petits États (*woïwodats*), jusqu'à ce que, en l'an 1241, Rodolphe I^{er}, le Noir, eût fondé la Valachie et établi sa résidence à Campulung. Ce nouvel État s'étendit bientôt non seulement sur toute la Valachie, mais sur une partie de la Transylvanie et de la Moldavie actuelle jusqu'au Sereth.

Moins de cent ans après, le chef roumain Bogdan Dragosh (1354) et ses compagnons, ayant quitté le pays boisé du Marmaros, situé au nord-est de la Hongrie, traversèrent les Carpathes et descendirent dans la Coumanie d'alors, dont ils conquièrent une partie. Ils l'érigèrent, sous le nom de « Moldavie », en un État indépendant, proche parent de la Valachie. Sa capitale fut Baïa, située sur la Moldova. L'empereur byzantin d'alors reconnut à Bogdan Dragosh le titre de prince ou despota.

C'est à la fondation de ces deux principautés que s'arrête l'histoire ancienne des Roumains, pour céder sa place à l'histoire moderne, qui s'étend jusqu'à l'établissement du régime phanariote. Cette période est caractérisée par l'effort constant des principautés pour la conservation de leur indépendance, menacée par leurs voisins rivaux, Hongrois, Polonais et Turcs, avec chacun desquels ils durent alternativement guerroyer ou contracter des alliances.

1. La conversion des Roumains au christianisme eut déjà lieu au temps des colonistes romains, ainsi que le prouvent les nombreux monuments qui nous sont restés.

Les intrigues des voisins, les traités conclus et rompus, jetèrent la discorde dans toute la contrée et provoquèrent des guerres civiles sans trêve. Mais bientôt surgit un plus grand péril. Les Turcs s'étaient mis en marche. Déjà, en 1392, après la bataille de Kossowo, le waïwode valaque Mircea I^{er} s'était vu forcé de signer avec le sultan un traité (ou capitulation).

En 1456, Étienne VI le Grand fit reculer les Tartares, qui, pour la première fois, entraient dans le pays, et se défendit avec succès également contre les Turcs, les Hongrois et les Polonais. Leurs attaques continuelles forcèrent toutefois le fils de Stéphane Bogdan II (1504-1520) à accepter la suzeraineté du sultan Sélim II.

L'énergie et la ténacité du peuple roumain ne faiblirent point pendant cette poussée vers l'ouest, qui entraîna les Turcs jusque sous les murs de Vienne. La Moldavie et la Valachie ne perdirent guère leur indépendance pendant ces temps orageux, et les sultans renouvelèrent souvent les traités, conclus avec Mircea et Bogdan, par lesquels ces pays étaient déclarés expressément « non sujets », et qui ont garanti leur indépendance intérieure jusqu'à une époque récente.

Ces traités constituent ce qu'on appelle les privilèges des principautés danubiennes, que les Turcs restreignirent souvent, mais qu'ils ne dénièrent jamais, et dont le texte devint l'objet de réclamations de plus en plus exigeantes.

Il est possible que la position des principautés un peu en dehors de l'objectif politique et militaire des Ottomans ait contribué à les préserver de l'assujettissement. Il faut pourtant constater, comme un fait digne d'être noté, que, pendant trois quarts de siècle, la Hongrie et la Transylvanie gémirent sous la domination directe des Turcs, alors que les princes de Moldavie et de Valachie, malgré les nombreuses guerres avec les Turcs et les Transylvains réunis, purent défendre l'ancienne clause des traités, en vertu de laquelle aucune mosquée ne devait être bâtie en pays roumain ni aucun Turc y fixer sa demeure.

C'est dans ces circonstances que parut Michel le Brave. Il fut successivement vainqueur de tous ses voisins. En 1594 et 1595, il battit les Turcs à Floci et à Calugareni; en 1599, il défit les Hongrois à Schellenberg, et, en 1600, au Trotush, il mit en déroute les Moldaves et les Polonais.

A la faveur de tant de succès et après maintes négociations, commen-

cées en 1598, il obtint de l'empereur Rodolphe II l'autorisation de s'intituler officiellement, de janvier 1600 au mois d'août 1601 : *Michaël Valachiae Transalpinæ Vaivoda, Sacratissimæ Caesareæ Regiæque Maiestatis Consiliarius, per Transsylvaniam locum tenens et eiusdem eis Transsylvaniam partiumque eidem subiectarum fines Exercitus generalis Capitaneus.*

Jean Christian d'Engel écrit de lui (1804) : « Semons des fleurs sur la tombe d'un prince valaque qui présente un intérêt historique universel. Il aida et aida puissamment à détourner la barbarie turque du reste de l'Europe. Si cet homme avait eu une éducation plus soignée, si son apparition ne s'était faite dans des circonstances aussi difficiles, s'il n'avait eu affaire à des Basta, des Sigmund Bathori, des Jeremias Movila, cet homme aurait accompli des merveilles ; on l'aurait comparé à Thémistocle ou à Jean Hunyad. Son règne, s'il avait duré plus longtemps, eût amélioré d'une façon irrévocable le sort des pays situés près du Bas-Danube. Dans sa quarante-troisième année, il fut violemment arraché à sa carrière ; les suites de ses entreprises ont disparu également dans l'espace vide des temps ; la Valachie et la Moldavie sont encore dans l'état humiliant d'autrefois, — mais c'est le fruit de l'histoire d'éveiller le pressentiment qu'un jour, dans ces beaux pays, l'homme sera plus heureux. »

Le triomphe des Turcs contre les Russes à Stanilesti sur le Pruth, le 13 juillet 1711, et le traité qui s'ensuivit décidèrent de la position des deux principautés. Le prince de Moldavie, Demetrius Cantemir, allié ouvertement au czar, dut fuir en Russie avec ses fidèles, et le prince de Valachie, Constantin Brankovano, l'allié secret de Pierre le Grand, fut décapité à Constantinople par l'ordre du sultan.

C'est à partir de cette époque que les Turcs ont retiré à ces pays le libre choix des princes, consenti par les anciens traités. Le sultan envoya directement de Constantinople, jusqu'en 1821, des princes choisis dans les familles phanariotes. Le peuple alors perdit presque toute son énergie morale et, bientôt, il ne fut plus question d'une nation dans le vrai sens du mot, d'un peuple prêt à donner son sang et ses biens pour le salut de la patrie indépendante.

Les Turcs et une aristocratie dégénérée de boyards pillaient effrontément le pays, les premiers surtout par leur droit de préemption sur les produits indigènes (Lisez *la Politique douanière roumaine*, de BAICOIANO).

II

Les Phanariotes étaient de gros financiers grecs, établis dans un faubourg de Constantinople appelé le Phanar. Chacun d'eux devait payer à la Porte, outre le tribut annuel, une somme importante (environ 1.000.000 de marks), à l'occasion de son avènement. Cette somme, il l'extorquait au pays aussitôt qu'il « touchait la crèche » avec ses compagnons. Il en résulta pour la Porte un goût de changements fréquents, de sorte qu'en l'espace d'un siècle trente et un « changements de trône » eurent lieu en Moldavie et vingt-neuf en Valachie. C'est ainsi que Constantin Maurocordato régna six fois en Valachie et quatre fois en Moldavie, dans un intervalle de trente ans.

On rapporte que l'année 1797 vit prélever en Moldavie 11.000.000 et en Valachie 17.350.000 francs d'impôts, dont la plus grande partie revint à la Porte et la plus petite au prince. Un prince, dùt-il ne régner que deux ans, pouvait mettre 10.000.000 de côté.

Ce fut, pour le peuple, l'époque la plus dure que celle de ces exactions, exercées par des tyrans sous la protection des troupes étrangères. On en voit les suites de nos jours dans le peu d'exigences du paysan en ce qui concerne sa demeure, sa nourriture et tout son bien-être matériel; on serait porté à croire que c'est l'extrême misère qui en est la cause; la vraie raison, c'est qu'autrefois un signe de bien-être extérieur aurait fait croire aux collecteurs d'impôts qu'ils se trouvaient sur les traces de quelque fortune, et c'eût été la ruine du contribuable.

Pendant cette période lamentable, peu de choses furent faites pour ce pays, ensanglanté par des guerres et épuisé par des impôts. Des émigrations s'ensuivirent. A la fin du XVIII^e siècle, la moitié des villages étaient déserts, et le nombre des habitants s'était abaissé jusqu'au chiffre de 750.000. Cent ans plus tard, il avait quadruplé.

Depuis le début du XVIII^e siècle, l'existence des principautés fut de plus en plus mise en péril par les tendances expansives de l'Autriche et de la Russie. Elles étaient devenues l'objet habituel d'opérations militaires très

fréquentes et, à chaque traité, les Roumains faisaient le sacrifice d'une province ou de certains droits précieux. Depuis la guerre du Pruth de Pierre le Grand, en 1711, jusqu'au traité de Paris de 1856, les principautés furent occupées dix fois par les Russes, les Turcs et les Autrichiens, dépossédées chaque fois du gouvernement, menacées continuellement d'être incorporées par les Russes ou par les Autrichiens.

C'est à sa troisième campagne russe, sous Catherine II (1768-1774), que la première occupation eut lieu; la Russie recula, il est vrai, à la paix de Kutchuk-Kaïnardji (1774); mais son influence était fondée, et la Bukovine fut incorporée à l'Autriche (1776). La septième campagne russe se termina par l'annexion de la Bessarabie à la Russie (1805-1812). La huitième (1820-1829) et la neuvième campagne (1828-1834) se terminèrent par les traités d'Akermann et d'Andrinople, qui donnèrent à la Russie la suzeraineté des principautés.

La guerre de l'indépendance hellénique amena la chute du régime phanariote, qui fut remplacé par les princes indigènes, pris parmi les boyards. Cela n'empêcha pas les Turcs et les Russes d'occuper ces pays de 1848-1850, et, peu avant la guerre de Crimée (1854), la Russie les considérait comme un gage forcé et les occupait de nouveau. C'est pourtant sous les princes indigènes récemment installés que germa le grain du développement économique politique de la Roumanie par son rapprochement de l'Europe occidentale.

Alors commencèrent des agitations qui avaient pour but, d'une part, d'introduire l'organisation régulière d'un pays d'Occident et qui, d'autre part, visaient à l'indépendance et à l'unité; mais ces élans furent dominés par des hospodars russophiles aidés de la Porte (Georges Bibesco en Valachie, Michel Sturdza en Moldavie). En 1848, lorsque 150.000 paysans armés marchèrent sur Bucarest, Bibesco abdiqua, et le Gouvernement provisoire (Golescu, Eliade, Tell) fit brûler sur la place publique la constitution octroyée de Saint-Pétersbourg; mais les Russes rétablirent bientôt l'ancien ordre.

III

A la guerre de Crimée, commence pour la Roumanie une ère nouvelle. Les points caractéristiques en sont les suivants : union de la Valachie et de la Moldavie en 1859, émancipation des paysans en 1864, acception de la couronne roumaine par le prince Charles et fin de la domination turque à la suite de la guerre de 1877. Le traité de Paris, du 30 août 1856, supprima le protectorat russe dans les principautés et donna à la Moldavie la partie méridionale de la Bessarabie. Il fut décidé, en outre, que la population des deux principautés serait consultée sur ses désirs politiques au moyen d'une grande réunion où les représentants de toutes les classes de la société devaient siéger. Les deux réunions (« divan *ad hoc* ») d'octobre 1857 furent d'accord pour demander l'union des principautés sous le nom de Roumanie et le choix d'un prince héréditaire pris dans l'une des dynasties régnantes en Europe.

226032.
Dans la convention de Paris du 19 août 1858, les hautes puissances arrêterent les détails de l'élection du prince et le montant du tribut à payer à la Porte, ainsi que la loi sur l'élection des membres de la Chambre des députés. La réunion des principautés eut son expression dans la Commission centrale siégeant à Fockshani, qui devait élaborer les lois communes. Deux nouveaux Gouvernements provisoires, composés chacun de trois membres, furent installés en novembre 1858, et ce fut sous leur présidence que les nouvelles députations moldaves et valaques élurent successivement prince le colonel Alexandre Couza (17 janvier à Jassy et 5 février à Bucarest). Il monta sur le trône sous le nom d'Alexandre-Jean I^{er}.

En décembre 1861, la Porte reconnut l'union des deux principautés et, le 5 février 1862, la première Assemblée nationale se réunit à Bucarest.

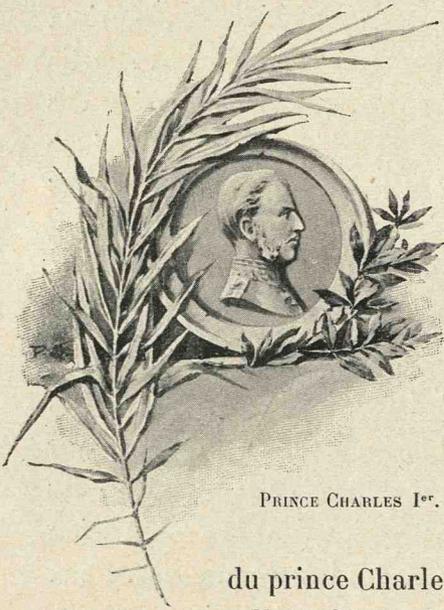
Ce mouvement, qui aboutit à l'union des principautés, avait pénétré dans toutes les couches sociales. Il aida le Gouvernement à faire certaines réformes importantes dans le domaine de la justice et de l'administration, telles que le partage de terres aux paysans en pleine propriété, la sécularisation des



monastères grecs (qui rapportent annuellement à l'État 25.000.000 de marks), l'augmentation et l'organisation de l'armée.

Mais Couza ne possédait ni le pouvoir ni la volonté suffisantes pour réagir contre certaines mauvaises habitudes invétérées, tels que le favoritisme et la toute-puissance des protégés. Les finances étaient mal administrées, les caisses étaient vides, les affaires en stagnation. Si l'on joint à ces considérations les mœurs déréglées du prince, on comprend le mécontentement général qui le précipita du trône¹.

Le 11-23 février 1866, du consentement de l'armée, Couza fut forcé d'abdiquer, et le pouvoir fut confié à un Gouvernement provisoire et à un ministère choisi par le peuple.



PRINCE CHARLES I^{er}.

B. — HISTOIRE MODERNE

Après l'abdication de Couza, les Corps législatifs élurent prince le comte de Flandre. Celui-ci, sur l'avis de Napoléon, refusa le trône.

Du 2/14 au 8/20 avril eut lieu l'élection par plébiscite du prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, né le 2 avril 1839, fils du prince Charles-Antoine et frère du prince Léopold de Hohenzollern Sigmaringen, actuellement régnant. Ce fut Jean Bratano, l'un des principaux hommes d'État de la Roumanie, qui conduisit les négociations avec le prince et sa famille. Le prince accepta l'élection en toute confiance.

Après un voyage difficile à travers l'Autriche, où la guerre avec la Prusse était imminente, il foula la première fois la terre roumaine, à Turnu-Severin, le 8/20 mai. Le 10/22 mai, le prince Charles I^{er} de Roumanie fit son entrée dans sa résidence de Bucarest, et, le même jour, il tint, devant l'Assemblée constituante, le discours suivant :

1. Couza quitta le pays et mourut, en 1873, à Heidelberg, âgé de cinquante-trois ans.

Élu spontanément par la nation prince de Roumanie, j'ai quitté sans hésiter la patrie et la famille pour répondre à l'appel de ce peuple qui m'a confié ses destinées.

En mettant le pied sur cette terre sacrée, je suis devenu Roumain. L'acceptation du plébiscite m'impose, je le sais, de grands devoirs ; j'espère qu'il me sera donné de les remplir. Je vous apporte un cœur loyal, des intentions pures, une volonté ferme de faire le bien, un dévouement sans bornes envers ma nouvelle patrie, et ce respect inébranlable des lois que j'ai appris de mes aïeux.

Citoyen aujourd'hui, demain, s'il le faut, soldat, je partagerai avec vous la bonne et la mauvaise fortune. Dès ce moment tout est commun entre nous : croyez en moi comme je crois en vous. Dieu seul peut savoir ce que l'avenir réserve à notre patrie ; de notre part contentons-nous de faire notre devoir. Fortifions-nous par la concorde ; unissons nos forces pour être à la hauteur des événements. La Providence, qui a conduit votre élu jusqu'ici et qui a écarté toutes les entraves de son chemin, ne laissera pas son œuvre inachevée. — Vive la Roumanie !

Cette promesse solennelle, le prince l'a tenue fidèlement. En temps de paix comme en temps de guerre, il était à son poste de prince, toujours à la tête de ceux qui se trouvaient au pouvoir, toujours à la tête de l'armée et de toute la nation. Aujourd'hui, après avoir lutté et travaillé pour son peuple pendant trente-quatre ans, le prince Charles peut voir son programme réalisé.

Les devoirs qui incombaient au jeune prince étaient aussi variés que difficiles. Sous la longue domination des Phanariotes, le peuple était tombé dans la misère ; l'influente classe des boyards s'était corrompue et divisée en partis rivaux. Il régnait dans tout le pays un grand désordre. Les considérations de partis ou de haute politique s'opposaient à tout progrès économique et financier. Les quelques réformes récemment introduites n'avaient encore pu pénétrer. Les villes présentaient un aspect de pauvreté. Les rares palais administratifs, sans excepter le palais princier, tombaient en ruine, et les autorités déménageaient de mesure en mesure ; les chaussées manquaient ; les chemins de fer étaient encore inconnus. Il n'y avait pas d'établissements de crédit ; le trafic de l'argent était aux mains des usuriers. L'armée n'était guère prête à combattre ; on ne trouvait dans les arsenaux ni poudre, ni cartouches, et les armes récemment achetées n'étaient guère utilisables. Administration et justice s'exerçaient à la façon « russo-orientale » ; le vol et la corruption régnaient dans toutes les branches de l'administration, dans tous les services. Sur 3.000 villages, 1.000 à peine avaient des écoles, et c'étaient des locaux piteux, sans air ni lumière.

Il s'agissait de relever la Roumanie embourbée et de la rapprocher de l'Europe occidentale par une organisation plus soignée. Il fallait préparer le pays pour le cas où la question d'Orient se poserait de nouveau ; il fallait enfin le mettre à flot par la civilisation et le sentiment de nationalité, en faire une puissance capable de former une digue contre le slavisme, de traiter sur le pied d'égalité avec ses puissants voisins et de pourvoir à ses propres intérêts.

Au moment où commençait le règne du prince Charles, la Roumanie se trouvait devant le problème, résumé comme suit par Schultze-Gavernitz, dans ses *Études sur la Russie*, récemment parues (p. 48) : « Le voisinage de l'Occident, si avancé au point de vue technique, a forcé et force encore l'État à favoriser le progrès économique dans le sens du « capital ». Avec l'établissement des voies ferrées, l'échange et le trafic pénétrèrent en Russie. Ce revirement subit trouva son expression dans l'œuvre réformatrice d'Alexandre II. Les bases d'une grande industrie furent posées lorsque la construction des chemins de fer remplaça le monopole par la concurrence, força au progrès technique et ouvrit des débouchés ; lorsqu'une justice indépendante du Gouvernement assura la validité des relations commerciales.

« Une autre conséquence de l'échange fut l'émancipation des paysans. Le paysan put vendre ses grains et acquérir de l'argent comptant. Il devint ainsi possible à la noblesse de transformer les prestations de ses serfs en une somme de rachat ».

En Roumanie, on se mit aussitôt au travail sur tous les terrains ; le travail n'était pas facile. La situation extérieure se compliqua de bien des problèmes : les penchants et les sentiments du peuple tendaient, comme ceux de la nation grecque, plutôt vers la France ; la raison leur imposait l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Les voisins étaient la Serbie, qui, aujourd'hui encore, hésite entre la Russie et l'Autriche, et la Bulgarie, où un germe explosible devait aboutir à une émancipation sanglante. Dans l'intérieur du pays, comme dans la Pologne d'autrefois, on trouvait les paysans misérables et les boyards mécontents, qui obtenaient l'influence au moyen de l'intrigue. Ces derniers faisaient des efforts pour entretenir le malentendu entre les Russes et les Turcs et pour ajourner les réformes.

Ils avaient essayé, le 15 avril 1866, d'entraver l'élection du prince Charles au moyen d'une révolte organisée par un agent russe. En 1867, ils

formèrent en Moldavie le parti séparatiste et rendirent sur tous les points le travail du Gouvernement très difficile.

Les agitations contre les juifs en Moldavie excitèrent beaucoup l'attention ; on les interprétait contre le prince : c'est ainsi que, le 2 juillet 1866, deux mois après son arrivée dans le pays, la synagogue de Bucarest fut envahie, pendant que des bandes bulgares, entraînées par les Russes, provoquaient des désordres.

A cela vint s'ajouter, en 1870, la faillite Strousberg, qui mettait en péril l'achèvement des chemins de fer ; on s'en tira par un accord avec des banques berlinoises (*Bleichröder* et la *Diskontogesellschaft*).

A la suite de cette crise et après l'abolition du régime nobiliaire, la guerre russo-turque de 1877 causa de nouveaux embarras ; cette fois encore le jeune État se trouva pris entre deux feux. Les Turcs considéraient encore la Roumanie comme une de leur province ; les Russes étaient disposés à reconnaître son indépendance, mais pourvu qu'elle se montrât disposée à leur prêter secours. Se décider était difficile : d'une part, les Roumains connaissaient les intentions des Russes sur la Bessarabie ; d'autre part, la domination affaiblie des Turcs leur apparaissait sous une lumière plus douce¹.

Les Roumains ne se mirent en route que lorsque le grand-duc Nicolas, commandant en chef des armées russes, plusieurs fois battu en juin 1877 les eût appelé à son secours.

Le télégramme adressé, le 31 juillet 1877, au prince Charles par le grand-duc Nicolas portait : « Les Turcs ayant concentré des grandes masses à Plevna, nous abiment. Prie de faire forte démonstration et, si possible, passage du Danube que tu désirais faire entre le Juil et Corabia. Cette

1. Malgré l'obstacle qu'il oppose à tout progrès, le Turc n'apparaissait pas au Roumain comme l'ennemi héréditaire, ainsi qu'on le vit à l'occupation de la Dobroudja, en 1878. On a oublié que les Turcs, nomades encore de nos jours, répugnent par leur nature à la civilisation occidentale et étouffent tout élan ; mais le peuple roumain leur est reconnaissant de ce que, du moins, ils n'ont pas complètement anéanti sa nationalité, ce qui aurait été à craindre sous une autre domination. D'autre part, il est certain qu'on ne porta pas grande affection aux libérateurs d'occasion, les Russes.

Dans ses lettres de Turquie (1844), Moltke fait remarquer que c'est de haut que doit venir la poussée vers une civilisation occidentale des provinces turques et non du peuple. Celui-ci est l'élément conservateur ; l'élément révolutionnaire, c'est le Gouvernement. Il n'y a que ceux qui sont au pouvoir qui soient capables de saisir la nécessité des transformations, et ils doivent les imposer, malgré les tendances contraires. Ces paroles s'appliquaient alors à la Roumanie ; ce pays eut la chance de trouver des grands hommes à vues larges, qui poussèrent le grand nombre devant eux.

démonstration. est indispensable pour faciliter mes mouvements. » Le 21 août, la prière fut renouvelée : « Quand peux-tu passer? Fais-le aussitôt que possible. » Autour de Plevna (assauts de Grivitzza, Osman Pacha prisonnier), les Roumains tirèrent profit du zèle que le prince Charles avait déployé dans l'organisation de l'armée. Le seul gain du triomphe sanglant de la Roumanie fut la Dobroudja, contre laquelle elle dut échanger la partie de la Bessarabie acquise en 1856.

Le pays avait quand même conquis son indépendance, par ses propres forces; il y mit le sceau par l'élévation de la Roumanie au rang de royaume. L'indépendance de la Roumanie ne fut reconnue par l'Autriche-Hongrie qu'en 1878, par l'Italie qu'en 1879, par les autres puissances qu'en 1880.

La Fête nationale du 10/22 mai a une triple signification. Ce fut le 10 mai 1866 que le prince nouvellement élu fit son entrée dans Bucarest; le 10 mai 1877, l'indépendance était proclamée, et, à la même date de l'année 1881, on couronnait le premier roi de Roumanie.

C'est à l'initiative du prince et de ses excellents conseillers, tels que Demeter Brătianu et son frère Jean, L. Catargi, général Floresco, Dem. Ghika Cogalnician, Costaki-Epuréano, C. Rosetti, D. Sturdza, Carp et autres, que la Roumanie est redevable de l'étonnant progrès politique, militaire et économique, réalisé en trente ans.

On peut le constater en examinant le tableau suivant :

	SURFACE en KILOMÈTRES	POPULATION EN MILLIONS	PROPORTION par KILOMÈTRE	RECETTES EN MILLIONS	DÉPENSES EN MILLIONS	DETTES INTÉRÊTS COMPRIS
Roumanie.....	131.357	6,7	33,4	185	185	99,2
Serbie.....	48.303	2,38	49	54,7	54,7	66,2
Bulgarie et Roumélie orientale.....	96.660	3,3	32,6	68,5	68,5	331,7
Bulgarie seule.....	63.460					139,6

	COMMERCE SPÉCIAL		CHEMINS DE FER	TÉLÉGRAPHES	POSTES
	IMPORTATION en millions	EXPORTATION en millions	en kilomètres	en KILOMÈTRES	
Roumanie.....	288,2	181,6	2.894	16.839	3.062
Serbie.....	86,7	45,3	570	8.406	114
Bulgarie et Roumélie orientale.....	58,8	53,9	993	10.789	198

Dans ses lettres citées ci-dessus, le maréchal Moltke dit (p. 412) : « Vers 1820, la Turquie sortit enfin de la période de désordre avec le désir de faire mieux. On s'aperçut alors combien il était plus facile de constater les lacunes d'une organisation que d'y porter remède, de démolir que d'édifier. Le sultan Mahmoud ne put trouver aucun de ses sujets pour l'assister ou l'aider dans ses réformes. Il est presque impossible aux Européens de se faire une idée de l'état inférieur de l'intelligence orientale. »

Aussitôt la guerre finie, on s'efforça, en Roumanie, de proportionner le budget aux nouvelles exigences. Le domaine de l'État, dont le revenu, en 1872, n'était évalué qu'à 15.000.000, figura dans le budget de 1899-1900 pour 24.700.000. Les dépenses montèrent de 19.000.000, en 1874, à 217.000.000 en 1897-1898. L'équilibre des recettes et dépenses obtenu haussa le crédit de l'État. Les monopoles de l'État, affermés jusqu'à ce moment, furent administrés en régie ; les chemins de fer passèrent à l'État ; deux Sociétés de crédit agricole furent créées ; la justice et l'enseignement s'améliorèrent. La production et l'aisance augmentèrent ; la rente du sol et la valeur des immeubles haussèrent.

On fonda des hôpitaux et, en 1885, l'église nationale fut déclarée indépendante, égale aux autres églises orthodoxes.

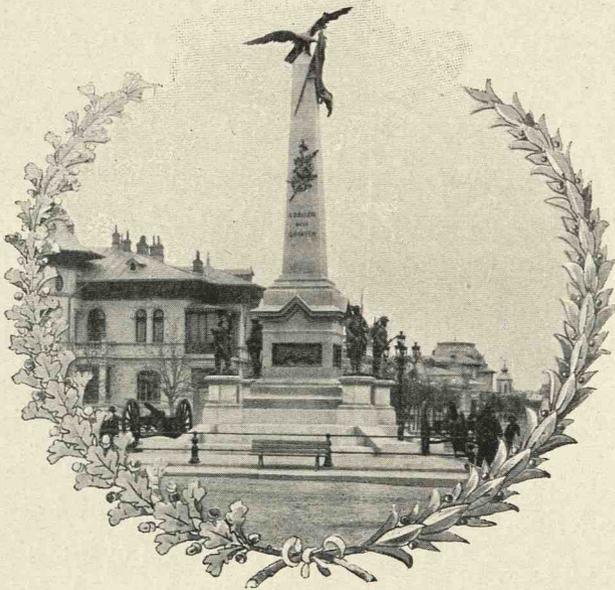
De vieux monuments furent restaurés, entre autres l'église de Corté d'Argesh, dont la restauration dans l'ancienne splendeur coûta 1.500.000 francs ; l'église métropolitaine, et les églises de la Sainte-Trinité et Saint-Nicolas de Jassy. On donna au peuple la liberté de la presse et du droit de réunion.

Les Russes et les boyards portèrent longtemps le deuil du passé ; le chemin de Constantinople était barré aux uns, celui de la toute-puissance aux autres. Ils usèrent de révoltes dans les rues de Bucarest, de soulèvements de paysans à la campagne. Malgré tout, la Roumanie était à jamais perdue pour la Russie et devenait ce qu'elle doit être : une digue opposée au colosse du Nord dans sa route vers Constantinople.

Une certaine stabilité, jusqu'alors inconnue, pénétra dans la politique et permit à la Roumanie de faire contraste avec les autres États des Balkans.

L'amour de la dynastie a poussé des racines profondes dans le cœur du peuple. Il se manifesta surtout lorsque, en 1897, le prince héritier fut atteint d'une grave maladie. Les soucis du roi furent partagés aussi bien par les politiciens du pays que par le peuple. Le prince fut soigné par trois

médecins : deux Roumains, les D^{rs} Cantacuzène et Boucli, et un Allemand, le D^r Kremnitz. Leur art, en lui sauvant la vie, écarta les crises inquiétantes qui eussent été la conséquence de sa mort.



LA COLONNE TRIOMPHALE DE PLOESHTI.
(*Photographie de Franz Duschek.*)

CHAPITRE III

ORGANISATION POLITIQUE

Au point de vue politique, le royaume de Roumanie est composé de trois parties : la Valachie et la Moldavie, désignées sous le nom de principautés danubiennes, et la Dobroudja, située entre la mer Noire et la rive droite du Danube. La Valachie et la Moldavie s'unirent en 1859, et forment, depuis le 9 décembre 1861, un seul État, la Roumanie. La province turque de Dobroudja y fut jointe par le traité de Berlin en 1878. La Valachie s'étend sur 77.593 kilomètres carrés ; sa population est de 3.400.000 habitants, et sa capitale est Bucarest. Elle se subdivise en Valachie proprement dite ou Grande-Valachie, à l'ouest de l'Olt, et en Petite-Valachie, ou Olténie, à l'est de la même rivière. La Moldavie présente une surface de 38.224 kilomètres carrés ; sa population est de 2.200.000 habitants, et sa capitale est Jassy. Enfin le territoire de la Dobroudja comprend 15.536 kilomètres carrés, et sa population s'élève à 280.000 habitants. Au point de vue administratif, la Roumanie est divisée en trente-deux districts, à savoir :

	MILLIERS D'HECTARES	POPULATION EN 1876	POPULATION EN 1891
Valachie			
1. Mehedintz	495	282.000	321.000
2. Dolj	636	349.000	415.000
3. Gorj	469	205.000	220.000
4. Valcea	424	222.000	226.000
5. Romanatz	457	214.000	246.000
<i>A reporter</i>	2.501	1.272.000	1.428.000

1. Un dénombrement exact fut entrepris au commencement de 1900.

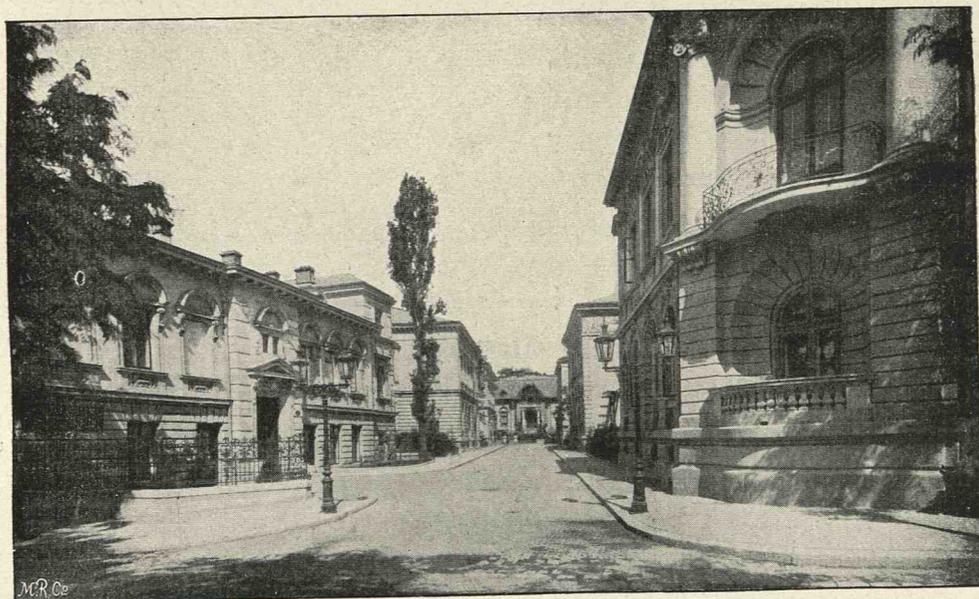
	MILLIERS D'HECTARES	POPULATION EN 1876	POPULATION EN 1899
Valachie (suite)			
<i>Report</i>	2.501	1.272.000	1.428.000
6. Olt	282	155.000	173.000
7. Teleorman.....	468	216.000	282.000
8. Arges.....	443	198.000	238.000
9. Muscel.....	295	107.000	139.000
10. Dambovitza	345	211.000	235.000
11. Vlashca.....	449	191.000	240.000
12. Ilfov (Bucarest).....	579	380.000	438.000
13. Prahova.....	466	306.000	333.000
14. Buzéo.....	486	207.000	259.000
15. Jalomitza	679	130.000	213.000
16. Braila	436	98.000	149.000
17. Rimnik Sarat.....	325	133.000	168.000
Moldavie			
18. Putna.....	325	160.000	186.000
19. Tecuci.....	254	119.000	141.000
20. Covurlui.....	296	116.000	157.000
21. Tutova.....	239	119.000	134.000
22. Bacau.....	397	207.000	242.000
23. Neamtz.....	399	142.000	181.000
24. Roman.....	209	107.000	138.000
25. Vaslui.....	229	107.000	128.000
26. Falcu.....	220	96.000	115.000
27. Jassy	312	162.000	220.000
28. Suceava.....	342	133.000	161.000
29. Botoshani.....	314	129.000	182.000
30. Dorohoi.....	282	130.000	184.000
Dobrudja			
31. Constantza.....	691	»	141.000
32. Tulcea.....	862	»	140.000
TOTAL.....	13.135	5.546.000	6.757.000

Voici la liste des principales villes avec l'indication du nombre de leurs habitants¹ :

- | | | |
|------------------|---------|--|
| 1. Bucarest..... | 239.300 | Sur le Dambovitza, capitale du royaume; présente, depuis quelques dizaines d'années, l'aspect d'une grande ville d'Occident. |
| 2. Giurgévo..... | 16.400 | Sur le Danube. |
| 3. Ploesci..... | 28.400 | Marchés de laine. |
| 4. Galatz..... | 58.800 | Sur le Danube; n'était, il y a cinquante ans, qu'une petite ville sans importance. Elle est aujourd'hui, pour la Moldavie, le principal point d'importation et d'exportation. C'est un chantier pour les navires, et elle possède de grands docks pour les grains. |

1. Chiffres pris dans le rapport mensuel du Conseil sanitaire sur les mouvements de la population dans les villes principales et paru dans le *Monitorul oficial*.

5. Braïla.....	53.300	Sur le Danube, principal point d'importation pour la Valachie, et l'un des principaux points d'exportation des denrées du pays.
6 Yassy.....	67.500	Ancienne capitale de la Moldavie, près du Pruth, fait un commerce important de produits nationaux.
7. Botosani.....	32.500	Fait un commerce actif avec la Pologne et la Galicie.
8. Constantza.....	10.600	Port et ville d'eau sur la mer Noire ; son importance croît tous les jours.
9. Crajova.....	38.800	Près de Jiu ; exploitations de sel.
10. Bacau.....	14.900	Sur la Bistritza, près de son embouchure avec le Sereth.
11. Buzéo.....	20.400	Sur le Buzéo, au pied des Karpathes, centre de voies ferrées.
12. Berlad.....	22.300	Commerce de grains.
13. Calarashi.....	10.200	Station de la navigation danubienne.
14. Campu-Lung.....	11.900	Sur la route du défilé de Rucar.
15. Caracal.....	11.400	
16. Dorohoi.....	11.600	
17. Focsani.....	20.300	Commerce de bestiaux et de grains ; culture de la vigne.
18. Falticeni.....	9.300	

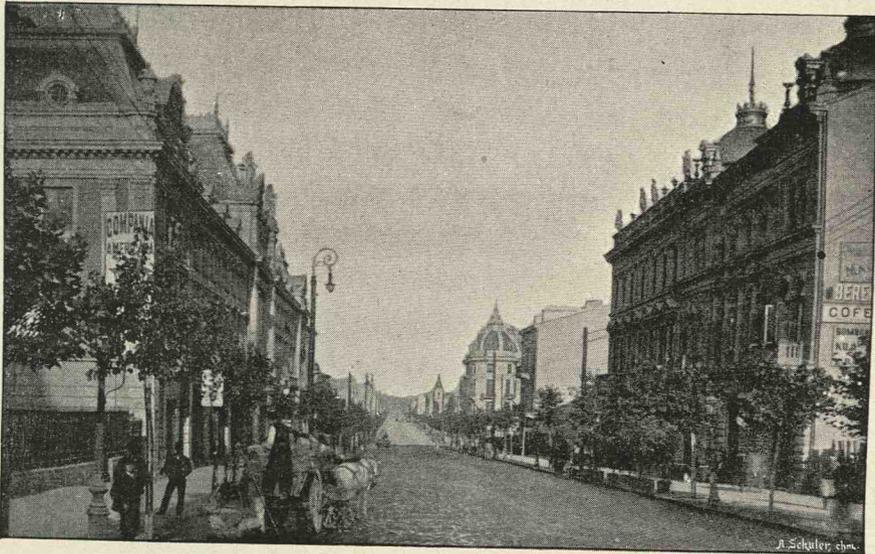


RUE CARMEN-SYLVA A BUCAREST.
(Photographie de Franz Duschek.)

Depuis quelques années les principales villes ont fait des efforts pour secouer le caractère oriental. Elles y ont réussi. Bucarest est déjà une ville occidentale, pourvue de boulevards et de promenades, de grands hôtels et de grands magasins. Elle est sillonnée de tramways. Elle est éclairée au gaz

et à l'électricité, et offre au public des musées, des galeries de tableaux et des spectacles variés, etc.

Les autres villes présentent l'aspect si bien noté par M. E. Laveleye dans sa *Péninsule des Balkans*, en 1888 : Les maisons n'ont qu'un seul étage. Une grande porte donne accès au jardin, au fond duquel se trouvent les dépendances et la cuisine, reliées à la demeure principale par une galerie; vues à vol d'oiseau, les maisons disparaissent dans les arbres, comme à



BOULEVARD ÉLISABETH A BUCAREST.

Moscou. Par contre, dans le centre de la ville, où les terrains sont plus chers, on bâtit déjà des maisons très hautes.

DROIT CONSTITUTIONNEL

La première Constituante date de 1866; ses dispositions furent changées par les Constituantes de 1878 et 1884. De par elles la Roumanie est un royaume héréditaire en ligne de primogéniture mâle, directe ou collatérale. Le roi Charles n'ayant pas de fils, c'est le prince Ferdinand de Hohenzollern, fils du prince Léopold et neveu du roi, qui a été déclaré héritier présomptif.

Le Corps législatif se compose de la Chambre des députés et du Sénat ; la première comprend 183 membres élus pour quatre ans ; la seconde, 120 membres, élus pour huit ans et rééligibles par moitié tous les quatre ans. Sont membres de droit du Sénat : les recteurs des deux Universités, les deux archevêques et les six évêques (le vote se fait par collèges ; il y en a trois pour la Chambre et deux pour le Sénat).

Toute loi doit être votée par les deux Chambres. Tout décret royal est contresigné par un Ministre responsable. La liberté de la presse, de la parole, et le droit de réunion, sont reconnues. La noblesse est abolie. L'administration du pays est répartie entre huit Ministères, savoir : Le Ministère des Affaires étrangères, celui de la Justice, de l'Intérieur, des Cultes et de l'Instruction publique, de la Guerre, des Finances, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce et des Domaines, enfin le Ministère des Travaux publics.

1° SUCCESSION AU TRÔNE

En 1880, Déméter Sturdza, dans un mémoire déposé sur le Bureau du Sénat, posait la question de la succession au trône pour le cas où le roi Charles n'aurait pas de fils. Il s'agissait d'éviter que la Roumanie ne redevenue pas une monarchie élective. « Dans une pareille monarchie, disait-il, les citoyens vivent en discordes continuelles ; les passions et les inimitiés n'ont pas de frein. Une telle élection ne serait que le résultat de circonstances imprévues ou d'intrigues d'amour-propre. Le danger d'immixtion des États voisins serait menaçant. »

Les articles 83 et 85 de la Constitution donnaient le trône, à défaut du roi Charles, à son frère Léopold. Celui-ci, en y renonçant, désigna ses fils, ce que le Sénat et la Chambre des députés trouvèrent conforme à l'esprit de la Constitution roumaine.

L'héritier présomptif, le prince Ferdinand, est né en 1865 ; il est le deuxième fils du prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. Son éducation, comme celle de tous les princes de sa famille, a été très soignée. Son grand-père, le prince Charles-Antoine, disait : « Il ne suffit pas d'être né prince, il faut aussi travailler pour se montrer digne de son rang. »

Le prince Ferdinand a passé sa jeunesse à Dusseldorf, où il termina

ses études de gymnase ; puis il passa à l'école de guerre de Kassel, avec le grade de lieutenant dans le 1^{er} régiment de la garde, à Potsdam ; deux ans après, il visitait les universités de Tubingue et de Leipzig pour y étudier l'économie politique, la législation financière, le droit public et le droit romain, et commençait le service actif au 3^e de ligne, à Bucarest, en avril 1889 ; il en devint le chef, en novembre 1896. Le 9 mai de la même année, il occupait un siège au Sénat.

Le 4/16 janvier 1893, il épousa la princesse Marie d'Édimbourg, fille du prince Alfred de Saxe-Cobourg-Gotha, née le 29 octobre 1873. De cette union sont nés : le prince Charles (3/15 octobre 1893), les princesses Marie et Élisabeth. Le premier est destiné à porter la couronne un jour.

2° POSITION JURIDIQUE DES ÉTRANGERS EN ROUMANIE

En 1879, toutes les nationalités et toutes les religions furent déclarées égales. La possession du sol fut réservée aux sujets roumains. En vertu de l'article 7 de la Constitution, l'acquisition de la propriété immobilière est interdite aux étrangers ; ils peuvent prendre pourtant les immeubles en ferme. Cette disposition est adoucie par les lois de réforme récentes¹.

La naturalisation s'acquiert à la suite d'un vote du Parlement et après dix années de séjour. Les étrangers sont exempts du service militaire.

Les règlements du 7 avril et du 12 novembre 1881 imposent à tout étranger nouvellement arrivé l'obligation de se faire délivrer une carte de séjour. Pour éviter les ennuis de tous genres, il est prudent de se munir d'un passeport et autres papiers d'identité.

Pour un séjour prolongé de plus de dix années, une autorisation de la police est nécessaire.

1. Un décret royal, paru au *Monitorul official*, du 28 octobre (9 novembre) 1899, accorde aux étrangers qui voudraient fonder une fabrique, la possession du terrain nécessaire (1 à 5 kilomètres carrés) pour quatre-vingt-dix ans. Les projets de réforme tendent à rendre possible l'acquisition de la propriété aux Sociétés étrangères, dans le cas où la majorité des associés serait des citoyens roumains. Cette innovation permettrait aux capitaux étrangers de se lancer dans les entreprises industrielles en Roumanie.

3° REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE

La Roumanie est représentée par des légations à Athènes, Belgrade, Berlin, Bruxelles, Constantinople, Londres, Paris, Pétersbourg, Rome et Vienne ; par des consulats généraux rétribués, à Sophia et Constantinople, et non rétribués à Anvers, Berlin, Breslau, Budapest, Christiania, Francfort-sur-Mein, Gênes, Hambourg, Leipzig, Londres, Monaco, Munich, Paris, Rotterdam, Stockholm, Stettin, Pétersbourg, Stuttgart, Vienne, par des consulats rétribués à Budapest, Odessa, Rustchuk, Salonique, et non rétribués à Amsterdam, Ancône, Barcelone, Bari, Berne, Brême, Brindisi, Brüssel, Céphalonie, Cernowitz, Corfou, Genève, Lucerne, Livourne, Malte, Manchester, Mannheim, Marseille, Messine, Moscou, Naples, Nice, Palerme, Patras, Pirée, Smyrne, Spezzia, Trieste, Turin, Venise, Zürich, par des vice-consulats non rétribués à Anvers, Cardiff, Florence, Gênes, Götheburg, Helsingfors, Livourne, Ostende, Paris, Stockholm, Trieste et Varna.

L'Étranger est représenté en Roumanie par des légations (Belgique, Allemagne, France, Angleterre, Italie, Autriche-Hongrie, Serbie, Turquie), et par des Ministres résidents (Grèce, Pays-Bas, États-Unis).

L'Allemagne entretient des consulats à Bucarest, Jassy, Galatz ; des vice-consulats à Bacau, Botoshani, Braïla, Constantza, Cracovia, Giurgiu, Roman.

L'Autriche-Hongrie a des consulats généraux à Braïla, Constantza, Jassy, Sulina ; des vice-consulats et agences à Berlad, Cracovia, Foksani, Giurgiu, Ploeshti, Roman, Tulcea, Turnu-Severin.

Passons à la justice et à l'administration. Les trente-deux districts cités ci-dessus ont à leur tête chacun un préfet et se divisent ensemble en cent dix-neuf sous-préfectures ou plashi. Le préfet est entouré d'un conseil de préfecture ; le préfet et le sous-préfet sont nommés par le Gouvernement ; les maires sont élus.

La justice comprend les justices de paix et les tribunaux. On appelle des premières aux seconds. Pour juger les crimes, les cours d'assises se réunissent à des époques fixées dans chaque département ; il y a enfin quatre Cours d'appel : à Bucarest, Jassy, Crajova et Galatz. Au-dessus de

toutes les juridictions se trouve la Cour de cassation. Elle siège à Bucarest. Le Code est formé sur le modèle des Codes occidentaux et rappelle beaucoup le Code Napoléon. Le mariage est complet dès qu'il a été conclu devant l'officier de l'état civil. La peine de mort est abolie. Les plaidoiries sont orales; les nombreux ajournements et l'absence d'un tarif civil font traîner les débats et les rendent dispendieux. En des cas difficiles, l'emploi d'avocats énergiques et influents est inévitable.

Les agents de commerce sont tenus de faire enregistrer à la Chambre du commerce une procuration authentique de leurs maisons (Loi du 29 mars 1884).

Les commis-voyageurs doivent être munis d'un passeport visé par un consulat roumain, ainsi que d'une carte d'identité émanant de leur domicile. Les échantillons soumis aux droits de douane jouissent du bénéfice de restitution. Les modèles d'armes ne peuvent être importés qu'avec l'autorisation expresse du Ministère de la Guerre. Pour l'importation de munitions, il est nécessaire d'introduire une demande au bureau des monopoles de l'État.

Au sujet du droit international privé, la Roumanie a conclu, en 1876, une convention avec plusieurs États, dont les principales dispositions sont les suivantes :

« ART. 11. — Ne sera point refusée justice aux défendeurs ou demandeurs étrangers d'un des États contractants et y ayant leur domicile établi, pour le simple motif qu'ils sont étrangers au pays dont ils réclament la justice ou parce qu'ils n'y ont pas leur domicile légal. Ils sont, en outre, dispensés de donner une caution.

« ART. 12. — Les décisions contre les étrangers qui se trouvent dans le cas de l'article 11 seront déclarées exécutoires dans les États contractants dans les limites de l'ordre public et des lois de ces pays.

« ART. 17. — La contrainte ne s'applique aux étrangers en matière civile et commerciale que dans les cas et sous les mêmes conditions qu'aux nationaux et sans distinguer si c'est une mesure préventive ou définitive. »

La loi de 1899 sur l'industrie (modification de celle de 1887) est pleine d'intérêt relativement aux obligations de publicité, de déclaration et autres des étrangers désirant s'établir ou commercer en Roumanie.

Les représentants de la Roumanie à l'Étranger sont autorisés à donner les renseignements les plus détaillés sur les relations économiques du pays où ils sont accrédités et sur son organisation. Rappelons enfin qu'un grand

nombre d'Allemands établis en Roumanie donnent un concours puissant à l'essor de l'industrie. Plusieurs ont acquis une position honorable. Plusieurs Sociétés allemandes ont été fondées, — la première remonte à 1852; — en 1894, une maison a été bâtie par la « Société de tous les Allemands réunis » dans la rue Brézoïano. Des communautés allemandes existent aussi à Turnu-Severin, Crajova, Pitesht, Braïla, Galatz, Jassy, etc.

On trouve dans le Dobrudja des colonies d'agriculteurs allemands dont la plus ancienne remonte à quarante-cinq ans. Quelques-uns d'entre eux descendirent le Danube, venant du Wurtemberg, dès 1817.

Les polices des Compagnies étrangères d'assurance sur la vie doivent reconnaître la compétence des Tribunaux roumains. Les Sociétés étrangères par actions ne peuvent établir des succursales en Roumanie sans une autorisation du Ministère, la Chambre du commerce entendue.

CHAPITRE IV

AGRICULTURE



Moisson.

Regardons, pour établir une comparaison, les pays des Balkans voisins de la Roumanie. Il y a quelques dizaines d'années seulement, les premières conditions d'un développement agricole, à savoir la liberté des personnes et la propriété individuelle, étaient inconnues. Lors de la conquête turque, le

pays fut partagé entre les conquérants ; le Raja le cultiva pour le compte du propriétaire mahométan. Cet état de choses se continua jusqu'en 1878, en Bosnie et Bulgarie, en Serbie jusqu'à la guerre de l'indépendance. Gopcevic (*Serbie*, Leipzig, 1888, p. 106) s'exprime à ce sujet de la façon suivante : « Il est clair que, pendant tout le temps où l'habitant a travaillé pour autrui, il s'est abstenu d'augmenter par trop de travail une fortune étrangère. Les suites de cette habitude sont encore visibles. Nombre de contrées extrêmement fertiles présentent un caractère de culture tout à fait primitif. La terre, par ses engrais naturels produit, chaque année, une abondante récolte sans digues, sans irrigation savante, sans aucun moyen artificiel. »

Sous certaines réserves, ces considérations peuvent s'appliquer à la Roumanie. Les capitulations interdisaient la vente des grains et des bestiaux à d'autres qu'aux Turcs, et encore aux prix qu'ils voulaient bien fixer eux-mêmes. Le paysan libre n'existait pas; la propriété foncière était toute aux mains des boyards et des prêtres; les paysans étaient, dès le xvi^e siècle, soumis aux redevances et aux corvées. Le développement des grandes fermes était paralysé par le système de fermage dont usaient les riches boyards et les financiers grecs. La durée du bail était de cinq ans et ne tendait qu'à extorquer la plus grande somme possible. On se souciait peu des conditions imposées aux paysans¹.

Vers le milieu de ce siècle on appliquait en Valachie le système du métayage; le propriétaire y fournissait la semence. Il y a une dizaine d'années, ce système se répandit en Moldavie. Les essais agraires de 1864, 1893 et 1896 ont déterminé nombre de grands propriétaires fonciers à cultiver eux-mêmes leurs terres et à donner plus de soins à leurs cultures.

Les réformes économiques et politiques devaient en entraîner d'autres relatives à la possession du sol et aux systèmes de production. Il s'agissait avant tout de créer une petite propriété rurale et de passer du système extensif au système intensif de culture.

I. — POLITIQUE AGRAIRE

A. — CRÉATION DE LA PETITE PROPRIÉTÉ RURALE

En 1861, la Russie affranchit ses serfs, une réforme semblable fut faite en Roumanie en 1864. Toutes les familles de paysans corvéables des pro-

1. Un document de 1829 nous donne un tableau de cette situation sous le règne du prince Michel Sturdza de Moldavie (*Hurmuzaki Suppl.*, I, vol. V, p. 30 et s.). L'un des plus grands vices de l'organisation moldave est l'existence des titres honorifiques. Le nombre des boyards qui, sans fortune personnelle, vivent ainsi du travail des paysans, est de huit cents familles. Chacun de ces titres honorifiques donne droit à un certain nombre de paysans redevables exclusivement à leur seigneur (ils s'appellent Scutelnici, Rezasi, Slugi). Soixante mille familles paysannes sont ainsi mises au service des boyards, pendant que le reste supporte le poids des redevances à l'Etat. Les boyards perçoivent annuellement 24 piastres chacun et, ensemble, 700.000 piastres. Le paysan est traité comme une bête, livré poings liés à la rapacité des fonctionnaires, depuis le clergé et les plus hauts dignitaires de l'Etat jusqu'au plus infime employé. Cet état pitoyable éveille la pitié, et pourtant on ose traiter le paysan de paresseux!

priétés de l'État, des monastères ou des particuliers furent déclarées libres et dotées de terre cultivable de prairies et de pâturages, d'après une distinction en trois classes (paysan ayant quatre bœufs et une vache, deux bœufs et une vache ou une vache seulement). L'État se faisait rembourser, au moyen de l'impôt, dans quinze ans. Le dédommagement qui lui revenait de ce chef était de 107.000.000 de francs pour la part des propriétés particulières. Aux grands propriétaires fonciers la mesure ne s'appliquait que dans la proportion des deux tiers. L'État renonçait à tout dédommagement en ce qui le concernait; pour faciliter l'acquittement, du reste, il émettait des obligations à 10 % d'intérêts. L'inaliénabilité des terrains ainsi concédés fut proclamée jusqu'en 1895, puis prolongée, en 1884, jusqu'en 1916.

Le tableau suivant permet de comprendre l'opération.

PARCELLES	ÉTENDUE EN HECTARES		RENTES payables PAR LES PAYSANS en quinze ans		DÉDOMMAGEMENT des PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES au moyen d'obligations d'État 10 %		
	Moldavie	Valachie	Moldavie	Valachie	Moldavie	Valachie	
	en millions	en millions					
Paysans de 1 ^{re} classe. {	Dans les montagnes.....	7,88	5,51	49,26	49,36	563,43	563,43
	— plaines.....			34,91		398,52	
Paysans de 2 ^e classe. {	Dans les montagnes.....	5,73	3,55	37,26	37,26	425,37	425,37
	— plaines.....			27,06		358,90	
Paysans de 3 ^e classe. {	Dans les montagnes.....	3,58	2,31	26,48	26,48	302,22	302,22
	— plaines.....			19,22		219,28	

Pour une maison et sa cour, sans terrain y attenant, on paya un dédommagement de 11 fr. 75.

	NOMBRE DES PAYSANS de 1 ^{re} classe		NOMBRE DES PAYSANS de 2 ^e classe		NOMBRE DES PAYSANS de 3 ^e classe		TOTAUX			
		0/0		0/0		0/0	NOMBRE DES PAYSANS		HECTARES	
Moldavie.....	6.554	5,3	58.569	47,9	57.302	46,8	122.425	30,4	615.592	36
Valachie.....	64.445	22,9	140.313	50,2	75.720	26,9	280.478	69,6	1.021.364	64
TOTAUX.....	70.999	17,6	198.882	49,3	133.022	33,1	402.903	100	1.636.956	»

La somme annuelle de 13.700.000 francs, prévue au budget, ne suffit pas pour acquitter 107.250.000 francs en quinze ans au moyen d'obli-

gations 10 $\frac{0}{0}$. La loi d'avril 1881 créa pour le restant de 25.800.000 des obligations 6 $\frac{0}{0}$, à amortir en quarante-quatre ans. Leur valeur nominale était de 31.600.000 francs au moment de l'émission. Elles furent converties, en 1895, en obligations 4 $\frac{0}{0}$.

L'émancipation des paysans tarda à produire les résultats espérés. L'œuvre était précoce et hâtive. Dès les temps reculés, le paysan avait certaines mœurs nuisibles à son indépendance. La loi elle-même n'était pas sans reproches. D. Creanga a fait observer (dans SCHANZ, *Finanzarchiv* de 1899, t. II, p. 126) que le terrain concédé aux paysans était trop restreint.

Sur 550.000 paysans environ¹, qui furent émancipés, les deux tiers seulement eurent de la terre, et encore la quantité attribuée à chacun fut-elle inférieure à celle qu'il eût pu cultiver. D'autre part, l'indemnité accordée aux grands propriétaires fonciers était trop élevée; il était difficile aux paysans d'acquitter cette somme jointe aux autres impôts dont le taux venait aussi d'être haussé.

La colonisation intérieure produisit de meilleurs résultats.

Les jeunes mariés, ainsi que les 150.000 familles restées sans terre, furent transportés sur les domaines de l'État et des monastères. Les terrains étaient donnés aux plus offrants. Un tiers devait être payé comptant; le reste s'échelonnait sur douze ans avec un intérêt de 6 $\frac{0}{0}$. Ce procédé comblait le déficit créé dans le budget par l'émancipation gratuite que l'État avait faite de ses propres serfs. Des lois successives (1881, Bratiano; 1880, Carp; 1896, Pallade; 1899, Sturdza) interdirent la vente des biens de l'État, si ce n'est par parcelles de 5 hectares et à des prix fixés selon les districts.

Le prix devait être payé en soixante ans moyennant un intérêt de 4 $\frac{0}{0}$. De 1881 à 1898, 20.440 hectares furent vendus à 1.503 gros paysans sur un total de 754.805 hectares pour 149.442 familles. Les colons reçurent du Crédit agricole des avances de 6 à 700 francs. De 1864 à 1898, on distribua, au total, 2.391.761 hectares à 556.336 familles.

La valeur du terrain a doublé pendant ce temps. Les évaluations du Crédit foncier en sont la preuve. En Ilfov, 1 hectare était évalué à 313 francs,

1. En 1861, 450.000 paysans seulement devinrent propriétaires. En 1880, leur nombre s'étant accru de 100.000, on se livra à une nouvelle distribution de terres de l'État.

de 1873-1877 ; à 426, de 1885-1887 ; à 626, de 1893-1897 ; en Dolj, pour les mêmes époques, successivement à 238, 293 et 421 ; à Roman, 195, 319 et 414 ; en Jalomitza, 162, 199 et 335 francs.

Une terre qui, en 1870, n'aurait coûté que 120.000 francs, vaut aujourd'hui 180 à 200.000 francs. 1 hectare de bon terrain cultivable coûte, en moyenne, aujourd'hui 160 à 800 francs.

II. — ENCOURAGEMENTS INDIRECTS DONNÉS A L'AGRICULTURE

A. — ESSAIS DE PERFECTIONNEMENT DES CULTURES

Le besoin d'un Gouvernement conscient de son but se fit sentir ; il fallait donner d'urgence des essors à la production : restreindre l'étendue des terres en friches, placer les chemins de fer dans le domaine de l'État, encourager l'exportation des produits bruts, faciliter les entrepôts à Braïla et Galatz, développer le marché des bestiaux à T. Sévérin, réduire les tarifs douaniers, développer enfin l'instruction agricole. Il y a lieu d'établir une comparaison avec les Argentins, dont la concurrence serait beaucoup plus redoutable, si un grand désordre ne régnait dans l'organisation de leurs chemins de fer et de leurs tarifs douaniers.

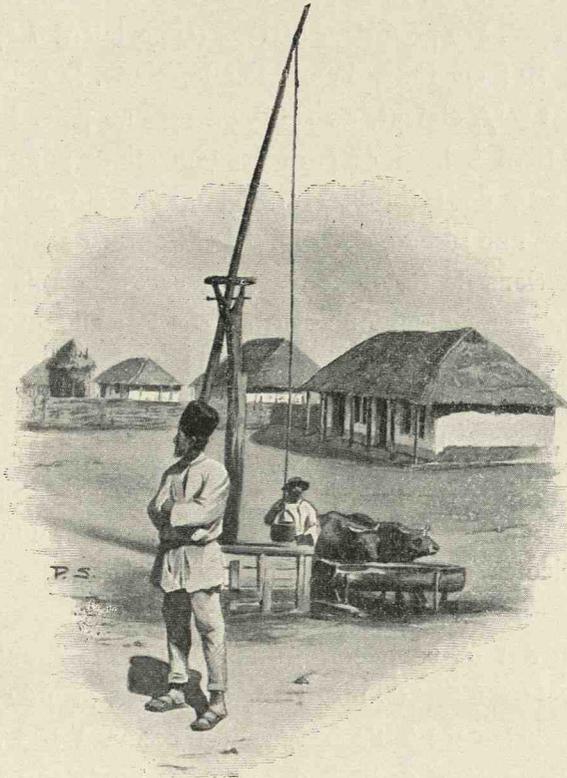
L'infériorité de la production, même sur les grands domaines, tient à l'exiguïté des capitaux d'exploitation, à la rareté de la population et à la confiance exagérée dans une fertilité inépuisable du sol.

Les efforts du Gouvernement n'arrivent pas à déraciner des traditions séculaires. Un grand nombre de parcelles sont trop restreintes relativement aux familles qu'elles sont chargées de nourrir ; les grands propriétaires et grands fermiers en profitent pour s'appesantir sur les paysans et créer beaucoup de mécontentement.

Certaines contrées ont fait de notables progrès, surtout le domaine de la Couronne. De grands propriétaires se virent forcés, par la diminution des prix des blés, d'introduire sur leurs terres une culture plus intensive et d'établir l'alternance des cultures. On pourrait, à ce point de vue, citer quelques modèles. La charrue primitive des Roumains est de plus en plus remplacée par celle qu'on appelle la charrue saxonne de Plagwitz, près

de Leipzig ; l'Allemagne a fourni, depuis 1880, plus de 200.000 charrues.

Il reste quand même beaucoup à faire. L'état actuel a été décrit par la *Gazeta sateanului* d'octobre 1899. Ce journal constatait « qu'on ne s'était pas suffisamment occupé de l'amélioration de la race bovine, de la création



PARTIE DE VILLAGE.

des prairies artificielles, de l'emploi des terrains en friches, enfin du creusement de canaux d'irrigation.

Un désir insatiable de gain s'était ajouté à ces circonstances pour rendre la mauvaise récolte de 1899 plus dure qu'elle n'aurait été avec l'application de méthodes de culture plus avancées.

D'autre part les fermiers étant habitués à dépenser au jour le jour leurs gains et ne connaissant pas l'épargne, il est arrivé qu'une seule mauvaise année a réduit un grand nombre de personnes à la misère. »

B. — CRÉDIT AGRICOLE

Il fut organisé en 1873 et complété par la création d'une Banque nationale en 1887. En 1873, la Société de Crédit agricole fut fondée sur la base de la mutualité. Les premières actions rapportaient 7 % et étaient cotées, en 1874, à 79 ; en 1882, l'émission terminée, la cote était 104. Les actions rapportant 5 % étaient, en 1898, presque au pair. Les actions 4 % cotaient 90. De 1874 à 1899, on émit des obligations pour une somme de 861.217.700 francs, dont 106.990.564 francs ont été amortis. La Société possédait, en 1899, une réserve de 13.048.147 francs. La Roumanie a, outre cela, deux institutions de Crédit mutuel à Bucarest et à Jassy. Pour aider la grande propriété foncière, on essaya de créer, en 1893, une Banque agricole au capital de 12.000.000 de francs. Cet essai ne réussit pas.

Les Sociétés de crédit agricoles destinées à subventionner la petite propriété eurent plus de succès. A la fin de mars 1898, le capital qui y était destiné s'élevait à 20.500.000 francs.

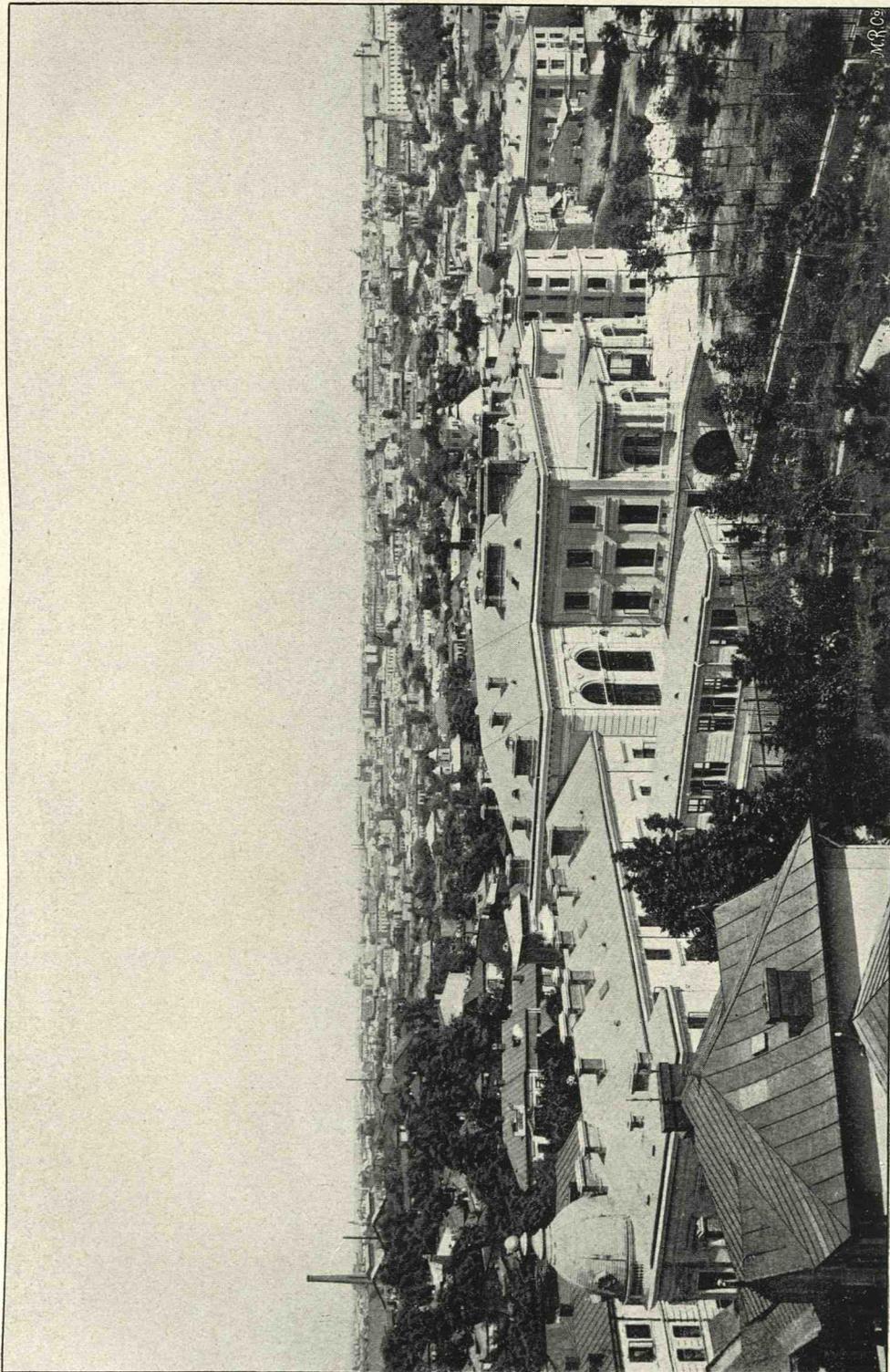
Le fonds de réserve se composait, à la même époque, de 900.201 francs. Les produits agricoles et les bestiaux garantissent le remboursement des avances.

Dans le courant de l'année 1898, les prêts s'élevèrent en nombre à 344.668 et en valeur à 30.500.000 francs. La plus grande partie de cette somme rentrait exactement à l'échéance. On donna 1.108.758 francs aux paysans, qui se chargeaient de bâtir des maisons modèles.

C. — FACILITÉS D'ÉCOULEMENT DES PRODUITS

La concurrence du marché universel impose une facilitation du commerce des grains.

Il faudrait, avant tout, construire de vastes magasins de dépôts semblables aux Country-elevators américains. En 1899, le Gouvernement proposa un projet tendant à la construction, entre Dorohoi et Tecuci, de quarante-huit magasins d'une capacité totale de 750.000 tonnes.



Bucarest.

D'après une photographie de François Duschek, Bucarest.

L'Administration des chemins de fer aurait ainsi disposé, avec les magasins de Galatz et de Braïla, d'un espace correspondant à 1.250.000 tonnes.

Les perfectionnements introduits dans le mécanisme du pesage et la facilitation de la circulation par l'endossement des récépissés de dépôt réduiraient de 75 marks par wagon le coût du transport des marchandises des stations intérieures jusqu'aux bateaux.

D. — LA FONDATION CAROL-ÉLISABETH

Destinée aussi à subvenir aux besoins des agriculteurs, cette création remonte aux noces d'argent du couple royal. Les fonds consistent dans les 200.000 francs donnés par le roi et la reine, dans les subventions des particuliers et dans le quart du revenu annuel de la caisse des épizooties, enfin dans la somme de 500.000 francs accordée par les Chambres.

La fondation tendit, en 1899, à l'adoucissement de l'extrême misère. En mai 1899, on avait acheté, dans diverses contrées du pays, 120.000 hectolitres de maïs pour les distribuer aux nécessiteux. On commença par en donner 5.000 hectolitres aux pauvres de la Dobroudja; par l'initiative du ministère des Domaines, on distribua sur les frontières bulgares la semence de millet.

On entreprit, en second lieu, la création d'asiles pour l'occupation des nécessiteux pendant l'hiver. Il s'en éleva dans dix-sept districts, dont sept en Moldavie, sept en Valachie, un dans la Petite-Valachie et deux dans la Dobroudja. On avança à neuf districts une somme de 1.200.000 francs, sur lesquels les districts de Ilfov, Vlasheca, Jalomitza et Prahova, prélevèrent 800.000 francs.

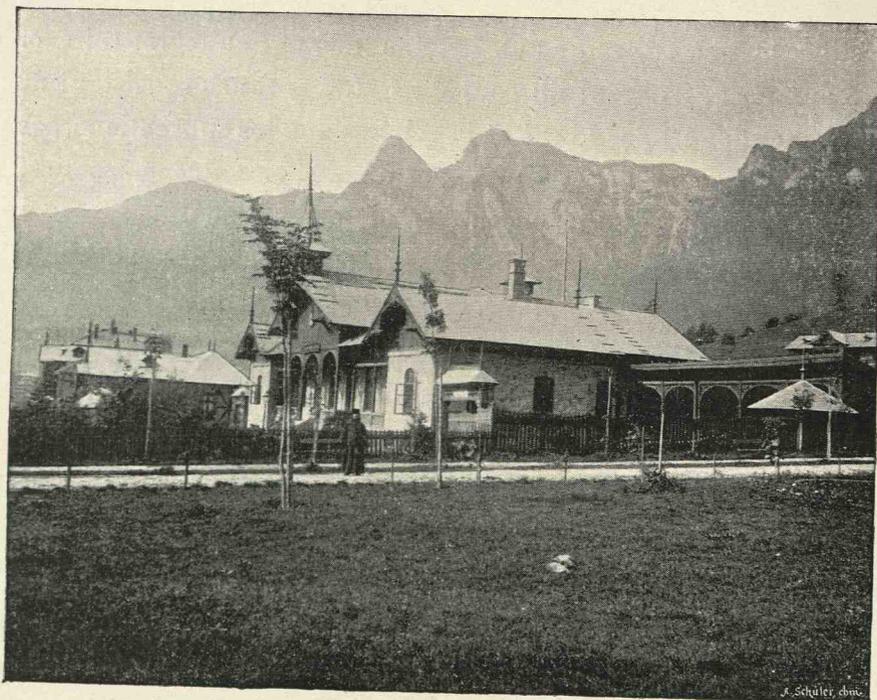
Une autre forme de subventions fut la distribution de maïs par les Administrations départementales. On vota dans ce but un crédit de 4.200.000 francs. Le Gouvernement se vit, malgré tout, obligé de proposer un projet de loi tendant à un crédit de 3 millions pour l'achat de semences, maïs et foin, à distribuer aux paysans. Cette somme fut distribuée entre les districts de Constantza (1.300.000 francs), Covurlui (261.000), Dolj (400.000) et Tecuci (300.000). Les paysans remboursèrent ces avances au moyen d'annuités échelonnées sur trois années.

Il s'agissait surtout d'empêcher à l'avenir des calamités pareilles, surtout au moyen de l'irrigation artificielle dans les contrées exposées aux sécheresses. Une forêt de moyenne étendue peut, à ce sujet, défendre son voisinage du vent sec de l'été. Ce sont des réservoirs d'eau naturels.

On a constaté les avantages des plaines ainsi mises à l'abri pendant l'été de 1899. Les forêts absorbent le trop d'humidité des époques pluvieuses et rendent au temps de sécheresse ce qu'elles ont acquis.

E. — ADMINISTRATION DES DOMAINES DE LA COURONNE

Ce Domaine se compose de 12 propriétés; il exerce une grande influence et sert de modèle. En se rapportant à l'ancien état du peuple des



ÉCOLE MODÈLE DE BUSHTENI (DOMAINE DE LA COURONNE).

campagnes, on se rend compte de l'influence salutaire exercée par le Domaine de la Couronne. Les paysans eux-mêmes ont commencé à bâtir des écoles; tel ce paysan de Dobrovetz, dont parle M. Kalindéro, qui lui-même ne savait ni lire ni écrire et qui fonda une école.

Le Domaine de la Couronne est digne de l'Occident; la petite et la grande industrie s'y exercent également; l'exploitation des forêts fait de grands progrès.

Sur le Domaine de Malini, il existe trois scieries fournies par la maison Eichler et Schlesinger de Gera (Allemagne); on y pratique l'apiculture.

A Bicaz, deux scieries de la maison Torok, Dobreanu et Compagnie et une de l'Administration du domaine. On y fabrique des tissus de laine.

A Busheni, la menuiserie prend de grands développements.

A Cocioc, il y a des installations pour les cordages et treillages et une laiterie moderne.

L'Administration a fait, à ses frais, trente-neuf écoles modèles, où l'on enseigne les éléments des industries pour l'emploi des produits du sol. C'est ainsi qu'à Sagarcea, on fabrique des chapeaux de paille, des tissus et des filets; à Gherghitza, des tapis; à Dobrovetz, des cordages, des poteries et des nattes en roseau; à Malini, Draceni, Gainesci, Borcea, Madein et Farcash, du charronnage et des douves; à Rusi, Dumasca, Slobozia, Piscu Domnitza, Damian, Lipov, des nattes en paille et en roseau; à Panaghia, du carton; à Domnitza, des nattes.

Dans vingt-trois communes, les professeurs font deux fois par semaine des cours pour les adultes; les écoles possèdent des bibliothèques et travaillent à activer les plantations d'arbres, l'élevage des bestiaux, l'apiculture, la sériciculture, etc. Elles sont abonnées aux journaux et revues.

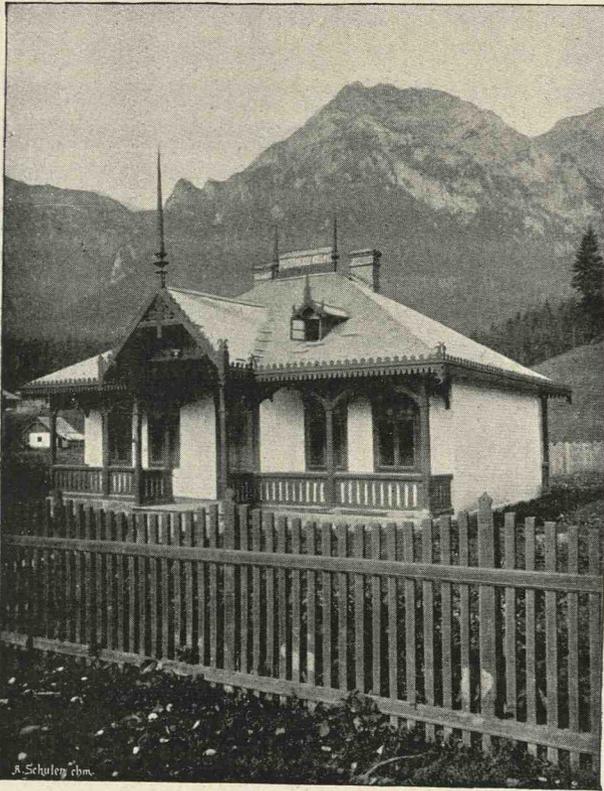
Des Sociétés agricoles se sont fondées sur les domaines de la Couronne; on leur fournit gratuitement le local, les meubles et la bibliothèque. Des conférences périodiques y ont lieu.

Sous la haute et bienveillante initiative de M. Kalindéro, une caisse d'épargne, d'aide et de retraite a été constituée en faveur des employés du domaine. L'usage des chœurs d'église pénètre de plus en plus, et les jeunes gens se réunissent en sociétés musicales.

Il y a une dizaine d'années, le Gouvernement se vit obligé de faire une ordonnance relative aux habitations paysannes. Elles manquaient généralement d'air, étant très peu élevées au-dessus du niveau de la rue; la hauteur des maisons neuves fut fixée à 15 mètres. Les chambres doivent être pourvues de deux fenêtres d'une hauteur maxima de 2^m,50 et avoir une surface de 20 mètres carrés.

L'âme de toute cette organisation, qui, à force de patience et de bon vouloir, s'impose au paysan, est M. Jean Kalindéro, membre de l'Aca-

démie roumaine, très connu par ses ouvrages sur la politique agraire, sur l'histoire et sur le droit. Il se trouve à la tête de cette administration depuis



MAISON MODÈLE.

Neamtz, M. Cozadini; à Buzéo, MM. Cazotti et Marghiloman; à Roman : M. Ciuntu.

qu'elle existe (1884); c'est lui qui a facilité la réalisation rapide des idées si généreuses du roi.

Les circulaires que M. Kalindéro envoie à ses agents contiennent des instructions sur l'agriculture, l'administration et l'école. Son ouvrage *Patrie, Éducation, Travail* est un recueil de discours prononcés dans le but d'instruire et d'élever les âmes dans un élan patriotique.

Grand nombre de propriétaires ont suivi ce bel exemple : ainsi à Rimnic-Sarat, M. Datcoulesco; à Botosani, M. Goïlav; à

III. — L'AGRICULTURE

La richesse nationale de la Roumanie et sa force de production se fondent sur l'extraordinaire fertilité du sol, qui, même pendant les années les moins favorisées, donne des produits considérables¹.

1. Muhlhall estime à 3 milliards de marks le capital placé en agriculture en Roumanie, dont 4.086.000.000 pour la terre et 450.000.000 pour les bestiaux.

Sur une grande partie des terrains cultivables, l'habitant ne connaît pas encore les méthodes perfectionnées, bien que les anciennes charrues en bois aient été presque partout délaissées, à cause de leur lourdeur. Les charrues à deux et trois socs sont encore peu en usage, parce qu'elles exigent une trop grande quantité de bêtes de somme. Les charrues de Leipzig-Reudnitz fournissent une entaille de 7 à 10 pouces; celles de 8 pouces sont traînées par deux paires de bœufs et celle de 10 pouces par trois.

L'entaille, néanmoins, n'est que de 4 à 6 pouces, à cause du mauvais état des bêtes de somme.

Les herses, pourtant, entrent de plus en plus en usage; on reconnaît leur utilité pour éliminer les mauvaises herbes et pour niveler le terrain. Les semailles se font la plupart du temps à la main, l'emploi des machines tournantes étant trop compliqué; les machines à faucher et à faire les gerbes sont, par contre, très employées à cause de la rareté et de la cherté de la main-d'œuvre au temps de la moisson.

Le battage se faisait autrefois au moyen de bœufs qui foulaient le blé sur l'aire; aujourd'hui on emploie les machines à vapeur. Les petits propriétaires se mettent en sociétés dans le but de faire ces acquisitions.

L'importation des machines a produit en millions :

	1890	1894	1895	1896	1897
Venant d'Allemagne.....	8,8	11,4	5,9	7,6	10,4
— d'Autriche-Hongrie.....	4,9	5,7	4,4	5,5	8,8
— d'Angleterre	6,3	3,5	2,0	2,7	4,6
— de France	0,5	0,8	0,2	0,6	0,4
— de Suisse	0,3	0,1	0,2	0,03	0,03
— d'Amérique	0,05	1,2	0,3	0,7	0,9
TOTAUX	21,8	23,1	13,7	17,7	26,0

Les céréales des propriétaires paysans restaient mêlées autrefois à un tas de mauvaises herbes qui les dépréciaient.

Récemment le Ministre des Domaines a manifesté l'intention de former des syndicats agricoles, qui devaient aiguillonner l'initiative privée. L'acquisition des machines et de la semence aurait été facilitée, et la ré-

colte vendue directement par le Syndicat avec exclusion des intermédiaires et des courtiers. Un Syndicat central aurait établi un contact avec la Banque nationale et fait, au besoin, des avances d'argent. On projette même de créer des Banques populaires dans les contrées les plus agricoles. On porterait ainsi secours à la partie de la population la plus éprouvée par les inondations et les sécheresses. En 1897, le nombre des victimes de ces fléaux était de 187.108 personnes; 435.729 hectares de froment, d'orge, d'avoine, de maïs, de colza et de foin avaient été détruits, et l'importance du dégât s'élevait à 33.860.986 francs; 329 têtes de gros bétail et 6.075 de petit s'étaient noyées. Le dommage s'éleva à 93.006 francs. 5.356 maisons, 667 magasins, 3.994 ponts et aqueducs, 1.676 terrassements et digues furent détruits. La perte fut de 4.517.022 francs. Une crise analogue se produisit en 1899.

D'après une étude du Dr V.-C. Munteanu, le terrain cultivable roumain présente, en moyenne, la même composition chimique que la terre noire de Russie; il paraît même être quelque peu plus riche en phosphates. Cette richesse est telle que la quantité de phosphate de certaines terres du district de Bacau suffit à 516 moissons; l'humus atteint quelquefois une profondeur de 0^m,50 à 1 mètre. Les terres les plus négligemment cultivées produisent 21 hectolitres par hectare; d'autres 28 à 30 hectolitres par an. Voilà pourquoi les provinces danubiennes comptent avec la Russie, l'Argentine et l'Amérique du Nord, parmi les principaux producteurs de grains¹.

43.000 kilomètres carrés (soit 8.000 de plus que l'Angleterre) sontensemencés en Roumanie. Cette étendue n'est dépassée que par la Russie (633.000 kilomètres carrés), l'Amérique du Nord (591.000), l'Autriche-Hongrie (148.000), la France (147.000), l'Allemagne (138.000), l'Italie (75.000) et par l'Argentine.

Sur la partie des terres cultivées, le froment occupe un si grand

1. D'après un compte rendu de l'ambassade d'Allemagne à Bucarest, 86 % de la population de Roumanie habite la campagne et 14 % est distribué entre 71 villes. Les premiers vivent de la production, les autres du négoce du grain. Cette spécialité exclusive, continue le compte rendu, n'est pas un avantage, et la moindre intempérie le démontre. Aussitôt, en effet, les marchandises s'accumulent partout: les débouchés manquent; la Roumanie se trouvera donc dans une position embarrassée jusqu'au jour où elle ne sera plus redevable à l'étranger pour ses moindres besoins industriels.

espace qu'une telle proportion est inconnue dans les autres pays du monde; le seigle est moins favorisé; son étendue est la dixième partie de celle du froment. Depuis 1872, 800.000 hectares ont été plantés en froment; depuis 1862, l'étendue plantée de maïs, d'orge, de seigle, a doublé; celle de l'avoine a quadruplé, et celle du colza a décuplé.

Aujourd'hui 6.000.000 hectares, sur un total de 13.100.000, sont cultivés, tandis qu'en Serbie, par exemple, la partie non cultivée est des 6/7 de l'étendue totale. En 1862, il n'y avait encore que 2.500.000 hectares de terres cultivées.

Voici le tableau comparatif :

	ÉTENDUE EN 1.000 HECTARES		PRODUCTION EN MILLIONS D'HECTOLITRES		
	1862-66	1898	1862-66	1887-98	1898
Froment.....	717	1.458	8,8	20,3	20,6
Seigle.....	79	193	0,9	2,7	2,7
Orge.....	476	654	3,9	7,9	10,4
Avoine.....	66	306	0,8	3,9	6,1
Maïs.....	1.048	2.120	13,2	22,6	35,9
Millet.....	99	94	1,04	0,6	1,0
Colza.....	7	13	0,8	0,69	0,1

La production augmente donc avec l'étendue du terrain cultivé sans intervention d'une culture intensive.

Le terrain non cultivé se compose de forêts (2 millions d'hectares) et de prairies naturelles (10.400 kilomètres carrés de prés, 38.400 kilomètres carrés de pâturages et une égale étendue de forêts).

Ces prairies forment souvent de vastes étendues marécageuses.

Voici la proportion par rapport aux principaux pays de l'Europe :

	Roumanie	Allemagne	France	Autriche - Hongrie	Grande-Bretagne	Italie	Russie
Terrain cultivé.....	37	48,4	50,0	38	18,8	40,0	26,2
Prés et pâturages.....	20,5	20,3	13,9	23	42,7	25,0	15,9
Forêts.....	16,2	25,7	15,8	30	3,6	25,7	38,8
Vignes.....	11	0,3	4,9	1		6,3	
Landes et bruyères.....	24,5	5,3	13,4	6	34,9	13,0	19,1

Voici aussi le tableau comparatif par année de la production en hectolitres des diverses sortes de cultures.

	Hectares.			Hectolitres.
Maïs	1865 : 8.700.000;	1863 : 19.200.000;	1898 : 2.100.000	35.900.000
Froment ..	1865 : 2.800.000;	1864 : 13.300.000;	1898 : 1.400.000	20.600.000
Seigle	1865 : 191.000;	1866 : 2.100.000;	1898 : 100.000	2.600.000
Orge	1865 : 1.600.000;	1864 : 7.300.000;	1898 : 600.000	10.400.000
Avoine	1865 : 460.000;	1864 : 1.500.000;	1898 : 300.000	6.100.000
Millet	1866 : 145.000;	1864 : 2.400.000;	1898 : 90.000	90.000
Colza	1866 : 48.000;	1871 : 890.000;	1898 : 100.000	100.000

Pendant la période quinquennale 1893-1897, l'étendue cultivée et la production ont été les suivantes :

	Hectares.		Hectolitres.	
Froment ...	1.400.000	19.700.000	Maïs	1.800.000 22.600.000
Seigle	100.000	2.900.000	Millet.....	80.000 500.000
Orge	600.000	9.000.000	Colza.....	40.000 400.000
Avoine	200.000	4.200.000		

Voici enfin un tableau des autres productions en 1897 et 1898 :

	1897		1898	
	Hectares.	Hectolitres.	Hectares.	Hectolitres.
Chanvre	6.840	50.030	6.610	62.130
Haricots	36.527	411.400	54.280	566.740
Pommes de terre	12.810	552.700	16.600	1.100.340
Betterave	2.840	485.900	6.070	1.619.620
Tabac	4.510	37.900	2.340	25.500
Prairies artificielles	79.780	2.134.000	84.000	2.018.750
Prairies naturelles	574.740	10.918.700	562.650	11.935.500

Voici ce qu'on peut extraire d'un rapport de la légation d'Allemagne à Bucarest et publié par la revue intitulée *Mitteilungen der Deutschen Landwirtschaftsgesellschaft* du 21 avril 1900 (Annexe N° 9) :

Tout d'abord voici le tableau comparatif des étenduesensemencées en Roumanie et dans quelques autres pays :

	MILLIERS D'HECTARES			
	FROMENT	SEIGLE	MAÏS	TOTAL
Roumanie.....	1.453	493	2.120	2.766
Hongrie	3.012	1.083	2.344	6.440
Russie.....	16.770	25.582	1.049	43.403
Etats-Unis.....	15.970	689	32.412	49.071
Indes Britanniques	9.396	»	2.337	11.733
Argentine.....	1.393	»	»	2.332

Il ne faut pas oublier qu'une grande partie du terrain n'est pas propice à la culture; telle la région des Carpathes, à savoir un cinquième du territoire et les régions soumises aux inondations.

Le Sereth, par exemple, déborde souvent sur une étendue de plusieurs kilomètres. En ce qui concerne le Danube, la partie de son cours comprise entre Calarash et Braïla est entourée de marécages; il en est de même du Delta. La surface inondée est de 3.000 kilomètres carrés et s'appelle en roumain Balta. Les marécages sont réunis entre eux par de petits lacs, ce qui porte l'étendue inondée à 8.000 kilomètres, soit l'étendue du territoire ensemencé en Angleterre.

Voici maintenant un tableau comparatif de la production et de l'exportation, pendant ces dix dernières années, en millions de quintaux :

ANNÉES	PRODUCTION				EXPORTATION				PROPORTION %			
	FROMENT	SEIGLE	MAÏS	TOTAL	FROMENT	SEIGLE	MAÏS	TOTAL	FROMENT	SEIGLE	MAÏS	TOTAL
1887-1891 ..	74,0	9,3	81,9	165,2	38,5	7,7	30,6	77,3	52,0	82,8	37,4	46,8
1892-1896 ..	82,9	10,2	87,6	108,7	43,4	7,7	33,3	84,9	52,3	75,3	38,0	47,0
1897.....	9,9	1,7	11,1	22,7	4,1	1,4	7,8	13,5	»	»	»	»
1898.....	15,9	1,9	27,0	44,8	5,8	1,2	11,2	18,2	»	»	»	»
1899.....	7,0	0,5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

La production du maïs est donc supérieure à celle du froment; mais les ordres sont renversés quand il s'agit de l'exportation.

On déduit des chiffres ci-dessus que la consommation était, en millions de quintaux, de 35,5 pour le froment, 16,0 pour le seigle, 51,3 pour le maïs en 1887-1891; de 39,5 pour le froment, 2,5 pour le seigle, 54,3 pour le maïs en 1892-1896.

Voici un tableau plus détaillé :

PAYS	FROMENT			SEIGLE			MAÏS			TOTAL		
	En milliers de tonnes	0/0 de la production du globe	Par tête d'habitant en kilog.	En milliers de tonnes	0/0 de la production du globe	Par tête d'habitant en kilog.	En milliers de tonnes	0/0 de la production du globe	Par tête d'habitant en kilog.	En milliers de tonnes	0/0 de la production du globe	Par tête d'habitant en kilog.
Globe.....	67.800	»	»	37.500	»	»	57.700	»	»	162.000	»	207
Etats-Unis.....	13.717	20,20	191	748	2,00	10	44.961	77,92	632	59.426	36,57	833
Russie.....	10.829	16,00	93	20.513	54,30	193	568	0,98	5	31.910	19,63	291
Autriche-Hongrie	5.242	7,70	124	3.227	8,80	76	3.315	5,74	76	11.784	7,20	276
France.....	8.574	12,70	123	2.144	5,80	56	705	1,22	18	11.423	7,03	297
Allemagne.....	2.983	4,40	57	7.258	19,30	139	»	»	»	10.241	6,30	196
Indes.....	6.679	9,80	30	»	»	»	»	»	»	6.679	4,11	30
Italie.....	3.214	4,70	103	112	0,30	4	1.845	3,20	59	5.171	3,18	166
Roumanie.....	1.332	2,30	223	»	0,46	33	1.870	3,24	346	3.580	2,20	602
Argentine.....	1.679	2,50	420	178	»	»	993	1,72	248	2.672	1,64	668

En ce qui concerne le froment, la Roumanie n'est dépassée que par quelques États

de beaucoup plus étendus, ainsi qu'il résulte du tableau ci-dessus pour la période 1892-1895 et de la corntrade list suivante de Beerbohms Evening pour l'année 1896-1898 :

PAYS	MILLIERS DE TONNES	DIFFÉRENCES SUR LA PÉRIODE 1892-1895	PAYS	MILLIERS DE TONNES	DIFFÉRENCES SUR LA PÉRIODE 1892-1895
États-Unis.....	15.660	+ 1.943	Argentine.....	1.483	— 216
Russie.....	10.404	— 425	Canada.....	1.413	+ 66
Indes.....	5.843	— 836	Australie.....	1.004	+ 44
Roumanie.....	4.635	+ 103	Chili.....	385	— 19

Au point de vue de la production du seigle, la Roumanie occupe un rang secondaire; toutefois, à cause du peu de consommation de ce produit à l'intérieur du pays, la Roumanie en exporte des quantités assez importantes vers l'Allemagne.

La production totale des grains en Roumanie est, en moyenne, de 3.580.000 tonnes; elle occupe le huitième rang dans l'univers; elle est supérieure à celle de l'Espagne, dépasse d'un tiers celle de l'Argentine, est double de celle du Canada, quadruple de celle de l'Égypte et de l'Australie.

Les États-Unis et la Russie, quoique 60 et 41 fois plus grands que la Roumanie, ne la surpassent en production que 16 et 8 fois. Sur la production totale du globe, la Roumanie fournit 2,30 % de froment; 0,46 % de seigle; 3,24 % de maïs.

L'exportation relativement importante du froment de la Roumanie est due, en premier lieu, à ce qu'il forme le principal objet des cultures roumaines; en second lieu, à la consommation intérieure du maïs (en effet la consommation intérieure du maïs relativement à celle du froment est de 4,6; à celle du seigle de 0,09 — chiffres qui, aux États-Unis, sont 5 et 0,04; dans la République Argentine 1,2 et 0) et en troisième lieu seulement, vu le peu de densité de la population.

L'exportation du froment a été, de 1894-1898, de 5 à 12.000.000 de quintaux en Roumanie, de 1.500.000 en Argentine, de 3 à 6.500.000 au Canada, de 1.200.000 à 9.760.000 aux Indes.

En effet, c'est au moins cinq années qu'il faut considérer pour se rendre compte de la capacité d'exportation d'un pays.

Pour le maïs et le seigle, on n'a les chiffres exacts que de deux années; on peut dire toutefois avec assez de précision que la Roumanie en a exporté 35.050.000.

La Roumanie fournit aux autres États 1/5 de leur froment, 1/3 de leur seigle et de leur maïs importés.

Si l'on déduit les États-Unis, la Russie, la Hongrie, voici la distribution qu'il faut faire, au point de vue de l'exportation, entre la Roumanie d'une part et les 13 États restants d'autre part :

Roumanie...	{ Froment 8.180.000 quintaux.		Autres États	{ Froment 34.560.000 quintaux.
	{ Seigle .. 1.500.000 —			{ Seigle .. 2.810.000 —
	{ Maïs.... 6.750.000 —			{ Maïs.... 18.210.000 —

Malgré cela, certains pays, comme l'Argentine, le Canada, les Indes, le Chili, l'Australie, jouissent d'une bien autre réputation que la Roumanie. L'Argentine même,

pourtant, est de 2.310.000 quintaux inférieure à la Roumanie, en ce qui concerne l'exportation des grains.

Voici, en effet, les chiffres d'exportation des principaux pays agricoles :

PAYS	EN 1898			1894-1898	1897-1898	1897-1898
	FROMENT	SEIGLE	MAÏS	— FROMENT	— SEIGLE	— MAÏS
Globe	138	20	88	127	18	80
Etats-Unis	58,00	4,00	54,73	47	3	55
Russie	30,00	4,00	7,50	33	10	5
Roumanie	6,50	1,50	8,00	8	1	6
Hongrie	8,50	1,60	2,30	12	1	1
Argentine	9,80	»	10,00	7	»	6
Indes	9,76	»	»	5	»	»

DIVERSES ESPÈCES DE PRODUITS ET LEUR EXPORTATION

Au point de vue de l'exportation, le maïs et le froment occupent le premier rang parmi les produits bruts.

On exporte, en moyenne, 5 à 700.000 tonnes de maïs et 800.000 tonnes de froment. L'orge se chiffre à 300.000 tonnes; le seigle à 160.000; la production des graines de lin a été, en 1898, de 0^{kg},01 sur une étendue de 0^{het},2.

Le maïs occupe, comme dans tout l'Orient, la première place dans la série des productions agricoles. La Roumanie est supérieure, même aux États-Unis, au point de vue de la proportion du maïs et du terrain cultivé. Le second rang est occupé par l'Italie et le troisième par la Hongrie. Le district de Dolj produit plus de 3.000.000 hectolitres de maïs (en 1898); le district de Teleorman, Ilfov et Vlashca, plus de 2.000.000 (1898); enfin les districts de Jalomitza, Mehedintz, Romanatz, Dambovitza, Braïla, Buzéo, Covorlui, Dorohoi, Olt, Tecuci et R. Sarat, produisent ensemble plus de 1.000.000 d'hectolitres.

La meilleure qualité de maïs se trouve dans les districts de Dambovitza (78 à 62^{kg},50), Teleorman (78^{kg},80 à 62^{kg},30), Bacau et Tutova (77^{kg},40 à 62^{kg},0), etc.

De même qu'aux États-Unis, la production est en rapport avec la prévision du prix qu'on peut espérer sur le marché européen. C'est ainsi que, pendant ces dernières années, la production du maïs, qui exige un travail

soigneux, a diminué proportionnellement à la réduction des prix sur le marché universel. Il en fut de même du froment en 1893.

1.900.000 hectares sont occupés par la culture du maïs; en 1898, cette étendue était majorée de 15 ⁰/₀, à cause de la baisse des prix du froment. La production, en 1898, a été de 17 hectolitres par hectare; elle dépassa la moyenne des cinq années précédentes, qui était de 12^m,2 par hectare.

Le pays lui-même consomme une grande quantité de maïs sous la forme de pollenta, nourriture du paysan appelée en roumain mamaliga. L'exportation a été successivement en milliers de tonnes; 733, en 1886-1887; 376, en 1887-1888; 1.212, en 1892-1893; 694, en 1893-1894; 330, en 1894-1895; 443, en 1895-1896; 783, en 1896-1897; 1.119, en 1897-1898. Ces quantités ont été dirigées vers les divers pays d'exportation dans les proportions suivantes :

	1887-1896	1896	1897	1898
<i>Pour le maïs :</i>				
Vers l'Angleterre	358	145	180	170
— l'Allemagne	89	25	19	19
— la Belgique	79	130	312	323
— l'Autriche-Hongrie	44	75	173	428
— l'Italie	29	42	59	120
— la France	20	13	20	20
— la Hollande	5	3	1	6
TOTAUX	624	443	782	1.119
<i>Pour le froment :</i>				
Vers l'Angleterre	360	450	63	36
— la Belgique	233	605	243	273
— l'Italie	47	35	2	29
— l'Autriche-Hongrie	43	23	98	176
— l'Allemagne	35	67	15	24
— la France	24	23	5	15
— la Hollande	7	5	1	4
— la Turquie	4	3	0,3	18
TOTAUX	780	1.224	433	580
<i>Pour le seigle :</i>				
Vers l'Angleterre	74	94	62	37
— la Belgique	30	77	33	39
— l'Allemagne	24	20	8	10
— la Hollande	12	22	5	7
— l'Italie	4	7	6	5
— la France	1	0,7	0,9	1
— l'Autriche-Hongrie	3	7	28	16
TOTAUX	156	233	142	117

	1887-1898	1896	1897	1898
<i>Pour l'orge :</i>				
Vers l'Angleterre	133	253	176	128
— l'Allemagne	48	91	89	15
— la Belgique	40	91	89	147
— la Turquie	12	10	14	30
— l'Autriche-Hongrie	9	21	32	18
— la Hollande	6	9	3	8
— la France	3	5	4	0,9
— l'Italie	1	0,5	2	12
TOTAUX.....	278	393	332	364

On plante, en Roumanie, deux sortes de froment, le froment riche et cassant, et le froment appelé rouge, qui est plus précieux et plus cher. On l'exporte surtout pour la Suisse, la Belgique, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne méridionale; on le sème surtout en Moldavie; la Valachie produit surtout le froment qui s'exporte vers l'Italie. Le froment rouge est meilleur pour la fabrication du pain; l'autre sert à la fabrication des macaronis.

Les principales contrées de production du froment sont Dolj, Teleorman, Vlasca, Jalomitza, Ilfov et Romanatz. A l'aide des renseignements fournis par M. Dăculesco, le professeur Maggi a pu donner à Zurich l'analyse suivante du froment roumain.

MODÈLE	POIDS DE 1 HECTOLITRE en kilos	MÉLANGES avec des MATIÈRES ÉTRANGÈRES	RENDEMENT EN FARINE	CONTENU DE GLUTEN 0/0	QUALITÉ DU GLUTEN	ABSORPTION 0/0
1	80	1 0/0	52	41,2	passable.	48
2	81	0,3 0/0	48	44,6	bon.	49
3	79,7	0,2	47	40,2	»	50
4	81	0,5	59	41,2	»	48
5	81,5	0,5	65	41,8	»	48
6	81	0,6	60	42,2	»	48

Voici le tableau comparatif des exportations par année, rendu en milliers de tonnes :

1886-1887.....	514	1893-1894.....	703
1887-1888.....	851	1894-1895.....	684
1888-1889.....	967	1895-1896.....	971
1889-1890.....	945	1896-1897.....	1.225
1890-1891.....	922	1897-1898.....	434
1891-1892.....	661	1898-1899.....	580
1892-1893.....	771		

Avoine. — On en a exporté 54.300 tonnes, en 1889; 58.200, en 1892; 40.800, de 1887 à 1896. Sur cette somme, 10 à 12.000 tonnes ont été exportées en Angleterre, 10.000 tonnes en Allemagne; l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la France, viennent ensuite avec 16.000, 17.000 et 5.000 tonnes en 1897; 20.000, 8.000 et 4.000 tonnes en 1896; et 7.000, 4.000 et 4.000 de 1887 à 1896.

La *farine* est surtout exportée vers la Turquie; de 1887 à 1896, on y transporta 150.000 tonnes; en 1896, 236.000; en 1897, 98.000. L'exportation totale fut de 172.000 tonnes de 1887 à 1896; de 243.000 en 1896; de 102.000 tonnes en 1897; de 185.000 tonnes en 1898.

Les plantations de *pommes de terre* se sont aussi beaucoup accrues; en 1893, elles couvraient 9.000 hectares; en 1897, 12.800; en 1898, 16.000.

C'est ce qui se produit aussi pour la culture de la *betterave à sucre*, favorisée par l'installation de nouvelles fabriques. Elle occupait, en 1896-1897, une surface de 2.800 hectares avec une production de 486.000 quintaux métriques; en 1897-1898, les chiffres s'élèvent à 6.070 hectares et 1.519.620 quintaux. Cette culture se concentre surtout dans les districts de Putna, Bacau, Roman, Ilfov et Tecuci.

Tabac. — En Roumanie, le monopole du tabac a été établi en 1872; la plantation de tabac dépend de la Régie royale du monopole. La production par hectare a augmenté en quantité, depuis 1872, de 339 kilogrammes à 666 en valeur de 217 à 400 francs. C'est dans le district d'Ilfov que cette culture a pris la plus grande extension. L'étendue plantée en tabac était, de 1894 à 1898, de 5.135 hectares; le nombre de plantations, de 14.160; la quantité obtenue, de 34.000 quintaux, et leur valeur de 30.000.000 de francs. Les chiffres se distribuent ainsi: Ilfov, 3.145 plantations sur 1.197 hectares; Vlashca, 1.846 sur 766; Dambovitza, 3.240 sur 736; Jalomitza, 2.327 sur 966; Romanatzi, 1.011 sur 569. Depuis quelques années on a entrepris, dans la Dobrudja, la culture du *cotonnier*, et l'Institut botanique de Bucarest a réussi à trouver une variété résistante pour s'accommoder aux conditions climatériques du pays (*Grossypium*).

Une Compagnie anglaise obtint, à la suite de la récolte de 1897-1898, dont les semences se trouvèrent bien cuites, la concession de la culture du *cotonnier* dans le delta du Danube. Sa durée est de cinquante ans; on compte quatre années de travail préparatoire; il paraît que le capital est très important,

IV. — VIGNES

La Roumanie occupe, à ce point de vue, la cinquième place en Europe, les conditions de terrain et de climat s'y trouvant réunies.

L'espace planté en vignes n'était, en 1865, que de 96.000 hectares et produisait 640.000 hectolitres ; en 1898, ces chiffres étaient devenus 139.000 hectares et 517.000 hectolitres ; la valeur est de 18.700.000 francs. La moitié de la production totale est représentée par les districts de Rimnick Sarat, de Tecuci, de Dolj et de Bacau. On récolte dans les plaines grasses des vins de qualité médiocre ; mais c'est surtout aux pieds des Carpathes, dans le terrain calcaire, que la vigne prospère et donne des vins d'une qualité supérieure.

Voici, pour l'année 1898, la distribution des terrains cultivés en vigne : Oltenia, 492 hectares ; Valachie, 417 ; Moldavie, 564 ; Dobrudja, 84 ; la partie non plantée est respectivement de 8, 98, 63 et 26 hectares, soit, au total, 1.557 hectares plantés contre 195 non plantés. La statistique du Ministère de l'Agriculture reste inférieure de 20.000 hectares à ces chiffres. En voici un extrait pour l'année 1898 :

	HECTARES	MILLIERS D'HECTOLITRES	VALEURS EN MILLIERS DE FRANCS
Bacau.....	4.570	25,8	810
Buzéo.....	2.790	13,9	565
Covurlui.....	6.540	34	1.172
Dolj.....	14.170	0,31	46
Falculi.....	3.700	49	1.413
Gorj.....	6.520	34	1.523
Jassy.....	5.900	38	1.269
Ilfov.....	3.660	2	87
Mehednitz.....	4.740	0,840	49
Putna.....	14.130	91	3.510
R. Sarat.....	10.150	66	2.577
Romanatzi.....	7.970	0,4	20
Tecuci.....	6.630	8	293
Teleorman.....	7.860	0,81	31
Tulcea.....	5.160	34	1.526
Tutova.....	5.440	21	767
Vaslui.....	3.720	51	1.214
Valcea.....	8.080	40	635
Vlashinga.....	5.770	8	385
TOTAL DU PAYS.....	139.220	517	18.756

Soit une moyenne par hectare de 3^hl,7, représentant une valeur de 36 fr. 20 par hectolitre.

Les territoires les plus renommés pour la qualité de leurs vins sont Cotnari, Nicoseshti, Odobeshti, Dragashani, Orevitza, Golul-Drancei. Du Dealulmare il ne reste aujourd'hui que le nom, le phylloxera l'ayant ravagé. Seuls les districts de Romanatz et le Teleorman ont échappé à ce fléau.

L'exportation du vin vers la France était de 5.000.000 de francs en 1888 ; elle baissa, en 1895, à 2.400 francs. La population campagnarde, qui ne comprenait rien à l'extension si rapide du phylloxera, s'opposait à la destruction des vignes ; il fallut employer la force. D'autre part, le Gouvernement, avec la même énergie, mit gratuitement à la disposition des propriétaires des plants de vigne américaine.

On créa des écoles dans ce but.

La pesanteur alcoolique de ces vins est de 10 à 18° en Tutova ; de 8 à 15° à Jassy et en Prahova ; de 9 à 12° en Putna. Les vins de la montagne contiennent plus d'alcool et moins de tanin que les autres. En ce qui concerne le vin rouge de Moldavie, il semble destiné, par ses qualités alcooliques et toniques, ainsi que par son arôme et sa couleur prononcée, à supplanter en Allemagne du Nord le vin de table léger français.

Les vins de Nicoseshti, Costalupu et Joaneshi rappellent, par leur arôme, les vins de Bordeaux ; par leurs conditions alcooliques, les vins de Bourgogne (11 à 14° Gay-Lussac).

Les vins d'Orevitza et de Golul-Drancei contiennent beaucoup d'alcool, ont l'apparence des liqueurs et un bouquet particulier. Le Cotnar (Jassy) rappelle le Tokaï. Odobeshti produit un excellent vin blanc. Dealul Mare et Dragashani (Prahova) produisent aussi d'excellents vins blancs et rouges foncés. Le célèbre œnologue, Hamm, qui a goûté les vins roumains sur place, a donné son opinion au sujet de certains vins blancs qui lui firent d'abord, par leur limpidité, l'impression de l'eau. Au goût, ils lui parurent très doux, légers et très piquants.

Voici son appréciation relativement au cru de Cotnar : « Le cotnar doré, très fort, est, dans les bonnes conditions, un vin excessivement noble, qui ressemble au tokai, mais plus spiritueux et moins doux. Le vieux cotnar est très sain, très pétillant et rappelle beaucoup le vin de Malaga de l'espèce la plus amère. » Le vin de Nebuna, rouge rubis, est sec, âpre, agréable au palais.

et semblable au meilleur Santorin, quoique plus fort. Ce que Hamm critique, c'est la préparation négligente et aussi le manque de bonnes caves et de bons tonneaux. Il pense qu'on pourrait améliorer de beaucoup le vin roumain. Ce fut aussi l'avis de la Société Wurtembourgeoise pour l'amélioration des vins, sur la présentation que l'auteur lui fit de treize sortes de vins roumains blancs et rouges.

Le chimiste berlinois Bischoff, chargé d'analyser les vins rouges roumains, les a assimilés aux meilleurs vins de Bordeaux et d'Italie. Il serait à souhaiter que des échantillons fussent envoyés aux Expositions agricoles annuelles d'Allemagne et qu'un dépôt de vins fût établi à Berlin.

L'auteur, dans son désir de donner au vin roumain la valeur qui lui convient, l'a fait servir à la préparation du champagne. C'est d'un Dragas-hani de moyenne qualité qu'il s'est servi. L'opinion unanime fut que l'expérience avait réussi.

La cueillette, malheureusement, se fait à un jour fixé depuis des temps reculés, sans égards pour la maturité des raisins¹.

Un autre défaut de la production est que les raisins mûrs sont pressés en même temps que les verts. La fermentation se fait trop rapidement, à cause des grandes chaleurs qui règnent au moment de la récolte; enfin la quantité d'alcool est trop faible pour que les vins puissent subir un dépôt prolongé.

Les propriétaires de petits vignobles se contentent généralement de vendre leur vin aux marchands de vins les plus proches.

1. On ne peut plus compter avec le vieux cotnar, qui a été détruit presque partout par le phylloxera; ce qui en reste se trouve entre les mains d'un grand propriétaire qui s'occupe d'une plantation rationnelle. Il a installé des fabriques de tonneaux et créé de vastes caves. L'essai de M. Vladoïano d'augmenter l'exportation n'a pas encore réussi, attendu que le vin de Cotnari doit reposer longtemps.

Voici le montant de l'importation et de l'exportation pendant plusieurs années :

	IMPORTATION	EXPORTATION
	hectolitres	hectolitres
1894-1895.....	2.260	1.203
1895-1896.....	2.070	14.560
1896-1897.....	2.210	30.440
1897-1898.....	2.470	13.030

L'exportation n'a pas dépassé, pour toutes ces raisons, le chiffre de 30.000 hectolitres. En 1894, il n'était que de 1.200 hectolitres.

On pourrait remédier à ces défauts, dont l'impuissance individuelle est surtout la cause, au moyen d'associations de propriétaires de vignobles. C'est dans ce but que la Société « Vinicultura » s'est formée à Bucarest.

En 1891, l'État avait déjà cinq plantations modèles sur 86 hectares; en 1895, on y planta un million de ceps.

En 1893, on vota des crédits pour la construction de caves modèles où les vendangeurs puissent garder leur vin et pour la fondation d'écoles de plantation de la vigne dans les montagnes.

Les crédits alloués sont trop faibles pour compenser l'exiguïté des capitaux des propriétaires.

La région des dunes, qui s'étend dans la Petite-Valachie sur 26.500 hectares, pourrait utilement être plantée en vignes.

V. — JARDINS ET VERGERS

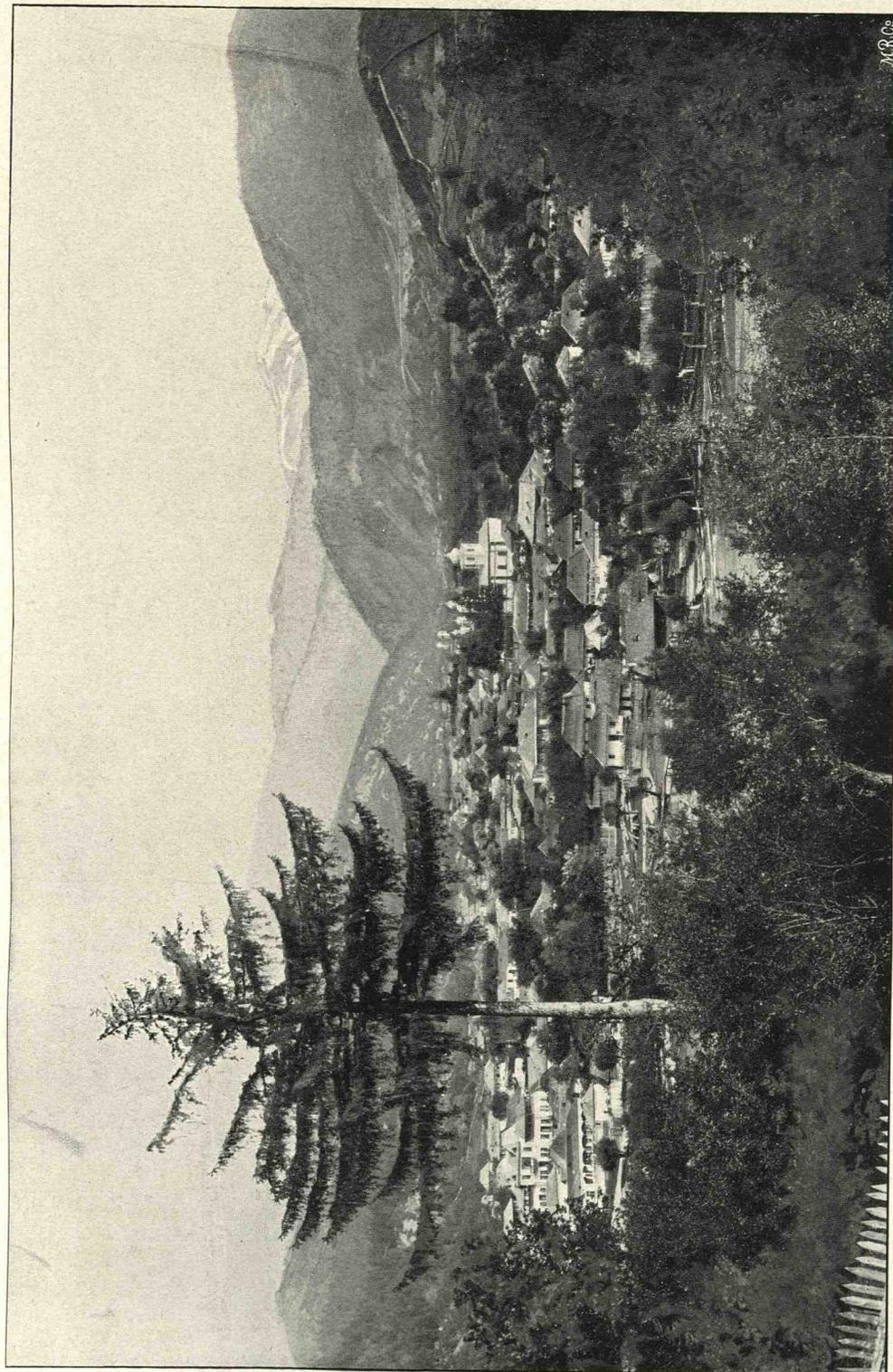
La principale sorte de fruits est la *prune*, dont on fabrique, en Roumanie, une eau-de-vie très recherchée (tzouïka).

Elle est répandue surtout dans les districts de Prahova, Valcea, Muscel, Argesh, Buzéo, Gorj et Dambovitza.

Voici les chiffres pour l'année 1898 :

	HECTARES	PRODUCTION EN HECTOLITRES	RAPPORT EN MILLIERS DE FRANCS
Olténie	17.820	197.100	1.801
Valachie.....	35.830	376.320	3.015
Moldavie	2.490	355.100	1.357
Dobrudja.....	10	600	1,8

La plus grande production est celle du district de Prahova, estimée à 25 hectolitres par hectare, et la moindre, celle de Jalomitza, qui ne s'élève qu'à 0,4 hectolitre par hectare. Cette production pourrait être augmentée, et, si l'on faisait plus d'attention au choix des plants et aux établissements de rouissage, on pourrait faire une concurrence sérieuse aux prunes de



M. R. O₂

Le Village de Rucâr.

D'après une photographie de François Duschék, Bucarest.

Bohême et de Serbie. La prune se vend, en Valachie, 8 à 9 francs l'hectolitre. En Moldavie, où elle n'est pas employée pour la fabrication de l'eau-de-vie, son prix est de 3 à 4 francs l'hectolitre.

On plante, à titre d'essai, des prunes, des poires, pommes, cerises griottes, pêches, abricots, coings, noix, melons et figes.

Le Gouvernement a créé des Instituts de pomologie et même de plantations modèle. Pourtant il faudra encore beaucoup de temps avant que cette culture prenne tout le développement qu'elle comporte. La plantation de l'abricotier surtout serait très utile dans les montagnes ; le climat s'y prête, et le fruit de cet arbre se distingue, en Roumanie, par son goût et ses qualités.

Des établissements modèles pour essais existent à Bucarest, à Visan et à Petrossa, parmi lesquels le Jardin botanique et l'Institut botanique méritent surtout d'attirer l'attention. Ils ont été créés dans un but à la fois théorique et pratique. Ils ont coûté 2 millions. L'Institut botanique de Bucarest, l'une des plus belles constructions de la ville, comprend trois sections, celle des fleurs, celle des arbres et celle des plantes médicinales. Une pépinière de rosiers contient plus de 400 variétés.

Les quelques essais de plantations de cotonniers, d'amandiers et figiers ont donné des résultats excellents. L'institut *Vishanu* comprend 23 hectares, sur lesquels 5 hectares sont plantés en vigne. On y récolte 11 qualités différentes de vins ; 61 espèces de pommes ; 48 de poires ; 21 de prunes, etc.

A *Pétrossa* (Buzéo) (32 hectares), 10^{ha},2 sont plantés en vigne. On y cultive 110 espèces de pommes, 91 de poires, 26 de prunes. Cet Institut a offert gratuitement, en 1895, aux propriétaires, 11.000 pièces d'arbustes ; en 1896, le chiffre fut de 36.000 et augmenta jusqu'à 100 et 150.000 par an.

Le *houblon*, malgré les qualités du terrain, n'est presque pas cultivé. On le rencontre souvent à l'état sauvage. Comme la consommation de la bière augmente rapidement, le houblon s'importe. La quantité importée en 1897-1898 a été de 42.700 kilogrammes, représentant une valeur de 170.000 francs.

On pourrait, avec quelque bonne volonté, en produire une quantité qui dépasserait les besoins du pays et laisserait un excédent pour l'exportation.

VI. — ÉLEVAGE

Voici le chiffre du bétail, en milliers, donné par le Ministère de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Domaines, le 15 novembre 1897.

	PORCS	CHÈVRES	CHEVAUX	ANES	BÊTES A CORNES	MOUTONS
1860.....	1.088	42	506	7,6	2.741	4.815
1878.....	837	194	426	6,6	1.917	4.786
1884.....	886	243	332	2,4	2.376	4.655
1897.....	1.079	287	617	5,2	2.438	6.847

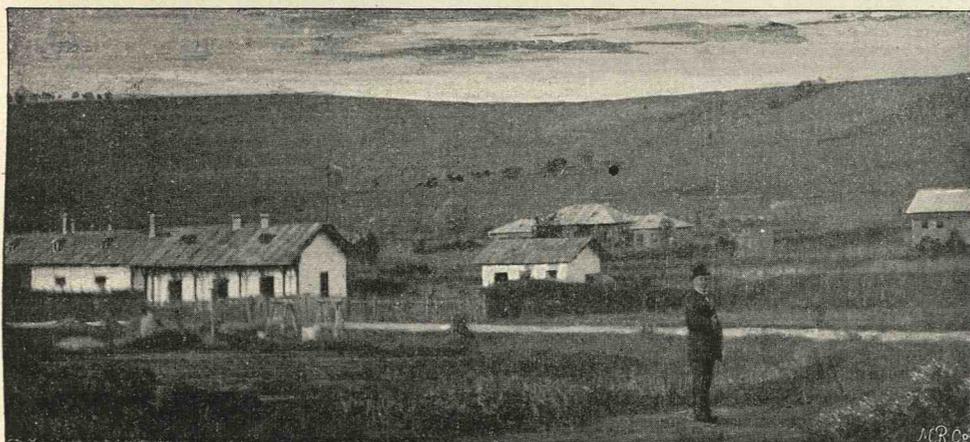
et comparativement aux autres États, pour 1.000 habitants :

	BÊTES A CORNES	MOUTONS	PORCS	CHEVAUX
Roumanie.....	356	1.140	180	112
Hongrie.....	371	488	404	127
Autriche.....	362	133	96	65
Allemagne.....	355	274	246	77
France.....	336	540	157	73
Angleterre.....	274	753	149	53
Italie.....	161	225	58	23

Dans l'élevage (surtout dans les districts de Roman, Falciu, Vaslui), ce sont les bêtes à cornes qui jouent le principal rôle. Leur nombre s'élevait à 2.410.000 en 1897, dont 1.200.000 bœufs et bêtes de trait ; 17.000 bœufs noirs (dits de Hongrie) et 30.000 vaches. Les prix de la viande, comparés à ceux du blé, étaient très bas (0 fr. 40 à 0 fr. 50 le kilogramme); cela tient à la disproportion des efforts faits pour la culture du froment et pour l'élevage. Les bêtes à cornes sont surtout employées aux travaux agricoles; ce n'est qu'au deuxième rang que se place le trait de la vache. L'élevage des veaux occupe une place capitale ; aussi n'est-il pas de paysan qui n'ait une vache. Après quelques années de service, la bête est tuée et sa viande vendue.

Une hausse de la rente du sol n'est plus possible aujourd'hui, si l'on ne perfectionne pas l'élevage, tant au point de vue de l'engraissement des

bestiaux destinés à la consommation des villes qu'à celui de la production du lait. Malheureusement, en Roumanie, l'application du bétail au travail agricole, les maladies contagieuses, la diminution de l'exploitation et l'étendue toujours plus restreinte des prairies artificielles s'opposent à tout progrès. Les soins donnés aux bêtes sont loin d'être satisfaisants ; l'animal est mis à l'ouvrage tout jeune encore et tué avant d'avoir acquis assez de forces. Un pays aussi développé, au point de vue de l'agriculture et de l'élevage, que la Roumanie devrait être plus avancé en ce qui concerne la création des prairies. Elles s'étendent sur 581.000 hectares, dont 76.000 hectares de prairies artificielles et 505.000 de naturelles. Le produit total est de 11.000.000 de quintaux doubles ; en 1892, le chiffre était de 14.300.000 ; en 1893,



FERME A DOBROVETZ (Domaine de la Couronne).

8.400.000 ; ce qui représente 6 à 700 kilogrammes de foin par bête de trait. La Roumanie n'obtient par hectare que 1.800 kilogrammes. La Russie et la Belgique en récoltent le double.

Dans beaucoup de contrées l'élevage, loin d'être une source de revenus, est un fardeau ; l'entretien des bêtes strictement nécessaire à la culture de la terre est souvent onéreux. Les pâturages cèdent de plus en plus aux terres cultivées. Les plaines du Delta elles-mêmes se vident d'animaux à cause des inondations. D'autre part, le paysan roumain ne peut se décider à semer du fourrage et des tubercules, et il manque toujours de nourriture pour son bétail. Pendant l'hiver, c'est avec le maïs sec que les bêtes sont

nourries; pendant l'été, on les laisse errer au hasard, et on les vend par pièces pour subvenir aux dépenses les plus pressées de loyers ou d'impôts.

Toutefois, pour éclaircir un peu ce sombre tableau, nous ferons remarquer qu'à l'exposition du bétail de Braïla, en 1898, on pouvait s'apercevoir de quelques améliorations, et, de plus, il faut noter que le bœuf roumain a presque repoussé des grands marchés de viande le bœuf de Podolie.

On rencontre çà et là, surtout sur les domaines de la Couronne, de grandes et systématiques fermes et laiteries; M. Jean Kalindéro s'en occupe tout spécialement. La station de Crivina mérite d'attirer l'attention. On y a acheté, en 1898 et en 1899, un grand nombre de bêtes destinées à la reproduction, et elles prospèrent. Le lait n'est guère employé qu'à la fabrication du beurre et du fromage. Ces deux produits ne sont inférieurs à aucun des romages-crème fabriqués sur le modèle français et importés de l'Étranger.

M. Sturdza, pendant son intérimat au Ministère des Domaines, ordonna que la semence de trèfle fût mise gratuitement à la disposition des paysans, et il rendit cette plantation obligatoire sur les fermes modèles et sur les terres exploitées en régie par l'État. Il s'agit de savoir si le paysan se familiarisera avec cette nouvelle culture, qui exige beaucoup de travail et de peine.

L'exportation des bestiaux diminua lorsque, vers 1860, les épidémies de toutes sortes se produisirent (maladies de la gueule, des sabots, de la rate). De 1863 à 1869, 116.000 têtes de bétail périrent. L'Autriche ferma ses frontières. En 1880, la guerre douanière éclata avec l'Autriche-Hongrie, et le commerce des porcs en souffrit.

Voici le tableau des exportations, relevé par le Ministère des Finances :

	CHEVAUX	EN MILLIERS DE TÊTES		
		BÊTES A CORNES	MOUTONS	PORCS
1890.....	456	84	51,1	14,9
1891.....	630	34	71,2	55
1892.....	283	2,9	55,8	19,8
1893.....	453	1,9	25,8	18,5
1894.....	812	22,7	46	25,1
1895.....	655	34,3	57,3	14,2
1896.....	523	20,5	30,4	39
1897.....	280	6,3	11,5	15,5
1898.....	375	8,5	35,8	40,8

Pour augmenter les transports et pour assurer les mesures sanitaires, trois marchés de bestiaux ont été installés. Celui de Turnu-Severin donna, en 1887-1888, une augmentation de 20.000 têtes.

L'abattoir de Jassy ne fonctionne encore que dans un intérêt local. On y emmène des environs 10.000 bœufs et autant de vaches par an.

Le Gouvernement des Pays-Bas a créé un abattoir spécial à Rotterdam pour les bestiaux importés de Roumanie.

En l'été de 1899, on conçut le projet d'exporter la viande roumaine à Berlin; le transport ne dure que trente heures de Jassy à Berlin; la viande roumaine pourrait y être vendue à raison de 1 mark le kilogramme, tandis que le prix de la viande est, à Berlin, de 1^{mk},40 et plus. On espère pouvoir exporter de Jassy jusqu'à 30.000 kilogrammes par jour. L'expédition se fait du 1^{er} mai au 1^{er} octobre en wagons réfrigérants, et du 1^{er} au 30 avril, en wagons spéciaux. Les chemins de fer roumains consentiraient une telle diminution de prix que le transport de 7.000 kilogrammes de viande de Jassy à Burdujen, (frontière) ne coûterait que 21 francs. Les bouchers allemands, qui voudraient acheter cette viande, devraient en même temps installer à Jassy un établissement avec quatre commis pour distribuer la viande en catégories, selon les usages du marché berlinois. Ce commerce devait être à la portée des plus petits paysans; mais les négociations avec les chemins de fer allemands échouèrent.

Haras. — La race des chevaux roumains est différente de celle des petits chevaux d'Albanie, de Bosnie et de Serbie; ils sont petits, vifs, résistants à la fatigue, sans être pourtant d'excellentes bêtes de trait.

Les meilleurs sont ceux de Moldavie. Leur renommée était très grande autrefois. Au siècle dernier, on exportait de Moldavie 20.000 têtes par an. De nos jours, on en importe. Cela tient à ce que le paysan laisse errer le cheval en toute liberté jusqu'à l'hiver, pendant lequel il le nourrit de paille et de tiges de maïs.

A tout prendre, cependant, il est encore possible de dire avec un Français d'autrefois, confirmant une maxime turque, que « rien n'est aussi beau qu'un jeune homme de Perse et un cheval de Moldavie ». Mais les chevaux moldaves ont considérablement dégénéré, et la branche d'exportation la plus rémunératrice du pays est paralysée.

Les chevaux employés dans les villes sont importés de Russie, de Hongrie et de Turquie. L'État met annuellement à la disposition des grands propriétaires de haras ses étalons de race anglaise, française, syrienne et arabe.

En 1897, il y avait, en Moldavie, 142.400 chevaux ; en Valachie 454.300, dans la Dobrudja 74.200. Les médecins vétérinaires roumains prétendent que le cheval de la Dobrudja sera appelé un jour à régénérer les chevaux roumains. Le plus grand nombre de chevaux se trouvent dans les districts de Dolj, Braïla, Ilfov, Jalomitza, Teleorman.

Le nombre des *cochons*, malgré la guerre douanière, est évalué à 1 million. On cultive, outre la race ordinaire, les races moldaves, serbes, et le cochon des marais, qui est très répandu dans les îles du Danube.

L'exportation se composait de 196.000 têtes en 1877, 111.000 en 1880, et de 153.000 en 1879. Depuis 1884, l'exportation diminua jusqu'à 10.000 têtes ; en 1891, elle s'éleva à 55.000 ; en 1896, à 39.000, et, en 1898, à 40.000 têtes. Les essais d'exportation du cochon soumis à l'engrais par Suceava ne réussirent pas. Son élevage paraît peu profitable, vu les bas prix de la viande et de la graisse.

C'est pour leur viande, fromage et laine que les *moutons* sont élevés dans le pays tout entier ; ils diminuent dans les contrées montagneuses.

Depuis la guerre russo-turque de 1877-1878, cet élevage a été réduit. Le nombre des moutons était, en 1897, de 6.800.000. Dans le district de Constantza, on compte 175 têtes par propriétaire ; et, dans le district de Dolj, 20 seulement. Les troupeaux descendent souvent des montagnes dans la plaine, selon les saisons.

La viande des moutons et des agneaux est très appréciée, depuis les temps reculés, dans la maison du sultan et de ses grands dignitaires. Elle joue un grand rôle dans l'approvisionnement des villes. Le paysan ne peut se payer ce luxe que le jour de Pâques. La peau d'agneau s'emploie pour la confection de bonnets d'hiver.

Le fromage de mouton était déjà connu des Romains. Il s'exporte dans une enveloppe faite de peau de mouton. La qualité varie selon la richesse des pâturages, et le prix de 0 fr. 50 à 2 francs le kilogramme.

La préparation du fromage est surtout importante dans les districts de Prahova, Buzéo, Dambovitza, Argesh et Muscel. Il y existe 40 lieux de production fournissant une valeur de 1.200.000 francs.

L'élevage des moutons a diminué dans la Dobrudja, depuis l'annexion de cette province à la Roumanie ; les pâturages y ont été transformés en terre de labour. Ces pâturages de la Dobrudja étaient fréquentés surtout par les

Roumains de Hongrie, qui s'y rendaient annuellement avec leurs troupeaux. Ces migrations ont même été réglementées par le traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie de 1876. La réduction de l'exportation des moutons et de la production du fromage en est résultée naturellement. Les chiffres sur ce point sont instructifs : 1879, 200.000 ; 1884, 170.000 ; 1885, 117.000 têtes de moutons ; en 1897, 11.500 seulement ; en 1896, 34.400. La production du fromage, en 1898, était de 8.090 quintaux, représentant une valeur de 566.000 francs, dont 6.380 quintaux étaient exportés en Turquie ; ces chiffres s'abaissent à 18.550, en 1881, et à 14.711, en 1884.

La production de la laine dans les pays du Bas-Danube a subi des dommages considérables. La raison en est que la qualité s'est amoindrie, tandis qu'elle s'est améliorée en Australie, en Argentine et au Cap. D'autre part, le rapide développement de l'industrie textile pendant ces dix dernières années augmente beaucoup aussi les besoins intérieurs.

Autrefois la laine roumaine arrivait à Londres et à Liverpool sous le nom de laine « de Turquie » ou « du Danube » et se manufacturait à Bradford (fil à tisser), à Halifax (fil à tricoter), à Dewsbury (tapisserie). De Liverpool, des quantités importantes étaient exportées aux fabriques américaines de tapis.

La production annuelle de la laine s'élève à environ 7 ou 10.000.000 de kilogrammes, soit 13.000.000 de francs¹. Sur cette quantité 2.700.000 kilogrammes représentent la laine ouvrée, 1.500.000 kilogrammes la laine brute, et 3.000.000 la laine mélangée. Les laines roumaines paraissent rarement sur le marché à l'état lavé et ouvré ; on en distingue deux espèces : la laine « Zigaña » supérieure et la laine de qualité inférieure, longue et déchiquetée.

La plus grossière est celle produite dans la Petite-Valachie ; le deuxième rang est occupé par la laine de la Grande-Valachie, et le premier par la laine de Moldavie et surtout de la Dobrudja.

L'espèce supérieure est propre à la confection des étoffes militaires, flanelles de qualité moyenne ou étoffes de meubles. L'espèce moyenne peut s'employer à la confection des couvertures, des fusils, des tricotages, des tapis, des lisières ; la qualité inférieure, enfin, sert aux feutres, couvertures pour les chevaux, etc.

1. Un mouton donne 2 à 3 livres de laine ; la race roumaine appelée « Zigaña » donne 3 à 3 1/2 livres. Celle-ci se vendait, en 1898, de 1 fr. 15 à 1 fr. 30 le kilogramme. La laine grossière des montagnes était de 30 % meilleur marché.

Le Gouvernement a fondé à Constantza une étable modèle pour les moutons.

Les fabricants sont forcés d'importer la laine du dehors, vu l'insuffisance et la mauvaise qualité de la laine produite à l'intérieur. C'est ainsi que les trois grandes fabriques de Buhusi, Azuga et Piatra-Neamtz n'emploient que 2.500.000 kilogrammes sur les 7 à 10.000.000 qui leur sont présentés.

Volailles. — L'exportation en est ancienne, et la production d'œufs est très inférieure à celle de l'Italie, quoique le pays soit en possession de tous les éléments nécessaires pour l'égaliser. Le chiffre de la volaille est de 13.000.000 d'individus; la valeur de l'exportation des œufs était, en 1898, de 2.900.000 francs.

En 1898, une Société par actions au capital de 100.000 francs, partagé en actions de 50 francs, s'est constituée pour l'encouragement de l'élève de la volaille.

L'élève du ver à soie formait autrefois une importante industrie domestique en Roumanie. Le Gouvernement s'y intéressa vers 1890. On établit des plantations de mûriers et des magnaneries auprès des écoles d'agriculture et des monastères.

On importa les vers à soie d'Italie et de l'Afrique du Sud et on les distribua gratuitement aux propriétaires; la production fut entravée par les mauvais temps, au moment de l'éclosion des larves. La production fut à Plœshti, en 1899, de 7.000 et, en 1898, de 1.500 kilogrammes. Le kilogramme de cocons se paie de 2 fr. 40 à 3 fr. 20, et la soie qu'on en retire de 50 à 60 francs le kilogramme. Les tissus sont confectionnés par l'industrie domestique, et l'usage particulier, qui en est fait, laisse peu de place à l'exportation.

63 0/0 de la production totale roumaine se distribue entre les districts de Telorman, Dambovitza, Ilfov, Vlashca et Muscel.

Abeilles. — Leur culture était florissante autrefois. Elle est peu répandue aujourd'hui. Il y a 16.000 apiculteurs en Roumanie. La production du miel était de 332.000 kilogrammes en 1865 et de 236.000 en 1892; celle de la cire de 62.000 kilogrammes en 1865 et de 48.000 en 1892. Le nombre des ruches, de 150.000 en 1865, et de 168.000 en 1892.

Les prix moyens sont de 0 fr. 75 le kilogramme de miel et 4 fr. 50 le kilogramme de cire; le produit total est de 428.000 francs. En 1890, l'État mit à la disposition d'un éducateur 228 hectares et créa un établissement

modèle pour l'éducation des abeilles. Les propriétaires auxquels le terrain était concédé devaient faire les constructions et installations qui revenaient à l'État, après dix ans. Parmi les obligations du cessionnaire figure celle d'instruire pratiquement dix élèves désignés par le ministère. Des cours furent faits trois fois par semaine; un professeur venu de chaque district aux frais de l'État était tenu d'y assister.

Dernièrement, il s'est même fondé une Société par actions pour l'éducation des abeilles. Elle publie une revue spéciale.



CHAPITRE V

PÊCHE

La pêche en eau douce roumaine occupe, en Europe, le deuxième rang après celle de Volga. Cette richesse diminue cependant, comme en d'autres pays, avec les progrès de la civilisation, qui régularise les canaux et fait circuler des bateaux à vapeur.

En 1881, l'importation de poissons était de 1.730 tonnes, et l'exportation de 2.500; en 1893, l'importation s'élevait à 4.500, et l'exportation s'abaissait à 750 tonnes.

La loi de 1896 a introduit une surveillance rigoureuse de l'exploitation des pêcheries de l'État. On a peuplé les eaux roumaines de poissons importés de l'Étranger. Le Gouvernement encourage aussi l'élevage des huîtres et le commerce des truites. Le Dr Antipa, directeur de la section de la pêche, au Ministère des Domaines, a donné une grande impulsion à cette branche. En 1898, l'exportation montait à 5.530 tonnes, et l'importation à 3.600, soit une proportion de 60 0/0. Dans la Dobrudja, les chiffres, en milliers de quintaux, étaient de 6,0 en 1895-1896; 7,8 en 1896-1897; 8,0 en 1897-1898 pour le poisson frais, et de 1,2 en 1895-1896; de 2,0 en 1896-1897; de 3,3 en 1897-1898 pour le poisson salé.

Le poisson le plus répandu dans les eaux roumaines est la carpe; elle est grande et pèse jusqu'à 20 kilogrammes. Les principaux marchés de poissons sont Galatz, Tulcia, Braïla; en deuxième lieu, Bucarest et Crajova. Dans un petit village situé à la bouche de Saint-Georges, sur le Danube, la production du caviar atteint annuellement 12 à 14.000 kilogrammes. Le

caviar roumain a les graines plus grandes que le caviar russe, et son prix est de 12 à 22 francs par kilogramme. La pêche du grand esturgeon a produit 10.000 quintaux, en 1898; celle de l'esturgeon ordinaire, 2.000 quintaux. Voici les prix d'après les époques :

La carpe grande, jusqu'à 20 kilogrammes.	0 fr. 80 à 0 fr. 90	en hiver ;	0 fr. 30 à 0 fr. 40	en été.
— petite, — 2 —	0 fr. 50 à 0 fr. 70	—	0 fr. 10 à 0 fr. 20	—
Le sandre.....	0 fr. 60 à 1 franc	—	0 fr. 20 à 0 fr. 50	—
La tanche.....	0 fr. 40 à 0 fr. 60	—	0 fr. 15 à 0 fr. 20	—
L'esturgeon.....	1 fr. 20 à 1 fr. 50	—	0 fr. 70 à 1 franc	—
Le sterlet.....	1 fr. 20 à 1 fr. 40	—	0 fr. 50 à 0 fr. 70	—

Le commerce extérieur, qui, vers 1880, ne s'élevait qu'à 4 ou 5.000.000 de kilogrammes, était de 7 à 9.000.000 vers 1890. L'importation maxima a eu lieu en 1894 (6,7) et l'exportation en 1898 (5 1/2 millions kilogrammes). L'exportation a toujours augmenté depuis 1892 (764.000). Elle était de 1.640 en 1893; 2.306 en 1895; 2.685 en 1897.

Le principal importateur est la Russie (95 %); on y exporte environ, 1/2 %. L'Autriche-Hongrie, qui, en 1894, n'importait que 350.000 kilogrammes, en importait 3.300.000 en 1898. La consommation de la Turquie fut successivement de 10.500 kilogrammes en 1889, puis de 2 à 300.000 kilogrammes. Le poisson salé de Roumanie forme, pendant le carême, la principale nourriture dans le sud de la Hongrie, dans la Bukowine et la Galicie.

Des marchands de poisson viennois ont formé un Syndicat pour importer le poisson frais de Roumanie. La maison Jurgens, de Hambourg, achète également de grandes quantités de poisson roumain pour les fabriques de conserves de Hambourg et de Lübeck. La maison viennoise Joh. Kattus a fait venir des ouvriers d'Astrakan pour la fabrication du caviar. A Galatz, une Société s'est formée, pour l'exportation du poisson, sous le nom « Dunarea ».

Les poissons sont transportés à Budapest, Vienne, Linz et Regensburg, dans des remorqueurs munis de courants d'eau. La direction des pêches a commandé huit wagons réfrigérants pour les nécessités du transport. On peut se faire une idée du développement de ce commerce en comparant les chiffres des budgets.

Les pêches de l'État sont en partie affermées et en partie exploitées en régie.

Voici, pour la période 1899-1900, en millions de francs le budget de la pêche :

Le revenu brut.....	1.380
Les frais généraux.....	220
Le produit net.....	<u>1.157</u>

Ce dernier chiffre était de 400.000 en 1890-1895 et 1.200.000 en 1898-1899.

Le D^r Antipá, le principal promoteur de la loi sur la pêche, fait observer que, quinze ans avant l'entrée en vigueur de cette loi, 9.000.000 de kilogrammes de poisson s'importaient annuellement, et 3.000.000 seulement s'exportaient.

Voici, d'ailleurs, les chiffres :

ANNÉES	IMPORTATION		EXPORTATION	
	KILOGRAMMES	0/0 DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU POISSON	KILOGRAMMES	0/0 DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU POISSON
1894.....	5.981.444	81,97	4.315.749	18,03
1895.....	7.583.078	76,66	2.313.071	23,38
1896.....	7.192.919	75,60	2.322.795	24,40
1897.....	5.202.760	65,85	2.698.549	34,15
1898.....	4.238.751	43,25	5.551.959	56,75

Il fallait prendre des mesures énergiques pour empêcher le dépeuplement des rivières.

Ce qui est digne de remarque, c'est que des espèces inférieures s'importaient, tandis que les espèces supérieures, telles que la carpe, le sterlet, le sandre, s'exportaient.

Les bons résultats de la nouvelle loi ressortent du tableau suivant :

ANNÉES	GRAND ESTURGEON		STERLET	
	FRAIS	SALÉ	FRAIS	SALÉ
1895-1896.....	148.843	95.276	73.064	37.421
1896-1897.....	149.512	49.768	96.335	22.173
1897-1898.....	208.122	89.357	44.357	33.209
1898-1899.....	1.002.305	37.998	139.311	17.127

CHAPITRE VI

EXPLOITATION DES MINES

Cette industrie a eu, en Orient, deux phases de prospérité : 1° l'époque romaine, pour laquelle il suffit de rappeler le *procurator metallorum* de Trajan (cette prospérité fut anéantie par les migrations barbares); 2° l'époque du xiv^e siècle (à laquelle se rattache le commerce de l'or avec Raguse et l'arrivée de mineurs de Bohême). Cette exploitation fut détruite par l'invasion des Turcs. Des traces de ces époques prospères sont restées; dans le district de Gorj à Baia de Arama et ailleurs, on trouve quelques signes d'une exploitation régulière. Les richesses minières sont surtout le sel et le pétrole.

Une loi sur les mines, rédigée sur le modèle de celles de France et d'Autriche, a été votée en 1895. Tout homme peut, muni d'une autorisation, exploiter le terrain et le fouiller en tel endroit qu'il lui plaît, le propriétaire du fonds voit ses droits réduits par celui qui entreprend une exploitation régulière. On accorde des concessions de soixante-quinze ans, et le propriétaire du sol a droit à des dommages-intérêts pour les installations, routes, canaux et autres travaux faits sur son terrain. Dans le cas où le propriétaire de la surface ne devient pas copropriétaire des installations minières, on lui alloue 3 % sur le revenu net annuel. L'État prélève à son tour 0 fr. 50 par hectare et 3 % sur le revenu net. On a pourvu aux accidents, retraite et vieillesse des ouvriers.

Des Roumains et des étrangers, tels que Draghiciano, Cobalcesco, Fr. et S. Stefanescu, Paul, Herbich, Fötterle, Richard se sont occupés de la structure géologique du sol roumain.

Conditions géologiques du terrain. — Le massif central de la Valachie est formé de rocs cristallins traversés par la lave. Ce cristal est, pour ainsi dire, le squelette des Carpathes. Son étendue est de 5.200 kilomètres; sa longueur, de 240 kilomètres, et sa largeur, de 22 kilomètres. — A Verciorova, il y a des sédiments mésozoïques composés surtout de chaux.

A l'ouest, le système jurassique s'étend sur une longueur de 43 kilomètres et une largeur de 4 kilomètres. Les rochers éruptifs forment la zone de contact et contiennent de grands dépôts de métaux. On y rencontre le cuivre et l'oligiste à Baïa de Arama; l'aimant, à Podeni; le manganèse, le cuivre, à Bahna; enfin, le spath, la sydérose, le cuivre, l'anthracite et le graphite.

A partir de la Dambovitza et jusqu'à la Bukowine, en longeant la frontière, on remarque une zone cristalline entourée de pierres éruptives et de chaux mésozoïque. Le cristal est débordé par les couches de nummulithe qui reposent sur un imposant système trachytique. A l'est, le sable carpathique s'étend sur 200 kilomètres. Le flysch est très mou, à cause des pressions latérales qu'il a souffertes au moment de l'élévation des Carpathes. La région du flysch se subdivise en inférieure ou crétacique et supérieure ou vieux tertiaire. Le flysch crétacique inférieur se compose d'une pierre hiéroglyphique verdâtre et de chaux marneuse. Cette dernière sert à la fabrication de la chaux hydraulique et fournit le ciment nécessaire aux fortifications de la capitale. La chaux nummulithique fournit d'excellents matériaux de construction et surtout du marbre.

La région des collines est caractérisée par l'abondance de la glaise et de l'argile. Elle comprend trois régions: l'une, marine, où les effondrements sont très répandus; l'autre, sarmatique, qui s'étend sur 24.000 kilomètres carrés; et enfin les couches d'eau douce auxquelles se rattachent les Paludines.

La richesse pétrolifère de la Valachie est de beaucoup supérieure à celle de la Galicie et de la Bukowine. Les dépôts néocènes sont riches en lignite, gypse, sel, et par ses salines, le tout comprenant 67 myriamètres carrés. A Berka (Buzéo), il y a des volcans de boue.

Les alluvions des rivières Olt, Argest et Bistritza contiennent des grains d'or natif.

La Dobrubja est formée: 1° de terrains paléozoïques qui se rattachent au système balkanique; 2° de couches cristallines, et 3° de couches mésozoïques. Le plomb se trouve mêlé au soufre dans les districts de Suceava, Muscel et R. Sarat.

On rencontre le manganèse à Suceava, Neamtz, etc.; le cuivre à Suceava, Mehednitz, Gorj, etc.

Le cuivre de Baïa de Arama marche de pair avec celui de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre et de l'Allemagne. On y trouve l'azurite et la malachite.

L'exploitation et surtout l'emploi industriel du pétrole, du charbon, du sel et des matériaux de construction est relativement plus aisé que celui du cuivre, manganèse, or, argent, nickel, cobalt, etc. En 1898, on a trouvé des couches horizontales d'argent, à Babadag.

L'or existe sous forme de tablettes dans les rivières Argesh, Olt,



L'Église des trois archevêques à Jassy.

D'après une photographie de François Duschek, Bucarest.

Buzéo, Bistritza et Oltetzul. L'exploitation de l'or était autrefois exclusivement réservée aux tziganes esclaves et formait une grande source de revenus pour le prince. Ce sont des filons d'or qui viennent de Transylvanie. En 1896, M. Mrazek, ingénieur de l'État, en trouva sur les bords de la Dambovitza et de l'Argesh. Le terrain aurifère s'étend sur 50 kilomètres carrés et jusqu'à 60 mètres au-dessus du niveau de la mer. On obtient par des lavages 6 grammes d'or par 3 mètres.

D'après les recherches du chimiste belge Hanon et du géologue anglais Dr Austed, la vallée de la Bistritza est traversée d'hématite brune et contient donc beaucoup de fer. Il en est de même à Baia de Arama, Baia de Fer, à Dorna et à Prisacani, enfin à Macin dans la Dobrudja. L'aimant de Podeni contient 66 % de fer.

Hanon pense que les dépôts de fer de Broseni et Cotargasii pourront suffire, pendant des siècles, à tous les besoins de l'Orient. Il estime la richesse ferrugineuse à 50 %.

Le mercure se trouve surtout près du monastère d'Argesh, à Piteshti, Betcari et Gressani. Le Cinabre contient dans ces régions 85 % de fer. Le soufre a été trouvé à Valea-Boului (Buzéo), Sotinga et Putna. A Badeni, il y a des filons contenant 21,93 % de cobalt.

Le sel et le pétrole méritent une attention particulière. Les couches de sel sont presque ininterrompues le long des Carpathes depuis Suceava jusqu'à Mehedintz. Les couches ont une épaisseur de 2^m,50, parfois même de 3^m,50. La Roumanie pourrait approvisionner l'Europe pendant des siècles. A Rimnik-Sarat, il y a une montagne de sel qui, sous l'influence des rayons du soleil, produit un très bel effet. Le sel roumain de première qualité contient de 99 à 830 % de chlorure de natrium. La seconde qualité contient de 97 à 163 %.

Le sel se trouve surtout à 10 ou 30 mètres sous terre. On applique à son exploitation le système des galeries. Les machines employées détachent des blocs d'un mètre cube pesant environ 60 kilogrammes. On emploie aussi, par raison d'économie, la main-d'œuvre, ce qui fait perdre par l'émiettement et la dispersion près de 25 %. Le sel est porté à la surface du sol par des machines qui soulèvent jusqu'à 1.200 kilogrammes.

Depuis 1862, le sel est monopolisé et exploité par quatre grands établissements : à Slanic, Doftana, Targu-Ocna et Ocnele-Mari.

Slanic en Prahova est relié au chemin de fer de Bucarest-Predeal par une ligne longue de 35 kilomètres. Les fouilles sont établies sur une étendue de 12.000 mètres carrés, à la profondeur de 100 mètres. Le produit annuel est de 40.000 tonnes.

A Doftana, l'exploitation se fait en deux galeries sur 10.000 mètres carrés. Le produit annuel, de 25.000 tonnes, est plus bleuâtre et de moindre qualité que celui de Slanic.

Targu-Ocna à Bacau est relié à la ligne Bucarest-Roman par un chemin de fer long de 50 kilomètres. L'exploitation se fait dans quatre galeries d'une étendue de 13.000 mètres carrés, et la production annuelle est de 15.000 tonnes.

Ocenele-Mari (Rimnik-Valcea) s'étendent sur 9.000 mètres carrés, et l'exploitation a lieu jusqu'à 100 mètres de profondeur. La production annuelle est de 12.000 tonnes.

La lumière électrique est employée dans les galeries.

Les forçats employés dans les salines sont payés de 60 à 80 bani par jour. Leur nombre est d'environ 150 à 200. A Slanic, on emploie maintenant environ 300 ouvriers libres.

En 1863, la production a été de 56.740 tonnes représentant une valeur de 3.140.000 marks; en 1895-1896, ces chiffres étaient de 90.200 tonnes et 7.000.000 de francs. En 1897-1898, 112.650 tonnes et 7.600.000 francs.

L'État perçut de ce chef 2.200.000 en 1862 et 5.300.000 en 1895-1896. L'exportation du sel monta, de 19.600 tonnes (valeur 1.500.000 francs) en 1862, à 30.900 tonnes (valeur 1.070.000 francs) en 1895-1896, et 38.600 tonnes (1.300.000 francs) en 1897-1898.

L'exportation la plus importante se dirige vers la Serbie. Puis viennent la Bulgarie et la Russie. Les frais généraux qu'entraîne une tonne de sel jusqu'à sa vente sont, pendant ces dernières dix années, de 18 fr. 62.

La lignite se trouve surtout à Slanic (Prahova), Lainici (Gorj), Horez (Valcea), Comanesti (Bacau), Faltice (Sucéava), Sotinga (Dambovitza), Filipesci (Prahova), Bahna (Mehedintz). A Tismana, la couche de lignite a une étendue de 250 kilomètres carrés.

D'après C. Alimaneshtianu (*l'Exploitation des mines en Roumanie*; Bucarest, 1899), on trouve dans les districts de Valcea, Buzéo, Rimnik-Sarat, Patira, Bacau et Suceava une lignite dont la puissance calorique est de 3.000.

Elle est de 5.850 ou 7.300 calories à Brandusa et Piscu-cubradi. Cette lignite doit donc être plutôt employée pour la préparation de briquettes et de coke que pour le chauffage. Les briquettes trouvent un grand débouché à Bucarest et dans les autres villes, parce que la tonne ne coûte que 18 à 23 francs, alors que la tonne de bois coûte 26 francs.

La lignite mêlée aux résidus de pétrole d'après le système « Holden » s'emploie au chauffage des locomotives et des navires. D'après un rapport du consulat austro-hongrois, à Bucarest (mars 1900), la Roumanie a adopté ce système pour 180 locomotives et 6 remorqueurs (trois avec l'injecteur Körtinr et trois avec l'injecteur Wolff).

La tonne de lignite coûte à Bucarest 10 francs, et celle de résidus du pétrole coûte 48 francs. Si l'on mêle 70 % de lignite avec 30 % de résidus, on obtient un produit chauffant qui coûte 21 fr. 40, alors que le charbon de Kardiff coûte 45 francs et celui de Petroshani 35 francs.

La production totale est de 68.000 tonnes, dont 51.000 à Margineanca, 12.000 à Sotanga et Doicesci. Les locomotives absorbent 90 % de cette production, et les fabriques 10 %. L'État retire de ces exploitations un revenu net de 500.000 francs. Aujourd'hui encore, pourtant, la Roumanie paie à l'Étranger 14.000.000 pour son combustible.

L'*anthracite* a été trouvée en plusieurs endroits à une profondeur de 1.200 à 1.500 mètres, notamment à Skelea, Larga, Stancesci et Dragosti, à Moroieni et Baia de Fer.

Un grand industriel anglais, M. Thompson, a pris à bail, pour soixante-quinze ans, l'exploitation de l'*anthracite* à Skelea (Gorj). On lui a concédé une ligne de chemin de fer privé, Skelea-Tergu-Jiu.

Le charbon de terre se trouve abondamment dans les districts de Mehedintz, Gorj, Valcea, Muscel, Prahova et surtout dans la Dobrudja. On en a découvert récemment dans le district de Dambovitza aussi.

Carrières et matériaux de construction. — On est encore forcé d'importer la chaux hydraulique, le ciment et le gypse, quoique ces produits se trouvent enfouis en assez grande quantité dans le sol roumain, et que le coût du transport ait été abaissé de 0 fr. 05 à 0 fr. 03 par tonne kilométrique.

La chaux hydraulique est surtout exploitée par les maisons Erler (Azuga), Manoel (Comarnic), Negroponte et D. J. Cantacuzène; celui-ci

possède une grande fabrique de ciment à Braïla, dont le capital d'exploitation est de 2.000.000.

Les carrières qui, en 1896-1897, ne fournissaient à l'État que 140.000 francs, lui procuraient un revenu de 150.000 francs en 1898-1899.

Le granit se trouve aussi bien dans les Carpathes que dans la Dobrudja. La pierre la plus résistante est celle de Jacob-Deal, de Pietra-Rosie et de Greci. On ne l'emploie, malgré sa bonne qualité, qu'au pavage. Autrefois c'étaient les pierres de Quenast en Belgique et de Saint-Raphaël, en France, qui étaient exclusivement employées pour le pavage ; les pierres, si bon marché, de Pyrgas en Bulgarie, avaient le monopole de constructions.

A Rudina et Valea-Ungurului, on trouve une très belle serpentine ; les grenats, verts et rouges, sont très répandus à Olaneshti.

Le marbre de Brebu et de Valea Doamnei peut être compté parmi les meilleurs. Une espèce jaune à veines rouges se trouve à Racovitz sur un espace de 16 kilomètres ayant une épaisseur de 16 mètres. Le marbre blanc de Dorna (Suceava) paraît être supérieur à celui de Carrare.

D'après Hassaloup, on trouve l'ambre jaune très clair dans le Buzéo et ses affluents, près d'Olanehsti et de Crajova. On en rencontre aussi une sorte qui est foncée, grise, et une autre qui est bleuâtre et fluorescente. Cette dernière surpasse la sicilienne. Les paysans, dit Prentzel, trouvent parfois l'ambre en labourant ; cela est arrivé notamment sur la ligne Bucarest-Braïla.

Citons, enfin, ne fût-ce que pour mémoire, les diverses sortes de glaises et d'argiles qui servent à la fabrication d'objets en terre cuite, tels que vaisselle et autres objets de porcelaine et de verre.

Pétrole. — Le pétrole s'étend tout le long des Carpathes en une couche large de 10 kilomètres, à côté du soufre, du sel et du gypse. Ses principaux centres sont en Moldavie : Moinesci, Solontz à Bacau et Odobesci ; en Valachie, Sarata, Monteora et Berca (Buzéo), Campina, Tintea, Baicoi, Bustenari, Doftana, Apostolache-Matita dans le district de Prahova, enfin Gara-Ocriti et Colibasi dans le district de Dambovitza.

Jusque vers le milieu de ce siècle, l'industrie du pétrole se bornait à quelques sources, et leur mince produit n'était utilisé que pour le cirage des voitures à la campagne. Il y a des villages en Roumanie qui s'appellent Pacuretzi. Ce nom leur vient du mot pacura, qui signifie le pétrole brut servant à oindre les voitures.

Ce qui a causé le plus de dommages aux Compagnies étrangères d'exploitation, ce sont les détournements d'argent dont elles ont été victimes. C'est ainsi qu'un sondage de 30 mètres, qui n'aurait pas dû coûter plus de 30.000 francs, leur était porté en compte pour 4 ou 5 fois plus.

Plusieurs Sociétés étrangères durent, vers 1870, cesser leurs fouilles; seule la « Steana Romana », alliée à la « Société internationale pour l'industrie du naphte à Budapest », réussit dans les exploitations de Bushtenari. Elle établit une raffinerie capable de pourvoir au chargement de 21.000 wagons et construisit de grands réservoirs à Constantza, d'où le pétrole est transporté à une distance de 1^{km},500 au moyen de canalisations (pipe-lines).

Le district de Prahova produit la moitié du pétrole brut; le rendement était, en 1873, de 15.000 tonnes; en 1896, de 440.000; en 1897, de plus d'un demi-million. Cela tient à ce fait que le district de Prahova est compris entre deux lignes de chemins de fer qui communiquent entre elles par des tuyaux souterrains d'une longueur de 5 à 10 kilomètres, de sorte que le pétrole est ainsi conduit à quatre stations. Le deuxième rang appartient au district de Dambovitza avec 175.000 quintaux, et le troisième au district de Bacau avec 136.000 quintaux doubles.

Outre la « Steana Romana », il y a une société anglaise, trois hollandaises (l'une au capital de 1 million, l'autre de 2, et la troisième de 3), une Société autrichienne dont la production journalière est de 1 à 2 wagons d'huile brute. Grâce aux nouveaux procédés de sondage, la production s'est accrue; elle n'était, en 1897, que de 12.000 wagons; elle est, en 1899, de 30.000. La production de la Galicie est ainsi surpassée.

On peut espérer que la production sera bientôt de 100.000 wagons.

Les puits ont une profondeur de 130 à 345 mètres et coûtent en moyenne 15.000 francs. Un puits ordinaire, d'une profondeur de 100 mètres seulement, où la couche supérieure seule du naphte est exploitée, donne un produit de 2.000 quintaux doubles en Prahova et de 1.200 ailleurs. Un puits perfectionné à Bacau produit 2.600 quintaux doubles.

La « Steana Romana » a fait à Campina un forage qui lui rapporte journellement environ 900 quintaux doubles.

En 1898, pendant que la même Société forait un puits de 400 mètres de profondeur, il y eut un jet puissant de pétrole qui fit connaître un nouveau gisement qu'on ne faisait que pressentir jusqu'alors.

Le prix du pétrole brut varie, en Prahova, entre 130 et 150; à Campina, entre 150 et 180 francs par cent quintaux doubles.

D'après les analyses de divers chimistes, le pétrole roumain contient plus d'huile pure que ses semblables de Galicie, d'Amérique et du Caucase.

Il y a 73 raffineries, dont la neuvième partie seulement mérite d'être nommée.

La production annuelle était, en 1862, de 30.000 quintaux doubles; en 1873, de 139.000; en 1886, de 234.000; en 1897-1898, de 1.134.000, représentant une valeur de 1.500.000 francs.

La production pourrait s'accroître encore si l'usage du pétrole n'était restreint en quelques villes par des taxes locales trop élevées.

Voici le tableau comparatif de la production avec les autres États en 1876 :

États-Unis.....	99.400.000 hectolitres	dont	37.600.000 exportés.
Russie.....	58.700.000	—	9.000.000 —
Autriche.....	7.600.000	—	—

La production du naphte est montée de 1888 à 1895, comme suit :

Russie.....	de	1.900.000 tonnes	à	6.900.000
Autriche.....	de	400.000	—	à 900.000

D'après un rapport au Gouvernement des ingénieurs Filiti et Pushcariu, le pays comptait, en 1898, 179 établissements, appartenant à des particuliers ou à des Sociétés; 68 sondages sont productifs et 56 non productifs; il y a enfin 882 puits exploités par la main-d'œuvre et 886 épuisés.

Sur ce nombre d'établissements, 10 seulement sont exploités rationnellement; les autres sont dans un état tout à fait primitif. Les $\frac{3}{4}$ de l'huile brut et les $\frac{7}{8}$ du raffiné appartiennent à la « Steaua Romana ».

Son capital-action est de 20.000.000 de francs et le capital-obligation (5%) de 5.000.000. En 1898-1899, elle eut un excédent de 2.200.000 francs, dont, après avoir déduit 1.100.000 pour les amortissements et les réserves, il resta un excédent de 1.000.000, et un dividende de $7\frac{1}{2}\%$ fut servi aux actionnaires.

La puissance de concurrence du pétrole roumain tient aux bas prix du tarif des chemins de fer. Les contrées pétrolifères sont entourées de leurs réseaux.

L'accès des ports, tels que Galatz, Baïla, Constantza, Giurgewo, Turnu-Severin et Verciorova pour l'exploitation vers la Russie, l'Autriche et l'Allemagne du Sud, est donc très facile.

L'exportation s'est élevée en 1896-1897, à 16 ou 21.000 tonnes; en 1898, à 40.000. La « Steaua Romana » a entrepris des exportations par mer à Gênes, en Grèce, en Égypte et au Levant.

Avec plus de développement des raffineries, le pétrole roumain pourrait faire concurrence à celui d'Amérique sur le marché allemand.

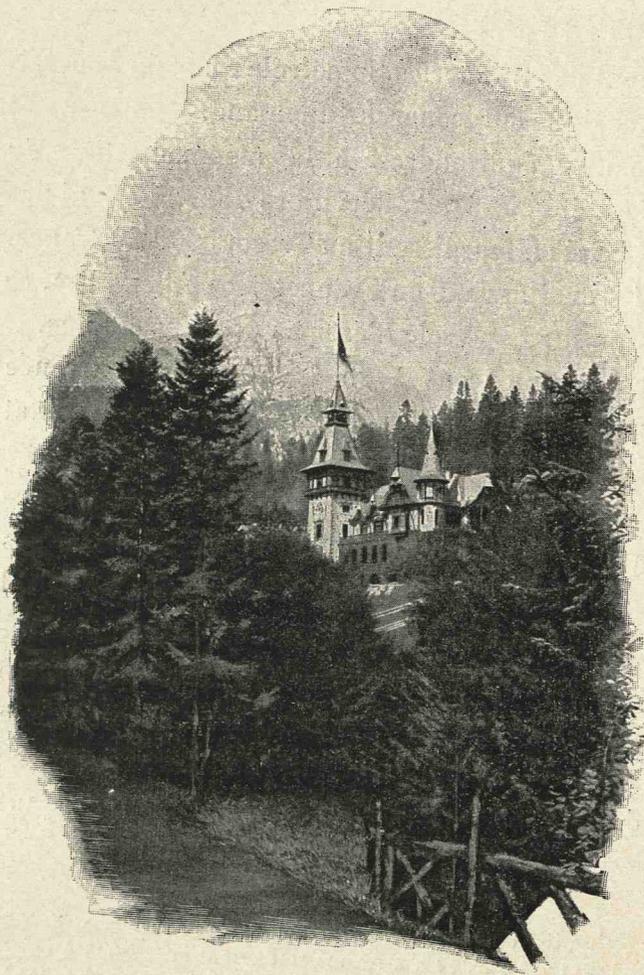
La création de Tanksteamer équivaldrait à la monopolisation du pétrole. La taxe sur le pétrole a été élevée, en décembre 1899, à 7 bani par litre. Elle a produit jusqu'ici 4 bani en fournissant au Trésor 500.000 francs. Elle produit 13 en Autriche, 10 en Russie, 9 en France, 7 en Allemagne, ce qui prouve que la taxe roumaine sur le pétrole n'est pas des plus élevées.

Les Sociétés pétrolifères commencent à se faire une concurrence acharnée. Récemment encore une Société hollandaise a avancé à l'État 1.500.000 francs.

D'autre part, le Dr Zöpfl préconise la création d'une Société russo-allemande. Aussi longtemps que le commerce du pétrole russe ne sera pas entièrement entre les mains de l'État, l'Allemagne devra craindre que l'Oil Standard Company ne s'allie aux entrepreneurs particuliers russes. Ce danger pourrait être évité si, au lieu de parler toujours de la lutte pétrolifère entre la Russie et l'Amérique, on s'occupait à tirer parti des richesses de la Roumanie et de la Galicie, ces réservoirs naturels d'huile de l'Europe, comme les appelle le Dr Oebbeke dans l'*Allgemeine Zeitung* (n° 27 du 28 janvier 1900)¹.

1. Avec l'augmentation de la production du pétrole, le prix de l'huile brut baisse. Il était de 7 francs les 100 kilogrammes en 1897; de 0 fr. 90 à 2 francs seulement en 1899. Un cartel des producteurs d'huile, à l'exclusion de la « Steaua Romana », s'est formé pour empêcher le prix de l'huile de descendre au-dessous de 2 francs les 100 kilogrammes.

D'autre part, l'emploi du système « Holden » économise 40 0/0. Vu la hausse des prix du charbon, plusieurs propriétaires de moulins et de fabriques se sont décidés à employer l'huile pour combustible. Son emploi monte déjà à 8.000 wagons.



LE CHATEAU ROYAL « PELES » A SINAÏA.

CHAPITRE VII

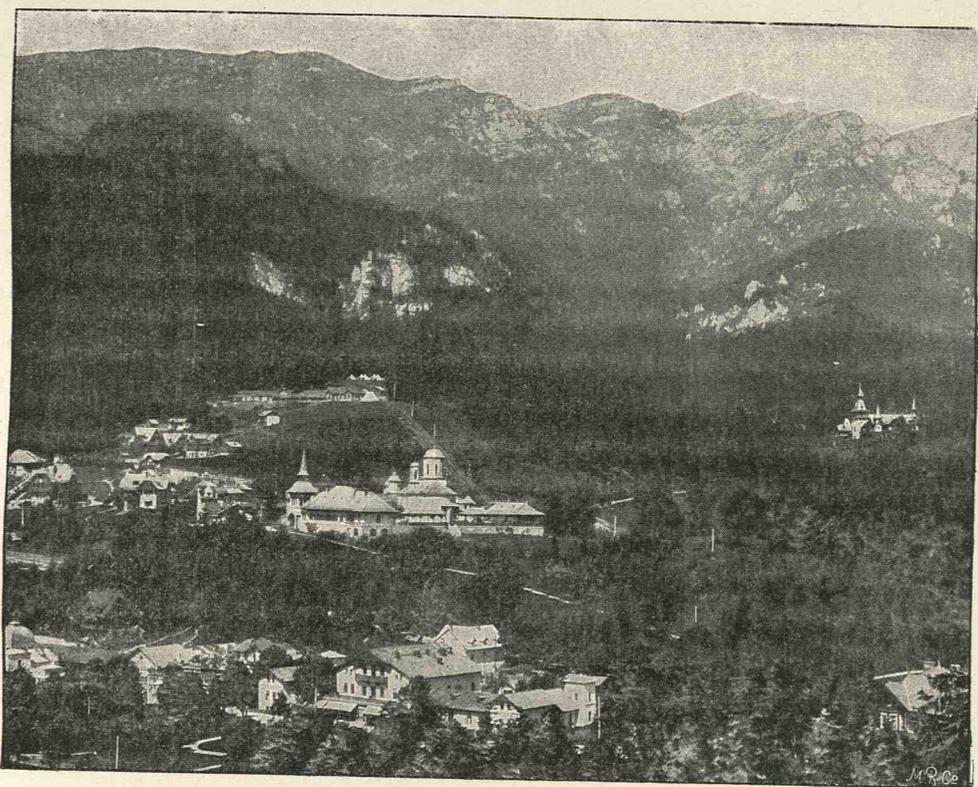
EAUX THERMALES ET ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

La Roumanie est très riche en sources minérales ; les eaux sulfureuses et iodées y sont surtout nombreuses ; les sources étaient déjà connues des Romains. Dans le district d'Argesh, il reste même encore des traces des établissements thermaux « Buli vada » (de 138 ap. J.-C.), dont la température est de 28° Celsius (Voir D^r J. FELIX, *Rapport general*

asupra igienei și asupra serviciului sanitar, Bucarest, 1899).

Jusqu'à ce jour, on a analysé 140 sources. Les sources iodées, telles que Lacul-Sarat près Braïla, se trouvent aussi dans les districts de Jalomitza et de Constantza (Tekir-Ghiol). Dans le district de Valcea, il y a beaucoup de villes d'eaux qui se recommandent autant par leurs propriétés médicales que par leur agréable situation géographique. A Mangalia, il y a des bains

de soufre ; des eaux minérales se trouvent à Piatra-Neamtzu, Saru-Dornéi, et beaucoup d'autres sources, riches en fer, brome, iode, soufre, sel, etc., sont situées dans les positions les plus ravissantes. Ces sources devraient être analysées plus souvent, leur composition étant sujette à variations. Il n'existe pas non plus d'almanachs qui puissent servir de guide aux médecins et aux



SINAÏA (LE MONT DU MONASTÈRE).

étrangers. C'est ainsi que des sources comme celles de Bivolari (Argesh), Cozia (Valcea) ou Borcia (Suceava) restent inconnues. Tous ces endroits sont généralement peu visités, à cause de l'absence de voies de communication. L'éphorie des hôpitaux civils a fait construire un chemin conduisant au mont Tigvele, où se trouve un sanatorium pour les tuberculeux. Le confort nécessaire manque à ces établissements ; celui de Slanic reçoit du Gouvernement une subvention annuelle de 50.000 francs. Les établissements les plus fréquentés aujourd'hui appartiennent à l'éphorie des hôpitaux civils ;

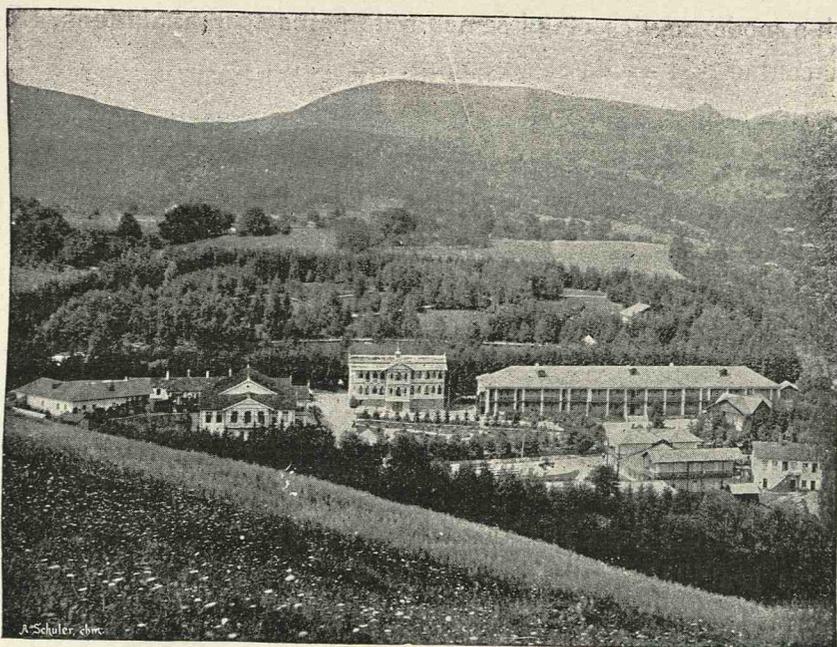
il faut citer ceux de Sinaïa, à trois heures de Bucarest, Slanic, Ocnele-Mari (Valcea). Sinaïa était représenté, il y a cent ans, par quelques huttes et par le monastère, fondé en 1695¹, dont les propriétés passèrent, lors de la sécularisation, à l'éphorie des hôpitaux civils. C'est à la famille royale surtout qu'on doit la prospérité actuelle de Sinaïa; elle y a établi sa résidence d'été et y a fait bâtir le château de Pelesh. Exemple royal, que les premières familles du pays imitèrent aussitôt.

Un historien des Beaux-Arts, dont le nom est bien connu, M. Jacques de Falke, dans son ouvrage intitulé : *le Château royal roumain de Pelesh* (Vienne, 1893), s'exprime ainsi : « De Bucarest il ne faut que trois heures pour se rendre à Sinaïa, ce bel endroit qui doit sa prospérité à la résidence d'été de la famille royale. Sinaïa est situé près de la frontière de la Transylvanie, à une demi-heure de la station-frontière Predeal. On passe, en cette demi-heure, de la beauté sauvage à la beauté civilisée. La Prahova ressemble à une rivière des Alpes, tantôt furieuse et indomptée, tantôt tranquille et calme; on devine sa puissance de déborder et d'anéantir les ponts. Des deux côtés, des torrents impétueux se jettent dans la Prahova; au-delà des prairies et des pâturages se dressent, majestueuses, les forêts de sapins et de hêtres, les pics des rochers couronnés de gazon, les sommets des Carpathes couverts de neige... C'est là l'aire des vautours, le séjour des ours, où l'on voit se dresser les cabanes des pâtres qui, l'automne, descendent vers les plaines. C'est là que fleurit l'edelweiss, que le peuple roumain a nommé « fleur de la Reine ». Au dessous, s'étagent des maisons et des villages souriants.

Déjà Azuga possède des fabriques de toile, de ciment et de verre; on trouve à Busteni une fabrique de papier, et une fabrique de clous et de poteries à Sinaïa. Le pétrole est exploité à Campina; les moulins, fours calcaires et les carrières se succèdent sur la vallée de la Campina. A Busteni, une petite église grecque, avec son modeste presbytère, puis une école d'enfants, très bien tenue, et des maisons de paysans très soignées, précédées de l'éternelle véranda, vous souhaitent la bienvenue. Tout est nouveau, propre, original; on dirait des modèles. La hutte s'est transformée en maison, l'agglomération en village; l'eau est employée par l'industrie; le bois sauvage s'est

1. Par le spathar Michel Cantacuzène.

transformé en forêt régulièrement exploitée, les prairies et les pâturages sont maintenant des champs sagement cultivés. La poésie de l'art a été jointe à celle de la nature. Du château la civilisation a pénétré dans la plaine, et un torrent sauvage s'est assagi au profit de l'industrie. Rien n'est, en effet, plus curieux que ce développement rapide de la ville de Sinaïa, qui s'étend aux pieds du vieux monastère. L'activité de feu le prince Démètre Ghika, président de l'Éphorie des hôpitaux civils, y est pour beaucoup.



LA STATION BALNÉAIRE DE BALTZATESHTI A PIATRA-NEAMTZU.

Slanic et Ocnele-Mari sont affermées et contiennent des eaux salées et thermales. La mer intérieure de Tekir-Ghiol à Tugla-Ghiol près de Tulcea, à une heure de Constantza, contient quatre fois plus de sel que l'eau de mer.

L'éphorie des hôpitaux civils a fondé ici un sanatorium pour les enfants scrofuleux.

La source de Sirul (Buzéo) est située à 550 mètres au-dessus du niveau de la mer; son eau est très alcaline et sa température est de 36° C.

Un établissement balnéaire de grand avenir est celui de Meledic (Buzéo). On y rencontre 25 sources contenant du fer, du brome, du soufre, et une

grande quantité d'iode. On y trouve aussi une étendue d'eau salée de 4 kilomètres carrés. Une Compagnie française l'a prise en ferme pour plusieurs séries d'années.

Calimaneshti, sur la rive droite de l'Aluta, est une ville d'eau très connue. Ses eaux contiennent plus de soufre que celles d'Aix-la-Chapelle et d'Aix-les-Bains. Tout près de là se trouve *Caciulata*, très riche en magnésium. Elle exporte de 20 à 22.000 bouteilles.

Govora, à 15 kilomètres de Rimnik-Valcea, possède de grands hôtels, un casino moderne, des établissements de bains et d'inhalations. L'eau de Govora contient de l'iode et du soufre. En 1878, le nombre des visiteurs était de 1.600.

Le *Lacul-Sarat* est une propriété de l'État située à 5 kilomètres de Braïla et réunie à cette ville par un tramway électrique. Les bains de marais de Lacul-Sarat sont supérieurs à tous leurs semblables. Ils contiennent du sel, de l'iode et du soufre. Les substances minérales y figurent dans une proportion de 45 $\frac{0}{0}$. Les expériences répétées depuis une dizaine d'années ont démontré l'efficacité de ces eaux pour la guérison des maladies de femmes, la syphilis et les scrofules. Ces bains iodés et pleins de sels organiques sont fréquentés annuellement par plus de 1.000 visiteurs, malgré leurs installations quelque peu primitives.

La division des eaux minérales au ministère des Domaines a distribué des tickets gratuits, pour 10.000 bains, à 453 personnes, dont 305 pour Lacul-Sarat, 101 pour Govora et 47 pour Calimaneshti.

Slanik, dans le district de Bakan, appartient aujourd'hui à l'éphorie Saint-Spiridon, de Jassy. L'eau de Slanik contient du sel, de l'iode, des alcalins et du bicarbonate, ainsi que du soufre et du lithium. Leur effet est semblable à celui des villes d'eau d'Occident, telles que Ems, Gleichenberg, Kissingen, Spa et Hall. Slanik possède aujourd'hui une section hydro-thérapeutique et une autre pneuma-thérapeutique. Cette ville se distingue aussi par son excellente position géographique ; située à 530 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle est, de toutes parts, entourée de sapins. Sur 17 sources, 10 sont employées aux bains. Ces dernières années, Slanik était visité par 2.000 personnes; on y prenait 12.000 bains, dont 2.500 gratuits.

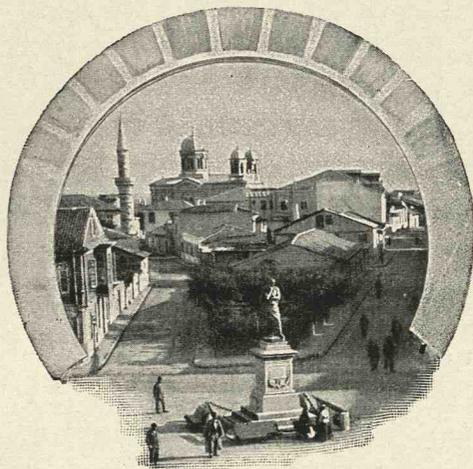
Parmi les villes d'eau, propriétés privées, on peut citer :

Strunga, dans le district de Roman, près de la station de Tergu-Frumos,

on y trouve 3 sources sulfurées, connues depuis 1834. Les sources de *Sharul-Dornei* contiennent en outre de l'arsenic; cette eau est connue dans le commerce sous le nom de « Isvorul Crucei » (source de la Croix). Elle fut découverte, en 1788, par le naturaliste autrichien Hacquet.

Baltzateshti est situé à 470 mètres au-dessus du niveau de la mer et se trouve à 27 kilomètres de Piatra-Neamtzu. Pour donner à cette installation un caractère occidental et moderne, feu le D^r Cantimir y fit de grands sacrifices.

Citons enfin les établissements de Monteor (Buzéo), Bughea (Campa-Lung), Puciosa (Dambovitza), Vulcana, Valeni de Munte, et enfin Constantza, bain de mer, très fréquenté par les étrangers, avec port sur la mer Noire, dont l'importance croît chaque jour. C'est ici qu'Ovide passa les neuf années de son exil. L'endroit s'appelait alors « Tomis ». On y a érigé une statue à l'illustre exilé.



LA PLACE D'OVIDE A CONSTANTZA.

CHAPITRE VIII

FORÊTS

L'étendue boisée du pays est de 2 millions d'hectares, dont 1 million appartiennent à l'État et lui rapportent 3.500.000 francs.

Dans la région des montagnes on rencontre surtout des forêts de pins, de hêtres et d'aunes verts et, sur les points les plus élevés, le chêne. Dans la plaine et les marécages domine l'aune noir, la *quercus conferta*, qui atteint 30 à 40 mètres de haut, et que les fabricants de meubles et de douves apprécient tant; le frêne y atteint 30 mètres; l'ormeau, 35 mètres.

Les Carpathes et Alpes transylvaniennes sont couvertes de sapins, pins, bouleaux et de mélèzes; aussi leur ascension est-elle très difficile et encombrée souvent par les troncs déracinés. Dans la Petite Valachie, on rencontre l'if.

On rencontre çà et là dans la région des collines des pommiers et poiriers à l'état sauvage, ainsi que le néflier et le noyer. Le châtaignier se trouve dans la Petite Valachie.

Les plaines sont couvertes de diverses sortes d'érables, de charmes, d'ormes, d'acacias, d'épines blanches; dans les îles du Danube, enfin, prospèrent divers genres d'aunes, d'osiers, de saules, de mauves, de peupliers.

Longtemps en Roumanie, comme dans tout le sud-est de l'Europe, le bois n'eut aucune valeur; le sixième du territoire, soit 13.400.000 hectares, est encore, malgré cela, couvert de forêts. La valeur du bois augmente avec le développement des voies ferrées.

Sur l'étendue boisée, en 1891, 82 forêts particulières représentant 98.836 hectares, et 53 forêts de l'État d'une étendue de 75.558 hectares, soit 10 ⁰/₀, étaient exploitées régulièrement. Le domaine royal d'abord, puis l'État, avaient fait appel à des hommes de science compétents.

L'étendue des espaces boisés en Roumanie, le manque de capitaux, l'incapacité des sylviculteurs et leur peu de rétribution sont autant de primes données à la spéculation étrangère. Aussi le défrichement est-il malheureusement très répandu. A peine une dizaine de propriétaires font-ils exploiter leurs forêts par des moyens scientifiques; la plupart les abandonnent aux mains des marchands de bois ou des fonctionnaires sans compétence.

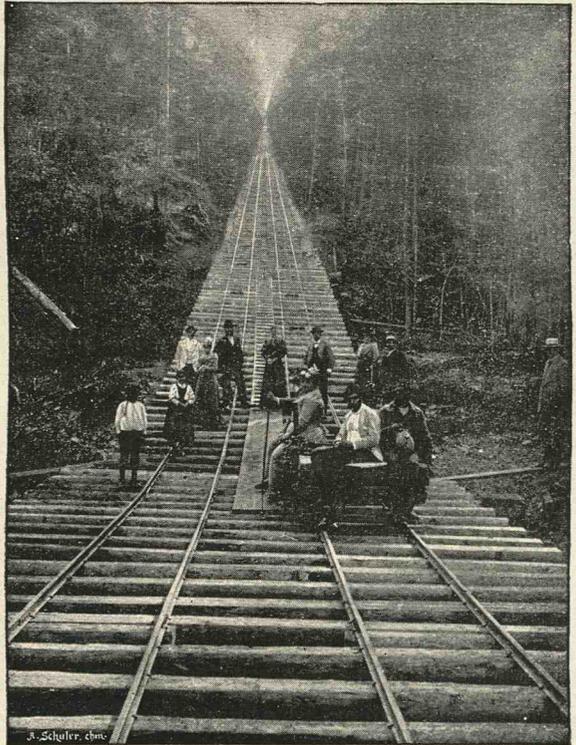
En 1888, on importait 156.756 tonnes de bois, et on en exportait 111.740 tonnes. En 1897, ces chiffres étaient de 560 et de 50.690.

Jusqu'en 1886 l'importation du bois de l'Autriche-Hongrie était libre. On a établi, depuis, des droits pro-

tecteurs. Quant à l'exportation, voici la liste des pays de destination :

Bulgarie, 10.683 tonnes ; Turquie, 9.025 ; Russie, 8.309 ; Autriche-Hongrie, 7.602 ; Italie, 4.903 ; France, 3.687 ; Pays-Bas, 3.309 ; Grèce, 1897 ; Égypte, 997 ; Belgique, 18. C'est surtout des caisses pour l'exportation du pétrole qu'on envoie en Russie ; du bois pour douves vers l'Autriche ; du bois pour la construction de radeaux vers la Turquie et la Bulgarie.

Il y a certaines contrées, comme la Dobrudja et le Baragan, où la présence de forêts suppléerait à l'insuffisance de combustible. On chauffe aujourd'hui, dans ces contrées, à l'aide de la paille hachée mêlée souvent de dépôts



CHEMIN DE FER FORESTIER.

organiques séchés. Cette sorte d'exploitation attirerait en même temps la main-d'œuvre pour la culture des champs, assez rare dans les districts de Jalomitza, Covului et Constantza.

L'industrie du bois se développe néanmoins ; on a même institué 34 écoles modèles, 42 scieries, 6 fabriques de parquets et une société par actions pour le travail du bois à Comaneshti (Bacau) au capital de 8.000.000 de francs.

C'est la Moldavie surtout qui fournit le bois de sapin et de hêtre, le district de Valcea se distingue à ce point de vue, dans la Petite Valachie. On y découpe annuellement 100.000 mètres cubes. Le prix des poteaux en chêne variait, en 1898, selon la qualité, de 50 à 70 francs par mètre carré. Le bois de sapin ou de hêtre était coté 43 francs.

Dans la Dobrudja, le Gouvernement et des capitalistes hollandais et anglais travaillent au dessèchement des marais et au boisement des terrains dénudés. Les plantations de Piscul, par exemple, endroit que les paysans ont dû quitter à cause des dunes envahissantes, s'étendent aujourd'hui sur 10.000 hectares.

Les paysans, heureusement, suivent, selon leurs moyens, l'exemple du Gouvernement.

Sous le ministère de M. Carp, on a entrepris des travaux de boisement du Delta. On a transformé les misérables quatre villages qui s'y trouvaient et on en a créé six autres avec des maisons pour les colons. Au mois de mars 1900, viennent s'ajouter à ce nombre les villages Regele Carol et un autre près de Tulcea. Le nouveau village Carmo-Syba compte déjà 100 familles. Le Gouvernement compte encore sur environ 100.000 colons venant des montagnes et de la Transylvanie. Ils seront employés au dessèchement des marais.

Le consul austro-hongrois de Bucarest fait très bien remarquer, dans son rapport de décembre 1899, que les forêts situées près de celles qui en sont éloignées n'ont pas été, pour la plupart, exploitées du tout. Cette accusation revient surtout aux particuliers qui s'empressent de vendre, pour des sommes minces, leurs forêts, dans les conditions les plus désastreuses. Quant à l'État, 725 seulement de ses forêts sont exploitées, alors que leur nombre est de 1.120.

CHAPITRE IX

L'INDUSTRIE

L'Orient soumis à la domination turque se trouve, à ce point de vue, dans la catégorie des peuples du premier âge où l'industrie domestique, la seule connue, satisfait à tous les besoins de la famille.

Les deux tiers de la population roumaine s'occupent de l'agriculture. Il n'y a d'industriels dans un village que le cabaretier et le maréchal ferrant ; ce dernier est généralement tzigane. Le paysan bâtit lui-même sa demeure ; la femme raccommode et fabrique le linge et les habits ; elle tisse le lin et la laine. L'industrie proprement dite était, jusqu'à ces derniers temps, aux mains des étrangers, Israélites, Autrichiens, Allemands, etc. ; la matière première n'était point en état de se présenter sur les grands marchés ; les moyens de communication s'y seraient d'ailleurs opposés.

La farine était apportée de Pesth ; le vin, de Hongrie et de France ; le beurre et la viande, de Transylvanie ; le pétrole, d'Amérique ; le foin, de Suisse et d'Autriche. L'affermissement politique qui suivit la guerre de Crimée et l'introduction des chemins de fer firent prendre essor à l'industrie roumaine.

En 1856, le Danube fut neutralisé ; les grandes puissances occidentales, la France et l'Angleterre surtout, entendirent conserver leur suprématie économique sur les principautés danubiennes et y réussirent au moyen du commerce maritime, le seul aisé jusqu'en 1860. Depuis cette époque, les incessants efforts pour l'introduction en Roumanie de l'industrie et des

progrès occidentaux ont changé la face des choses ; la création des chemins de fer et des canaux a donné aux produits roumains des débouchés nouveaux. En 1889, la Roumanie prenait part, quoique à titre d'initiative particulière, à l'Exposition Universelle. En 1883, sous l'influence de M. Butculesco, une Exposition Nationale fut inaugurée à Bucarest : elle compta 675 exposants. Une deuxième eut lieu à Jassy, en 1884, avec 750 exposants ; en 1887, à Crajova, 860 personnes exposèrent leurs produits ; le nombre des exposants fut enfin de 1.300 à Bucarest, en 1844, et de 1.740 à Constantza, en 1898.

L'industrie domestique des femmes surtout occupe une large place dans ces expositions par ses broderies, ciselures, nattes, etc. Des tissus de soie, de laine, de filasse, teintés des couleurs les plus diverses, se fabriquent sur les métiers primitifs. Dans les régions montagneuses, les hommes s'occupent de ciselure et de la fabrication d'ustensiles de ménage. Les petits modèles de vases, cuillers, seaux et autres exercèrent un grand attrait à l'Exposition de 1889 et furent beaucoup achetés.

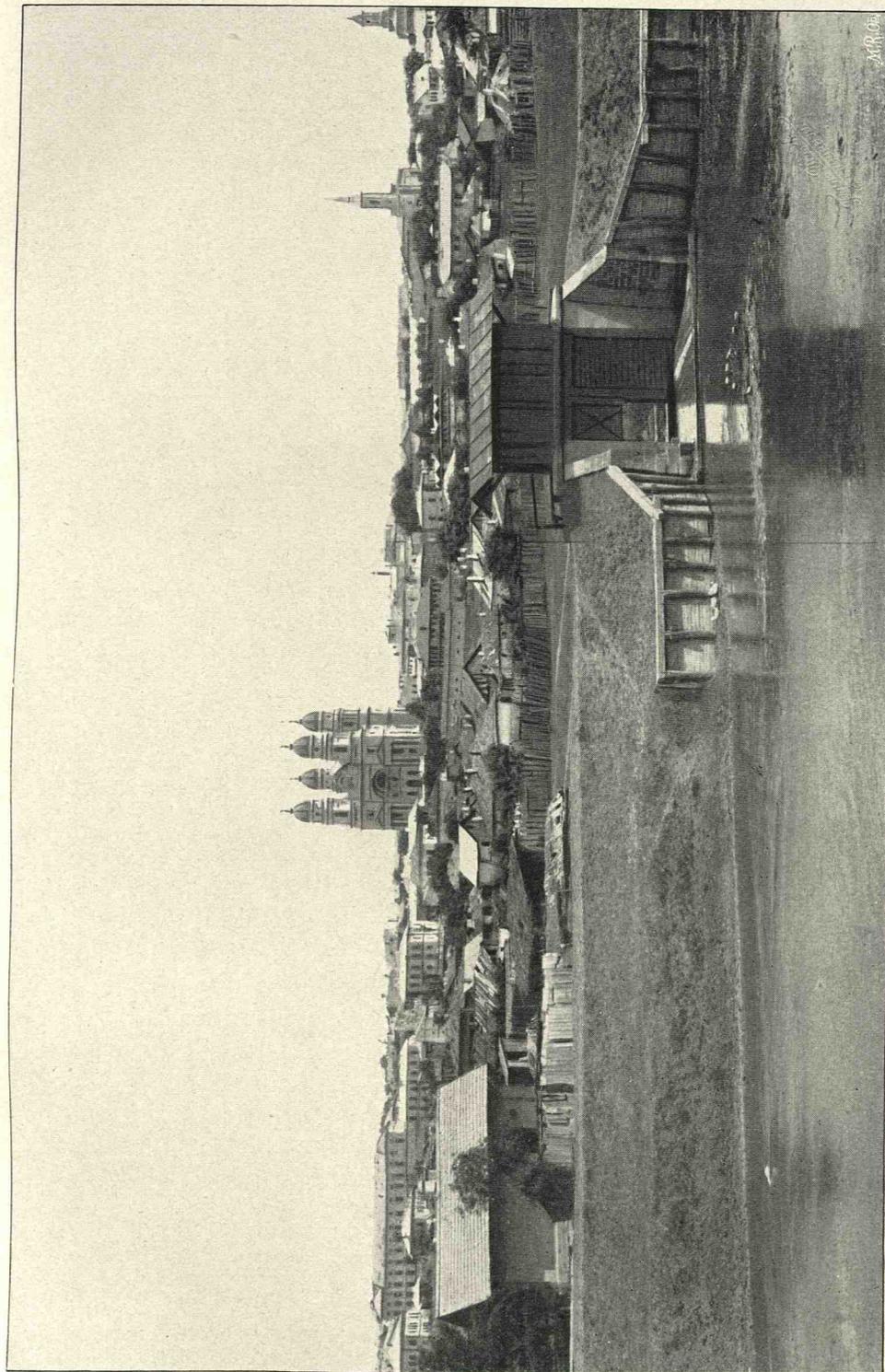
Tout étranger qui visite la Roumanie est frappé par le goût inné du peuple pour la symétrie et les belles formes. Dans les monastères de nonnes d'Agapia, Valeni, Horez et Dintrun-Lemn, on a créé, par l'initiative de la reine Élisabeth, des écoles de tissage. Chaque paysanne qui désire y travailler reçoit 0 fr. 50 par jour. Sur le produit, 50 % est vendu au profit de l'État, 25 % au profit des travailleurs, et 25 % leur est distribué en nature, proportionnellement à leur labeur.

Voici ce qu'écrivait sur l'industrie domestique roumaine, il y a quatorze ans, l'*Allgemeine Kunst-Kronik*, de Vienne :

« Les couvertures, écharpes, etc., ont un caractère très décoratif, le dessin linéaire en est très régulier ; dans les cas rares où l'on représente la fleur, c'est l'œillet qu'on choisit, imitant en ceci les voisins de Transylvanie. Le tissage est généralement répandu ; il n'y a que peu de maisons où la femme n'ait pas son métier à tisser, un instrument très primitif d'ailleurs.

Dans certains villages, elle travaille toute l'année ; dans d'autres, l'hiver seulement, pendant le repos du travail des champs. La demeure du paysan roumain est généralement tapissée ; les couleurs des tissus couvrant les murs contrastent avec la teinte sombre du fourneau de poterie, noirci par la fumée, et donnent un charmant aspect à l'intérieur. »

La petite industrie se développe de plus en plus dans les grandes villes.



Jassy.

D'après une photographie de François Duschék, Bucarest.

On fabrique à Bucarest des souliers et des fourrures, des habits et du linge ; la petite industrie du fer se développe de jour en jour. Il y a plus de 60 petits moteurs employés à la fabrication de conserves alimentaires de légumes et de viandes. L'industrie textile a pris son essor à Ploeshti et Buzéo. Ces progrès sont d'autant plus dignes d'être notés que c'est d'eux que dépend l'avenir de la Roumanie ; il est mauvais, en effet, que la prospérité d'un pays soit attachée au bon ou au mauvais temps, à la pluie ou à la sécheresse. Les marchands ne trouvent plus de débouchés en temps de mauvaise récolte ; la concurrence même des matières premières étrangères n'est plus possible.

Les capitaux et la main-d'œuvre étrangère ne sauraient être assez attirés vers le pays. Les éléments ne manquent pas pour l'alimentation de fabrique de cellulose, de papier, de sucre, de toiles, de verre de bière, non plus que pour la fabrication de

l'extrait de viande, des salaisons selon le système américain. Il en serait de même pour la fabrication des clous, pour les manutentions et pour l'extension du commerce des vins.

Une Société pourrait se fonder avec avantage pour l'achat ou le fermage de terrains, biens vicinaux, forêts, etc., soit dans le but de les exploiter soit pour les donner en concessions, soit même pour les revendre en entier ou par lots. La Société « Speranza » s'est formée, en 1889, à Bucarest, au capital



COSTUME NATIONAL.

de 1.500.000 francs, pour l'exploitation de toutes les richesses de la Roumanie. Une autre, fondée pendant l'été de 1890, au capital de 2.500.000 francs, limitait son activité aux entreprises d'électricité.

« L'Agence belge et roumaine pour le commerce et les entreprises industrielles », fondée en septembre 1898, s'occupe surtout de machines et chemins de fer d'intérêt local. Son capital-action est de 3.000.000 de francs. Elle a fondé à son tour « l'Agence roumaine pour la métallurgie » et la « Société anonyme roumaine des Tramways et Tramcars » au capital-action de 1.000.000 de francs.

Les statistiques de l'importation démontrent, chose curieuse, que ce sont les produits industriels les plus en rapport avec les produits agricoles du pays, tels que la toile de lin ou de chanvre, de jute, etc., qui s'importent en plus grande quantité. Il en est de même du papier, des cuirs, des huiles végétales. Les fabriques de stéarine et de savon importent leur matière première, parmi lesquelles le talk occupe le premier rang. Or on pourrait obtenir cette substance en utilisant scientifiquement les déchets, tels que les os des bêtes égorgées. On verra bientôt s'installer dans le pays des fabriques de linoleum, d'huiles minérales et végétales et autres. L'impulsion et la direction pourraient venir d'un établissement central, comme il en fonctionnait un à Budapest, il y a dix ans (le Musée du Commerce); à Bruxelles, il y a cinquante ans, comme on en a créé à Londres, Vienne, Stuttgart; l'auteur en a soumis un projet au Gouvernement roumain. On parlait d'ailleurs, en 1877, de la création d'un Musée de l'Industrie. Les expositions, d'autre part, éveillent le goût et développent l'esprit d'achat et de vente. Un établissement central mettrait en rapports directs les producteurs et les consommateurs.

La loi sur l'industrie de 1887, de même que la loi serbe ou celle de Trieste (1891), assure aux entrepreneurs la franchise de droits et la concession gratuite du terrain avec exemption d'impôts pendant treize ans.

On trouvera, en appendice, le texte de la loi, dans sa nouvelle rédaction de 1899 (9 novembre).

Les fabriques nommées dans l'*Appendice n° 1* ont usé aussi de la loi de 1887; le nombre des établissements qui jouissent des bienfaits de la loi sur l'industrie étaient, en 1899, de 227; en 1893, ils n'étaient que de 120.

Toute entreprise industrielle favorise l'essor individuel des communes

et la consommation locale. Les chemins de fer ont consenti, dans ce but, des réductions de tarifs, et la franchise douanière a été accordée aux machines et à leurs accessoires importés. Les fabricants peuvent obtenir des concessions de terrains, dont l'étendue peut aller jusqu'à 5 hectares sur les propriétés de l'État ou du Domaine, en pleine propriété, ou en ferme pour quatre-vingt-dix ans, selon leur qualité de Roumains ou d'étrangers. Pour user de tous ces bienfaits, il faut que l'intéressé dispose d'un capital d'au moins 50.000 francs et qu'il emploie journallement, pendant cinq mois de l'année, 25 ouvriers; enfin, pendant cinq ans, il faut que les deux tiers des ouvriers employés soient Roumains. L'absence de capitaux et le taux élevé de l'intérêt exigé par les banques roumaines paralysent quelque peu ces efforts.

La fabrique de ciment d'Azuga payait, en 1898, un salaire de 2 fr. 50 par jour aux hommes et de 1 fr. 50-2 francs aux femmes. La fabrique de toile payait un salaire de 2 fr. 40 aux hommes et de 1 fr. 50 à 1 fr. 80 aux femmes; les ouvriers des salines sont payés à raison de 1 fr. 20 à 1 fr. 50 par jour; à Bucarest, les salaires sont, en moyenne, par jour, de 6 à 7 francs pour un maçon, de 5 à 10 francs pour un tailleur de pierres et de 4 francs pour un bas ouvrier d'un autre métier.

En ce qui concerne les Sociétés étrangères, la loi nouvelle n'exige plus de cautionnement et n'exige plus que la majorité du Conseil d'administration soit composée de Roumains. Ces Sociétés correspondent entre elles par l'intermédiaire du Conseil roumain de leur siège social.

Sous l'empire de la législation antérieure, les Sociétés étrangères ne pouvaient avoir en Roumanie que des filiales autorisées; la Chambre de commerce devait être consultée. La caution montait à 300.000 francs, voire même au quart du capital de la Société, et la somme devait être déposée en papiers de banque roumains à la caisse de consignation. On pouvait imposer un Comité de surveillance indigène. Tous les trimestres, les Sociétés devaient déposer le bilan des opérations faites dans le pays. L'autorisation, enfin, pouvait être retirée au cas où le capital se trouverait réduit de moitié ou si la Société s'était adonnée à d'autres genres de spéculation que celles prévues dans les statuts.

CHAPITRE X

VOIES DE COMMUNICATION

I. — CHEMINS DE FER

L'économiste américain Carey dit : « L'impôt principal et le plus lourd que le travail ait à payer, ce sont les frais du transport. » Il y a peu de temps, en Roumanie, comme dans le reste de l'Orient, le transport se faisait au moyen de chariots, tirés par les bœufs, sur des routes peu praticables. On craignait beaucoup de favoriser la marche des troupes ennemies par la création de grandes et belles voies. Il n'y avait, en 1860, que 775 kilomètres de chaussées.

Le 1^{er} novembre 1869, on inaugurerait le premier chemin de fer roumain de Bucarest à Giurgewo, sur une longueur de 70 kilomètres. Ensuite on ouvrit, en 1872, la ligne Itzkani-Roman de 102 kilomètres. En 1883, le réseau ferré était déjà de 1.514 kilomètres. Parmi les lignes principales, il faut citer : Verciorova-Bucarest (382 kilomètres); Bucarest-Buzéo-Pascani-Burdujeni (446 kilomètres); Pascani-Jassy-Ungheni (97 kilomètres); Bucarest-Ploeshti-Predeal (144 kilomètres); Bucarest-Buzéo-Braïla-Galatz (261 kilomètres); Bucarest-Fetesti-Pont sur le Danube-Constantza (227 kilomètres); Comaneshti-Palanka (56 kilomètres); en 1879, l'État rachète les chemins de fer; tous les chemins de fer roumains lui appartiennent depuis 1888. Sur une longueur ferrée de 3.140 kilomètres, 1.270 kilomètres ont été construits par des concessionnaires au prix de 455.800.000 francs, et 1.870 kilomètres par l'État, au prix de 277.700.000 francs.

Voici quelques chiffres à ce sujet; il est bien entendu que les sommes nécessaires à ces constructions ont été obtenues au moyen d'emprunts.

ANNÉES	KILOMÈTRES de VOIE FERRÉE	RECETTES EN MILLIERS DE FRANCS				TOTAL des RECETTES	DÉPENSES	EXCÉDENT NET
		Voyageurs	Bagages	Grande vitesse	Petite vitesse			
1889	2.402	11,7	0,3	0,8	20,4	36,2	24,5	11,7
1890	2.416	12,5	0,4	1,0	22,7	40,1	26	14
1892	2.462	15,20	0,4	1,1	23	42,7	29,9	12
1893	2.488	16	0,4	1,1	27,6	49	34,8	14
1894	2.505	16,6	0,4	1,2	24,6	47	34,6	12
1895	2.526	16,1	0,4	1,2	23,8	44,8	33,7	11
1897	2.872	18,3	0,6	1,1	26,3	48,9	37	11

Le budget de 1900 indique une recette de 61.000.000 et une dépense de 50.000.000. Sur les 61.000.000 de recettes, 21.000.000 proviennent des voyageurs et des bagages, 1.800.000 des colis expédiés en grande vitesse, 31.000.000 des expéditions en petite vitesse, 3.000.000 des transports par mer, 1.700.000 du commerce des docks et magasins généraux.

ANNÉES	PERSONNES KILOMÉTRIQUES	RECETTES PAR KILOMÈTRE	TONNES KIL. GRANDE VITESSE	RECETTES PAR KILOMÈTRE	TONNES KIL. PETITE VITESSE	RECETTES PAR KILOMÈTRE
1889	174	4876	3	362	370	8.333
1891	325	5828	3	475	485	10.237
1893	374	6436	4	534	536	11.081
1895	375	6380	5	474	477	9.401
1895	385	6380	6	472	500	9.150

En 1899, on suppléa par de nouvelles commandes à l'insuffisance du matériel roulant. La vitesse des trains a été aussi augmentée.

Le prix de transport des grains diminue avec la distance; une distance de 50 kilomètres subit un tarif de 5^{cent},90; de 50 à 100 kilomètres, le tarif est de 5^{cent},50; de 100 à 150, 5 centimes; de 150 à 200 kilomètres, 4^{cent},50; de 200 à 250 kilomètres, 4 centimes; de 250 à 300 kilomètres, 3^{cent},50; de 300 kilomètres et au dessus, 3 centimes. Pour les personnes, le tarif est, depuis 1890, de 25 centimes, de 1 à 10 kilomètres; de 40 centimes, de 11 à 15 kilomètres; de 50 centimes, de 16 à 20 kilomètres; de 60 centimes, de 21

à 25 kilomètres; de 70 centimes, de 26 à 27 kilomètres; tout kilomètre au-dessus paie 5 centimes.

Voici la comparaison avec les tarifs des autres États :

	KILOMÈTRES	1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE
Roumanie	10	0,90	0,65	0,25
	300	23,40	15,75	10,50
Autriche	10	0,80	0,48	0,27
	300	23,79	14,45	7,73
Prusse.....	10	1	0,75	0,50
	300	30	22,50	15
France	10	1	0,75	0,50
	300	30,60	22,70	14,80
Belgique	10	0,75	0,55	0,40
	300	22,70	17,10	11,35
Italie	10	1,13	0,79	0,51
	300	33,90	23,73	15,27
Suisse	10	1,05	0,75	0,50
Serbie.....	10	1	0,75	0,50
	300	30	22,50	15

Pour les trains d'ouvriers, la taxe est de 0 fr. 08 par wagon et par kilomètre, s'il y a 40 personnes, et de 1 franc, s'il y en a 50.

En 1899, on inaugura la concession des voies ferrées d'intérêt local, avec la ligne Bucarest-Bucsanî (43 kilomètres).

Le 1^{er} mars 1899, un accord entre l'Allemagne et la Roumanie établit une continuité entre les lignes Berlin, Krakovie, Lemberg, Cernowitz et Bucarest-Constantza. Les départs ont lieu deux fois par semaine. Les prix du chemin de fer de luxe furent fixés à 108 fr. 10 (1^{re} classe) et 77 fr. 60 (2^e classe), de Bucarest à Berlin; à 108 fr. 10 (1^{re} classe) et 72 fr. 30 (2^e classe), de Bucarest à Breslau; à 134 fr. 80 (1^{re} classe) et 97 fr. 40 (2^e classe), de Bucarest à Hambourg. La route de Berlin à Bucarest est ainsi raccourcie de dix heures. Le trajet de Berlin à Constantinople par Belgrade, Sophia et les Balkans, est de soixante-quatre heures; celle de l'Express-Orient pour Bucarest, de cinquante-six heures, et le nouveau qui, de Buzéo, se dirige vers Constantza, de quarante-huit heures. Les lignes projetées Forsani-Faurei et l'augmentation du nombre de bateaux à vapeurs entre Constantza et Constantinople activeront encore plus le trafic. On projette enfin la création d'une filiale d'un bureau d'expédition de

Berlin pour relier Bucarest avec Berlin et le Caire. On vise plus loin encore : On rattacherait Berlin à New-York, ce qui rendrait beaucoup plus aisé le voyage des habitants de l'Extrême-Occident se rendant en Extrême-Orient pendant l'hiver.

II.— POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Ce n'est qu'en 1869 (le 1^{er} avril) que la Roumanie s'émancipa des offices postaux et télégraphiques russes.

Leur nombre était de 38 en 1863 et de 345 en 1893. Voici leur mouvement en 1898 :

Imprimés	36.600.000		Cartes postales	11.400.000
Échantillons.....	1.000.000		Lettres chargées.....	524.300
Lettres.....	49.300.000		Colis postaux.....	633.000

La première ligne télégraphique fut installée sous le règne du prince Couza. Il y en avait 50 en 1869; 476 en 1895. Le nombre des télégrammes, en 1897, fut de 2.300.000, et le réseau télégraphique de 6.903 kilomètres.

Le nombre des télégrammes échangés était entre la Roumanie et :

ANNÉE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ANGLETERRE	FRANCE	RUSSIE
1874	8.000	96.000	10.000	16.000	9.000
1883	31.000	135.000	23.000	32.000	29.000
1893	60.000	129.000	41.000	45.000	49.000
1898	81.825	217.641	47.825	44.875	54.712

Voici le chiffre des recettes et dépenses :

	RECETTES			DÉPENSES	DIFFÉRENCES
	POSTES	TÉLÉGRAPHES	TOTAL		
1863.....	500.000	800.000	1.300.000	2.500.000	— 1.210.000
1874.....	1.200.000	1.100.000	2.400.000	3.300.000	— 928.000
1883.....	2.500.000	1.500.000	4.000.000	3.800.000	+ 201.000
1893.....	4.090.000	3.180.000	7.270.000	7.200.000	+ 70.000

En 1898, il y avait en Roumanie 893 stations téléphoniques; le nombre des abonnés était de 2.600, et le chiffre des recettes s'est élevé à 221.000 francs.

III. — VOIRIE

De 1891 à 1894, on a dépensé en construction de chaussées 15.000.000. Il y avait, en Roumanie, en 1896, d'après Staivicoci et Robin, 2.860 kilomètres de routes nationales, 4.366 kilomètres de routes départementales et 8.861 kilomètres de routes communales, soit, au total, 19.977 kilomètres, dont l'entretien annuel coûte 4 à 5.000.000.

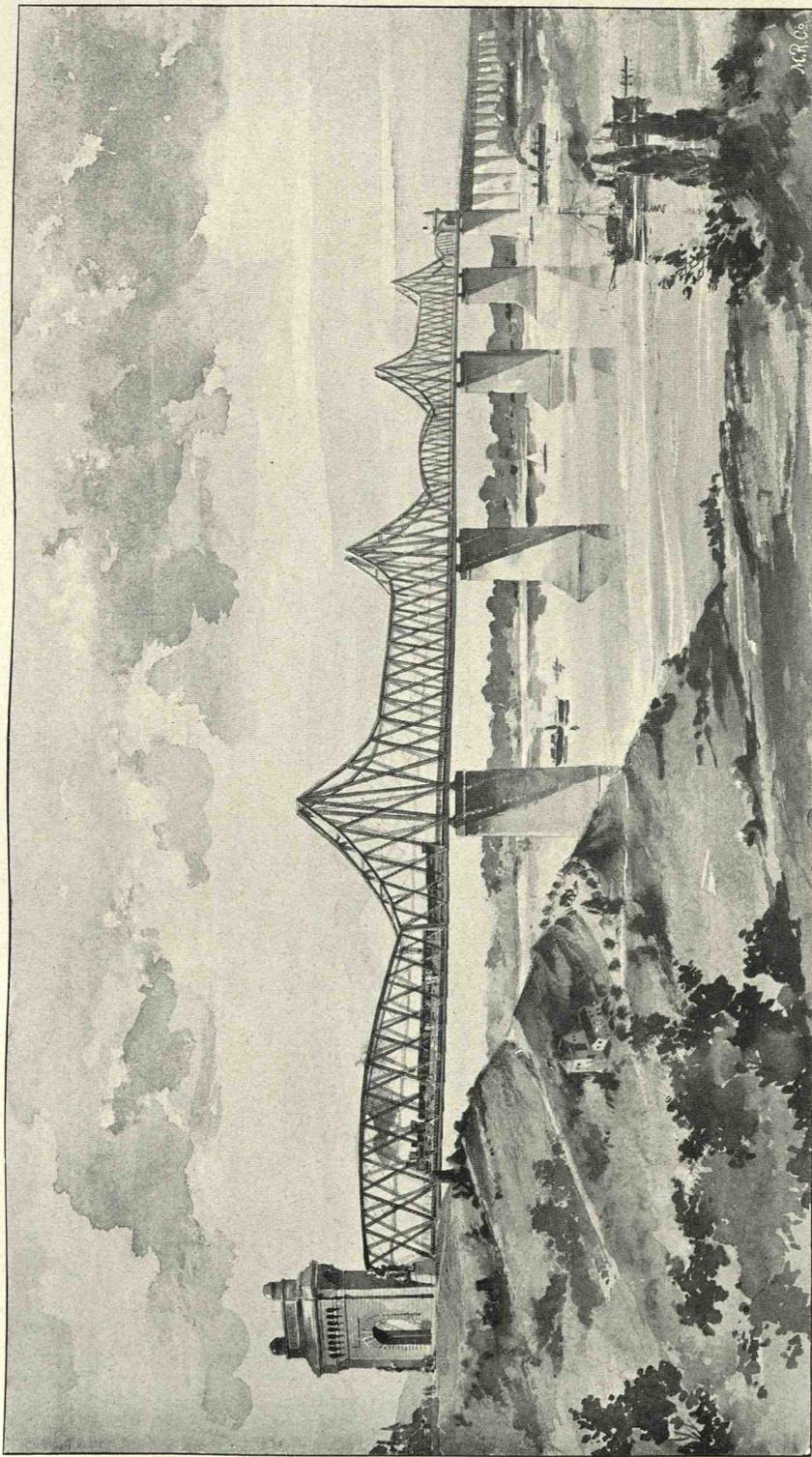
LE PONT SUR LE DANUBE ET LE PORT DE CONSTANTZA

Avant la construction d'un pont, le commerce maritime de la Roumanie était paralysé une partie de l'année; en effet les glaces du Danube rendaient sa traversée impossible.

Le nouveau pont est situé à 280 kilomètres des bouches du Danube. Sa longueur totale est de 28 kilomètres. Autrefois des viaducs étaient nécessaires, surtout dans la région appelée « Balta », à cause des nombreux marécages.

Les frais de construction du pont s'élevèrent à 34.000.000. Le trajet de Bucarest à Constantza n'est plus que de six à sept heures. On travaille ferme, en ce moment, à l'achèvement du port; deux puissantes digues le défendent contre les vagues et ferment l'entrée de la rade. La surface du port est de 80 hectares; 50 grands bateaux de mer peuvent s'y amarrer. Le travail doit être fini en juillet 1902. Le port se compose de deux bassins, l'un pour les marchandises, l'autre pour les personnes. A l'une des extrémités se trouvent des places pour déchargement. Déjà, en 1893, la Compagnie Johnston, de Londres, avait organisé un service de transports entre Constantza et Liverpool. Les travaux ont coûté 50.000.000 marks.

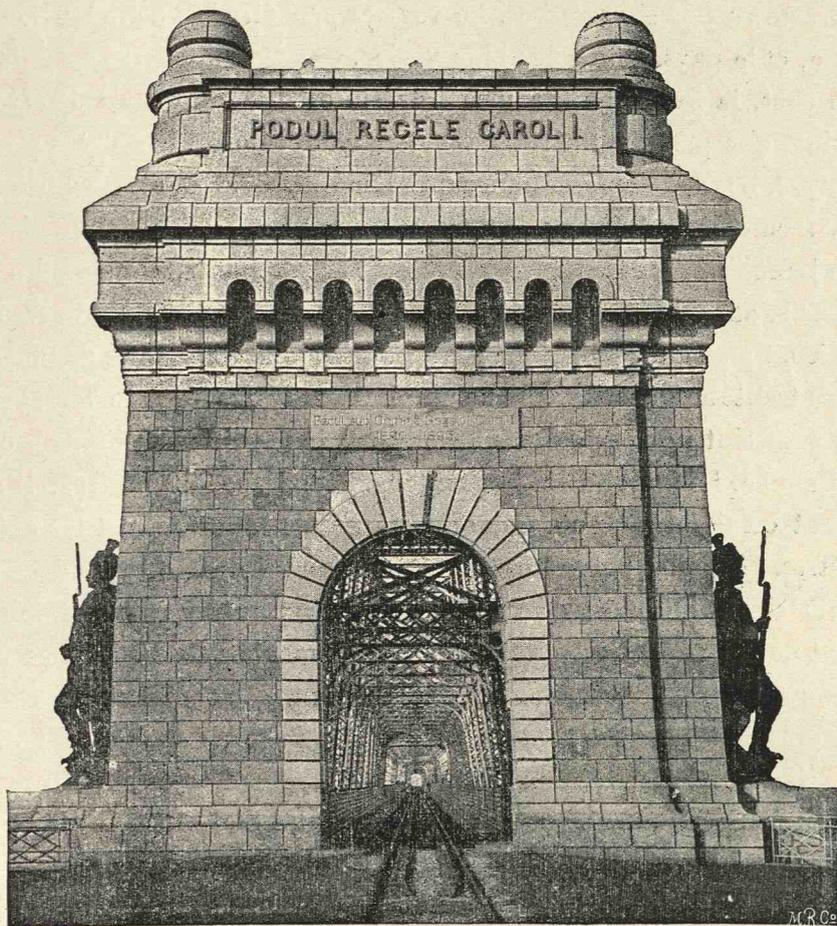
En 1898, il y eut à Constantza 654 entrées de navires avec une cargaison de 126.315 kilogrammes et de 14.748 passagers. La sortie fut, la même



Le pont sur le Danube « Le Roi Charles 1^{er} ».

année, de 678 navires avec 231.000.000 de pains; 10.500.000 kilogrammes de marchandises et 13.955 voyageurs.

L'importance de ce port croît tous les jours. C'est ainsi qu'un mètre



LE PONT « ROI-CHARLES » SUR LE DANUBE.

carré de terrain, dans les alentours, ayant coûté, il y a dix ans, 10 centimes, coûte aujourd'hui 10 à 15 francs.

Le constructeur du pont sur le Danube, M. Saligny, a été chargé de désigner la place d'un pont entre la Roumanie et la Serbie à Turnu-Severin. Ces dix dernières années 19 ponts en fer ont été construits (longueur totale, 4.460 mètres). Les frais ont été de 30.000.000 de francs.

Un voyage en Roumanie ne compte plus de nos jours sans avoir visité le Dobrudja, le pont sur le Danube et le pont de Constantza. Voilà ce que la *Koelnische Zeitung* (n° 69, janvier 1897) écrit à ce sujet : « Ce voyage n'est pas difficile à faire. De Bucarest à Constantza, il y a 237 kilomètres, et le parcours est de sept heures. Le voyage peut être fait avec tout le confort désirable, et le paysage est des plus variés.

En effet, la Dobrudja, acquise à la suite de la guerre de 1877, n'était importante que par ses ports, sur la mer Noire. Pour utiliser ces avantages de la nature, il fallait disposer d'un capital de 100.000.000, et le jeune royaume n'a pas reculé devant ce sacrifice.

Le Danube lui-même devait être couvert de ponts. Il s'étend en effet, quelquefois, sur une largeur de 30 kilomètres. Sur le bras de Barcea, on a construit un pont de 420 mètres. A ce pont se joint un viaduc de 650 mètres de long à trente arcades. Une digue en pierre traverse tout le terrain marécageux et atteint un viaduc de 900 mètres de long qui forme l'entrée du pont sur le Danube. Le pont lui-même, en fer, s'étend sur 750 mètres. Il a cinq arcs, dont celui du milieu a une ouverture de 190 mètres, et les autres de 140 mètres. Le poids du pont est de 4.000 tonnes ; il repose sur deux piliers puissants situés aux deux extrémités, et six autres intermédiaires qui s'élèvent de 30 mètres au-dessus du niveau maxima de l'eau. Les navires les plus grands passent facilement sous le pont. La Société française Fives-Lille a présidé à l'achèvement du pont. L'ouvrage a coûté 34.000.000 de francs à la Roumanie. C'est une œuvre qui, depuis Trajan, ne trouve pas son pareil dans cette partie de l'Europe. Le Roi, l'État et ses ingénieurs ont raison d'en être fiers.

Cernawoda, qui se trouve à l'une des extrémités, n'a que 2.000 habitants. Elle fait penser aux Diggings de l'Amérique et de l'Australie. Le terrain s'élève ici, comme il s'abaisse sur les côtes de la mer du Nord. C'est à d'autres de déterminer l'ancien cours du Danube. De nos jours, ces parages sont peuplés de troupeaux qui descendent des montagnes à certaines époques de l'année. Il faut ajouter que, depuis l'incorporation de la Dobrudja à la Roumanie, beaucoup d'anciens habitants ont émigré ; la population n'est plus aujourd'hui que de 200.000 hommes ; elle était autrefois de 250.000. Sur ces chiffres, les Roumains représentent un tiers, les Turcs et les Bulgares chacun un douzième, et les Tartares un sixième. Il faut citer aussi les Grecs et les

Allemands. Le Gouvernement est forcé d'attirer des colons ; ce sont surtout des Italiens qui s'accommodent plus facilement du climat.

Constantza, depuis l'occupation roumaine, a passé de 3.000 à 10.000 habitants. Il suffit, pour se rendre compte de son progrès, de comparer cette ville à ses semblables d'autrefois, à Varna et à Burgas.

Il faut rendre cette justice aux Roumains que, depuis 1866, ils ont su travailler beaucoup et donner de bons résultats. Cela tient au souvenir des Romains dont les Roumains ont pris le nom, la langue et les mœurs, et aussi au fait que, depuis près d'un siècle, plusieurs hommes instruits de la Roumanie avaient fait leurs études en Occident.

Qui vise haut s'élève.

On a commencé à construire à Constantza, quoique en nombre insuffisant, des docks et des dépôts. On a achevé une nouvelle jetée et une digue de 800 mètres. On en a posé la pierre fondamentale en 1896. Les nouvelles constructions sont faites sur le pied de celle d'Odessa.

On espère tirer un grand profit de la poste des Indes. Nous avons en effet marqué plus haut le rôle que Constantza est appelé à jouer, un jour, dans le commerce de l'Extrême-Orient.

Nous avons parlé aussi de l'importance historique de ce port. Malheureusement les Turcs ont détruit beaucoup de restes précieux ; c'est ainsi que des sarcophages servaient d'abreuvoirs aux chevaux.

Sous l'empereur Théodose, Constantza est encore citée comme port très important. Les fortifications, que les Turcs y firent plus tard, furent détruites en 1812. »

IV. — NAVIGATION. — COMMISSION INTERNATIONALE DU DANUBE

Les points terminus de la grande navigation sur le Danube sont Braïla et Galatz. Ce moyen de communication est de moitié moins cher que la voie de terre. C'est ainsi qu'un wagon chargé de grains, pesant 10.000 kilogrammes, coûte de Galatz à Budapest 345 francs ; par la voie des remorqueurs sur le Danube, 160 francs seulement.

La Roumanie a surtout senti le besoin d'avoir une Société de navigation sur le Danube roumaine et indépendante au moment où la régie des mono-

poles de l'État eut entrepris l'exportation du sel en Serbie. On accorda 5.000.000 à cette administration, en 1890-1892. Ils furent employés à l'achat de navires. L'entreprise prit de rapides développements et soutint la concurrence avec la Société bavaroise de navigation sur le Danube, le Lloyd austro-hongrois et la Donaudampschiffartsgesellschaft.

La Commission européenne du Danube, installée en 1856, en exécution du traité de Paris du 30 mars 1856, exerça une grande influence sur la prospérité du pays. Depuis 1883, la Roumanie en fait partie. Le siège de la Commission est à Galatz. Elle s'occupe de la régularisation du cours du fleuve et du nettoyage du bras de Sulina pour faciliter le passage des navires. Vingt-trois détours que faisait le bras de Sulina furent supprimés pour la navigation au moyen de canaux.

Le nouveau canal rectiligne est de 22 kilomètres plus court que l'ancien cours du fleuve.

On employa à cet effet 61.000.000 de francs de 1857 à 1896, dont 35.000.000 pour l'accomplissement des travaux et 26.000.000 pour la surveillance continue.

Pour l'entretien du bras de Sulina, la Commission prélève des droits qui sont fixés à la majorité des voix. Leur produit fut de 1.300.000 en 1888, de 2.900.000 en 1893, de 2.000.000 en 1898.

La durée de la Commission a été prorogée par l'accord de Londres (1883) jusqu'en 1904.

Voici, d'ailleurs, en milliers de tonnes, les chiffres du mouvement :

	BATEAUX A VOILE	BATEAUX A VAPEUR	TOTAL
1857.....	1.800	140	1.938
	288	47	335
1887.....	607	1.071	1.678
	104	1.099	1.203
1898.....	327	1.092	1.419
	69	1.406	1.476

L'ouverture des « Portes de Fer », en 1898, est encore un événement d'une grande importance internationale. Les résultats qu'on en attendait n'ont pas été obtenus, à cause surtout des tarifs élevés perçus par le Gouvernement hongrois. Le fret de Giurgevo, à Budapest, a augmenté de 18 0/0. Tandis que la Commission du Danube perçoit, pour aller et retour,

un droit de 1,10, celle du Pruth de 0,60, celle du Suez de 9,00 pour un seul trajet, celle du canal du Nord de 0,74; le Gouvernement hongrois perçoit, aux Portes-de Fer, 6,79.

Non seulement l'exportation roumaine en souffre, mais aussi celle de l'Allemagne du Sud vers le Levant.

Le transit des bateaux à voile se fait :

- 1° Par 450 remorqueurs en fer, capables de transporter 388.000 tonnes, et par 75 remorqueurs appartenant à des armateurs particuliers;
- 2° Par les bateaux de la Compagnie privilégiée impériale et royale;
- 3° Par la Société de Navigation maritime et fluviale hongroise;
- 4° Par la Société roumaine de Navigation sur le Danube.

Voici le chiffre des navires de chaque État et leur tonnage (en milliers) de 1886-1895 :

	Nombre des bateaux à vapeur et chiffre du tonnage y compris le lest réglementaire.	
Autriche-Hongrie	87	69
France	43	47
Italie	41	34
Russie	83	33
Turquie	49	27
Allemagne	20	22
Angleterre	738	943
Hollande	3	3
Norvège et Suède	22	24
Grèce	109	137
Autres États	4	6
TOTAL	<u>1.191</u>	<u>1.361</u>

Voici la distribution pour 1898 :

	Nombre des bateaux à vapeur et chiffre du tonnage y compris le lest réglementaire.	
Autriche-Hongrie	142	181
France	34	43
Italie	81	103
Russie	119	56
Turquie	38	46
Roumanie	40	27
Allemagne	27	32
Angleterre	446	694
Hollande	7	6
Norvège et Suède	5	6
Grèce	143	192
Autres États	10	16
TOTAL	<u>1.092</u>	<u>1.460</u>

De 1892 à 1898 les 1.100 navires sortis, en moyenne, du bras de Sulina enregistrèrent 1.260 tonnes environ. Pendant la même époque 500 bateaux à voile enregistraient 89.000 tonnes.

Voici aussi les chiffres d'exportation des grains par le bras de Sulina, en milliers de quarters :

	FROMENT	SEIGLE	MAIS	ORGE	AVOINE
1889	4.607	1.157	2.052	1.552	361
1893	3.451	729	7.162	2.005	782
1896	7.434	1.395	1.354	1.999	134
1898	2.413	705	4.419	2.123	538

Pour faire coïncider la ligne Bucarest-Giurgévo-Varna avec l'express Ostende-Constantza-Constantinople, on a subordonné le service maritime à la Direction des Chemins de fer. Les deux vapeurs *Meteor* et *Media* ne correspondaient point aux besoins ; il fallut louer *Cobra* à des armateurs de Hambourg.

Après le vote d'un crédit de 10.000.000 en 1896, on commanda de nouveaux vapeurs, le *Roi-Charles* (2.369 tonnes R.) et la *Princesse Marie* (1.604 tonnes R.). On acheta aussi cinq navires à cargaison, dont trois en Angleterre (1.451,6 tonnes R. = 3.200 tonnes chargeables) et deux en Allemagne (1.415 tonnes R. = 3.000 tonnes chargeables). A Rotterdam, le total de la cargaison monta, en 1898, à 77.501 tonnes, et le produit net fut de 548.000 francs. A Sulina la cargaison fut, la même année, de 68.924 tonnes. La rapidité de ces cinq navires est de dix nœuds.

Les dépenses totales du service maritime se sont élevées, en 1896, à 1.681.238 fr. 84 et les recettes à 437.000 francs. Le déficit fut donc de 1.244.286 francs ; il était, en 1897, de 1.500.000 ; en 1898, de 196.000 francs. L'Express Ostende-Constantza se relie aux rapides du service maritime roumain qui font 18 milles à l'heure et le trajet de Constantinople en 12 heures. Le voyage à Constantinople dure ainsi 72 heures de Londres, 60 de Paris et 48 de Berlin. Aussi préfère-t-on cette voie à celle par Sofia.

Le port de Rotterdam présente cet avantage pour la Roumanie que des étrangers venus de toutes les parties du monde peuvent y apprécier la qualité de ses produits. Depuis août 1899, toutes les marchandises peuvent

être chargées à Rotterdam, moyennant un prix fixe, à destination d'un des ports du Danube.

Outre l'agence générale roumaine de navigation de Rotterdam, les maisons Dehlatroin à Hambourg et Marx, à Mannheim, s'occupent également de tout ce qui concerne le transport.

Voici donc, en résumé, les lignes maritimes roumaines :

1° *Constantza-Constantinople*, reliée à la ligne d'Ostende et Berlin Constantinza ;

2° *Constantza-Constantinople-Archipel*, deux fois par semaine ; une fois directement, et une fois avec transbordement à Constantinople ;

3° *Braila-Galatz-Sulina-Constantza-Rotterdam*, tous les quinze jours.

La durée du trajet est :

De Constantza à Constantinople, de 12 heures ;	
De Berlin à — de 48 —	
De Paris à — de 65 —	
De Londres à — de 72 —	

Les prix du transport sont :

	1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE
Constantza à Constantinople	36 francs.	22 francs.	8 francs.
— au Pirée	80 —	55 —	20 —
Constantinople au Pirée	50 —	36 —	12 —

Enfin d'autres lignes sont entretenues aux frais du Lloyd autrichien, de la Compagnie privilégiée Impériale et Royale ; de la ligne allemande du Levant ; de la Compagnie anglaise Johnston et C^{ie}, de la « Navigazione generale Italiana Florio et Rubattino », de la Société russe pour la navigation sur la mer Noire et le Danube ; de la Société turque Courdjie et Machsousse ; de la Société française Fraissinet, et des Messageries maritimes et du Service maritime Roumain (S. M. R.).

Pour le Pruth, il y a une Commission composée de l'Autriche-Hongrie, de la Russie et de la Roumanie. Le mouvement, en 1898, était de 766 bateaux avec 77.000 tonnes R.

L'État retire du transport par eau 806.000 francs et dépense 509.000 francs ;

Du chantier de Turnu-Severin provient une recette de 343.000 francs et une dépense de 403.000 francs ;

Soit un excédent de 237.000 francs.

Voici enfin le tableau comparé du mouvement des ports roumains :

	ENTRÉES		NAVIRES ÉTRANGERS	SORTIES	
	TOTAL	TONNES		TOTAL	TONNES
Braïla	52	1.810	41	51	1.776
Galatz	45	1.483	34	44	1.482
Sulina	49	1.927	27	50	1.910
Giurgévo	25	368	19	24	377
T.-Severin	22	650	17	20	527
Oltenita	13	490	13	13	188
Calafat	15	254	10	14	249
Corabia	10	236	10	10	536
Tulcea	12	266	10	10	246
Cernavoda	8	241	7	8	221
Constantza	7	574	5	7	575

Soit, pour 1897, 4.362 navires entrés et 4.379 sortis. Parmi les étrangers, 156 étaient allemands, 1.175 anglais, 108 français. Dans les ports russes Reni, Ismail, Kilia, Wilkowo, les entrées furent à la même époque de 294 et les sorties de 245.

Ces ports perçoivent une taxe de 1/2 % de la valeur des marchandises et un droit de péage qui rapportent 2.730.974 francs, dont 688.000 francs pour Braïla, 545.000 francs pour Galatz, 165.500 pour Giurgévo, 161.100 pour Calafat, etc. Ces derniers chiffres sont de 1894-1895!

V. — GRENIERS

En 1892, on construisit sur les plans des ingénieurs roumains des magasins généraux et docks pour les grains (silos), dans les principaux ports roumains. Leur construction nécessita 18.000.000. Les deux ports de Galatz

1. Le parc des navires roumains se compose du « Regele Carol » de 1.000 chevaux : de 5 remorqueurs dont un de 650 chevaux ; de 48 autres remorqueurs dont 39 de 650 tonnes. Ce parc a coûté 5.500.000 francs ; en 1898, 432.000 personnes et 128.000 tonnes de marchandises ont été transportées. La ligne la plus fréquentée est celle de Galatz à Braïla.

Les recettes montèrent, en 1898, à 1.400.000 francs et les dépenses 1.300.000 francs. Il reste donc un petit revenu net de 47.000 francs.

et Braïla, éloignés seulement de 20 kilomètres, ont reçu une installation tout à fait semblable. Chacun a 170 silos emmagasinant 150 tonnes.

On peut, en une heure, emmagasiner 600 tonnes de grains et en charger 300 à bord des bateaux. C'était d'autant plus nécessaire que le commerce de Braïla s'élève, pendant le mois de septembre, de 500 à 700 charges de wagons.

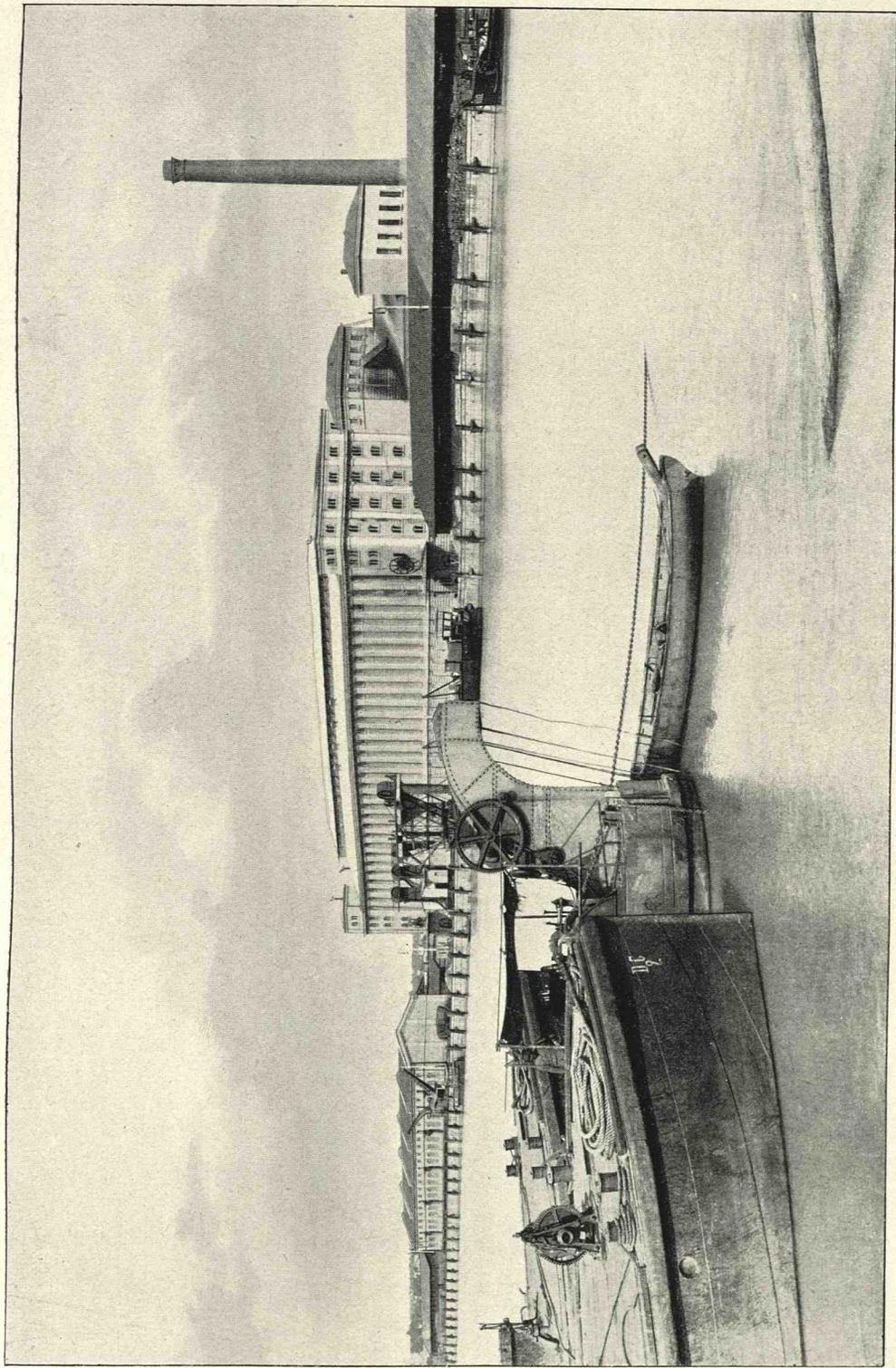
En 1898 les affaires de Braïla et de Galatz se chiffèrent par 202.470 tonnes de grains et 133.209 de marchandises. De 1899-1900 des ingénieurs allemands ont construit à Braïla des magasins généraux pour le compte des grandes maisons de commerce.

CHAPITRE XI

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

J.-P. Neugebauer, dans son ouvrage : *Description de la Moldavie et de la Valachie*, analysait excellemment le commerce extérieur de la Roumanie en 1854. D'un côté, la misère du bas peuple; de l'autre, le luxe des classes nobles et opulentes, le terrain fertile d'une part, l'absence d'industrie, de l'autre. Il n'y a pas de classe moyenne, pas de bourgeoisie; le paysan enterre le rare argent qu'il possède. Tout était changé en 1884. L'importation était de 294.000.000 de francs, et l'exportation de 184.000.000; en 1885, 268.000.000 contre 247.000.000; en 1886, 297.000.000 contre 255.000.000; en 1887, 314.000.000 contre 265.000.000; en 1888, 310.000.000 et 256.000.000; en 1889, 367.000.000 et 274.000.000; en 1890, 362.000.000 et 276.000.000; en 1891, 436.000.000 et 274.000.000; en 1892, 380.000.000 et 285.000.000; en 1893, 430.000.000 et 370.000.000; en 1894, 422.000.000 et 294.000.000; en 1895, 304.000.000 et 265.000.000; en 1896, 338.000.000 et 324.000.000; en 1897, 355.000.000 et 224.000.000; en 1898, 390.000.000 et 283.000.000. La balance commerciale est donc toujours en faveur de l'étranger; l'importation dépasse l'exportation. En 1896, la différence fut de 14.000.000 de francs seulement. En 1896 l'exportation dépassait l'importation de 69.000.000 de francs.

Le Vice-Consul Autrichien le Dr Wipperfurth faisait en mars 1900, dans le *Handels Museum*, la remarque que plusieurs chiffres devaient disparaître prochainement de la liste des importations. Il en est ainsi de 3.000.000 concernant la Régie du Monopole du tabac, 30.000.000 par l'importation de machines agricoles et industrielles, 5.500.000 pour le matériel roulant des chemins de fer, 50.500.000 pour l'achat de résine de sapin, de soude caustique, de coton, de peaux, de matières brutes nécessaires à la prépara-



Les Docks de Galatz.

D'après une photographie de François Duschiek, Bucarest.

tion du pétrole, du verre, du cuivre, du papier, des étoffes, du savon ; 8.000.000 pour la betterave à sucre.

La Roumanie doit payer annuellement à l'Étranger, pour le service de sa dette, 90.000.000 de francs, ce qui est énorme eu égard à la richesse du pays. Cette dette tient à la baisse des prix du grain par la concurrence d'outremer, à la destruction de la vigne et à plusieurs autres causes importantes dans un pays exclusivement agricole.

Voici le tableau du commerce extérieure de la Roumanie en 1898 :

	IMPORTATION	EXPORTATION	TOTAL
	francs	francs	francs
Autriche-Hongrie.....	109.000.000	85.800.000	194.000.000
Allemagne.....	110.000.000	12.000.000	123.000.000
Belgique.....	14.000.000	93.000.000	107.000.000
Angleterre.....	76.000.000	37.000.000	113.000.000
France.....	25.000.000	7.000.000	38.000.000
Italie.....	14.000.000	17.700.000	31.000.000
Turquie.....	15.700.000	14.600.000	30.000.000
Russie.....	7.900.000	4.900.000	12.800.000
Hollande.....	3.300.000	3.300.000	6.700.000
Suisse.....	4.600.000		4.600.000

I. — EXPORTATION

L'exportation porte surtout sur les produits suivants :

	1886	1897	1898
	francs	francs	francs
Fruits, légumes, plantes.....	20.000.000	14.700.000	10.000.000
Produits organiques animaux.....	2.500.000	4.000.000	4.200.000
Produits textiles.....	6.900.000	2.500.000	2.700.000
Produits en bois.....	7.000.000		4.900.000
Animaux vivants.....	7.000.000	2.300.000	4.200.000
Minéraux.....	1.700.000	2.200.000	3.700.000
Cuir.....	6.000.000	1.600.000	1.100.000
Boissons.....	12.700.000	2.600.000	600.000
Métaux.....	1.600.000	1.800.000	2.400.000
Matières colorantes.....	200.000	100.000	70.000
Papiers.....	90.000	300.000	10.000

Il faut tenir compte, en établissant ces chiffres, de la baisse des prix ; c'est ainsi qu'un quintal de froment est évalué aujourd'hui à 12 francs au lieu de 18 ; 1 quintal de maïs à 8 francs au lieu de 10 ; etc.

L'exportation de graines oléagineuses et semences s'élève à 2.400.000

tonnes en 1898; 65⁰/₀ environ se dirigeaient, dernièrement encore, vers l'Angleterre; 12 à 15⁰/₀ vers la Belgique; 4 à 9⁰/₀ vers l'Italie; 3 5⁰/₀ vers la France. En 1898, 13⁰/₀ seulement revient à l'Angleterre, 33-38⁰/₀ à la Belgique. Voici les chiffres des tonnes dirigées vers l'Allemagne: en 1888, 43.000; en 1889, 116.000; en 1890, 97.000; en 1891, 177.000; en 1892, 249.000; en 1893, 1.100.000; en 1894, 437.000; en 1895, 219.000; en 1896, 143.000; 1897, 61.000; et en 1898, 74.000, soit les deux extrêmes: 2⁰/₀ en 1888 et 39⁰/₀ en 1893.

La Belgique n'est qu'un lieu de transit, il faut donc déduire beaucoup sur les chiffres qui s'y rapportent; les marchandises ne s'arrêtent qu'en Allemagne pour la consommation; il en est de même de l'Autriche, qui sert de passage aux produits destinés à être consommés en Suisse.

Voici les chiffres d'exportation des divers produits :

	MILLIERS DE TONNES				MILLIONS DE FRANCS			
	1893	1896	1897	1898	1893	1896	1897	1898
Froment.....	703	1.124	434	580	136	171	60	80
Blé.....	131	233	142	117	14	23	14	11
Maïs.....	1.212	444	782	1.119	121	33	62	89
Orge.....	460	396	334	363	41	31	26	29
Avoine.....	149	58	54	95	41	4	4	7

En deuxième rang vient l'exportation du *pétrole*. En 1897, elle était de 21.000 tonnes, dont la valeur est estimée à 2.100.000 francs; en 1898 : 32.000 tonnes, valeur 3.500.000 francs.

Le *sel* était exporté, en 1897, par 34.000 tonnes, s'élevant en valeur à 1.100.000; en 1898, 30.500 tonnes; valeur, 1.000.000.

Les chiffres de l'année 1898 sont généralement plus bas que les autres, à cause de la crise. Cette baisse est plus sensible encore en ce qui concerne la valeur des boissons exportées; le trafic était de 12.000.000 à 16.000.000 en 1896-1897 et de 900.000 francs seulement en 1898.

En ce qui concerne l'exportation du bétail, les chiffres ont aussi beaucoup diminué, ces derniers temps, à cause de la clôture des frontières austro-hongroises; c'est ainsi que, d'une valeur de 25.000.000 de francs en 1875, l'exportation du bétail est tombée à 2.000.000 en 1893; à 6.900.000 en 1894; à 2.300.000 en 1897; à 4.200.000 en 1898. Le prix du bétail a, consé-

quement, énormément baissé ; en 1893, on exporte 18.500 porcs pour une valeur de 1.100.000 francs ; en 1894, 25.000, d'une valeur de 1.500.000 francs ; en 1895, 14.200 ; en 1896, 39.000 ; en 1897, 15.500 ; en 1898, 41.000, donnant en valeur 2.000.000. C'est le seul bétail qui ait gardé un bon accueil en Hongrie.

II. — IMPORTATION

Les principaux objets importés sont les tissus ; leur valeur était de 100.000.000 en 1884 et de 150.000.000 en 1898. Viennent ensuite les objets en métal, les produits coloniaux et les cuirs. Les métaux étaient importés, en 1898, pour une valeur de 91.275.000 francs. L'importation des produits coloniaux était de 17.000.000 de francs en 1884, 26.000 000 en 1894, 25.000.000 en 1898 ; les cuirs, 17.000.000 en 1898. Les produits en papiers montèrent, en 1884, à 4.500.000 ; en 1893, à 14.700.000 ; en 1898, par contre, à 6.600.000 ; ce qui s'explique par les progrès de la papeterie roumaine. Le combustible importé atteignait, en 1887, 4.000.000 ; en 1894, 14.900.000 ; en 1895, 9.400.000 ; en 1896, 9.800.000 ; en 1897, 10.000.000 ; en 1898, 11.300.000 francs. Ce qui prouve abondamment que la capacité de consommation du pays ne cesse pas d'augmenter avec le bien-être de la population des campagnes.

Voici le tableau des principaux articles importés pendant les dernières années. Il faut rappeler, à ce sujet, l'observation faite à l'exportation et augmenter, par conséquent, la valeur du poids et de la quantité.

	1886	1895	1897	1898
Industrie textile.....	116	151	150	149,7
Métaux.....	53	61	74	91,7
Coloniaux.....	17	21	21	25
Cuir et chaussures.....	23	15	16	16
Minéraux et combustibles.....	10	9	10	11,3
Papier.....	6	6	6	6,6
Poterie.....	43	8	7	11,2
Produits chimiques.....	6	9	12	12,9
Huiles et corps gras.....	6	6	7	9,4
Bois.....	11	6	5	5,3
Produits médicinaux.....	2	6	5	6,9
Produits colorants.....	3	5	7	6,8
Caoutchoucs.....	1,6	4	3	3
Conserves et pâtisseries.....	1,5	3	3	4,3
Animaux vivants.....	1,1	2	2	2,3

Voici la distribution par pays d'origine en 1898 :

	TOTAL		VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS					
	MILLIERS de tonnes	VALEUR	Allemagne	Angleterre	Autriche Hongrie	France	Belgique	Italie
Animaux vivants.....	2.517	2.361	16	1	1.893	2		
Produits animaux.....	5.881	5.458	551	24	426	106	12	88
Poissons.....	7.665	3.633	558	103	856	26	2	5
Coloniaux.....	31.363	25.051	2.867	795	8.835	1.393	636	2.497
Boissons.....	515	1.094	193	32	138	572	3	45
Conserves.....	4.370	4.366	222	142	211	951	18	69
Médicaments.....	5.780	6.951	2.392	649	2.350	954	139	39
Parfumerie.....	113	600	179	8	66	334		4
Chimiques.....	11.166	12.999	2.209	2.121	6.582	567	1.210	160
Colorants.....	7.020	6.808	931	1.120	3.244	407	279	17
Huiles.....	9.205	9.458	754	1.248	1.809	1.954	646	207
Cuirs.....	4.004	16.936	7.152	795	6.512	1.269	278	535
Textiles.....	29.023	149.710	43.774	47.052	32.761	10.806	1.414	8.372
Papeterie.....	4.840	6.637	1.537	49	3.341	1.338	40	139
Boiserie.....	16.368	5.368	1.149	140	3.082	304	60	225
Combustibles.....	417.785	11.364	2.835	4.233	2.174	47	102	109
Minéraux.....	135.630	11.288	1.818	325	4.922	711	1.015	580
Métaux.....	148.992	91.769	36.781	15.057	24.090	2.926	7.809	561
Charronnage.....	3.705	2.800	992		1.656	55	42	3
Bateaux.....	312	63			3		38	
Objets d'art.....	42	207	12		58	9	1	20

Le Vice-Consul autrichien à Jassy, le Dr Wipperfurth donne, dans le *Handels Museum* de mars 1900 quelques renseignements très intéressants sur le commerce roumain.

Sur 389.900.000 francs, soit le chiffre des importations en 1898, les produits textiles représentent 38,4 %, les métaux 23,5 %, les produits coloniaux 6,4 %, les peaux et cuirs 4,3 %, les produits chimiques 3,3 %, les combustibles minéraux 2,9 %, les objets en glaise et en verre 2,8 %, les huiles et leurs dérivés 2 %, les extraits médicinaux 1,7 %, les matières colorantes 1,7 %, le papier 1,7 %, le bois 1,3 %, l'alimentation animale 1,3 %, les conserves alimentaires 1,1 %, le caoutchouc 0,7 %, les boissons 0,2 %.

Les tableaux ci-dessus prouvent que ces diverses marchandises ont augmenté de poids et de valeur de 1896 à 1898. En effet, seuls les aliments animaux et le bois font exception ce qui s'explique par les développements de la pêche intérieure et aussi de l'industrie nationale.

L'exportation des œufs qui, en 1894 n'atteignait que 1.171.000 francs, est actuellement de 2.883.000 francs; celle du vin par contre était de 1.823.000 francs en 1896, mais

de 54.000 francs seulement en 1898. Une pareille diminution est à noter pour les peaux à cause de sa consommation intérieure.

Le pétrole brut enfin était exporté en 1894 pour 16.630 tonnes et en 1898 pour 27.223. Pour le pétrole raffiné ces chiffres sont de 606 et 4.232 tonnes.

Il est important de remarquer que ces dernières années l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, l'Amérique, l'Italie et la Hollande augmentent leurs importations. L'Italie, par exemple, a doublé ses importations textiles ; la Hollande, depuis l'ouverture de la ligne Braïla-Rotterdam, les a quintuplées.

La quincaillerie roumaine vient de la Westphalie ; depuis 1897, les États-Unis sont un nouveau concurrent.

En ce qui concerne les objets en zinc l'industrie allemande, quoique plus chère, prend le pas sur la belge. Elle doit cet avantage, en partie, à l'emballage en cadre, de 250 kilogrammes chacun.

Les objets en métal laqué proviennent presque exclusivement du Wurtemberg, en valeur d'un demi-million de francs.

Des lampes de table et des candelabres sont importés d'Allemagne et surtout d'Autriche.

Le café et le thé s'importent en quantités de plus en plus importantes de Hambourg.

Pour terminer enfin, citons l'importation des produits chimiques et des matières colorantes, qui s'est élevée à 2.700.000 francs en 1894 et à 2.400.000 francs en 1898.

III. — PRINCIPAUX PAYS IMPORTATEURS

Jusque vers 1850, les principaux fournisseurs de la Roumanie étaient l'Autriche et pour les objets de luxe la France. Après la guerre de Crimée, l'Angleterre prit la place de l'Autriche. Après 1877, l'Allemagne et la Belgique perdirent aussi leur position, à cause des traités de commerce qui furent conclus. L'Autriche-Hongrie recule enfin à cause de la guerre douanière de 1886 et du développement de l'industrie nationale.

De 1888 à 1897, la distribution fut de 28 1/2 % pour l'Allemagne, 20 % pour l'Angleterre, 22 % pour l'Autriche-Hongrie, 8 % pour la France, 4 % pour la Belgique, 2,4 % pour la Suisse.

Plusieurs États se montrèrent disposés, surtout depuis l'Exposition de Craiova en 1887, à renouer des rapports économiques avec les principautés danubiennes.

Les tableaux suivants sont intéressants à ce sujet :

	1888-1897				1898			
	MILLIERS DE TONNES	0/0	MILLIERS DE FRANCS	0/0	MILLIERS DE TONNES	0/0	MILLIERS DE FRANCS	0/0
Allemagne	72	11,5	106	28,6	175	19,9	110,5	28,3
Angleterre	262	42	87	23	232	26	26	19,5
Autriche-Hongrie.....	144	23	81	22	196	22	109	28
France	27	4	31	8	17	89	25	6,6
Belgique	32	5	17	4	39	4	14	3,6
Turquie	24	3,8	13	3	39	4	15	4
Russie.....	17	2,8	9	2,4	25	2,8	8	2
Italie	7	1,1	6	1,8	16	1,8	14	3,6
Suisse	0,9	0,15	9	2,4	0,5	0,06	4	1,1

I. — En ce qui concerne les textiles.

	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS			
	1888	1891	1897	1898
Angleterre	60,3	80,1	48,1	47,0
Allemagne	34,4	36	49,3	43,7
Autriche-Hongrie.....	13,1	19	29,3	32,7
France.....	9	12,8	10,2	10,8
Belgique	1,3	1,8	1,8	1,4
Suisse	12	6,3	2,6	2,6
Italie	1,6	2,4	6,5	8,3
Pays-Bas.....	1,8	0,7	0,26	0,40
Russie	0,8	1,6	0,34	0,40
Turquie.....	0,9	1,08	0,5	0,8

II. — Pour les métaux.

	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS			
	1888	1894	1897	1898
Angleterre	9,6	14,1	12,9	15
Allemagne	19,1	36,6	26,1	36,7
Autriche-Hongrie.....	11,8	27,3	20,4	24
France.....	2,6	9,1	3,4	2,9
Belgique	7,8	12,7	7,4	7,8
Suisse	0,7	1,7	1	1,2
Amérique.....		1,2	0,9	1,9

III. — Pour les produits coloniaux et exotiques.

	1896	1897	1898
Autriche-Hongrie	88,0	7,9	8 8
Turquie	6,1	5,9	6,0
Allemagne	1,3	2,0	2,8
Italie	1,2	1,7	2,5
France	1,2	1,2	1,4
Grèce	0,4	0,3	1,2
Angleterre	0,9	0,9	0,8
Belgique	0,5	0,6	0,6
Russie	0,1	0,2	0,5

IV. — Pour les cuirs et fourrures.

	1896	1897	1898
Allemagne	7,1	7,0	7,1
Autriche-Hongrie	5,7	6,0	6,5
France	1,0	1,0	1,2
Angleterre	0,5	0,6	0,8
Italie	0,1	0,3	0,3
Belgique	9,2	0,5	0,2

V. — Produits et substances chimiques.

	1896	1897	1898
Autriche-Hongrie	3,8	6,0	6,5
Allemagne	1,6	2,1	2,2
Angleterre	2,3	2,3	2,1
Belgique	1,0	0,8	1,2
France	0,7	0,6	0,5

VI. — Combustibles minéraux.

	1896	1897	1898
Angleterre	6,0	7,4	4,2
Allemagne	0,8	0,5	2,8
Autriche-Hongrie	1,3	1,2	2,1
Russie	0,7	0,4	0,5

VII. — Minéraux, produits en terre cuite et en verre.

	1896	1897	1898
Belgique.....	3,6	7,4	7,8
Autriche-Hongrie.....	3,2	2,7	4,9
Allemagne.....	1,6	1,6	1,8
France.....	0,5	0,6	0,7
Hollande.....	0,6	0,4	0,6

VIII. — Sucrs de plantes, produits médicinaux.

	1896	1897	1898
Allemagne.....	1,7	1,3	2,4
Autriche-Hongrie.....	2,0	2,1	2,3
France.....	1,0	0,9	0,9
Angleterre.....	0,5	0,5	0,6

Les tapis proviennent surtout d'Angleterre.

En ce qui concerne les étoffes militaires, le Gouvernement éloigne des adjudications les étrangers. Les étoffes à la mode viennent d'Angleterre, les matelas de Belgique. Les étoffes d'été et d'hiver imprimées s'importent d'Italie pour 8.300.000 francs. Les sacs en jut pour graines s'importent principalement de Grande-Bretagne et d'Italie.

La soie provient de Crefeld (1.000.000 de francs), de Como (Italie), de Zurich et de Lyon.

Pour les objets en fer et métaux, les commerçants allemands ont préféré céder le pas aux Belges que de démordre de leurs prétentions.

Voici, en 1898, les chiffres de l'importation de quelques objets en fer :

Machines de toutes sortes ..	14.490.000 fr.	Cercles pour roues.....	1.250.000 fr.
Outils.....	1.600.000	Tôle.....	950.000
Machines en fer et acier....	1.520.000	Tuyaux, ancrs, chaînes....	928.000
Fer non ouvré.....	1.310.000	Clous.....	879.000
Fer roulé.....	1.470.000	Fil de fer.....	550.000
Or en feuilles.....	1.430.000	Cuivre, laiton, bronze.....	512.000
Fer poli.....	1.280.000		

C'est en 1898 que l'on a importé la première fois les porteurs et hausseurs en fer, si nécessaires en architecture.

La part de l'Allemagne est, en réalité, beaucoup plus forte que ne l'indiquent nos tableaux. On passe en effet au chapitre de la Grande-Bretagne, les navires se dirigeant vers Gibraltar, quoique leur cargaison soit destinée fort souvent à la Belgique et par celle-ci à l'Allemagne.

Il en est de même de beaucoup d'objets fabriqués, exportés d'Anvers en Roumanie, des produits bruts exportés de Roumanie pour la Belgique.

C'est ainsi, en réalité, que la Roumanie exporte en Allemagne :

	1889	1898		1889	1898
	tonnes	tonnes		tonnes	tonnes
Viande	549	1.046	Cuir	37	29
Froment et farine	116.089	73.845	Boiserie	17	958
Fruits et légumes	571	5.140	Produits textiles	105	100
Boissons	364	46	Charbon, bitume	»	3.500
Colorants	160	10	Métaux	37	166
Produits chimiques	594	52			

La Roumanie importe d'Allemagne :

	1884	1891	1897	1898
Textiles	18	56	49	43
Métaux	13	35	26	36
Cuir	3,8	16	7,05	7
Papeterie	0,5	5	1,5	1,5
Verrerie	0,8	4	1,6	1,8
Produits coloniaux	0,7	5	2	2,8
Colorants	0,4	1,6	0,9	0,9
Produits chimiques	0,3	1,7	2	2,2
Boiserie	0,9	2,3	1,2	1,1

De 1884 à 1889, l'importation de l'Allemagne augmentait de 43.000.000 à 108.000.000 de francs, tandis que celle de l'Autriche-Hongrie baissait de 143.000.000 à 49.000.000. Les produits, qui mettaient autrefois des mois pour arriver à Constantza, y arrivent aujourd'hui en vingt ou vingt-cinq jours.

En 1898, l'Allemagne fournit des tissus pour la valeur de 43.000.000 de francs et des métaux pour 36.500.000. L'Angleterre exportait pour la Roumanie 47.000.000 de francs de textiles en 1898, soit 4 millions de plus que l'Allemagne. L'Allemagne envoie surtout des velours, des cotons pour vêtements de femmes, des tissus de soie, des peluches demi-soie, des

cheviottes, eskimos, etc. ; pour les articles d'été et d'hiver, l'Italie commence à jouer un grand rôle. L'importation était, en 1895, de 8.300.000 francs.

Politique douanière de la Roumanie. — Jusqu'en 1875, la Roumanie ne pouvait conclure des traités de commerce à cause de la suzeraineté de la Porte. Cette année-là, pour la première fois, la Roumanie conclut un traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie, puis avec la Russie et la France.

On reconnut bientôt que, pour résister à la concurrence d'Outre-Mer, et pour pouvoir lutter contre les hauts tarifs opposés à l'entrée des produits bruts par la plupart des États, il fallait, avant tout, assurer la capacité de consommation intérieure et développer de cette façon l'industrie nationale. On essaya d'y arriver par les primes données à la fabrication intérieure et par les tarifs élevés imposés à l'importation des objets manufacturés venant de l'Étranger (loi de 1887). La guerre douanière avec l'Autriche-Hongrie en fut le résultat (1886).

En 1893 (octobre 21), fut conclu le traité avec l'Allemagne, qui expire en décembre 1903; en 1892 (13 août) avec l'Angleterre, en 1893 (28 décembre) avec l'Autriche-Hongrie; en 1893 (3 mars) avec la Suisse; en 1897 (avril) avec la Turquie, pour une durée de deux années. Les relations commerciales avec la Bulgarie sont fondées sur un accord de 1885-1897, qui peut être dénoncé chaque année; en ce qui concerne la Russie, les rapports sont réglés par une note du Gouvernement Ottoman du 1^{er} octobre 1893 (Voyez BRAÏLEANO, *Conventions de la Roumanie avec les États étrangers*; Bucarest, Göbl., 1899).

En ce qui concerne la protection des marques de fabrique, outre la loi de 1879, il y a des accords faits avec l'Allemagne (19 janvier 1889), l'Angleterre (4 mai 1892), l'Autriche-Hongrie (28 juin 1893), la Belgique (18 mars 1881) et la France (21 avril 1889).

Le transit est libre pour tous les États qui ont contracté avec la Roumanie; les autres paient un droit de 1 ‰.

Depuis 1876, Galatz et Braïla, et depuis 1883, Ismaïl, ne sont plus des ports francs; Galatz et Braïla ont été déclarés en même temps entrepôts officiels.

CHAPITRE XII

LE COMMERCE INTÉRIEUR

I. — VALEUR DES MONNAIES

A l'imitation de l'Union latine (1861), le bimétallisme fut introduit en Roumanie, et l'unité monétaire fut le franc (lei) = 100 bani (centimes). Pendant la guerre russo-turque (1877-1878), le rouble d'argent pénétra dans le pays et fut coté très haut. En 1878, pour faire cesser la confusion des monnaies, on adopta, au Congrès de Berlin, le monométallisme or.

On frappa des pièces d'argent de 5, 2, 1 franc et 0 fr. 50, selon les prescriptions de l'Union latine. Les droits de douanes et les impôts doivent être payés en or. Les monnaies d'or ne furent frappées qu'en petit nombre; on emploie donc, en conséquence, les monnaies d'or étrangères, telles que les pièces de 20 francs françaises, les impériaux russes, les liras d'or turques, les pièces de 20 marks. La Roumanie tarifie ces monnaies comme suit :

La pièce de 20 francs française.....	20,00
L'impérial russe.....	20,60
La lira d'or turque.....	22,70
La pièce de 20 marks.....	24,70
Le sovereign anglais.....	25,22

Une loi d'avril 1900 introduisit dans la circulation des monnaies de nickel de 0 fr. 20 et en retira, par contre, les monnaies d'or, d'argent et de cuivre, qui avaient perdu par le prêt plus de 1/10 de leur valeur.

II. — ENSEMBLE DU COMMERCE

Voici le tableau général du commerce intérieur roumain en 1890 :

Imposés.....	951.200	augmentation par rapport à 1889 :	127.000
Commerçants.....	100.460	= 10,60/0	—
Roumains.....	664.47	= 660/0	—
Etrangers.....	111.62	= 110/0	—
Israélites.....	22.854	= 220/0	—
			14.600
			9.700
			593
			4.319

Le chiffre des commerçants dépassent trois fois le nécessaire.

III. — COMMERCE DE DÉTAIL

Ce commerce se ressent de la bonne ou mauvaise récolte de l'année. Par contre, il n'a pas à craindre la concurrence des sociétés coopératives de production, non plus que le commerce ambulante, interdit par la loi du 17-25 mars 1884.

Quiconque veut ouvrir un magasin doit faire enregistrer son enseigne au tribunal du lieu (Loi du 18-30 avril 1884).

Il n'y a pas d'autre réglementation du commerce de détail.

Il y a des marchés ou foires annuels aux mois de juillet, août, septembre à Falticeni, Tecuci et Roman. Les Chambres de commerce demandent la suppression de ces foires, qui nuisent au commerce en gros et occasionnent beaucoup de faillites.

IV. — COMMERCE AMBULANT, COMMIS VOYAGEURS, SOCIÉTÉS DE CONSOMMATION

Le commerce ambulante est interdit dans les villes, si ce n'est pour les échantillons des produits agricoles, des coupes de bois, du jardinage ou de l'industrie domestique ; il est, par contre, toléré dans les campagnes et dans les foires autorisées.

L'autorisation de faire le commerce ambulante n'est accordée que sur

présentation des rôles de l'impôt. Les contrevenants sont punis d'une amende de 100 à 1.000 francs.

Les commissionnaires, commis-voyageurs et autres doivent déclarer à la Chambre de commerce ou, à défaut, à la mairie du lieu où ils se trouvent, pour quel marchand en gros ou en détail ils entendent négocier. Ils sont soumis à la patente.

En fait de Sociétés coopératives de consommation, il n'existe en Roumanie que celle fondée par la direction des chemins de fer en faveur de ses employés et ouvriers¹.

V et VI. — CHAMBRES DE COMMERCE ET BUREAUX D'INFORMATIONS

Il y a, en Roumanie, 10 Chambres de commerce, à Botoshani, Braïla, Bucarest, Constantza, Craiova, Focshani, Galatz, Iassy, Piteshti, Ploeshti.

Par une ordonnance de 1899, du Ministère des Domaines, des bureaux de renseignements seront créés auprès de chacune de ces Chambres de commerce. Il y en a deux à Bucarest.

VII. — CRÉDIT COMMERCIAL

L'un des grands vices du commerce intérieur roumain, c'est l'habitude exagérée du crédit à trop longues échéances, ce qui, souvent, permet de douter de la solidité des maisons les plus connues. Il est facile, au premier essai, de trouver des capitaux nombreux qui s'offrent sans prendre des renseignements sur la solvabilité ou sur les chances de réussite du nouveau commerçant; il n'est donc pas rare ni étonnant de voir s'écrouler des maisons très renommées.

La crise de 1899 a rendu plus circonspects aussi bien les commerçants que les petits banquiers. Cette même année, la Chambre de commerce

1. Les autres genres d'Association tendent à se répandre en Roumanie. C'est ainsi que les cordonniers, par exemple, forment deux Sociétés coopératives de production.

de Bucarest a livré à la justice « la bande noire », dont le but était de provoquer des faillites artificielles et de frauder les créanciers¹.

VIII. — PROCÉDURE D'ORDRE ET DE CONTRIBUTION

Le projet de loi de 1899 modifiant la loi des faillites de 1879 empêche les débiteurs faillis de réduire les dividendes de leurs véritables créanciers, à l'aide de créanciers fictifs et bénévoles. D'après le règlement de 1895, le minimum du dividende doit être de 40 %; le projet de 1899 le porte à 60 %. Le même projet annule les ventes de marchandises faites par le failli, — six mois avant l'époque de cessation des paiements, — à ses parents jusqu'au quatrième degré. Les syndics seront dorénavant des magistrats, et les juges commissaires deviennent ainsi inutiles.

La loi régleme enfin les cas et conditions où la vente au rabais des soldes sera permise (Voyez art. 3 et 4). L'autorisation est accordée surtout pour cause de liquidation ou de fin de saison.

1. Le vice-consul autrichien Wippen s'exprimait ainsi dans le *Handels Museum* du printemps de 1900 : « Les commerçants feraient bien de prendre des informations au Consulat même au sujet des maisons les mieux établies. Il est de même, dans leur intérêt, de ne pas se fonder exclusivement sur la renommée lorsqu'ils choisissent un représentant de leur maison. Il vaut mieux poser les clauses du mandat par écrit. Il faut que les commis connaissent la langue du pays et soient habitués aux usances du commerce indigène. Il faut enfin travailler plus qu'on ne l'a fait sur le terrain de la réclame.

CHAPITRE XIII

FINANCES

I. — FINANCES ET CRÉDIT DE L'ÉTAT

En 1874, les dépenses de l'État s'élevaient à 90.000.000 de francs. En 1899, elles s'élevaient à 222.000.000. On a dépensé, depuis 1874, pour l'organisation de l'armée seulement, 400.000.000 de francs.

Aujourd'hui les dettes de la Roumanie sont de 1.432.000.000; et les intérêts annuels à servir de 90.000.000. On a maintenu quand même la balance du budget.

Le premier emprunt date de 1864; il fut de 22.000.000. Il s'agissait de construire des ponts sur les rivières, des chaussées et des chemins de fer. De 1833 à 1863, on avait construit 775 kilomètres de chaussées. Pour la construction de dix-neuf ponts de fer, on acquitte en annuités de dix-sept années la somme de 15.000.000.

En 1865, on a inscrit au budget 22.000.000 d'annuités pour la ligne ferrée Bucarest-Guirgiu. En 1880, un nouvel emprunt fut conclu pour le rachat des chemins de fer.

Des lignes isolées avaient été concédées au D^r Strousberg, puis achevées par la Société Roumaine par actions des chemins de fer. Dans ce but, l'État émit des obligations 6 % qu'il échangea contre les actions et priorités de la Société.

Les actions étaient de 100 francs nominales; les obligations de 6 % de 60 francs, et, en outre, l'État accordait une prime de 2 %, pour 100 francs de priorités 8 %, l'État donnait 133 fr. 55 en obligations 6 % et une prime

de 2 0/0. Ces primes s'élevèrent au total à 217.000.000 de francs; l'État finit par racheter toutes les obligations de la Société pour 47.500.000 francs. En 1871, on avait payé comptant à la Société 9.500.000 francs, de sorte que l'opération coûta à l'État 274.000.000 de francs. Alors que les effets émis de 1864 à 1880 n'atteignirent jamais que 75,50 0/0 du capital nominal, les obligations 4 0/0, émises en 1898, atteignirent 92,50, ce qui, en partie, est dû à la baisse continue de l'intérêt, qui ne s'arrêta qu'en 1899.

L'agio constituait un grand danger; on savait, en effet, que les caisses de l'État paient annuellement 57.000.000 de francs en or pour les annuités et que 390.000.000 de francs, en or aussi, sortent annuellement du pays pour les objets manufacturés importés de l'Étranger. Le Ministre des Finances, M. Ghermani, remboursa les billets hypothécaires d'une valeur de 26.000.000, émis en 1877. On put ainsi émettre des titres de rente 4 0/0 remboursables en quarante-quatre ans et qui furent cotés 80 dans le pays même.

Une question critique se posa, surtout en 1894, lorsque les exportations, à la suite d'une mauvaise récolte, diminuèrent de 100.000.000, avec quoi la Roumanie garantissait-elle ses engagements en pareilles circonstances?

Voici ce qu'écrivait le Dr M. Ströll de Munich (dans *Schmoller's Jahrbuch*, 1895, p. 1162) :

« L'intensité de l'industrie agraire n'est pas encore à son apogée. L'outillage agricole est encore négligé. Un engagement de la propriété, comme celui qui existe dans l'Europe centrale, n'est pas encore à craindre. En un mot : l'agriculture roumaine existera longtemps après celle de l'Europe centrale.

On peut répondre de la puissance financière de la Roumanie même en ce qui concerne sa dette en or envers l'Étranger. On se plaignait de l'agio en 1880, la Roumanie s'acquitta en vendant son surplus d'argent, et, au moyen d'un emprunt en or, elle retira de la circulation l'excès de papiers, tels que billets hypothécaires, etc. L'or pénétra dans les veines du commerce, et l'agio disparut; il n'y a pas à craindre qu'il revienne. Un pays qui possède un commerce intérieur réglant ses comptes en or, qui vend à l'Étranger ses céréales, contre paiements en or, peut contracter des emprunts en or et en payer les intérêts. La Roumanie possède en outre dans sa banque et ses institutions de crédit des régulateurs de sa circulation monétaire. »

Depuis 1899, il se produit en Roumanie comme en Pologne une dé-

pression de l'or; aussi grand nombre de propriétaires ou fermiers ne se décident-ils pas à se défaire de leurs récoltes au cours des bas prix que les marchés étrangers voudraient leur imposer. Le Gouvernement s'est vu lui-même dans un besoin pressant d'argent; il devait, cependant, aider les districts qui souffraient le plus de la crise, et le marché de l'argent, d'autre part, se présentait sous un très mauvais jour, à cause de la guerre du Transvaal, les rentrées du Trésor, en effet, avaient diminué de 40 millions. Depuis quelques années, l'État avait émis des bons du trésor jusqu'à concurrence de 70 millions.

En novembre 1899, on arriva à conclure un emprunt de 175.000.000 moyennant une émission de bons du Trésor. Le crédit est revenu et la vie a été rendue aux affaires. Pendant que d'autres États des Balkans n'ont pas su accorder les grandes nécessités d'une civilisation naissante avec les minces ressources d'un petit pays, la Roumanie a gardé, malgré une rapide expansion, un grand ordre dans ses finances.

Les Chemins de fer de l'État et les Domaines suffisent à couvrir la dette de l'État.

Des projets de loi tendent à accorder aux étrangers la possession du sol nécessaire aux entreprises industrielles; un autre facilite la création de Sociétés; un troisième met en vente des fractions du domaine de 2 à 5 hectares.

Il est à espérer que la Roumanie surmontera cette crise aussi bien que la Hongrie celle de 1874.

II. — DÉPENSES ET DETTE PUBLIQUE

Voici la comparaison du budget de la Roumanie avec celui d'États équivalents :

	HABITANTS	DETTE PUBLIQUE	INTÉRÊTS	DÉPENSES
Belgique.....	6, 5	2.080	80,5	342
Bavière.....	5, 8	1.415	48	379,4
Roumanie.....	6, 7	992	66	180

Comme dans tout les pays, les plus lourds chapitres de la dépense publique sont les intérêts de la dette, les dépenses militaires et l'instruction.

Le projet intitulé « Programme de l'activité nationale », élaboré tacitement en 1880 et accompli depuis, se compppe des parties suivantes :

Chemins de fer..... en chiffres ronds.	579.000.000 francs
Ponts.....	30.000.000 —
Docks dans les ports.....	17.000.000 —
Moyens de transport.....	16.000.000 —
Chaussées.....	67.000.000 —
Fortifications.....	145.000.000 —
Fonds d'exploitation des Monopoles, Caisses agricoles, Banque nationale.....	46.000.000 —
Introduction de la monnaie d'or et retraite des billets hypothécaires en 1889.....	38.000.000 —
TOTAL.....	938.000.000 —

Voici l'historique de la dette publique :

ORIGINE DE L'EMPRUNT	ANNÉES	CAPITAL NOMINAL	PRODUIT RÉEL	AMORTISSEMENTS	CONVERSIONS jusqu'au 31 mars 1899	DETTE
				jusqu'au 31 mars 1899		PUBLIQUE le 31 mars 1899
Stew.....	1864	22, 89	17, 79	22, 89		
Barkley et Staniforth.....	»	12, 02	12, 02	12, 02		
—.....	1866	13, 75	13, 75	13, 75		
Oppenheim et C ^{ie}	»	31, 61	18, 22	31, 61		
G. Eliade.....	1872	3, 77	3, 77	3, 77		
Chemin de fer Lemberg-Jassy.....	1868	51, 53	51, 53	0, 51		51, 02
— Roumain A. G. 7 ⁰ / ₀ oblig.	1868	248, 13	248, 13	4, 84	243, 29	
— 6 ⁰ / ₀ —	1880	237, 50	232, 66	6, 54	230, 96	
— 4 ⁰ / ₀ rente	1890	274, 37	233, 90	14, 72		289, 65
— 5 ⁰ / ₀ oblig.	1881	47, 94	47, 94	44, 79		3, 15
Obligations du Domaine.....	1871	78, 00	58, 50	21, 98	56, 02	
5 ⁰ / ₀ amort. rente.....	1881-88	436, 52	395, 81	51, 54	37, 47	347, 51
Bons hypothécaires.....	1871	26, 26	26, 26	0, 51	25, 75	
4 ⁰ / ₀ rente.....	1889	32, 50	26, 75	3, 35		29, 15
Caisse des dépôts.....	1872-75	10, 28	9, 52	4, 51	0, 30	5, 47
—.....	1886-88	12, 53	12, 53	2, 65	9, 88	
4 ⁰ / ₀ rente amort.....	1889	13, 30	10, 18	13, 30		
—.....	1889	50, 00	42, 35	4, 85		
5 ⁰ / ₀ —.....	1891	45, 00	37, 60	3, 56		
—.....	1892	75, 00	70, 27	3, 65		
4 ⁰ / ₀ intérieure.....	1893	50, 00	46, 78	2, 00		
4 ⁰ / ₀ —.....	1894	6, 50	6, 50	0, 23		
— extérieure.....	1894	120, 00	104, 55	4, 37		
5 ⁰ / ₀ perpét. rente.....	1896	90, 00	75, 40	1, 57		
6 ⁰ / ₀ oblig. rurales.....	1873	44, 60	28, 99	14, 37	30, 23	
4 ⁰ / ₀ rente.....	1880	31, 60	25, 88	4, 81	26, 79	
—.....	1898	180, 00				180, 00
		2.245, 60		292, 69	660, 69	1.292, 23

	francs	capital	vente annuelle
4.456 titres de rente à	100 =	445.600	1.235.74
584.868 — à	500 =	292.434.000 (L. C. J. E).	51.02
237.957 — à	1.000 =	237.957.000 (Caisse des Dépôts)	5.47
82.639 — à	2.500 =	206.597.500	
96.233 — à	5.000 =	481.165.000	
857 — à	20.000 =	17.140.000	
<hr/>			
1.007.001		1.235.739.100	1.292.23

Schantz, dans sa *Finanz Archiv* (1899, vol. II, p. 127), de même que le *Börsenhandbuch* de Saling, commettent quelques erreurs et majorent ces chiffres, faute de tenir compte des conversions et des amortissements.

Il faut ajouter les bons du Trésor 5 % émis en décembre 1899 pour 175.000.000 de francs ; cet emprunt a été fait dans le but de rembourser les bons du Trésor à six mois d'échéance en circulation et de permettre l'achèvement des travaux publics.

Voici la cote de quelques effets roumains à la Bourse de Berlin :

	MILLIERS DE FRANCS		
5 % amort., rente 1881-1888, dont 37.400.000 francs ont été convertis en 4 %	436,5	1882 : 91,20	1898 : 100,60
5 % Chemins de fer.....	47,9	1881 : 98	1898 : 102,35
4 % Intérieure (1889)	32,5	1889 : 83,40	1898 : 91,90
4 % Extérieure.....	50	1889 : 85,40	1898 : 92,60
4 % 1890 pour acquitter le 6 % E. B.	274,3	1890 : 85,70	1898 : 92,60
4 % 1891.....	45	1891 : 83,10	1898 : 92,60
5 % 1892.....	75	1892 : 96,75	1898 : 92,60
5 % 1893.....	50	1893 : 95	1898 : 101,10
4 % 1894.....	120	1894 : 84,40	1898 : 101,10
5 % 1894 Intérieure.....	6,5		
4 % 1896 Extérieure	90	1896 : 88	1898 : 93,20
4 % 1898.....	180	1898 : 94	1898 : 92,90

Cette dette forme la contre-partie de la richesse publique, soit 750.000.000 des chemins de fer, 250.000.000 des domaines de l'État, 50.000.000 des pêches de l'État, en tout 1.050.000.000 de francs.

Indirectement la dette publique force au travail, augmente la capacité imposable, et la fortune nationale est évaluée à 16.500.000.000 de francs.

Ce dont il faut maintenant s'occuper, c'est d'établir la balance commerciale en faveur de la Roumanie.

Voici la balance des recettes et dépenses de l'État pour l'année 1899-1900 en millions de francs.

RECETTES	1899-1900	1898-1899	DÉPENSES	1899-1900	1898-1899
Impôts directs.....	34	33,8	Dettes publiques.....	86,4	81,8
— indirects.....	70	66	Guerre.....	45,9	45,3
Monopoles.....	53,9	52	Finances.....	27,4	26,6
Domaines.....	25	24,9	Instruction publique...	30	27,8
			Intérieur.....	18,5	18,4
			Affaires étrangères.....	5,6	5,6
			Justice.....	6,6	6,6
TOTAL.....	228	222	TOTAL.....	228	222

III. — RECETTES ET DÉPENSES

A. — RECETTES

Ce n'est que vers 1830 que, dans les provinces turques, on renonça à l'habitude d'affermir l'impôt; l'une des grandes raisons de ce retard était l'impossibilité où l'on se trouvait de recruter de bons et loyaux fonctionnaires.

Les Phanariotes avaient, au XVIII^e siècle, énormément augmenté les diverses espèces d'impôts indirects; c'étaient de véritables jongleurs financiers; la capitation, l'impôt sur le sol, sur le blé, le vin, le sel, le miel, les boissons, le tabac, les bêtes à cornes, les porcs, les moutons et tant d'autres coexistaient. Aujourd'hui encore les impôts indirects forment la base du système roumain d'impôts (60 %). Il est clair que cet impôt continue à peser, comme autrefois, sur le paysan et le bas peuple.

Jusqu'en 1859 la plus importante portion du revenu provenait de l'impôt de capitation et de celui de la terre. Les biens sécularisés en 1881 servent en partie aujourd'hui à la colonisation intérieure et à la création de la petite propriété.

En 1872, on créa le monopole de la poudre et du tabac; en 1886, celui

des jeux de cartes et des allumettes, en 1863 les impôts sur les métiers et professions et, en 1881, la taxe sur les alcools¹.

Avec l'adoption des tarifs différentiels en 1886, on augmenta les droits de douane. Ces droits produisirent 22.500.000 en 1890 ; 36.330.000 en 1893 ; 32.370.000 en 1897.

Les impôts directs, très imparfaits aujourd'hui encore, présentent une recette de 24.000.000 de francs en 1833-1884 ; de 34.000.000 en 1899-1900. Ils seront augmentés de 10.000.000 pour l'exercice 1900-1901. En décembre 1899, on a mis un impôt de 5 % sur les appointements ; l'impôt sur les héritages est modifié ; le prix du tabac haussé ; une nouvelle taxe de consommation sur les sucres sera établie ; on hésite encore à établir l'impôt sur le capital.

Par tête d'habitant (comptant 5.500.000 âmes), l'impôt monte à 28 fr. 50, dont 6 francs de taxes directes, 12 fr. 78 de taxes indirectes et 9 fr. 80 du monopole.

1. — IMPÔTS INDIRECTS

a) *Droits de timbre pour enregistrements et transcriptions.* — Ces droits, établis par les lois de 1881 et 1886, sont intéressants parce qu'ils servent à évaluer la fortune publique. Ils s'élevaient, en 1880, à 5.900.000 ; en 1897, à 14.900.000 francs. La succession en ligne directe est exempte de droits ; en ligne collatérale, elle est soumise à l'impôt de 3 à 6 % , selon le degré de parenté, et de 9 % lorsque l'héritier est étranger.

On se propose d'augmenter de 7.000.000 le produit de ces droits. Cette augmentation sera supportable, vu que ces droits² montent, en France, à 18 fr. 52 par tête, à 12 fr. 35 en Angleterre, à 5 fr. 48 en Autriche, à 5 fr. 12 en Prusse, à 5 fr. 80 en Italie et à 2 fr. 75 seulement en Roumanie.

1. Les impôts indirects représentent, en Roumanie, 60 % des impôts ; en Angleterre, 29 % ; en France, 33 % ; en Espagne, 40 % ; en Russie et Autriche-Hongrie, 48 %.

2. L'impôt sur 1 hectolitre d'alcool est de 189 francs en Angleterre, de 249 fr. 50 en Hollande, de 223 francs en Norvège, de 221 francs en Russie, de 136 francs en France, de 140 francs en Italie, de 140 francs en Suède, de 128 francs en Belgique, de 112 fr. 50 en Allemagne, de 98 fr. 20 en Autriche-Hongrie, de 97 francs en Suisse, de 91 francs en Espagne et de 80 francs en Roumanie.

L'impôt sur l'eau-de-vie est supporté à raison de 10 francs par tête d'Anglais, de 9 fr. 20 par le Hollandais, de 5 fr. 50 par le Français, de 2 fr. 70 par l'Allemand et de 2 fr. 90 par le Roumain.

b) L'impôt sur les boissons est porté au budget de 1899-1900 pour 18.000.000, soit 3.000.000 de plus qu'en 1898-1899. De 1879 jusqu'au 31 mars 1897, la rentrée de ces impôts produisit 550.000.000. Ils ont augmenté de 16.200.000 de 1879-1897. Les dépenses pendant la même période furent de 171.600.000. Le revenu net, de 1879 à 1897, a donc été de 397.200.000.

L'impôt sur la bière est très élevé (0 fr. 30 par litre). La bière et l'alcool sont aussi soumis à une espèce de patente; ils paient 2 fr. 50 à 3 francs par hectolitre du contenu des chaudières.

Les marchands de vins n'étaient presque, jusqu'en 1885, que des Juifs qui extorquaient, de toutes façons, les paysans. Ils prêtaient de l'argent à volonté, de sorte que, en peu de temps, les intérêts dépassaient le capital. Depuis la loi de 1885, les seuls électeurs peuvent être marchands de vins, ce qui exclut les Juifs. Malgré le grand nombre d'impôts auxquels les marchands de vins sont soumis (patente, licences, impôts directs), leur nombre ne cesse de croître. Leur chiffre était de 25.000 en 1880; de 27.000 en 1893, dont 17.526 à la campagne, soit un marchand de vin pour 237 habitants et 9.590 dans les villes, soit un marchand pour 86 habitants.

En 1893, on consumma, à l'intérieur, pour 310.000 litres de vin; 30.800.000 litres d'alcool, 3.200.000 litres de bière, soit par tête d'habitant, annuellement, 56^{lit},42 de vin, 5^{lit},6 d'alcool et 0^{lit},6 de bière. D'après Conrad (*Handwörterbuch*), la Roumanie occupe le septième rang en Europe pour la consommation du vin et le troisième pour la consommation de l'alcool.

Le monopole des boissons est difficile à introduire vu les mœurs parlementaires; chaque parti a ses marchands de vins (Voir CREANGA, dans *l'Archive financière* de 1899, 2, p. 141).

2. — LES MONOPOLES

Les monopoles produisent 24 % de la totalité des revenus publics. Le monopole du tabac, le plus important, fut introduit en 1872 et fut affermé à des Anglais jusqu'en 1879. Dans le budget de 1899-1900, le tabac figure pour 38.700.000, soit un million de plus qu'en 1898-1899.

Le monopole du sel produit 6.500.000 francs; celui des allumettes et des cartes à jouer, 3.500.000; enfin, depuis 1900, le monopole du papier de cigarettes a été introduit.

On compte sur une recette de 1 million, vu que les 9 dixièmes du tabac en Roumanie sont absorbés sous forme de cigarettes.

3. — DOMAINE DE L'ÉTAT

Sous le règne du roi Charles, on en a vendu 754.805 hectares aux paysans, ce qui valut au Trésor 115.000.000. Le restant donne un produit annuel de 20.000.000 de francs.

Voici le tableau des distributions de terrain :

	MILLIERS DE FRANCS	
	1893-1894	1899-1900
Ventes dans la Dobrudja	354	1.700
Travaux concédés aux jeunes couples de paysans	646	90
Rachat de la dime dans la Dobrudja	142	250
Revenu du domaine dans la Dobrudja	515	750
Lacs dans la Dobrudja	444	850
Roseaux de la Dobrudja	27	40
Bains de Calimanestiti, Lacul, Sarat, Govora, etc.	106	180
Mines	272	1.230

Le domaine forestier de l'État se développe de plus en plus grâce aux nouvelles voies de communication et aux systèmes avancés d'exploitation. Une école forestière a été créée à Branesci; des jardins forestiers provisoires ont été plantés.

L'étendue du domaine forestier de l'État est 1.085.000 hectares. Là-dessus 600.000 hectares, soit 15 %, sont exploités; 163.000 sont dénudés; 320.000, soit 30 %, ne sont pas encore exploités. Il y a des étendues de forêts vierges dans les districts d'Argest (50.800), de Muscel (50.080), de Valcea (45.000) de Sorj (31.800) etc. Enfin 26.600 dans le district de Tulcea et 18.100 dans celui de Constantza.

Le plus riche district forestier de la Roumanie est celui de Niamtz (150.800), dont 128.170 exploités. La production est néanmoins restée infé-

rieure ici à celle du district d'Ilfov, quoique ce district n'ait que 26.360 hectares de forêt, dont 21.600 exploités.

En effet, tandis qu'à Niamtz la production n'a été que de 2 francs par an et par hectare, elle a été de 16 fr. 40 en Ilfov. Une production supérieure à 10 francs par an et par hectare est atteinte encore dans les districts de Vlascea (11 fr. 80, 135.000 hectares) et Teleorman (11 fr. 70, 10.400 hectares).

4. — IMPÔTS DIRECTS

Le chiffre de leur rendement est de moitié moindre que celui des impôts indirects. Ce sont :

	MILLIERS DE FRANCS			MILLIERS DE FRANCS	
	1898-1899	1899-1900		1898-1899	1899-1900
	Impôts sur le terrain bâti et non bâti.....	15		16	Licences.....
Péages.....	5,6	6	Patentes.....	3,4	3,6

Il faut y ajouter un droit de perception de 10 %.

L'impôt sur la propriété non bâtie rapporte 5 %, soit 84 francs par kilomètre carré à la campagne (en Italie, 365 francs; en France, 221 francs; en Autriche, 221 francs; en Prusse, 139 francs) et 34 francs à la ville (250 francs, en Italie; 211 francs, en France; 202 francs, en Autriche; 113 francs, en Prusse). Pour les biens affermés, dont le propriétaire habite l'étranger, la taxe est de 12 %.

Sont temporairement exempts de l'impôt :

- a) Les terrains artificiellement desséchés, pendant dix ans;
- b) Les jardins et vergers, nouvellement plantés, pendant cinq ans;
- c) Les bâtisses nouvelles, pendant trois ans.

5. — PATENTES

Elles se composent, comme en France, d'une partie fixe graduée selon le revenu et l'étendue de la commune (au-dessous de 3.000, au-dessus de

3.000, 15.000, 25.000, 100.000 habitants), et d'une partie proportionnellement variable. Une espèce de droit de capitation est prélevé annuellement sur tous les mâles de vingt et un ans. Cette taxe est de 6 francs. Elle porte le nom curieux de « voies de communication ». Il y a de nombreuses exemptions, prévues par la loi.

6. — DOUANES

Leur revenu fut de 3.300.000 en 1862, de 10.000.000 en 1872 et de 34.000.000 en 1898-1899. En 1891, il y eut une élévation de ces droits. Depuis, l'accroissement des revenus (22.500.000, en 1890; 29.700.000 en 1892; 36.000.000 en 1893) est dû au développement de l'activité du pays.

CHAPITRE XIV

INSTITUTIONS DE CRÉDIT

Jusqu'en 1860, il y avait peu d'argent en circulation ; les capitaux étaient très rares. L'État était redevable à Paris, à Vienne, à Londres et à Berlin ; le taux de l'intérêt était énorme. L'État Roumain chercha à unifier la dette, à créer des institutions de crédit et des Sociétés de capitaux. Les Caisses d'épargne ne furent point oubliées. Le taux baissa en conséquence de moitié.

La Banque nationale roumaine vient au premier rang ; le Crédit foncier et le Crédit urbain viennent ensuite. La première Société qui prit naissance fut la « Societatea Economica », fondée à Bucarest en 1869. C'est une Société de crédit mutuel et une Caisse d'épargne ; elle prête à ses membres à des taux très bas. Des Sociétés semblables se sont formées à Jassy, Piatra, Rimnik-Sarat. La Banque nationale roumaine au capital-action de 30.000.000 de francs fut fondée en 1880 (1^{er} juillet). 12.000.000 ont été versés. A la tête de l'établissement se trouvait M. A. Carp. Elle a des succursales à Braïla, Galatz, Jassy, Craiova, etc. La première année déjà, elle distribuait un dividende de 12 0/0. La part des actions de l'État est de 4.000.000 ; l'État prélève 20 0/0 sur les bénéfices.

Voici le tableau de l'activité de cette banque en millions de francs :

	EFFETS ESCOMPTÉS	AVANCES SUR TITRES	EFFETS EN CIRCULATION	STOCK MÉTALLIQUE	BÉNÉFICES	PRÉLÈVEMENT DE L'ÉTAT
1882.....	338	22	44	57,49	1,92	0,7
1892.....	1.386	46	55	53,14	3,08	1,07
1893.....	996	21	77	57,15	3,05	1,07
1894.....	1.108	19	61	52,31	3,20	1,11
1895.....	915	17,9	67	56,11	3,20	1,11
1896.....	1.145	18	73	55,39	3,22	1,11

Pour 1897, les bénéfices furent de 3.300.000 francs, et le prélèvement de l'État de 1.120.000 ; en 1898, ces chiffres étaient de 4.100.000 et de

2.180.000. Le fonds de réserve montait à 10.400.000 en 1897 et à 11.400.000 en 1898.

En 1884, plusieurs étrangers, notamment des banquiers anglais, ont fondé à Bucarest la « Banque de Roumanie ». Cette Société entreprend des opérations financières, industrielles et commerciales. Le capital de fondation est de 1.000.000 £, dont 300.000 £ (soit 7.500.000 francs) ont été versés. Le Comité central se compose de cinq banques anglaises, deux françaises et deux berlinoises.

Pour relever l'industrie du pays, on fonda, en 1870, la « Société financière de Roumanie », au capital de 12.000.000, qui furent perdus par des spéculations à la Bourse.

La *Banque Agricole*, fondée le 10 juillet 1894, possède un capital-action, versé, de 9.000.000 de francs. Elle a pour but de faciliter le crédit des grands propriétaires ruraux. A la tête de l'établissement se trouvent Th. Rosetti, C. Varnav et Uhrinowchi. Pour les paysans, fonctionne le « Creditul Agricol » depuis 1881 ; en 1897-1898, l'État préleva 1.500.000 francs sur les bénéficiaires.

La « Banque d'Escompte », fondée, en avril 1893, au capital de 5.000.000, joue le rôle d'intermédiaire entre la Banque nationale et les commerçants. Son directeur est L. Zissu. Enfin, en 1897, la « Banque générale de Roumanie » vint allonger cette liste. Elle a été fondée par la Discontogesellschaft, la maison Bleichröder de Berlin et plusieurs capitalistes roumains. Son directeur est M. E. Costinesco, et son capital nominal de 10.000.000. D'accord avec des capitalistes belges, cette Société a transformé la Société anglaise des tramways en Société par actions et a fondé une autre Société par action pour la fabrication du sucre.

Sous le contrôle de l'État se trouve la « Caisse des dépôts et consignations ». Cette institution accepte les dépôts volontaires ou forcés ; les consignations des sommes ordonnées par les Codes civil, pénal ou de commerce ; les successions vacantes ; les produits des biens mis sous séquestre ; les excédents des administrations des départements et des communes ; les cautions des fonctionnaires de la comptabilité, des entrepreneurs et fournisseurs publics, des fermiers des terres domaniales ; les cautions des imposés dans les cas prévus par les lois.

En 1873, fut fondé « le Crédit rural », qui avance des sommes jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles. Les obligations 7⁰/₀

de la Société étaient cotées 86 en 1874; 91, en août 1875. Les obligations émises montaient à 220.000.000 en 1895; les obligations 7 % étaient également cotées 86 en 1875. Une autre banque des prêts hypothécaires fut fondée en 1880, à Jassy.

Voici le nombre des obligations émises par ces diverses Sociétés :

	CRÉDIT FONCIER	BUCAREST	JASSY
1875.....	30.000.000	2.000.000	»
1880.....	56.000.000	14.000.000	»
1885.....	98.000.000	40.000.000	11.000.000
1890.....	137.000.000	53.000.000	17.000.000
1895.....	198.000.000	90.000.000	18.000.000
1896.....	215.000.000	105.000.000	19.000.000

Voici la liste des petites banques (les capitaux en milliers de francs) :

	CAPITAL	ANNÉE DE FONDATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION
1. Banca Colentina.....	200	1 ^{er} mai 1899	Nenitzesco
— Poporului.....	400	13 nov. 1897	Balacesco
2. Bucureshti Novi.....	800	22 juillet 1898	Benaro
3. Creditul Belgo-Roman.....	2.500	27 mars 1899	Rottemburg Withsam
4. Banca Populara (Piteshti).....	500	18 mai 1899	Coanda
5. Albina (Bacau).....	7	1 ^{er} avril 1896	Ilorovitz
6. Societatea Armeana (Piteshti).....	»	16 sept. 1897	—
7. Banca comerciala « Dunarea » (Braïla).....	200	5 sept. 1895	—
8. « Albina » (Braïla).....	»	—	Negresco
9. « Sperantza » (Braïla).....	100	1 ^{er} mars 1895	—
10. « Salvarea » (Buzéou).....	300	14 août 1898	—
11. Banque d'escompte de Constantza.....	400	1 ^{er} juillet 1899	Jonesco
12. Société d'économie de Galatz.....	»	Mai 1886	—
13. « Covurluiul » (de Galatz).....	100	16 octobre 1898	—
14. « Dunarea » (Galatz).....	60	1 ^{er} avril 1894	Plesnila
15. Société anonyme « Economia » (Dorohoi).....	50	1898	—
16. Banca Comertului (de Craiova).....	1.000	Sept. 1899	Andreïano
17. Vulturul (Tergovishte).....	100	10 avril 1895	—
18. Aurora (Slobozia).....	»	10 mars 1899	—
19. Banca Mehedintzului.....	200	16 mars 1899	Babéano
20. « Caraimanul » (Prahova).....	200	26 octobre 1893	—
21. « Cricovul » (Prahova).....	150	1 ^{er} janvier 1899	—
22. « Peleshul » (Predéal).....	980,5	30 mai 1897	—
23. « Economica » (Focshani).....	40	1 ^{er} avril 1897	Margaritesco
24. Crédit de Roman.....	»	31 juillet 1899	Bontas, Rigler
25. « Cuza-Voda » (R. Sârat).....	»	—	—
26. « Economica » (R. Sârat).....	»	—	—
27. « Isvorul » (R. Sârat).....	»	—	—
28. « Podgoria » (R. Sârat).....	»	1 ^{er} août 1893	Tattarano
29. « Prevederea » (R. Sârat).....	»	4 avril 1896	Boldesco
30. « Unirea » (R. Sârat).....	250	—	—
31. « Albina » (R. de Vede).....	300	10 octobre 1894	—
32. « Inaltzarea » (Magurele).....	»	1 ^{er} janvier 1887	—
33. « Economica » (R. de Vede).....	80	27 sept. 1898	—
34. « Banca Populara » (Dobrudjâ).....	200	31 déc. 1896	Protopopesco
35. Banca Valcea.....	100	8 juillet 1898	—
36. « Unirea comerciala » (Dragashani).....	»	7 juillet 1899	—
37. Coopérative de Berlad.....	116	3 février 1892	—
		6 mars 1899	—

Voici les versements faits aux Caisses d'épargne en millions de francs :

	1896		1898	
	MILLIERS DE PERSONNES	MILLIERS DE FRANCS	MILLIERS DE PERSONNES	MILLIERS DE FRANCS
Militaires.....	4,5	1,5	5,5	2,2
Fonctionnaires	8,2	3	8,3	3,3
Commerçants.....	4,5	2,1	6	2,5
Ouvriers	8,9	2,9	10	3,4
Domestiques	6,8	2,2	7,5	2,6
Divers	16,3	6,5	18,5	7,97

Sur ces chiffres, voici la distribution par villes :

Chefs-lieux de districts.....	32	73.000 livrets et 22.620.000 francs.
Autres villes	39	3.700 — 571.000 —
Campagnes.....	2.227	28.000 — 5.816.000 —
TOTAUX.....	2.298	105.000 livrets et 29.000.000 francs.

Assurances sur la vie et contre l'incendie. — Voici le développement de la principale Société « Nationala » :

	PRIMES ENCAISSÉES	FONDS DE RÉSERVE	CAPITAL RÉSERVÉ	DIVIDENDE
1882.....	1,6	0,3	194,531	13
1884.....	2,8	0,9	322,235	18
1886.....	3,7	1,3	418,903	15
1888.....	4,6	1,9	506,978	20
1896.....	3,7	6	1.000,000	35

Sur 11.400.000 francs de dégâts causés par l'incendie en 1896, 4.500.000 seulement furent dédommagés par ces Sociétés. Sur le domaine de l'État, les dégâts ont été évalués à 456.500 francs.

Voici pour les Sociétés d'assurance sur la vie le tableau de leur développement :

	SOCIÉTÉ ROUMAINE	NATIONALE	UNI REA
1875.....	0,8	»	»
1880.....	5,2	»	»
1885.....	6,8	0,6	»
1890.....	14,5	2,9	0,3
1896.....	18,6	5,6	1,2



RETOUR DE LA GUERRE. — RELIEF COMMÉMORATIF EN BRONZE
(par M. Tilge de Berlin).

CHAPITRE XV

L'ARMÉE ROUMAINE

En 1866, lorsque le prince Charles monta sur le trône, l'armée roumaine présentait le caractère d'une milice nationale qui ne répondait pas aux exigences modernes. « Tous les soldats, écrivait Franzos, n'étaient pas armés de fusil, les uns n'avaient que le sabre, les autres que la lance. En ce qui concerne l'uniforme, c'était un mélange de costumes français, anglais et russes ; l'hospodar achetait ce qu'il trouvait de meilleur marché ; la moitié des troupes n'avait point d'uniforme, et les hommes conservaient le vêtement avec lequel ils étaient venus. » Le prince Cuza avait pourtant introduit quelques améliorations, aidé du général Floresco. Le soldat était encore indiscipliné ; les officiers fréquentaient plutôt les salons que les casernes. L'équipement laissait encore plus à désirer. Les munitions manquaient. Les soldats avaient des armes à feu de calibres et de systèmes les plus variés. La poudre, en mince quantité, était produite dans le pays même.

Le roi Charles, comprenant que l'avenir de la Roumanie était fondé sur son armée, en entreprit la réorganisation, inspiré des vues militaires allemandes. En peu d'années, Charles I^{er} put constater avec satisfaction que ses efforts n'avaient pas été vains et que le peuple roumain pouvait se fier à son armée. Lors de la guerre russo-turque, l'armée roumaine comptait 50.000 hommes. C'est en vain que le roi Charles s'efforça d'assurer la neu-



DÉPART POUR LA GUERRE. — RELIEF COMMÉMORATIF EN BRONZE
(par M. Tilge de Berlin).

tralité de son pays. La Turquie fut incapable de le défendre contre les Russes. Il en résulta une convention transformée bientôt en alliance avec la Russie. Les résultats obtenus autour de Widdin, Nicopolis, Smardan et Plevna assurèrent l'indépendance de la Roumanie et préparèrent l'avènement du royaume.

Autant le roi se révéla grand tacticien, autant la reine se montra grande âme. Elle fit construire à Cotroceni un lazaret pour y surveiller les soins donnés aux blessés; souvent, bien souvent, elle mettait la main directement à l'œuvre.

La journée sanglante de cette guerre fut celle du 18-30 juillet. Les Russes essayèrent en vain de prendre d'assaut la redoute de Grivitza, la clef des positions turques. Le 11 septembre 1877, l'armée roumaine livra assaut à son tour. *Les Mémoires du roi Charles* (t. III, p. 266) disent à ce sujet : « Les troupes avancent inébranlables malgré le feu meurtrier; bientôt, forcées de céder, elles s'arrêtent, puis rebroussent chemin à travers les cadavres. Deux fois les colonnes roumaines pénètrent jusqu'aux fossés dangereux de Grivitza, et deux fois elles reculent clairsemées et sans résultat; le prince descend de la hauteur qu'il occupe, se mêle aux soldats, les exhorte à recommencer l'assaut, à venger leurs frères, à ne pas laisser leurs sacrifices sans résultat; il ordonne au colonel A. Angheliesco de se mettre à la tête de ce qui reste de troupes et demande au général Schilder-Schuldner d'aider les troupes roumaines, etc. »

Après la dure épreuve de 1877, l'armée roumaine fit de nouveaux progrès, concernant plutôt son organisation que son nombre. Aussi, en 1896, put-elle défiler toute fière devant l'empereur-roi François-Joseph, qui

rendait sa visite au roi Charles. Sur le plateau de Cotroceni 22.000 hommes d'infanterie, 3.000 de cavalerie et 106 pièces d'artillerie prirent part à la parade.

L'empereur-roi et sa suite furent parfaitement satisfaits de l'attitude de l'armée roumaine.

L'organisation actuelle de l'armée est basée sur la loi de 1891. Le service militaire est obligatoire pour tout le monde. L'armée permanente



LA REINE ÉLISABETH EN GARDE-MALADE.

comprend l'armée active et ses réserves. Le service est dû de vingt et un à trente ans. L'armée territoriale se compose de ceux qui ont plus de trente ans ou de ceux qui, avant cet âge, n'ont pas été enrôlés dans l'armée active.

C'est le sort qui détermine ces deux contingents. Le service dans l'armée territoriale est de cinq ans; chaque année, les troupes qui la composent sont convoquées deux fois, pour les exercices de tir qui ont lieu au printemps et pour les manœuvres d'automne.

Cette espèce de service n'existe pas dans l'artillerie, le génie, la gendarmerie, l'intendance et les compagnies sanitaires.

De trente à trente-six ans, tout Roumain capable de porter les armes appartient aux milices; enfin, en cas de guerre, et jusqu'à quarante-six ans, les soldats forment la garde nationale employée à la défense intérieure du pays.

Le contingent annuel des recrues est de 28 à 30.000 hommes, dont 11.000 pour l'armée active. En cas de mobilisation, l'armée active et ses réserves monte à 200.000 hommes; la milice compte 160.000 hommes; la garde nationale enfin compte 200.000 hommes, distribués en dix classes. Le total de l'armée mobilisée est de 550.000 hommes.

Le fusil en usage est le fusil Mannlicher type 1893 de 6^{mm},3 avec une portée maxima de 2.750 mètres. L'artillerie est armée presque exclusivement de canons Krupp.

L'armée se compose de quatre corps (le corps de Craiova, celui de Bucarest, celui de Galatz et celui de Jassy) et d'une division pour la Dobrudja.

Chaque corps d'armée comprend deux divisions d'infanterie, une brigade de cavalerie, une brigade d'artillerie à 3 régiments, 1 régiment d'artillerie de corps d'armée, 1 escadron de train, 1 compagnie sanitaire et 1 compagnie d'intendance.

Une division d'infanterie se compose de 2 brigades à 2 régiments; à chaque division d'infanterie est attaché 1 régiment d'artillerie. Quelques brigades ont, en outre, un bataillon de chasseurs. L'infanterie comprenait, en 1898, 93.500, hommes dont 28.300 appartenant à l'armée active, 53.500 à l'armée territoriale, 2.800 aux chasseurs et 10.000 aux milices.

L'infanterie se compose de 35 régiments de Dorobantz, chacun divisé en 3 bataillons, qui, à leur tour, comprennent 4 compagnies. En temps de paix, un régiment contient 46 officiers et 527 soldats. Sur le pied de guerre, le nombre des hommes s'élève à 3.000. Il y a enfin 6 bataillons de chasseurs à 4 compagnies chacun; chaque bataillon a un effectif de 16 officiers et 467 soldats.

La cavalerie comprenait, en 1898, 7.300 cavaliers permanents et 3.600 territoriaux; son total, la gendarmerie et divers dépôts compris,

s'élevait à 12.000 cavaliers et 9.900 chevaux. Elle se divise en 17 régiments, dont 42 escadrons actifs et 28 territoriaux. Sur ce nombre, on compte 6 régiments appelés roshiori (rouges) (chacun d'eux est subdivisé en 4 escadrons), et deux appelés calarashi comprenant 4 escadrons actifs et 1 escadron territorial. Enfin 8 régiments de calarashi (cavalerie légère), composés chacun de 6 escadrons actifs et de 3 territoriaux, et 1 régiment de calarashi dans la Dobrudja, divisé en 4 escadrons, dont 2 actifs et 2 territoriaux. Ces régiments ont, en moyenne, 35 officiers. Les escadrons actifs comptent 122 cavaliers et 100 chevaux ; les escadrons territoriaux, 200 cavaliers et 200 chevaux. Trois escadrons de gendarmerie et 4 escadrons de train font aussi partie de la cavalerie. Enfin la création d'un escadron royal de la garde, de 142 hommes, est à l'étude.

L'artillerie comprend 6.200 hommes et 3.665 chevaux, divisés en 12 régiments, dont 4 de corps d'armée et 8 de divisions. Chaque régiment de corps d'armée possède 4 batteries de montagne et une batterie montée. Sur les 8 régiments divisionnaires, 4 sont composés de 5 batteries et les 4 autres de 6. Une batterie montée contient 120 hommes et 140 chevaux ; une batterie de montagne 70 hommes et 50 chevaux.

Les principaux établissements d'artillerie sont : 1° l'arsenal de construction et pyrotechnie de Bucarest ; 2° le dépôt et arsenal de réparations de Tergovishte ; 3° la fabrique de poudre sans fumée à Bucarest ; 4° la fabrique de poudre de Laculetze. 800 soldats sont occupés dans ces établissements.

Le génie militaire se compose de 2 régiments à 3 bataillons chacun, qui, à leur tour, comprennent 4 compagnies ; les deux premiers bataillons de chaque régiment se composent d'une compagnie télégraphiste et de 3 compagnies de sapeurs. Le 3^e bataillon du 1^{er} régiment est un bataillon de chemin de fer ; celui du 2^e régiment est un bataillon de pionniers et constructeurs de ponts ; en temps de paix, l'effectif du génie monte à 3.755 hommes. La gendarmerie se compose de 360 hommes à pied ou à cheval. L'intendance se compose de 4 compagnies dont l'effectif s'élève à 1.100 hommes.

Le service sanitaire comprend 4 compagnies et 1 section pour la Dobrudja, soit, au total, 731 hommes distribués entre 9 hôpitaux militaires.

La flotte de guerre se compose de :

	CANONS	TONNES	CHEVAUX-VAPEURS
1 Croiseur cuirassé (<i>Élisabeth</i>)	14	1.400	4.700
1 Bateau modèle	2	30	160
1 Aviso à aubes	2	130	340
5 Messagers canonnières	40	500	1.400
1 Bateau pour le service des mines	2	104	150
3 Chaloupes canonnières	6	135	300
3 Torpilleurs de 1 ^{re} classe	6	168	1.734
3 — de 2 ^e classe	4	24	300
4 — chaloupes	8	136	600
TOTAUX	54	2.947	9.584

Ajoutons 6 bateaux policiers, 2 pontons faisant le service des mines. Le nombre des officiers de marine est de 120; les soldats, au nombre de 1.670, servent cinq ans dans l'armée active et trois dans la réserve. En 1898, on a réorganisé la marine de guerre. Elle se compose maintenant de 2 divisions, celle du Danube en résidence à Galatz et celle de la mer en résidence à Constantza.

Établissements d'éducation militaire. — L'instruction élémentaire se donne aux régiments dans des écoles du 1^{er} et 2^e degré. Au dessus se trouvent : 1^o les écoles destinées aux fils de militaires à Jassy et Crajova; 2^o l'école militaire de Bucarest pour les officiers de cavalerie et d'infanterie (les cours y durent deux ans); 3^o l'école d'artillerie et du génie de Bucarest divisée en trois sections : la section polytechnique, où l'on pénètre par un concours et dont les cours durent deux ans; la seconde section est réservée aux études pratiques; et la troisième à l'artillerie et au génie; 4^o l'école de cavalerie de Tergovishte; 5^o l'école de guerre, où s'instruisent les officiers qui se destinent à l'état-major; 6^o l'école de l'intendance; 7^o l'école des sous-officiers à Bristritza. Les élèves distingués y obtiennent le titre de sous-lieutenant. Après une étude préparatoire d'un an, les élèves de cette école sont admis à l'école militaire.

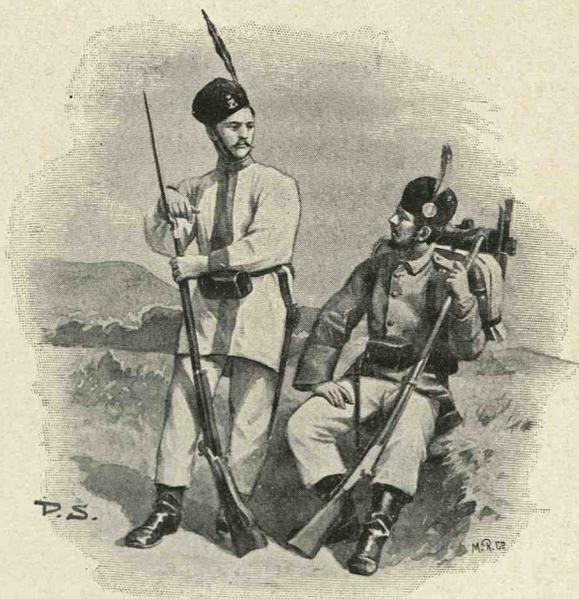
Il n'y a pas d'écoles spéciales pour les médecins militaires ni pour les pharmaciens; la Roumanie possède, par contre, 9 hôpitaux militaires.

Les travaux de fortification ont coûté la somme relativement énorme de 200.000.000 de francs. Aujourd'hui, après Paris, Bucarest est la première

place forte de l'Europe. A une distance de 13 kilomètres à partir du centre de Bucarest, 18 forts forment une ceinture où l'on peut recevoir de 150 à 200.000 hommes. Les forts sont reliés entre eux par le chemin de fer de ceinture. La ligne fortifiée Galatz — Nemoloasa — Focsani se trouve située en avant-poste à la frontière moldave. Sur les flancs se trouve le fort d'Odobeshti. Le fort de Chitila, enfin, forme le nœud de la ligne Bucarest — Ploeshti — Piteshti¹.

1. D'après la loi de 1900, les dispensés du service militaire paient une taxe annuelle fixe de 6 francs, à laquelle s'ajoutent 0,4 0/0 de la taxe sur le terrain ou de la patente et 2 0/0 des appointements. Le tout ne peut excéder 2.000 francs. Les personnes ayant un revenu moindre de 500 francs sont dispensées de la taxe.

En ce qui concerne les sujets allemands résidents en Roumanie, le chancelier de l'Empire a désigné le Dr Scheller, de Bucarest, pour examiner leur aptitude au service militaire, avec pleins pouvoirs de décider. Cette réforme épargne aux jeunes Allemands le voyage vers leur pays et le retour.



LES DOROBANTZ EN 1877.

CHAPITRE XVI

INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTES ET SERVICE SANITAIRE

En ce qui concerne l'instruction primaire, on doit constater qu'il y a encore, en Roumanie, un grand nombre d'individus qui ne savent ni lire ni écrire. Cela tient en partie aux conditions trop étroites de la vie journalière qui ne laisse pas à tous la possibilité de consacrer un peu de temps aux occupations intellectuelles. Il y a quelques années, les fonctions manquaient de gens capables pour les remplir. Aussi étaient-elles largement ouvertes aux fils de fermiers, industriels et autres, qui désertèrent, en conséquence, les occupations de leurs pères.

Depuis 1864, l'instruction est gratuite et obligatoire dans les localités où se trouvent des écoles. Une preuve de l'élévation du niveau intellectuel est fournie par l'augmentation du nombre des imprimés et journaux donné par les statistiques postales. Il était de 4.900.000 en 1888-1889, de 36.500.000 en 1898-1899.

Les ministres T. Maioresco, Sturdza, Poni, Haret et Take-Jonesco, se sont surtout attirés des louanges à ce sujet.

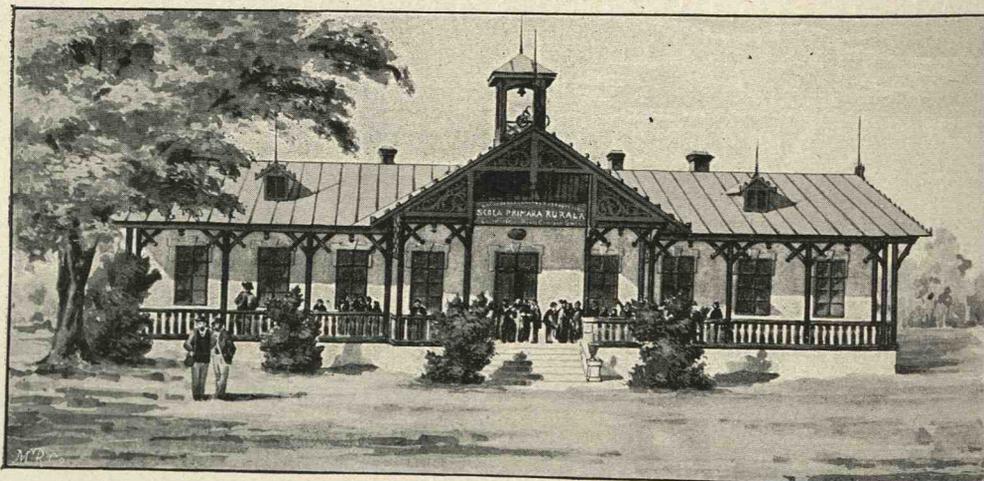
Quant aux écoles de filles, ce fut la Reine surtout qui s'en occupa et qui souvent les favorisa elle-même en faisant venir des institutrices étrangères.

Les dépenses de l'instruction publique montent actuellement à 21.750.000 francs distribués comme suit :

	1894/1895		NOMBRE DES ÉCOLES EN 1900	1899/1900	
	NOMBRE des PROFESSEURS	DÉPENSES en milliers DE FRANCS		PROFESSEURS	DÉPENSES
Ecoles des villages.....	3589	4068	»	4255	5398
— de l'Etat.....	1919	4187	»	1367	4546
6 écoles normales pour garçons et 4 pour filles.....	152	1044	8	200	970
Gymnases (18).....	225	2465	24	»	»
Ecoles réales (10).....	101	361	»	»	»
Séminaires chrétiens (3).....	83	495	5	94	532
Ecoles supérieures pour filles (8).....	107	381	10	205	610
Spéciales écoles (11).....	116	319	18	152	463
Universités (2).....	279	1764	2	284	2208
Ecoles des Beaux-Arts (2).....	12	71	2	19	107
Conservatoires de musique et de déclamation (2).....	41	190	2	42	218

I. — ÉCOLES PRIMAIRES

En 1897-1898, 38 0/0 seulement des enfants de la campagne fréquentaient les écoles. Cela tenait en partie à ce que les locaux scolaires



ÉCOLE DE VILLAGE (DOMAINE DE LA COURONNE « GHERGHITZA »).

n'étaient pas assez vastes pour les recevoir tous. En 1897, le nombre des écoles villageoises était de 3.580 avec 246.000 places. Les communes sont obligées à construire des écoles; l'État leur fait des avances, au besoin. Le

nombre des écoles n'était que de 1.975 en 1872 contre 3.578 en 1898. En 1889, 88.000 élèves seulement se présentaient aux examens ; en 1895, 144.000 ; en 1897, 180.000.

Les écoles primaires villageoises coûtaient, en 1861, 600.000 francs ; en 1870, 800.000 ; en 1879, 1.600.000 ; en 1889, 2.700.000 ; en 1898, 5.400.000.

Les écoles primaires des villes étaient de 392 en 1897-1898, dont 215 pour garçons et 177 pour filles. Il n'y en avait que 210 en 1872. Ces écoles étaient fréquentées par 70.607 élèves. Les dépenses s'élevèrent en 1897-1898 à 4.400.000 francs.

Dans les écoles modèles attenantes aux églises, qu'on rencontre surtout sur le domaine de la Couronne, les enfants peuvent déjeuner moyennant 10, voire même 5 centimes.

L'entretien des écoles de Macédoine coûte 223.000 francs ; de même, à Sofia, où l'école fut fréquentée, en 1898, par 120 élèves. Elle possède aussi une cantine.

II. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Une nouvelle organisation de cet enseignement fut réalisée, le 23 mars 1898. Le royaume possède en tout, aujourd'hui, 18 lycées et 14 gymnases. Le lycée a 8 classes, le gymnase en a 4. La direction n'est plus partagée entre le corps professoral et le directeur, mais réservée à ce dernier. Le nombre maximum des élèves par classe est fixé à 50. A partir de la 5^e classe, les études se divisent en partie scientifique et partie littéraire ; des éléments de droit ont été introduits dans l'enseignement des lycées. Les langues française et allemande sont obligatoires : la langue anglaise est obligatoire dans la section scientifique ; l'italien, le grec et le latin ne sont enseignés que dans la section littéraire.

Pour les filles, il y a des gymnases où l'enseignement dure cinq ans et d'autres complets d'où les élèves peuvent entrer directement dans les Universités.

Les appointements des professeurs ont été haussés ; ils reçoivent 120 francs par mois et travaillent quatre heures par semaine ; les institutrices des écoles de filles reçoivent 100 francs par mois ; les professeurs de reli-

gion, 80. Après cinq, dix, douze ou vingt ans, ils reçoivent des suppléments de 15, 30, 45 et 60 $\%$. Les appointements arrivent quelquefois, de cette façon, à 12.200 francs par an.

Il y a, pour les filles 13 écoles professionnelles, 2 externats et 4 écoles normales. Les institutrices sont au nombre de 302.

III. — ÉCOLES SPÉCIALES ET PROFESSIONNELLES

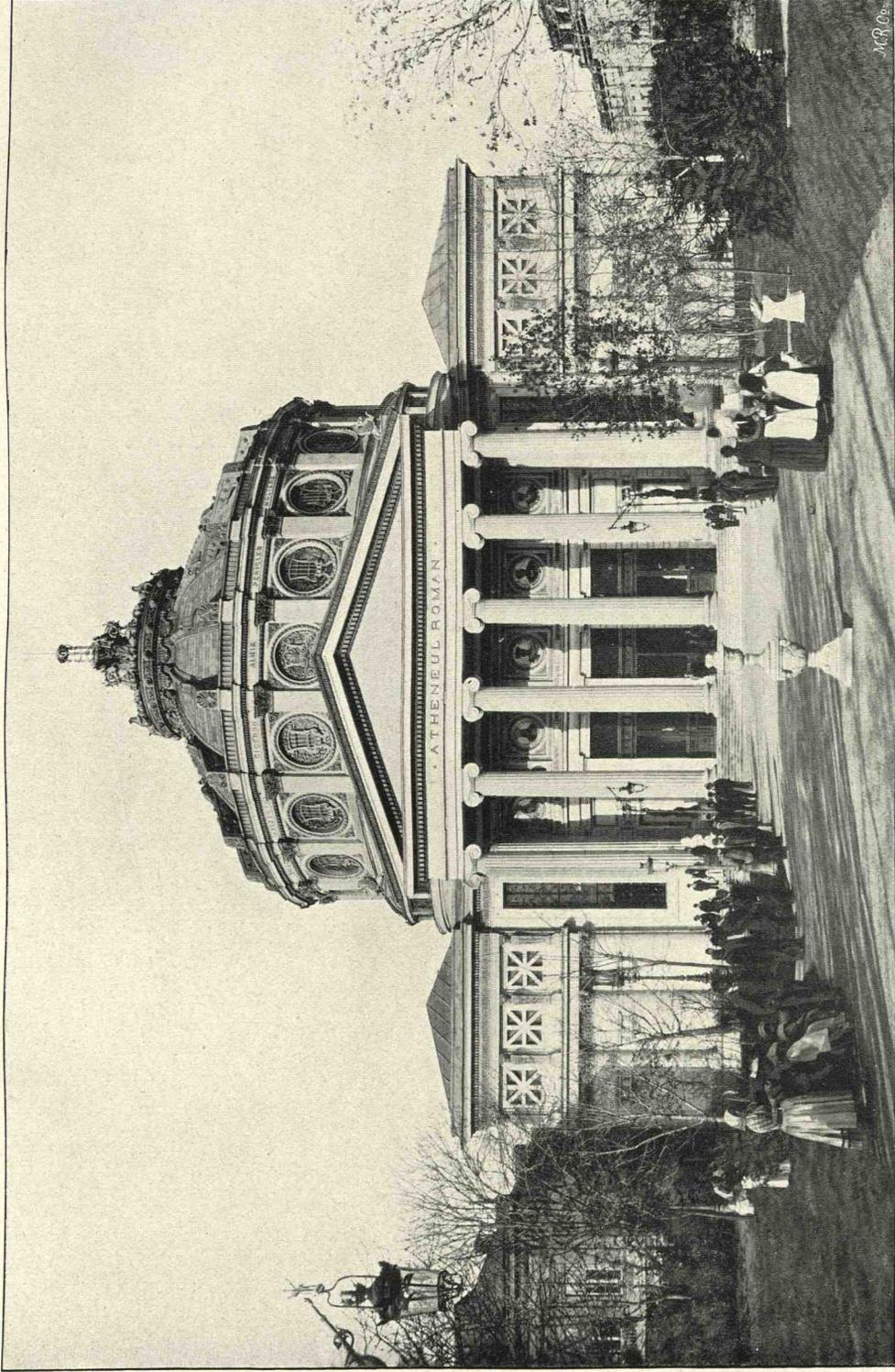
Ce sont les écoles d'agriculture, d'industries diverses, d'arts et métiers, à Bucarest et à Jassy ; une école forestière dans le district d'Ilfov ; 5 écoles de commerce, une école vétérinaire à Bucarest, etc.

Il y a, en outre, 390 écoles privées, dont les unes ont un programme particulier et les autres ont adopté celui de l'État. L'école d'agriculture de Herestreu (près Bucarest) a des cours de trois années suivis d'une année et demie d'étude pratique dans une ferme modèle ; elle entraîne une dépense de 22.000 francs.

Deux écoles d'agriculture à Roman (1882) et une à Slatina (1885) entretiennent chacune 40 élèves ; les filles y apprennent le tissage et la broderie. Les dépenses de ces trois écoles s'élèvent à 67.000 francs. Deux fermes modèles ont été, en outre, installées dans les districts de Vaslui et de Romanatzi, le capital exploitation de chacune est de 1.000.000 francs depuis 1887, les produits agricoles, les vins, etc., sont analysés dans les laboratoires ; on se livre à des essais comparatifs entre les diverses contrées. Le principal établissement érigé dans ce but possède un terrain d'expériences de 3 hectares ; on y fait des cultures diverses et de nombreuses alternances. C'est ainsi que l'on apprécia la valeur sucrière de la betterave roumaine (15 $\%$). Les élèves distingués sont envoyés à l'Étranger pour achever leurs études, afin d'être à même, au retour, de se rendre utiles à leur pays.

IV. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bucarest possède, en outre, une école des Ponts et Chaussées. Quant aux Universités fondées en 1864, plusieurs de leurs professeurs sont de véri-



L'Athénée roumain de Bucarest.

D'après une photographie de François Duschek, Bucarest.

tables savants, appréciés à l'Étranger, tel que Tocilescu, Jorga, Hasdeu, Urechia, Maiorescu, etc. Ces écoles sont fréquentées par plus de 2.000 étudiants et 160 étudiantes. Il y en a une à Bucarest et une à Jassy.

V. — BIBLIOTHÈQUES

Les principales sont : celle de l'Académie, qui possède, avec « les Archives de l'État », la collection la plus importante de documents historiques ; la Bibliothèque centrale et la « Fondation universitaire Charles I^{er} », inaugurée à l'occasion de la vingt-cinquième année de règne du roi. Le séminaire « Nifon », de Bucarest, possède aussi une belle bibliothèque. Enfin il y a une bibliothèque à Jassy et la Bibliothèque « Urechia », à Galatz.

Il faut citer aussi l'asile « Elena Doamna » et l'Institut Charles, de Bucarest. Dans l'asile « Elena » les jeunes filles pauvres reçoivent l'éducation et l'instruction ; on les y prépare à la carrière d'institutrices. Les dépenses s'élevaient, en 1894, à 340.000 francs, il y avait 4.000 élèves et 80 professeurs.

L'Institut Charles, achevé en 1895, aide de subventions les travailleurs qui manquent de moyens pécuniaires et encourage par des prix la production d'œuvres littéraires ou scientifiques.

Le but de l'Académie, fondée en août 1887, est de donner l'unité à la grammaire roumaine et d'achever un grand dictionnaire étymologique ; on réunirait ainsi intellectuellement les Roumains dispersés en Macédoine, Besarabie, Bucovine et Transylvanie. Elle a un capital de 8.000.000 francs et un revenu annuel de 465.000 francs.

La Société de Géographie, sous la présidence honorifique du roi, peut être comparée à ses pareilles de l'Occident. Son secrétaire, Lahovary, y met d'ailleurs toute la bonne volonté et tout l'effort de travail possibles.

VI. — CULTES

La religion d'État est la religion orthodoxe grecque. Jusqu'en 1864, l'Église était soumise au patriarcat de Constantinople. Alors elle se déclara indépendante et devint une Église nationale. La politique étrangère fut ainsi

exclue de l'Église. Les métropolitains sont élus par les Corps législatifs et confirmés par le roi ; le chef de l'Église roumaine est le métropolitain primat de Roumanie qui réside à Bucarest.

Les biens si nombreux des monastères furent sécularisés sous le règne de Couza ; l'État, qui prit leur place, accomplit mieux les devoirs d'aide et de charité.



JOSEPH, MÉTROPOLITAIN-PRIMAT
DE ROUMANIE

(Photographie de Mandy).

Les questions religieuses concernant le dogme sont, depuis 1864, de la compétence du Saint-Synode, qui se compose de deux métropolitains, six évêques et des évêques *in partibus*. Le Ministre des Cultes représente l'État aux assemblées du Saint-Synode.

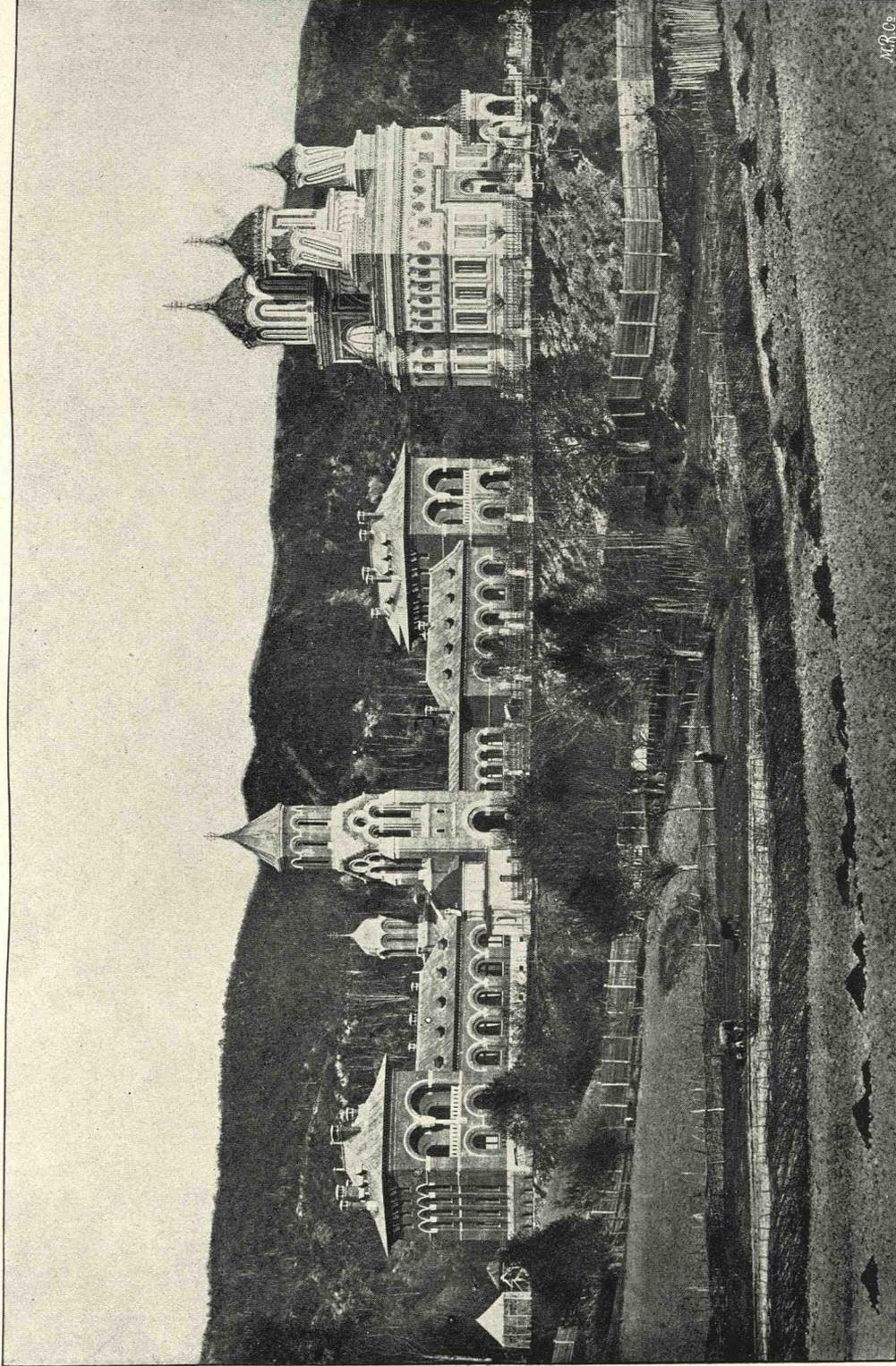
Les prêtres font leurs études dans six séminaires et à la faculté de théologie de Bucarest. Le nombre des prêtres était, en 1891, de 8.000 ; celui des moines, de 1.700 ; celui des nonnes, de 2.700. Le nombre des églises orthodoxes est de 6.800 ; les catholiques en possèdent 130 ; les protestants, 18 ; les Arméniens, 16 ; les lipovannes (russes), 28 ; les synagogues sont au nombre de 305 et les mosquées de 260.

Pleine et entière liberté est laissée en Roumanie à toutes les Églises et à toutes les sectes du monde.

VII. — SERVICE SANITAIRE

Son but est de défendre l'Occident contre les épidémies nombreuses qui, si souvent, menacent les frontières de la Roumanie. Les hôpitaux et maisons de santé sont au nombre de 165 avec 6.503 lits. Dans ce chiffre on compte : 11 établissements des « hôpitaux civils », 14 fondés par l'établissement « Saint-Spiridon » ; 13 autres fondations dues à l'initiative privée ; 49 hôpitaux départementaux, etc.

L'État contribue à leurs dépenses pour 12.000.000 de francs (1895).



La résidence et la cathédrale d'Argesh.

D'après une photographie de Spiresco, Bucarest.

Les hôpitaux militaires roumains ont déjà servi de modèle en Occident.

Parmi les institutions savantes, il faut compter l'Institut de vaccination du professeur Pushcariu, à Jassy, l'Institut chimique et l'Institut bactériologique du D^r Babesh.

La Roumanie est l'un des pays où le plus grand nombre de particuliers ont légué tout ou partie de leur fortune pour créer des institutions de bienfaisance, surtout des hôpitaux.

Dernièrement encore une princesse Mourousi, de Jassy, a légué à un hôpital d'enfants une terre dont le revenu est de 100.000 francs.

L'établissement des hôpitaux civils de Bucarest possède un capital de 74.000.000 de francs et un revenu de 4.500.000. Il entretient 7 hôpitaux à Bucarest et, dans toute la Valachie, 1.400 lits.

En 1897, 21.336 malades ont été soignés dans l'hôpital; 135.000 ont reçu des consultations et des médicaments. Sur ce chiffre 79,5 % étaient roumains et 20,5 % étrangers.

L'établissement Saint-Spiridon dispose d'un revenu de plus de 2.000.000 provenant de 66 terres, 43 forêts, 23 maisons, etc. Il entretient 14 hôpitaux avec 840 lits, 13 églises et les bains de Slanic. En 1897 on y soigna 12.000 malades.

Il y a encore 13 autres établissements parmi lesquels « les hôpitaux Brancovano » avec 222 lits. C'est de lui que dépend la belle église « Domnita Balasha », une école et un asile pour vieilles femmes.

Citons, pour terminer, l'hôpital Elisabeth de Galatz.

VIII. — POLICE VÉTÉRINAIRE

D'après un règlement d'Avril 1900, les bêtes malades sont aussitôt tuées et le propriétaire dédommagé. La viande ne peut être vendue qu'avec un certificat constatant sa provenance. Si des indices de maladies apparaissent dans une circonscription, celle-ci ainsi qu'une région de 30 kilomètres autour est fermée au commerce des bestiaux. L'exportation est soumise à une quarantaine très sévère.

CHAPITRE XVII

LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS

Deux hommes surtout sont à la tête de la littérature moderne roumaine : Georges Assaki (1788-1869), en Moldavie, et Jean Eliade Radoulesco (1802-1872), en Valachie. Ils sont aussi les fondateurs du journalisme roumain.

La littérature roumaine se ressent des influences slaves et grecques. Son développement comprend trois phases : la période slave du milieu du ^{xiv}^e siècle à 1710 ; la période grecque, de 1710 à 1830 ; et la période contemporaine, qui s'inspire des exemples occidentaux.

Pendant la première période, c'est la littérature religieuse qui domine (traduction de la bible, homélies, liturgies, vies des saints, etc.). La poésie manque presque : mais quelques historiographes se distinguent. L'alphabet slave employé pendant ce laps de temps se maintint pendant la deuxième période. Ce n'est que de nos jours qu'il a été remplacé par l'alphabet latin.

Les avant-coureurs du lyrisme en Roumanie furent les trois Vacaresco, surtout le grand vornick Jean Vacaresco, dont les productions de jeunesse, inspirées du grec, furent très goûtées. Son contemporain Barbe Parisse Momouleano subit aussi l'influence phanariote. Vasile Carlova (1809-1831), mort jeune, montra beaucoup de sentiment et de patriotisme. En Moldavie, Constantin Conachi, grand homme d'État (1777-1849), savait plusieurs langues étrangères.

Citons aussi Basile Fabian Popp, un roumain de Transylvanie, établi dans les Principautés.

Le roman, lui aussi, s'inspira du grec. En ce genre, Siméon Marcovitch et Alexandre Beldiman méritent surtout d'être cités. L'histoire peut revendiquer avec honneur Kogalnitchéano, Antoine Sion, Klein, Petro Major, Georges Shinkai, J. Vacaresco, et d'autres encore.

Basile Alexandri découvrit le premier les trésors cachés dans la poésie populaire et fit un recueil de chansons et ballades. Ces dernières peuvent être comparées aux romances espagnoles. La haine de l'étranger y perce à chaque instant, surtout pendant l'époque des phanariotes. On peut citer, comme type du genre, la ballade du *Voïwode Stéphane* et du *Faucon*.

Les contes ont un caractère de fantaisie orientale prononcé.

Pendant la période contemporaine, Georges Lazar d'abord, puis son disciple Eliade Radoulesco, se sont évertués à purifier la langue roumaine des éléments étrangers qui s'y trouvaient. Les deux jouèrent un grand rôle dans les événements de 1821 et de 1848.

Ce groupe contient Constantin Negruzzi (1807-1868), Alexandresco (1842-1885), Georges Sion, Bolintiniano (1827-1872), Andrei Mureshano, le Rouget de l'Isle roumain (1816-1863).

C. Negruzzi est connu surtout pour sa poésie fondée sur l'histoire l'*Aprod Purice*.

Grégoire Alexandresco se distingua dans la fable ; le langage dont il se sert est celui du bas peuple. Sous Couza, il devint ministre ; mais il mourut dans la misère.

Sion fut exilé, en 1848, par le prince Sturdza ; sous le prince Ghika (1850), il devint directeur des archives.

Bolintiniano fut aussi ministre sous Couza et périt sous le poids des besoins de la vie.

Des théâtres existaient déjà en Roumanie, au xviii^e siècle¹ ; mais on n'y jouait que des traductions ; les troupes, de passage, étaient françaises ou italiennes. Basile Alexandri² et Caragiali sont les principaux auteurs dramatiques roumains modernes. Les productions littéraires d'Alexandri sont des plus variées. Son tableau des mœurs roumaines, intitulé *Nobles et Parvenus*, date de 1873. En 1877, il composa des chansons guerrières. Sa col-

1. Au commencement de ce siècle, l'une des filles du Prince Régnant, Jean Caradja, Raoul, était éprise de théâtre.

2. 1821-1890.

lection de vers populaires roumains a été traduite par Kotzebue. Sur le théâtre, il se plut à placer des sujets nationaux et luttâ contre les tendances exophiles des hautes classes de la société.

Caragiali s'est fait surtout une renommée pour avoir bafoué les mœurs dans sa pièce : *la Lettre perdue*.

Alexandri est toujours gai; Eminesco, par contre, toujours triste. Celui-ci fut peu apprécié de son vivant. Il mourut atteint de folie, le 15 juin 1889. Dans sa poésie *Venise*, où il compare cette ville à un cimetière, chaque syllabe paraît de marbre; une sonorité lugubre éveille l'idée de la ville morte. Ce sonnet a été traduit en allemand par M^{me} Minkwitz, de Carlsruhe. Ses satires, enfin, sont des chefs-d'œuvre de patriotisme, de métrique et de profondeur philosophique. L'idée du néant de l'activité et de la vie humaine reviennent à chaque instant. « Ne perdez pas le temps en vanité; les morts ne reviennent pas! »

Citons aussi A. Rosetti (1816-1885), qui a traduit *Manfred*; Démètre Gusti (1818-1888); Aricesco, qui a écrit l'*Histoire de la Révolution roumaine de 1821* (1823); Georges Teut (1823-1885) (satirique); Cretziano (1829-1887). Un sentiment élégiaque inspire Rodolphe Jonesco, Nicoléano, Sihléano, Georgesco. Citons encore Vasile Pogor, Naum, Ganéa, Negruzzi Jacques, fils de Constantin. Ce dernier a traduit plusieurs drames de Schiller. Ajoutons le nom de Nicolas Scheletti.

Slavitch est très connu pour sa *Roue du bonheur*, traduit en allemand par Reklam.

Creanga mérite une place d'honneur pour ses œuvres en prose, contes, mémoires, etc.

Vlahutza est le poète roumain le plus naturellement doué après Eminesco. Il faut ajouter aussi Delavrancea et Coshbuc, qui a traduit en vers l'*Énéide* de Virgile.

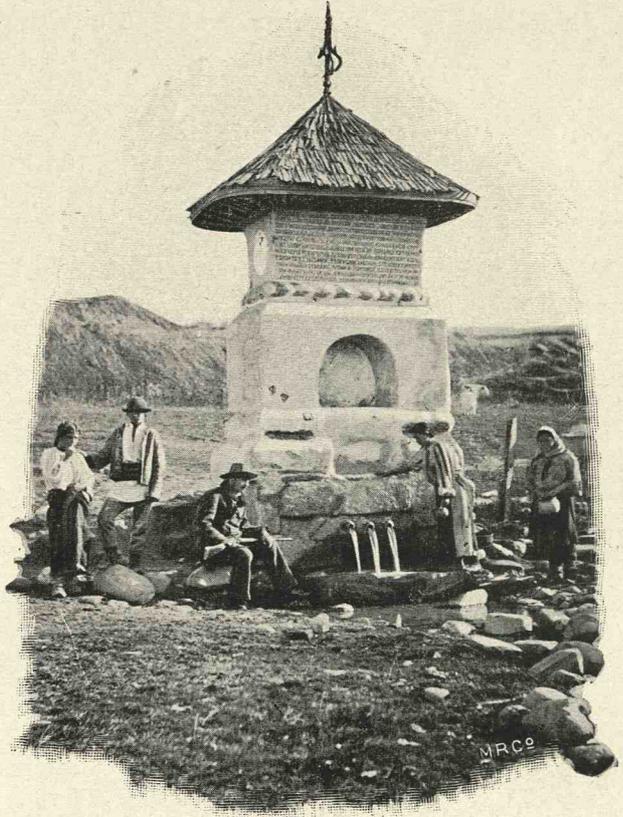
Parmi les poètes-femmes, on doit citer Cugler-Poni, Véronique Micle (l'amour de jeunesse d'Eminesco), Julie Hasdéo, Hélène Vacaresco, et surtout la gracieuse souveraine, « Carmen Sylva ». Son œuvre se ressent de la grande douleur que lui fit éprouver la perte de son unique enfant. Son *Mesterul Manoli* est une preuve de l'assimilation qu'elle s'est faite du sentiment populaire roumain. De ses vers ont paru : *Orages*, Bonn, 1891; la *Prière*, Berlin, 1882; *Jehova*, Leipzig, 1882; *Contes de Pelesh*, etc. Parmi

ses traductions, il faut citer celle des *Pêcheurs d'Islande*, de Pierre de Loti, Bonn, 1890.

En histoire, philologie et archéologie, se distinguent Hasdéo, Jorga, Tocilescu et le défunt Odobesco, qui joignait à la science un talent particulier d'écrivain. Hasdéo peut prendre place à côté des grands savants de l'Europe par ses ouvrages si variés et si profonds, tels que *l'Histoire critique des Roumains*, *Jean Voda le Terrible*, et surtout le *Magnum Etimologicum Romaniae*, qui fournit la preuve indubitable du latinisme de la langue roumaine. Joignez à cela des pièces de théâtre, des satires, des vers, etc.

A M. Tocilescu on doit : *la Dacie avant les Romains*, *le Monument d'Adam Klissi*, *le Tropaeum Trajani*, qui ont mis en lumière l'histoire de l'époque pré-romaine et de l'époque romaine en Roumanie.

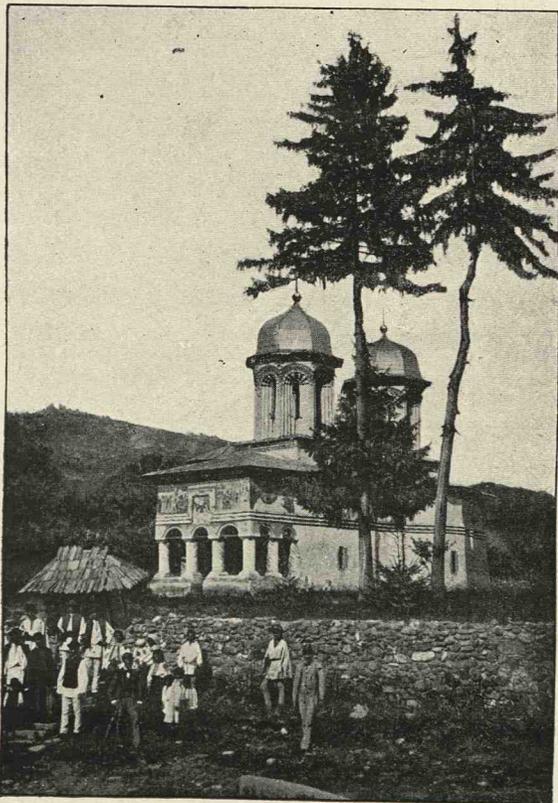
M. V. A. Urechia travaille assidument, depuis plusieurs années, à un recueil de documents sur l'histoire moderne des Roumains (xviii et xix^e siècles). M. Xenopol, professeur à Jassy, a écrit une *Histoire des Roumains* très estimée et traduite en français par M. Picot. Quant à la presse roumaine, elle est représentée à Bucarest seulement par plus de 40 journaux tels que *l'Indépendance roumaine*, *le Timpul*, *la Vointza Nationala*, *le Constitutzionalul*, *la Roumanie*, *Monitorul official*, etc. Ajoutons la *Romania Economica*, publiée en roumain et en allemand. La partie allemande est due au D^r Hans Kraus.



FONTAINE DE MANOLI PRÈS DE CURTEA DE ARGESTI.

BEAUX-ARTS

Déjà, sous Étienne le Grand, un style d'architecture roumain s'efforçait de naître. L'art byzantin y occupe une grande place, ainsi qu'on peut le constater dans le monument de Corté d'Argesh.



ÉGLISE DE VILLAGE.

Le portail en bois de Cotmeana est un modèle de l'art roumain au *xiv^e* siècle (1386-1418). Ses restes sont conservés au Musée de Bucarest. Les dessins fantastiques de ces sculptures leur donnent l'apparence d'un morceau de tapisserie.

Au *xix^e* siècle, *Aman*, directeur de l'École des Beaux-Arts de Bucarest, de 1888-1891, montra un génie très fécond. Ses sujets favoris sont puisés dans l'histoire du pays ou tirés du harem.

Grigoresco peut prendre place parmi les artistes de l'Occident; il s'est fait une renommée comme peintre

de batailles et de champs de bataille.

Les principaux portraitistes roumains sont *Miréa*, professeur à Bucarest, et *Serafim*, qui a eu le prix à Paris. La sculpture laisse beaucoup à désirer; citons pourtant les noms de *Georgesco*, *Stork*, *Hegel*.

L'architecture était paralysée, il y a quelques années, dans son développement par le besoin de bâtir à bon marché. Aujourd'hui les palais de

l'Université, de l'École Centrale des filles, des Postes, de la Justice, etc., sont des produits de l'architecture roumaine. Ils font preuve de goût, d'art et de science à la fois. C'est le nom de *Mincou* surtout qu'il faut citer dans ce chapitre.

CHAPITRE XVIII

LA ROUMANIE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

C'est la première fois que la Roumanie prend part officiellement à une Exposition Universelle depuis 1867 ; elle a d'autant plus de mérite d'avoir si brillamment réussi.

Une part d'honneur revient au Gouvernement qui a su donner la direction des travaux à une élite de Roumains sous la présidence d'honneur du ministre du Commerce M. Fléva, et sous la présidence effective de M. OllanESCO, ancien ministre plénipotentiaire, membre de l'Académie roumaine, auteur de plusieurs ouvrages en roumain, appréciés pour leur finesse et qui occupe d'autant plus dignement la haute position de commissaire général que c'est un homme de goût et un charmeur de ceux qui l'approchent.

Un Comité d'organisation de plusieurs membres réside à Bucarest¹.

A Paris travaillent au commissariat général, MM. Stérian, délégué principal ; Georges Bengesco, ancien ministre plénipotentiaire, l'auteur de la fameuse bibliographie de Voltaire, si connu dans le monde artistique et littéraire de France ; Constantin Mano, secrétaire et rédacteur en chef du commissariat ; prince Ferdinand Ghika, délégué général aux congrès, Théodore Floresco, attaché au commissariat général, qui a mis dans l'arrangement du pavillon, dont il a été spécialement chargé, tout son savoir et

1. Il est composé de MM. Filipesco, le général Bengesco-Dabija, Scortzesco, Mincou et Zanné.

tout son bon goût; Charles Lahovary, délégué au pétrole de Vincennes : c'est l'Exposition des différents moyens d'exploitation et de sondage d'une des plus grandes richesses de la Roumanie et d'un des principaux éléments de sa prospérité future; Emmanuel Bibesco, secrétaire du commissaire général.

Parallèlement enfin, un commissaire spécial, M. Coucou, ingénieur en chef, ancien secrétaire général de ministère, aidé de M. Ghitza, ancien député et préfet, homme plein d'expérience ayant pris part, depuis dix-huit ans, à tous les débats législatifs de la Roumanie.

Le pavillon roumain, situé au deuxième plan, à cause de l'espace étendu dont il avait besoin, est l'œuvre d'un architecte français distingué, M. Formigé, dont l'éloge a été brillamment fait par le journal des *Débats* dans l'article si favorable paru lors de l'inauguration du pavillon roumain.

Celui-ci représente une église du xv^e siècle bâtie par le prince Négoé Bassaraba sur le modèle byzantin et restaurée de nos jours. L'architecte y a introduit plusieurs modifications pour l'adapter au but; ce monument fait à bon droit l'admiration des étrangers; les artistes et savants y trouvent un des plus beaux restes de l'architecture byzantine; les hommes de goût aiment son fini de détails, l'harmonie calme des couleurs, l'imposant de l'ensemble.

L'intérieur comprend deux étages; au rez-de-chaussée sont exposés les produits des diverses industries roumaines amplement relatées dans cet ouvrage: cuirs, chaussures, fournitures pour l'armée, papiers, vases, clous en fer et en bois, verrerie, carrières, mines, métallurgies, électricité, carrosserie, sellerie, bourellerie, photographie, parure. Disons seulement que M. Paléologue, si connu et si aimé du public parisien sous le nom de Pal, a tenu à exposer ses affiches dans le pavillon de son pays natal.

L'attention des étrangers est arrêtée par les produits de notre industrie extractive: le globe en sel de 2 mètres de diamètre et de 9.800 kilogrammes de pesanteur, d'une part; les mines de charbon qui prouvent qu'un grand avenir est réservé à la Roumanie dans la voie de l'industrie, d'autre part.

Au premier étage nous ne nous arrêterons qu'aux objets retrospectifs et à l'exposition du domaine de la Couronne. Pour cette dernière on peut dire que c'est le travail accumulé de M. Jean Kalindéro, l'un des hommes les plus éminents et les plus désintéressés de la Roumanie.

L'ouvrage dernièrement paru chez Gobl à Bucarest (1900) et intitulé : *Notice sur le domaine de la Couronne de Roumanie pour l'Exposition Universelle de 1900 à Paris*, donne les renseignements les plus curieux sur les efforts si fertiles en bons résultats de M. Kalindéro.

La surface de ce domaine est de 132.112 hectares. Nous puisons dans l'ouvrage cité quelques renseignements statistiques très intéressants que nous résumerons dans le tableau suivant :

DÉNOMINATION DES DOMAINES	TERRAIN AFFECTÉ A L'AGRICULTURE	TERRAIN AFFECTÉ AUX FORÊTS
	Hectares	Hectares
1. Malini.....	426 40	28.352 80
2. Borca.....	» »	18.132 »
3. Sabassa Farcassa.....	» »	4.705 »
4. Bicz.....	» »	13.164 »
5. Dobrovetz.....	1.695 52	5.032 64
6. Domnitza.....	7.786 90	» »
7. Rusetza.....	5.386 »	464 »
8. Taurul et Caraiman.....	» »	2.509 64
9. Gherghitza.....	3.475 77	1.468 73
10. Cocloc.....	1.226 »	3.045 »
11. Segarcea.....	11.756 »	3.244 »
12. Sadova.....	16.690 »	3.552 »
TOTAL.....	48.443 20	83.669 61

Sur ces chiffres, voici la distribution :

Labour.....	Hectares	34.926 59
Champs d'expériences.....	27 »	
Prairies naturelles.....	1.129 56	
— artificielles.....	80 63	
Pâturages.....	9.460 07	
Jardins potagers.....	92 22	
Houblonnières.....	2 »	
Vignes.....	1.545 42	
Pépinières.....	8 52	
TOTAL PRODUCTIF.....	<u>47.372 01</u> , soit 97,582 %	

Roseaux.....	Hectares	236 40
Terrains occupés par les constructions.....	88 49	
Jardins et cours.....	64 32	
Cours d'eau, chemins.....	704 78	
Parcs et forêts.....	77 18	
TOTAL IMPRODUCTIF.....	<u>1.171 17</u> , soit 2,418 %	

La surface occupée par les plantes cultivées en 1900 était¹ :

	Hectares		Hectares
Colza	1.182 »	<i>A reporter</i>	26.701 20
Maïs	10.244 20	Haricots	132 »
Blé	9.480 »	Sarrasin	29 24
Seigle	3.501 »	Chanvre et lin	46 »
Escourgeon	1.328 »	Plantes fourragères	621 »
Avoine	966 »	Jachères	1.960 »
<i>Report</i>	26.701 20	TOTAL	29.489 44

En outre on s'est livré, sur le domaine de la Couronne, à des essais d'engrais à la suite de nombreuses analyses chimiques des terrains.

Il serait à désirer que cet exemple fût suivi par les grands propriétaires de la Roumanie.

Enfin, en 1887 et 1888, on étudia et on exécuta des travaux de drainage.

Les deux principaux domaines sont ceux de Dobrovetz et de Bicaz. Au pavillon roumain on peut voir une très intéressante miniature de l'exploitation des forêts sur le domaine de Malini.

L'étendue totale du domaine forestier est de 83.669 hectares, dont 11.773 situés dans la plaine, 5.132 dans la région des collines, et 66.863 dans les montagnes. Sur la surface totale, le terrain improductif représente 2,1 0/0 contre 92,3 0/0 appartenant au terrain productif.

La surface productive se décompose ainsi² :

I. — Forêt.

	Hectares
1° Essences résineuses	14.967
2° Feuilles :	
a) Futaie	14.967
b) Taillis composés	5.287
c) Taillis	4.882
	25.136

II. — Cultures :

1° Pâturages	6.458	} 12.148
2° Prairies	5.648	
3° Labours	42	

1. Voir pp. 7, 13 et 21 de l'ouvrage cité sur le domaine de la Couronne.

2. Voir pp. 40, 41, 42 de l'ouvrage cité.

« L'idée qui a guidé l'administration du domaine de la Couronne, lit-on dans l'ouvrage cité¹, dans l'exploitation des forêts a été de respecter strictement le rendement normal, et..... elle a préféré exploiter actuellement un peu moins plutôt que d'exploiter trop ; car tout excès d'exploitation aurait attaqué le fond primitif. »

En outre, cette administration se propose de produire elle-même tous les bestiaux qui lui sont nécessaires pour l'exploitation. Voici la situation actuelle des animaux et la vacherie².

Taureaux	5	Report	159
Vaches	100	Bouvillons châtrés.....	4
Veaux	33	Bœufs de travail.....	4
Taurillons	21		
<i>A reporter</i>	159	TOTAL.....	167

L'administration se propose le noble but de revenir au temps où « Frédéric le Grand de Prusse achetait en Moldavie les chevaux de remonte de sa cavalerie, et Christian VI de Danemark venait y chercher les éléments pour la création de ses haras du Yutland ».

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit dans les précédents chapitres de cet ouvrage sur les institutions de bienfaisance et d'instruction du domaine de la Couronne. Le nombre des élèves qui fréquentaient les écoles d'adultes était en 1898-1899, de 408.

Voici les noms des principales sociétés d'instruction :

Malini	Société D.-A. Stordza.	Segarcea	Société Coroana Romana.
Borca	— J.-C. Cantacuzène.	Gherghitza.....	— C.-A. Rosetti.
Bicaz	— J. Kalindéro.	Cocioc.....	— Pierre Maurojény.
Dobrovetz	— Dobrovetz.	Domnitza	— Spatar Milesco.
Bustheni	— Georges Lazar.	Rusetz	— Al. Lahovary ³ .
Sadova	— Basile Alexandri.		

Passons enfin à la section rétrospective. C'est une surprise que nous a réservée M. Grégoire Tocilescu, le distingué archéologue, professeur universitaire et académicien roumain, peu avant l'inauguration du pavillon roumain. Aussi les visiteurs de l'Exposition ne peuvent-ils voir qu'une minime partie des trésors rétrospectifs de la Roumanie.

Mentionnons tout de suite l'honneur dont un des plus beaux objets

1. P. 50.

2. *Idem*, pp. 26 et 32.

3. Ouvrage cité, p. 88.

historiques de notre pays a été l'objet. Nous voulons parler du trésor de Pétrossa de 17 kilogrammes 100 de pesanteur, découvert par des paysans en 1837 et offert au prince régnant Alexandre Ghika, qui, à son tour, s'en dessaisit au profit du Musée national. Cet objet d'une si grande valeur, est exposé pour la durée de l'Exposition dans la nouvelle salle des bijoux du Musée du Louvre. Le trésor se compose de douze pièces en or massif, dont quelques-unes rehaussées de grenats et de pierres précieuses, enchassées dans des cloisonnages en or; ce sont des armillas, des patères, des colliers, des corbeilles¹.

M. Alexandre Odobesco, dans l'ouvrage consacré au trésor de Petrossa, traduit l'inscription qu'il porte par « A Odin la patrie consacrée ». Nous avons dit dans un des chapitres de cet ouvrage que le trésor remonte à *Athanaric, roi des Goths*.

Le pavillon roumain contient des objets d'arts de presque toutes les époques de l'histoire de la Roumanie.

M. Tocilescu a trouvé dans le Doburdja les restes d'un tombeau de général romain, remontant à 108 ou 109 après Jésus-Christ. Vrai Canino roumain, il l'a reconstitué aussi exactement que possible. C'est le monument d'Adam-Klissi, auquel le professeur a consacré un important ouvrage orné de gravures, représentant les pierres qui, pour la plupart, sont déposées au Musée de Bucarest.

Suivent quelques objets d'art ecclésiastique remontant au xiv^e siècle. Ce sont surtout des épitaphions, mot qui signifie « la mise au tombeau ». C'est généralement une broderie d'or sur soie pourpre. La couleur rouge est préférée surtout depuis le xvi^e siècle. Cela tient à l'influence des Grecs levantins, sujets de Venise qui commencèrent à faire le commerce dans les principautés à cette époque. Le plus ancien du xiv^e siècle a appartenu au monastère de Cozia; ces trésors appartiennent à l'État roumain depuis la sécularisation de 1864, dont nous avons parlé. Il y a des épitaphions de 1506 et 1556, l'un de 1601 provient du monastère de Bistritza et est une donation du fameux czar Boris Godounoff; un autre de 1683 est un cadeau de la princesse Marie Cantacuzène; il y en a un enfin provenant de l'église de Stavropoléos, à Bucarest, et qui remonte au xviii^e siècle.

1. Voir, pour les détails précis, le *Catalogue de l'Exposition roumaine*.

On ne saurait se lasser d'admirer la précision du dessin, la finesse des contours, la qualité supérieure des matières premières employées; il est étonnant, en effet, de voir la façon merveilleuse dont ces objets se sont conservés, pour ainsi dire inaltérables à travers les siècles.

Les étoles de prêtres sont curieuses aussi bien au point de vue artistique qu'au point de vue historique; elle ont servi à trancher des controverses d'histoire; tel par exemple celle qui a été l'objet d'une discussion de l'Académie roumaine sur le point de savoir si Étienne le Grand de Moldavie portait ou non la barbe. Une de ces étoles remontant à 1521 porte le portrait du prince Négoé Bassaraba, le fondateur de la Corté d'Argest; elle est en soie grenat, brochée d'or; une autre de 1661 reproduit l'image de Sherban Cantacuzène.

Plusieurs manuscrits, imprimés et reliures des temps les plus reculés, mériteraient une étude approfondie. Les enluminures sont évidemment inférieures à celles de l'Occident de la même époque; elles n'en ont pas moins un grand mérite artistique... Tels par exemple les évangiles slaves du xv^e siècle reliés en argent ciselé, du xvi^e en velours nacarat et argent, l'évangile de 1693, imprimé en grec et roumain. L'un d'eux est l'ouvrage, paraît-il, de l'ancêtre d'une des familles nobles de Roumanie; le boyard de Benga (Bengesco).

Un psautier du célèbre diacre Coressi, imprimé à Cronstadt (Transylvanie) en 1577 en slave et roumain, provient du monastère de Bistritza; on sait que Coressi était d'une famille noble grecque et que ses ancêtres étaient venus faire le commerce dans les Principautés.

Parmi les œuvres d'art modernes il y en aurait un grand nombre dignes d'être cités. Citons tout d'abord celui qui se rapproche, par son genre des précédents, du manuscrit d'une liturgie, orné d'enluminures et richement relié en velours plaqué d'argent et émaux, portant l'image de S. S. l'évêque de Hushi. C'est l'œuvre de M^{me} Marie de Sturdza.

Il serait long, quoique très intéressant, d'énumérer les objets d'orfèvrerie ancienne exposés au pavillon roumain. Ce sont des croix en simple bois d'aloès comme en argent, des palères en vermeil ou en argent doré, des plateaux, des encensoirs suspendus sur chaînettes provenant des divers monastères du pays; des diptyques pectoraux, des triptyques et des aiguères remontant au xvi^e siècle. Citons un coffret pour les saintes huiles (chévotion), en

argent doré et émaillé à cinq tons, datant du xv^e siècle et des miniatures représentant surtout l'église et l'évêché de Corté d'Argesh.

C'est ici qu'il convient de placer, par leur sujet les travaux des mineurs de pénitencier de Misléa : un iconostas en style byzantin avec les corniches à jour, donnant par sa position au fond d'une aile du pavillon l'impression d'un intérieur d'église. Cet iconostas est d'ailleurs destiné à prendre place, à la fin de l'Exposition, dans l'église de Misléa; le trône épiscopal est un travail très fini et très apprécié par les jurys.

Le pavillon roumain se distingue par l'abondance des tapis qui ornent l'escalier d'honneur et les murs. Ces tapis sont travaillés à la main par les paysannes roumaines pendant leurs veillées d'hiver; quelques-unes se ressemblent du doigté fin des dames de la haute société roumaine. Les couleurs, un peu vives, tiennent au goût indigène qui se manifeste d'ailleurs dans les couleurs du drapeau national.

En dehors de son pavillon, la Roumanie est dignement représentée dans les diverses sections du Champ-de-Mars : fils et tissus, agriculture, alimentation solide et liquide, chasses et forêts.

A la section des fils et tissus, la Roumanie est représentée par un gentil pavillon où les costumes nationaux occupent la première place.

S. M. la reine de Roumanie a daigné y exposer une couverture, œuvre de ses doigts de fée, destinée à servir à S. A. R. le prince Charles de Roumanie.

Citons aussi la mise au tombeau, œuvre de M^{me} Anna Roth, broderie de soie sur soie et le motif de fleurs brodé en soie sur drap rouge.

L'Exposition est complétée par les costumes des anciens postillons roumains (Sourougis).

On sait qu'ils étaient tellement maîtres dans l'art de conduire que le consul français Fleury, raconte-t-on, emmené de Guirgévo à Bucarest en cinq heures, ne put s'empêcher de dire au prince régnant : « Je comprends enfin : Monseigneur, pourquoi vous n'avez pas besoin de chemins de fer dans votre pays. »

Dans la section de l'agriculture, M. Ghitza a concentré en quelques mètres la principale richesse du pays et a su donner un aspect artistique à un sujet qui ne s'y prête pas trop par sa nature.

Le restaurant roumain, situé à côté du pavillon de la presse, est le rendez-vous de tout le monde élégant qui visite l'Exposition.

On s'accorde à lui décerner la première place parmi les restaurants de l'Exposition. Les lautari (musiciens tziganes) continuent à exercer sur le public le même charme qu'en 1889.

La journée de l'inauguration de l'Exposition roumaine a été brillante; aussi les principaux journaux français ont-ils été unanimes à apporter leurs louanges aux progrès si étonnants des Roumains sous le règne du roi Charles et au travail intelligent des organisateurs de l'Exposition roumaine.

CONCLUSION

Nous avons essayé de donner un tableau de la Roumanie aussi complet que possible et sommes persuadés que le lecteur gardera une bonne impression du développement de ce pays.

Le bien-être général s'est accru ; les Caisses d'épargne en témoignent. La somme des dépôts, qui n'était que de 60.000 francs en 1866, s'est élevée au chiffre de 60.000.000 en 1899. La rente des terres a haussé et les biens de l'État ne manquent jamais d'acheteurs. Ils offrent même des sommes bien supérieures aux mises à prix d'adjudication.

Les couches même inférieures de la société aspirent à une existence plus aisée ; leurs besoins provoquent le développement de l'industrie et du commerce ; les entrepreneurs et ouvriers étrangers trouvent en Roumanie un travail rémunérateur.

En août 1883, le Ministre plénipotentiaire d'Angleterre, M. White, attribuait l'épanouissement rapide du pays aux réformes économiques, à la réforme agraire notamment et au développement des voies de communication depuis 1856.

Il y a trente ans, le pays était peu connu, peu respecté ; la fermeté politique et le développement de l'armée ont changé, de nos jours, l'aspect des choses.

En juillet 1895, le Directeur de la Banque de Bavière, M. Ströll, terminait ainsi un ouvrage sur les *Rapports économiques de l'Allemagne avec*

la Roumanie : « La concurrence agricole des pays d'outre-mer continuant, une alliance douanière de l'Europe Centrale deviendra inévitable; en ce cas, la Roumanie en sera un membre important, car elle est un dépôt de graines et un débouché pour l'industrie. Pour la Roumanie elle-même, une pareille alliance serait avantageuse; les menaces d'une mauvaise récolte seraient compensés par les avantages qu'elle retirerait des rapports intimes avec ses voisins. A ce point de vue, l'Allemagne et la Roumanie doivent désirer de renouveler et de resserrer encore plus les liens qui les unissent. » Ceci nous explique le mot prononcé au Reichstag, en 1898, par le Secrétaire d'État de Bülow : « Que la Roumanie est un élément d'ordre, de civilisation et de progrès, dans la péninsule des Balkans. »

ANNEXE

L'INDUSTRIE ROUMAINE A LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

I. — INDUSTRIE ALIMENTAIRE

La population des campagnes, en Roumanie, se nourrit presque exclusivement de maïs. La farine de seigle est inconnue.

Le nombre des petits moulins destinés à satisfaire aux besoins de la population des campagnes est, en ce moment, de 7.500 environ. Parmi les plus grands, au nombre de 98, il y en a 20 qui travaillent pour l'exportation.

La production journalière de ces dernières est, en moyenne, de 2.120 tonnes (1.840 en 1898). Le capital employé est d'environ 16.000.000.

Le plus grand établissement de ce genre fut créé à Braïla, en 1899; viennent ensuite ceux des districts de Botoshani et Dorohoi, où 200 moulins à vapeur étaient en activité en 1892, produisant 30.000 tonnes de farine de froment et 40.000 de farine de maïs. L'établissement de Botoshani a un capital d'exploitation de 1.500.000 francs et emploie 200 ouvriers. La farine de Botoschani s'exporte en Turquie et en Angleterre.

Les 34 moulins à vapeur des districts Dolj et Mehedints ont un capital d'exploitation de 3.600.000 francs et emploient 300 ouvriers.

Voilà comment s'exprime à ce sujet *le Musée industriel* de Vienne, dans le numéro de février 1900 :

« La force de concurrence des produits d'exportation est réduite, par l'éloignement de la gare, des établissements de production. Cette portion de

route coûte, en effet, 500 à 600 francs ; viennent s'ajouter les frais de transport par chemin de fer, qui sont très élevés. Aussi ces établissements sont-ils plutôt des dépôts où viennent puiser les pâtisseries de Bucarest. Les propriétaires de moulins avancent aux pâtisseries les deux tiers du capital dont ils ont besoin, moyennant un taux assez bas. La farine est préparée pour le compte des pâtisseries et déposée dans des magasins dont ils ont les clefs. Le capital employé dans ce genre d'industrie rapporte jusqu'à 25 0/0. »

Voici le chiffre de l'exportation en millions de kilogrammes :

1876.....	4,8	1890.....	8,8
1877.....	6,5	1891.....	6,5
1878.....	19	1892.....	17,3
1879.....	10,8	1893.....	20,4
1881.....	3,8	1894.....	3,3
1885.....	15,5	1895.....	22
1886.....	9,5	1896.....	24,3
1887.....	9,3	1897.....	10,2
1888.....	15,6	1898.....	18,5
1889.....	16,5		

L'exportation se dirigeait, jusqu'à ces dernières années, surtout vers Constantinople. Il n'en est plus ainsi depuis que la production turque elle-même a été stimulée par la création des chemins de fer d'Anatolie.

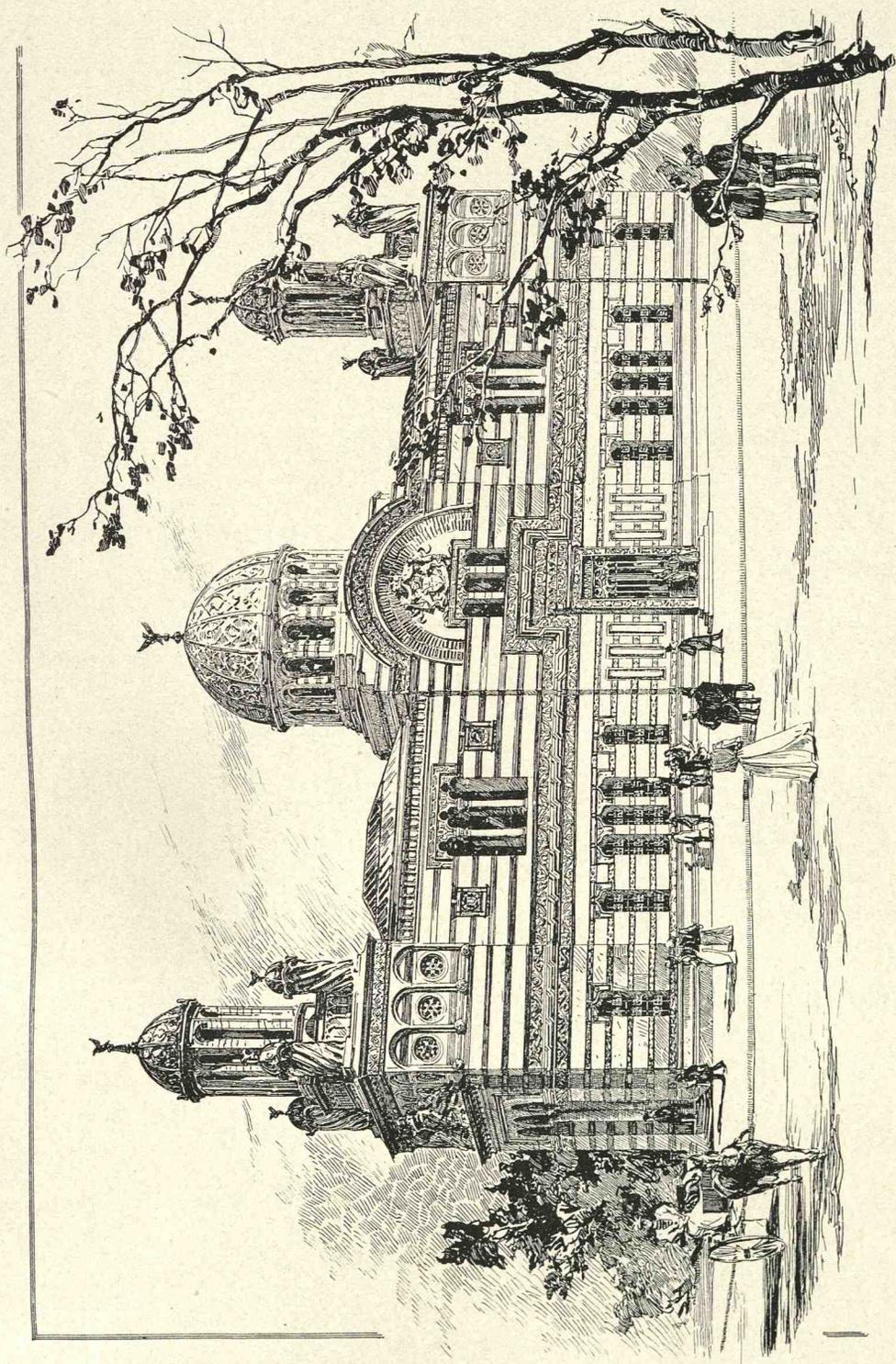
Le Gouvernement roumain porta ses vues sur l'Occident et fit, en 1899, une exposition de farines à Rotterdam.

Voici, sur 44 échantillons, l'analyse de la farine roumaine : 10,34-13,50 0/0 eau ; 0,32-0,83 0/0 cendre ; 8,68-18,32 0/0 blanc d'œuf végétal ; 9,81-13,59 0/0 protéine, substances dans la sèche ; 0,58-1,38 0/0 graisse végétale ; 74,29-78,80 0/0 matières carboniques (d'après Rolland, la bonne farine doit contenir 25 0/0 protéine ; 14 0/0 eau ; 0,3-1,7 0/0 cendre et 0,7-1,1 0/0 graisse végétale).

FABRIQUES D'EAU-DE-VIE

Il y en a 48 de plus de 200 ouvriers. Les principales sont celles de Bragadiru, Topali, Rosetti-Tetzcanu, Juster, Brunner, Frères Paxinos, Gabriel, Ergas, Chrissoveloni, Fischer, Photinos, Ciruleano, etc.

La moitié des fabriques emploie encore les vieux appareils Pistorius et Gall.



Le Pavillon roumain à l'Exposition. — Paris 1900.

Voici, en milliers de kilogrammes, les quantités de matières premières employées :

	1898-1899	1897-1898
Maïs.....	74.353	55.482
Pommes de terre.....	12.642	6.218
Froment.....	630	176
Mélasses.....	1.514	1.685
Seigle.....	1.188	1.212
Malt.....	12.617	9.918
TOTAL.....	102.943	74.693

Le maïs forme donc plus de la moitié de l'esprit-de-vin roumain.

Les 43 fabriques, fonctionnant en 1899, produisirent 311.000.000 de décalitres d'alcool (232.000.000 en 1897-1898).

La consommation, à son tour, hausse de 183 à 279.000.000 de décalitres.

Les fabriques ont chacune leurs raffineries. L'esprit-de-vin qui en sort contient 94 à 96° d'alcool pur. Aussi a-t-il beaucoup nuï, sur les marchés du Levant, à la production similaire de Trieste. D'autre part, l'importation a diminué d'un sixième. Voici les chiffres :

	IMPORTATION	EXPORTATION
1892.....	121.127	62.488
1893.....	223.767	2.093
1894.....	172.301	6.518
1895.....	133.750	3.542
1896.....	92.963	1.506.959
1897.....	78.359	5.932.365

L'impôt sur l'alcool produit à l'État 22.300.000 en 1898-1899 (14.600.000 en 1897-1898). Les primes d'exportation montèrent, en 1898-1899, à 329.989 francs. En 1899, l'impôt fut porté de 8 à 12 francs par décalitre.

Voici enfin la liste des fabriques de cognac qui bénéficient de la loi sur l'industrie, rapportée dans l'appendice de cet ouvrage¹.

1. Les dates sont puisées dans le dernier document officiel : *Buletinul Camerè de Comerçii si Industrie* (Anul. X) d'octobre 1899.

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Naville et Cie à Ulmeni (Buzéo).....	27	76.300
— à Berheci (Tecuci).....	27	73.400
Wechsler et Erben (Jassy).....	»	45.000
Metaxà à Rarau (Bacau).....	30	102.000
Orovéano (R. Sàrat).....	25-35	109.000
Alexandrio (Bucarest).....	»	94.200
Zanfresco à Dragoslave (R. Sàrat).....	»	56.000

BRASSERIES

En 1898-1899, il n'y en avait que 19 en fonction, produisant 111.977 hectolitres de bière : celles de Bragadir, de Luther et d'Oppler, à Bucarest, sont les principales, avec un rendement respectif de 46.845, 37.024 et 20.507 hectolitres.

Ces grands industriels paient annuellement à l'État 3.000.000 de francs

Pour l'installation d'une brasserie, une Société en commandite fut fondée à Azuga sous l'enseigne « Grand, Radulesco et Cie », au capital de 600.000 francs.

Jusqu'en 1896, cette industrie ne pouvait prendre son élan, parce que les droits et impôts prélevaient 100 % de leur valeur ; en 1896, les droits furent abaissés de 0 fr. 30 à 0 fr. 15 par litre. La production a augmenté depuis : 7.800 hectolitres en 1897-1898 contre 42.000 en 1895-1896 et 20.000 seulement en 1882-1883.

Le public s'habitua à cette boisson ; on importa, malgré les droits élevés, 20.000 hectolitres en 1882 ; 150 en 1895, 200 en 1898. On exporta 20.000 hectolitres en 1893 ; 220 en 1896 ; 270 en 1898. L'impôt sur la bière produisit 300.000 francs en 1892-1893 ; 1.360.000 en 1898-1899. On employa dans la fabrication 3.500.000 kilogrammes d'orge, et 40.000 kilogrammes de houblon en 1896.

La bière roumaine est lourde ; elle marque de 13 à 15 % au saccharomètre.

L'importation du houblon est assez importante : 24.768 kilogrammes en 1892 ; 30.192 en 1893 ; 43.273 en 1894 ; 34.076 en 1895 ; 40.459 en 1896 ; 42.776 en 1897.

En effet, l'été trop sec et trop chaud, empêche la production d'une bonne qualité de houblon. Aussi les essais faits sur les fermes modèles du Domaine de la Couronne n'ont-ils pas donné un résultat satisfaisant.

SUCRES

Il y a quelque temps, la fabrique de sucre de Sascut des frères Elias était la seule dans le pays. Puis fut créée la fabrique du prince Bibesco à Chitila. Elles ne prospérèrent point; la culture de la betterave était plus difficile qu'on ne l'avait supposé. En 1895, après que les primes, un moment supprimées, eurent été rétablies, la fabrique de Chitila fut transformée en société au capital de 2.500.000 francs. L'autre se confondit avec la « Société générale de sucrerie et raffinerie en Roumanie » au capital de 9.000.000. Cette Société emploie annuellement 70.000 kilogrammes de betteraves et produit 2.000.000 de kilogrammes de sucre, ce qui dépasse le chiffre de la consommation intérieure.

En 1896, une fabrique fut fondée à Marasheshti, au capital social de 2.750.000 francs; la production annuelle du sucre est de 2 à 3.000.000 de kilogrammes.

L'importation du sucre étranger a été réduite de 163.000 en 1895; 148.000 marks en 1897. Les idées préconçues des cultivateurs concernant la plantation des betteraves ont été dissipées par les essais heureux de l'École de Herestreu et du domaine de Gherghitza en 1894. La capacité sucrière de cette betterave est de 1.517 ⁰/₁₀.

En 1892, 1.000 hectares seulement furent plantés en betterave; en 1896, 2.800 hectares; en 1897, plus de 6.000. La production a varié de 2 à 400 quintaux par hectare.

1. Analyse d'un chimiste roumain :

	GENRE « VILMORIN »	GENRE « IMPÉRIALE »
Poids de la betterave.....	8 309	5.179
Capacité sucrière.....	16,5 ⁰ / ₁₀	15,64 ⁰ / ₁₀
Blancheur.....	80,5 ⁰ / ₁₀	80 ⁰ / ₁₀
Valeur technique.....	13,8 ⁰ / ₁₀	12,5 ⁰ / ₁₀
Substances non sucrières.....	3,8 ⁰ / ₁₀	3,9 ⁰ / ₁₀

En 1898, la production totale du sucre a été de 5.000.000 de kilogrammes, dont :

2.600.000 kilogrammes pour Sascut		
2.000.000	—	Maraseshti
700.000	—	Chitila

Il ne faut pas penser, en ce moment, à l'exploitation, vu que le marché du Levant est dominé à ce point de vue par l'Autriche-Hongrie. D'autre part, en 1900, les droits sur les sucres ont été portés à nouveau de 0 fr. 15 à 0 fr. 30 par kilogramme.

Bénéficient de la loi sur l'industrie :

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
La fabrique de sucre, Société anonyme, à Sascut.....	300	670.000
A Vasiliu, à Botoshani.....	»	3.500.000
A Negroponte, à Maraseshti.....	»	»
La Fabrique de sucre et raffinerie. Société Anonyme à Chitila.....	»	»
La Société Anonyme des fabriques de sucre et raffineries à Roman..	»	»

CONSERVES DE VIANDES

On en importait encore 4.600 quintaux en 1897; l'exportation n'en produisit que 20.000.000. Le Dr Antipa a été chargé par le Gouvernement de visiter les fabriques de conserves de l'Europe; on voudrait pouvoir, en cas de guerre, approvisionner l'armée de cette manière.

Bénéficient de la loi sur l'industrie :

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
La Société Helvetiana de Bâle, à Turnu-Severin.....	»	»
E. Novak, à Jassy.....	30	220.000
La Fabrique Waller et C ^{ie} , à Azuga.....	31	56.000

CONSERVES DE LÉGUMES

Trois fabriques jouissent des bienfaits de la loi sur l'industrie et approvisionnent surtout l'armée. Ce sont :

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Staicovitch, à Bucarest.....	23	58.600
Julian Oprescu, à Bucarest.....	30-40	52.600
Orovéano, à R. Sârat.....	30	66.200

Ils n'arrivent pas à satisfaire les besoins intérieurs du pays.

FABRICATION DE PÂTES ET D'AMIDON

Il y a trois fabriques de macaronis et quatre d'amidon. L'importation des fabricants de cette branche d'industrie a diminué de 6.100 quintaux de pâte et 5.300 d'amidon en 1886 à 340 de pâte et 2.011 d'empois en 1897.

Voici les noms des fabriques bénéficiant de la loi sur l'industrie.

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
<i>Fabriques d'amidon</i>		
N. Albu, Bradescu, Zaharia, à Neamtz.....	45	90.000
B.-J. Freifeld, à Botoshani.....	»	131.000
<i>Fabriques de pâte farineuse</i>		
Ludwig Josick et C ^{ie} , à Galatz.....	16	120.000
Schumacher, à Bucarest.....	26	110.000
Frères Solacoglo, à Bucarest.....	25-30	82.200
<i>Fabriques de biscuits</i>		
Maur.....	»	»
Visner et Cohen.....	25	63.900

CHICORÉE

Il y a une fabrique de chicorée à Bucarest, une branche de celle bien connue à Ludwigsburg (Franck et fils). Elle emploie 25 ouvriers; son capital est de 227.000 francs. Elle couvre presque les besoins du pays. L'importation est insignifiante.

CIGARES

Aujourd'hui on n'importe plus que les cigares d'une qualité très supérieure, qui se vendent 0 fr. 30 et plus la pièce. Toutes les autres qualités sont cultivées et fabriquées en Roumanie.

II. — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, CIMENT, CHAUX, VERRE

Il y a dans le pays : huit fabriques de chaux noire et de ciment, cinq de gypse, dix de briques; ce matériel est employé surtout dans les constructions de l'État.

Le district de Muscel possède les plus grandes fabriques de chaux du pays qui ont leurs dépôts à Bucarest. La production annuelle monte à 6.000 wagons de chaux noire et blanche.

La fabrique d'Azuga emploie annuellement 84 ouvriers et produit 800 wagons de chaux hydraulique par an, au prix moyen de 205 francs le wagon.

Les salaires sont de 2 fr. 50 pour les hommes et de 1 fr. 50 pour les femmes.

Parmi les fabriques, les suivantes bénéficient de la loi sur l'industrie.

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Erlar, à Azuga	84	160.000
Négroponte, à Grozesti	43	140.000
Aldasaro, à Comarnic	47	96.000
Ernest Manoel, à Comarnic	56	130.000
J.-G. Cantacuzène, à Islaz	»	430.000
Frères Axério, à Hanic	20	53.000
Costinesco et Montesi, à Sinaia	90	137.500
Schorch, à Comarnic	»	»
Davidescu, à Breaza	40	202.000
Bolintinéano, à Azuga	30	219.500
Garleshtiano, à Mehedintz	»	»
Renard et C ^{ie} , à Bucarest	»	»
La Fabrique de briques, à Bucarest	»	»
Tonola, à Bucarest	75	427.600
Hagi Tudorachi, à Bucarest	350	583.600
Cutzarida, en Ilfov	»	50.000
La Fabrique de basalte artificiel, à Bucarest	350	240.000
Belau, Braniski, Erhard et Hillmer, à Bucarest	380	1.014.000
	50	95.800
<i>Sciage mécanique</i>		
Lessel, à Bucarest	46	244.000
Stiefler, à Bucarest	95	140.000
<i>Verre</i>		
Grünfeld, à Azuga	17	103.000
Weissengrün et Jung	110	100.000
Fabrique de verre, à Storesti	58	28.500
Société roumaine de verrerie, à Bucarest	80	1.190.000
Meyerhoffer, à Lespezi	82	250.000

La fabrication du verre ordinaire couvre les besoins du pays. Les qualités supérieures s'importent.

Les fabriques ont formé, ces dernières années, un cartel pour hausser les prix de 25 0/0.

III. — INDUSTRIE CHIMIQUE

L'importation des produits chimiques était, en 1886, de 3.000 tonnes pour les matériaux chimiques et de 1.900 tonnes pour les huiles minérales. En 1898, de 11.700 tonnes et 3.015 tonnes.

Les cinq fabriques du pays produisent 3.500 tonnes par an. La production des fabriques d'huiles végétales est de 2.000.000 de kilogrammes par an.

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Maria Farjon, à Bucarest.....	19	130.000
Etienne et Cie, à Bucarest.....	75	42.000
Broadwell, à Bucarest.....	25	120.000
Fischer, à Galatz.....	35	105.000
Ressu, à Galatz.....	40	95.500
Honigberger, à Bucarest.....	60	196.000
Assan Frères, à Bucarest.....	15	87.000
Société roumaine d'huile Fleming.....	15	750.000
Paul Münzer, à Bucarest.....	50	317.000
Paul Münzer, à Bucarest.....	25	79.000
Société de pétrole (Dobrescu), à Ploeshti.....	7-10	82.800
Grigoresco, à Bucarest.....	25	181.000
Nicolesco, à Ploeshti.....	25	78.300
Popp, à Campina.....	100	332.000
Petrescu, Stamatina, à Campianu.....	»	176.000
Bosel et Fils, à Malaeshti.....	29	189.000
Sfetesco, à Ploeshti.....	25	180.000
Fabrique de vernis Drabant, à Piteshti.....	»	»
Farine d'os et colle Steinberg, à Mihaileni.....	30	119.000

Le vernis fut importé pour 950 quintaux en 1886 et 4.473 en 1897.

SAVONS ET BOUGIES

Il y a 14 fabriques de ce genre qui suffisent aux besoins du pays. L'importation n'a plus d'importance aujourd'hui; elle était de 5.200 quintaux

en 1886, pour les savons, et de 9.000 quintaux pour les bougies de stéarine. En 1897, ces chiffres n'étaient plus que de 130 à 160 quintaux. La fabrique de bougies Moëssner, à Galatz, produit annuellement 28.000 kilogrammes; la fabrique Braunstein, 340.000 kilogrammes. A Bucarest, les fabriques ont un rendement de 130 à 140.000 kilogrammes.

En 1894, l'importation des bougies était de 40.000 kilogrammes en 1898; elle était tombée à 211 kilogrammes en valeur de 633 francs.

La stéarine s'importe en partie : 3.800 quintaux en 1896 et 17.800 quintaux en 1894.

On trouve, outre le savon composé avec de la résine à Braïla, un savon ture contenant des huiles éthériques, qui est très recherché. On fabrique aussi du savon fin, par exemple dans les fabriques Zamfirescu (production annuelle de 440.000 kilogrammes), Stella et Hayizon (100.000 kilogrammes par an chacune à Bucarest).

Il y a encore 50 autres fabriques moindres, produisant ensemble 3.000.000 de kilogrammes.

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
<i>Fabriques de savon</i>		
Konzelmam, à Galatz	52	
Zamfirescu, à Bucarest	26	300.000
Moëssner, à Galatz	»	77.000
Hagi-Jean, à Bucarest	20	77.800
« Stela », à Bucarest	45	100.000
Braunstein, à Galatz	30	73.000
Sotir Jonesco, à Braïla	27	76.000
Cossac et fils, à Braïla	»	67.500
Frères Nicolaevitch, à Braïla	26	74.400
Coman Ureche, à Craïova	»	9.000
Gheorghevitch, à Braïla	25	37.500
Babad, à Galatz	36	54.000
<i>Fabriques de cire</i>		
Brancoviao, à Barlad	15	86.400
Babad, à Galatz	30	190.000
Sotir Jonesco, à Braïla	26	77.900

Quant aux allumettes, après avoir été importées pendant longtemps d'Autriche-Hongrie, elles sont maintenant fabriquées dans le pays. En 1887, à l'occasion de l'introduction du monopole, ces fabriques et leurs dépôts ont été achetés par l'État.

IV. — MÉTALLURGIE

Il y a, en Roumanie, 4 fonderies en fer, construisant spécialement des poêles; les principales sont la Lemaître et la Keilhauer, les deux transformées en sociétés par actions :

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Keilhauer, à Bucarest.....	32	234.200
Lemaître, à Bucarest.....	110	358.600
Schnause, à Bucarest.....	30	60.500
Ortony et C ^{ie} , à Jassy.....	35	98.200
Fernie et C ^{ie} , à Galatz.....	50	152.400
Catz, à Bucarest.....	280	1.011.000

Il y a, en outre, 5 fabriques de clous. Aussi l'importation a-t-elle diminué de 5.300 tonnes; en 1883, elle est tombée à 3.200 en 1897; par contre, l'importation du fil de fer est montée de 482 tonnes, en 1883, à 2.080 tonnes, en 1897.

Les lits en fer et les meubles sont fabriqués dans 3 établissements. La vaisselle émaillée et étamée est aussi fabriquée dans le pays. (2 usines).

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Oscar Geldner Egmond, à Bucarest.....	25	62.000
Focshanéano, à Galatz.....	30	170.000
Mendel, à Galatz.....	»	»
Baur Albert, à Bucarest.....	18	100.000
A. Salomon, à Bucarest.....	28	78.500
Opler, à Bucarest.....	90	370.000
Carol H. Opler, à Bucarest.....	50	133.100
Weigel, à Bucarest.....	92	114.100
Wolff, à Bucarest.....	30	180.000
Hornstein, à Bucarest.....	120	524.000
Kraid, à Lespezi.....	50	55.400

Une forge à cuivre est installée dans le district de Rimnik Valcea. Elle consomme 60.000 kilogrammes de cuivre brut. C'est un cartel de maréchaux ferrants du lieu qui a racheté la forge à une enseigne privée.

V. — INDUSTRIE TEXTILE

Cette industrie, si vieille dans le pays, se perfectionne de plus en plus. On fabrique des tissus simples, des flanelles, des moltons, des couvertures fines ou ordinaires, des couvertures pour chevaux ; des étoffes d'étain et de cheviot sont encore peu fabriquées dans le pays.

Il y a 7 fabriques, au capital total de plus de 5.000.000 de francs.

En plusieurs districts, on trouve des fabricants de tissus possédant 6 à 12 métiers.

La principale fabrique est celle d'Azuga, Rhein, Schester et C^{ie} avec 235 ouvriers et un capital de 888.000 francs. Elle fabrique surtout les étoffes grossières, les étoffes pour vêtements militaires et pour costumes de paysans. Les salaires sont de 2 à 4 francs pour les hommes et de 1 fr. 50 à 1 fr. 80 pour les femmes.

On emploie journellement 6.000 quintaux de laine Zigaia. L'enseigne Wolf et C^{ie} de Buhush qui, faute de capitaux, avait fermé en 1895, rouvrit en 1897 sous le nom de Société par actions pour l'industrie textile. Elle produit aujourd'hui 1.200 mètres de tissus par jour sur 84 métiers et emploie 200 ouvriers.

Les fabriques de Buhush, Azuga et Targ-Neamtz fournissent l'armée. Celle de Buhush se caractérise par ses locaux hygiéniques, spacieux et aérés, par l'hôpital et la caisse d'épargne qui y sont joints.

Les produits de ces fabriques sont un peu lourds. Voici le nom de celles qui bénéficient de la loi sur l'industrie :

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Schester, à Azuga.....	235	888.600
Garoflid, à Buzéo.....	86	54.300
Juster, à Piatra.....	60	160.000
Schubert, à Bucarest.....	10	80.700
Wolf, à Buhus.....	200	1.370.000
Grulich, à Piatra.....	40	50.000
Philippe Birmann, à Bucarest.....	30	41.000
Crompton, à Bucarest.....	33-33	27.500
Schiesser, à Bucarest.....	32	50.000
Bluman, Ashworth, Lees et Wilt, à Bucarest.....	»	»
Horovitz, à Bucarest.....	34	10.000
Schapira, à Bucarest.....	150-180	128.000
Vockerodt, à Jassy.....	58	18.000
Taubmann, à Bucarest.....	32	71.900
Société Roumaine de tricotage, à Bucarest.....	120-150	44.200

LIN ET CHANVRE

En 1897, la production en était de 20.800 quintaux, et l'importation de 7.600. Le pays se suffit à lui-même. Ce que le pays importe surtout, c'est la toile de qualité supérieure, ainsi que le jute.

Les cordages sont fabriqués par 13 fabriques ; aussi le consulat autrichien se plaint-il de la diminution de l'importation. La production annuelle a été de 17.850 quintaux en 1897 ; on importa 16.300 et exporta 700.

Une grande fabrique de cordages existe à Jassy.

Les fabriques suivantes bénéficient de la loi sur l'industrie :

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Carol-Welter, à Ploesti.....	34	4.000
Wachtel, à Jassy.....	120	6.400
Birmann, à Bucarest.....	44	5.000
Simian, à R. Valcea.....	41	12.300
Société « Vitorul », à Craïova.....	36	12.000
Banu, à Braila.....	35	18.300
Joanov, à Galatz.....	32	2.000
Bonim, à Bucarest.....	27	2.400
Draghicéano, à Bucarest.....	32	225.000
Steinberg, à Bucarest.....	53	23.500

VI. — TANNERIE ET FABRICATION DES GUIRS

Son développement date de 1886, où les droits d'entrée furent majorés de 1 fr. 20 par kilogramme à 35 % *ad valorem*, à la suite de la guerre douanière avec l'Autriche-Hongrie.

On compte déjà 16 fabriques de cuirs, dont plusieurs mues par la vapeur.

On travaille aussi les peaux d'Amérique ou de Galicie.

Les cuirs pour semelles sont assez finement travaillés pour soutenir la concurrence étrangère.

Les fabriques de Bucovetz et de Piteshti employèrent chacune, en 1898, 20.000 morceaux de cuir brut.

La tannerie fine est qualitativement et quantitativement arriérée.

En été 1899, a été fondée une Société par action belgo-roumaine dans

le but d'encourager la tannerie. Son capital est de 1.000.000 de francs. Il est à espérer qu'elle contribuera au développement technique de la tannerie roumaine.

Voici, d'ailleurs, les chiffres de l'importation :

	1886	1897
	Francs	Francs
Peaux.....	3.850.000	27.400.000
Cuir.....	18.210.000	5.254.000
Chaussures.....	4.979.000	1.283.000

L'exportation des peaux fut de 9.056 quintaux en 1883 et de 9.237 quintaux en 1897. C'est presque le même chiffre.

L'importation de cuirs non tannés, salés ou séchés, la plupart d'origine australienne, a été très importante, même pendant ces dernières années (19.000 francs en 1896 ; 27.430 en 1897 ; 31.300 en 1898).

Près de Craïova se trouve une fabrique de colle, qui utilise les déchets de fabrication des cuirs d'après une vieille méthode. Sa production totale est de 30.000 kilogrammes, qui trouvent un débouché soit à Bucarest, soit dans les fabriques de pétrole.

Voici d'ailleurs la liste des fabriques :

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Constantinescu, à Bucarest.....	35	230.000
Fabrique de tannerie, à Constantza.....	40	124.000
Weithase, à Bucarest.....	45	200.000
Rosenbaum, à Jassy.....	35	73.000
Ascher Eskerasy, à Craïova.....	65	82.000
Eichhorn, à Bucarest.....	55	77.000
Frères Gheorghiu, à Ploesci.....	38	143.000
Kepich, à Craïova.....	35	83.700
Trandafirescu, à Bucarest.....	40	152.700
G. Alexandresco, à Bucarest.....	32	42.000
Hanciu, R. Valcea.....	25	28.300
Cosma et Comsa, T. Jiu.....	26	48.600
Sapatino, à Bucarest.....	89	63.000
Mihailescu, à Ploeshti.....	40-50	120.800

Des fabriques de chaussures proprement dites, excepté celle de « Mandra », qui s'occupe des fournitures de l'armée, n'existent pas en Roumanie.

Les chaussures sont dues à des cordonniers, grecs ou arméniens,

petits fabricants qui travaillent en groupe et à relativement bon marché.

La peau de veau, de chamois, est importée d'Allemagne; les élastiques viennent de Suisse; le fil, d'Angleterre; le maroquin, de France; les machines et métiers, d'Allemagne et d'Angleterre.

Aussi convient-il mieux aux marchands de chaussures de donner les cuirs bruts en échange de la chaussure fabriquée; en effet les droits qu'il doivent subir à raison des matières premières sont de beaucoup inférieurs à ceux qui pèsent sur la chaussure de luxe.

On importe beaucoup les chaussures en chevreau pour dames, et on les revend au prix de 11 francs.

VII. — COMMERCE DES BOIS

Il y a quarante-deux grandes scieries, qui fournissent annuellement le chargement pour 25.000 wagons en valeur totale de 12.000.000. Le commerce des bois est prospère, à cause de la hausse générale des prix sur le marché hongrois.

Le pin a été exporté de Roumanie par la voie Constantza-Rotterdam et, de cette dernière ville, a remonté le Rhin; on espère trouver en Allemagne un important débouché à cette industrie.

La Turquie achète les bois pour radeaux; la Bulgarie fait de même; la Russie achète des caisses pour le pétrole; l'Autriche-Hongrie, du bois pour tonneaux, des billots en chêne, noisier et bois aciculaire.

Les bois pour traverses de chemin de fer, pour douves, constructions ou pour le feu, s'emploient beaucoup dans le pays; les frises s'exportent des forêts, qui sont propices par leur position aux bords des eaux ou près des chemins de fer, à la communication et au mouvement commercial.

Les étrangers, représentants de grandes maisons allemandes ou hollandaises, ont beaucoup contribué à faire exploiter des forêts jusqu'alors négligées par leurs demandes de bois de poulie en chêne, de bois pour la menuiserie et autres.

La principale scierie est celle de Gotz et C^{ie}, à Comanesci (Bacau), au capital de 8.000.000 et employant 150 ouvriers. En Valachie, il y a les scieries de Brezoi (Valcea), Slatina, Stroesci (Botostiani).

Dans le district de Suceava (Moldavie), il y avait, en 1892, dix-sept

scieries en fonction, employant ensemble 2.500 ouvriers et fournissant journallement 300 kilomètres de planches. Telle la scierie de M. Tanow, à Malini. Dans le district de Neamtz, dix-sept scieries étaient en fonction en 1895, dont neuf installées selon le nouveau système.

Un établissement important est aussi celui de Take Anastasiu, qui possède un chemin de fer de 13 kilomètres de long.

Viennent enfin Juster à Mesteacan, 120 ouvriers; la Société Moldova 130 ouvriers; la scierie de Vanatori (Neamtz), 125 ouvriers; etc.

Parmi les fabriques de meubles, il faut citer celle de Tictin et Finkels-tein à Jassy et celle de Stiefler à Bucarest. Il y a treize fabriques de meubles en hêtre rouge.

Enfin six fabriques de parquets surtout à Marasescht et à Bucarest.

La fabrique principale de tonneaux est celle de Harlau (Botoshani); elle fournit annuellement 3.000.000. de francs de tonneaux. L'exportation se fait vers la France.

Les machines nécessaires à ces fabriques sont généralement importées d'Allemagne¹.

1. Voici la liste des établissements de boiserie qui bénéficient de la loi sur l'industrie.

<i>Scieries</i>	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Niculescu et Miténu, à Doftana	140	340.000
Société Moldova, à Piatra	135	170.000
Fr. Teiller, à Moineshti	87	105.000
Moroiano et Nedele, à Giurgiu	70	260.000
Stagni et Cie, à Brezoin	90	220.000
Sabovitch, à Bacau	140	160.000
Tenow et Cie, à Malini	96	206.000
Fabrique Goetz, à Galatz	150	8.000.000
Manasse et Grünberg, à Galatz	»	100.000
Bücher et Dürer, à Grozeshti	»	71.000
Török, à Bicaz	90	101.000
Vamasescu, à Valcea	43	194.000
Costinescu et Montesi, à Senaia	200	157.600
Ephraïm Rosen, à Dormanésa	98	130.000
Wiesbock et Popp, à Romanesci	40	84.000
Draganescu, à Catunul Rusii	40-70	63.000
Grünberg, à Tecuci	100	220.000
U.-I. Néroponte, à Grozesci	30	169.700
Société Poppovitch, à Malini	56	850.000
Juster et Jurist, à Vanatori	25	117.000
Gr. Palada, à Noraci	28	60.700
Juster, à Filiora	52	102.880
Zarvatesco, à Islaz	30	109.500
Th. Roux et Cie, à Slatina	40	108.500
Badarau, à Piatra	80	85.000
Török et Cie, à Bistriciora	»	»

VIII. — PAPIERS

Il y a, en Roumanie, quatre fabriques de papiers et de cartonnages qui se développent de plus en plus sous l'égide de droits protecteurs. L'importation de papier à lettres ordinaire a été, en 1886, de 20.700 quintaux; en 1898, de 4.800 seulement.

Cette industrie, comme tant d'autres, se ressent du manque d'ouvriers ayant des connaissances spéciales.

Malgré la grande étendue des forêts en Roumanie, la matière première de la fabrication qui nous occupe est en grande partie importée. Il en résulte une hausse des prix qui empêche l'exportation du papier roumain.

Les principaux établissements sont à Bustheni (Prahova); celui de Schiel, qui occupe 355 ouvriers et donne une production annuelle de 26.000 quintaux en valeur de 1/4 de million; d'autres à Campulung et Scaeni à Ploeshti, avec une production de 8.000 quintaux; à Letea (Bacau), c'est une Société par actions de 2.000 de francs et produisant annuellement 10.000 quintaux. Deux nouvelles fabriques ont été créées en Moldavie dans l'été de 1899.

Un grand nombre des machines proviennent de la maison Reutlingen (Wurtemberg).

Le papier à cigarettes et les cartonnages sont fabriqués par Goldenthal (80.000 cap et 60 ouvriers) à Jassy; Svartz (33.000 cap et 30 ouvriers), Schiller (30.000 francs cap. et 30-40 ouvriers); etc.

	OUVRIERS	CAPITAL
<i>Fabriques de parquets, meubles en bois</i>		
Finkelstein, à Jassy.....	204	147.700
Négroponte, à Marashesti.....	82	50.000
A.-L. Plagino, à Gugesti.....	»	55.000
Bücher et Dürer, à Bucarest.....	38	25.000
Costandaki, à Mireni.....	29	53.600
Société de constructions et travaux publics, à Ilfov.....	60	380.000
Franz Eitel, à Valcea.....	»	57.000
<i>Clous de bois</i>		
Gh. Ghica, à Doftana.....	28	50.000
<i>Tonneaux pour le pétrole</i>		
Société de pétrole « Steaoa Romana », à Constantza.....	46	369.700

Voici enfin une dernière liste de diverses fabriques bénéficiant de la loi sur l'industrie :

	OUVRIERS	CAPITAL
		Francs
Schiel, à Bushtein	117	206.000
Joanide, à Campulung	89	618.000
Penhas, à Scaeni	70	543.000
Société Letea, à Letea	150	2.500.000
Draghicéano, à Bucarest	30	70.000
Société anglo-roumaine, à Braïla	»	»
<i>Fabrique de cartonnages</i>		
Goldenthal, à Jassy	38	50.400
Gheorghiu et Hernya, à Ploeshti	120	450.000
Draghicéano, à Bucarest	30	70.000
<i>Fabriques d'effets militaires</i>		
Mandrea, à Bucarest	450	1.030.000
Société Moldova, pour chaussures, à Piatra	»	»
<i>Fabriques de saucisses</i>		
Abele, à Bucarest	20	115.500
Léopold Patzac, à Bucarest	20	220.000
Waller, à Azuga	25-30	57.800
<i>Fabriques de chocolat et bonbons</i>		
Chr. Alexandrio, à Bucarest	25-30	150.000
Firmin Bresson, à Bucarest	15	85.000
Dobricéano, à Bucarest	18	133.000
Andreadis, à Bucarest	»	109.000
Rovacin, à Bucarest	30	352.600
Economo, à Bucarest	50	212.700
Oscar Jaumotte, à Bucarest	»	66.700
<i>Établissements graphiques</i>		
J.-V. Socec, à Bucarest	100	500.000
Rallian et Samitca, à Crajova	60	»

APPENDICE

ORDONNANCE POUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE

CHAPITRE I

FAVEURS ACCORDÉES A L'INDUSTRIE

ARTICLE PREMIER. — Les entreprises industrielles existantes ou à venir bénéficient des dispositions suivantes :

1° Il pourra leur être concédé en pleine propriété jusqu'à 5 hectares pris sur les terres de l'État, des communes ou de la Couronne, selon que le propriétaire de la fabrique est Roumain ou étranger. Les chutes d'eau ne peuvent jamais faire l'objet d'une telle concession ;

Elles seront dispensées de tous dommages-intérêts, envers l'État, les communes, ou le domaine de la Couronne, pour l'installation des voies de communication aboutissant à une chaussée, un chemin de fer, rivière ou canal principaux ;

3° Les droits de douanes perçus à l'entrée des produits bruts seront restitués à la sortie, si ces produits ont reçu la main-d'œuvre en Roumanie ;

4° Les industriels susvisés sont dispensés pendant quinze ans :

a) De tous les impôts directs envers l'État, les départements et les communes ;

b) Des droits de douanes sur les machines et accessoires ;

c) Des droits sur l'entrée des produits bruts, au cas où ces matières ne se trouvent pas en quantités suffisantes dans le pays ;

5° On leur accorde pendant quinze ans les réductions suivantes :

a) Réductions de tarifs pour le transport sur les lignes roumaines des produits bruts, machines et accessoires. Le prix sera celui de la régie majoré de 2 0/0. La direction des chemins de fer établira, d'accord avec le Ministère de l'Industrie, un tarif spécial ;

b) Réduction des tarifs postaux pour la circulation des objets manufacturés à l'intérieur. Ils ne dépasseront jamais les tarifs de l'Union postale internationale ;

6° A ce point de vue, les produits nationaux seront préférés aux produits étrangers. Les industriels devront, dans ce but, faire une demande au Ministère indiquant le siège de leur établissement et le genre de leur industrie.

CHAPTIRE II

CONDITIONS EXIGÉES POUR L'OBTENTION DES FAVEURS

1° Un capital de 50.000 francs ou l'emploi d'au moins 25 ouvriers journellement pendant cinq mois de l'année au moins ;

2° Emploi des meilleures machines et moyens de fabrication ;

3° Direction de la fabrique par un personnel ayant des connaissances spéciales ;

4° Pendant cinq ans au moins, les ouvriers des fabriques devront être pour les 2/3 des Roumains. Ce délai court à partir de l'installation de la fabrique et, pour les fabriques déjà installées, du jour de l'obtention des faveurs ;

5° C'est le conseil des Ministres qui accorde en tout ou en partie les faveurs ci-dessus énoncées.

CHAPITRE III

PREUVES DE L'ACCOMPLISSEMENT DES CONDITIONS

ART. 4. — A la requête adressée au Ministère et tendant à l'obtention des faveurs énoncées dans l'article 1^{er} doivent être joints les plans et actes prouvant l'accomplissement des conditions exigées par la loi.

ART. 5. — Si la demande a pour but la concession d'un terrain, elle devra indiquer la situation et l'étendue de ce terrain.

ART. 6. — Lorsqu'on demande les faveurs énumérées par l'article 1^{er} (§ 4 et 5), il faut préciser l'objet de la demande et indiquer les matières auxquelles les réductions doivent être appliquées.

ART. 7. — Pour les fabriques non encore installées, les requêtes doivent ajouter les plans et devis. Ils seront conservés au Ministère pour servir de contrôle à la construction de la fabrique.

ART. 8. — Si la fabrique existe, le Ministère délègue une personne compétente pour la visiter.

ART. 9. — Le Conseil des Ministres, sur le rapport du Ministre de l'Industrie, statue en particulier pour chaque fabrique.

ART. 10. — En ce qui concerne la concession des terrains appartenant aux communes ou à la Couronne, elle n'aura lieu qu'après examen de l'intérêt de ces dernières.

CHAPITRE IV

PERTE DES FAVEURS ACCORDÉES

ART. 11. — Le Ministère surveillera au moyen d'inspections le travail des fabriques.

ART. 12. — Toute déviation aux conditions entraîne la perte des faveurs.

ART. 13. — En cas de retrait d'une concession de terrain, le propriétaire conserve toutes les constructions qui y auraient été faites moyennant compensation de la plus-value acquise au terrain. Il peut aussi obliger le constructeur à reprendre ses matériaux, sauf dommages-intérêts.

ART. 14. — La perte du terrain concédé résulte de la non-construction de la fabrique dans les deux ans.

CHAPITRE V

LA COMMISSION DE L'INDUSTRIE

ART. 15. — Une commission de 7 membres est créée près du Ministère de l'Industrie pour surveiller l'application de la loi.

EXTRAIT DE LA LOI DES MINES DE 1895, MODIFIÉE LE 2 MAI 1900

TITRE V. — RAPPORTS ENTRE LES CONCESSIONNAIRES D'UNE MINE
ET LE PROPRIÉTAIRE DE LA SURFACE

ART. 55. — L'exploitateur qui n'est pas en même temps propriétaire de la surface paiera pour chaque parcelle occupée une redevance et devra des dommages-intérêts pour tous les dégâts et préjudice qu'il pourra causer.

Le concessionnaire de la mine est, pendant trois ans, solidairement responsable avec l'exploitateur de tous les dommages. L'administration des mines, d'accord avec les parties, en fixe l'étendue en tenant compte de la plus-value acquise au terrain par les plantations et constructions qui auront été faites.

En cas de contestations, on pourra s'adresser à la justice, qui statuera d'urgence et sans pouvoir suspendre l'application de la décision administrative.

La redevance est fixée de dix en dix années sur le pied du double de la rente des terrains avoisinants.

Le concessionnaire de la mine peut offrir au propriétaire de la surface dégradée par les travaux et devenue impropre à la culture le double du prix des terrains avoisinants de pareille étendue.

Le concessionnaire de la mine doit en outre au propriétaire de la surface 5 % de son revenu brut, quand celui-ci n'est pas associé à l'exploitation.

TITRE VII. — L'EXPORTATION DU PÉTROLE

ART. 70. — Les mines de pétrole situées sur les terres de l'État sont soumises à la loi générale des mines.

L'étendue de la concession ne pourra dépasser 100 hectares, et la plus grande diagonale du polygone être supérieure à 2.500 mètres.

Un règlement d'administration publique fixera, selon les lieux et l'éloignement des voies de communication, la redevance à payer à l'État.

TITRE XIV. — IMPÔTS SPÉCIAUX SUR LES MINES

ART. 93. — Tous les exploitateurs des mines du pays paieront à l'État une redevance fixe et un droit proportionnel à leur production brute.

ART. 95. — La taxe proportionnelle sera de 1 %.

ART. 97. — Les exploitateurs des diverses carrières et sources minérales sont aussi soumis au droit de 1 % de leur revenu brut.

TITRE XV. — DISPOSITIONS RELATIVES A LA DOBRUDJA

ART. 99. — Le propriétaire de la surface ne bénéficie pas des dispositions de l'article 55 en ce qui concerne la part de la redevance afférente au terrain. Il sera seulement dédommagé de l'occupation du terrain ainsi que des dommages qui pourront lui être causés.

La taxe de 5 % du produit brut sera due par l'exploitateur à l'État sans préjudice de l'article 95.

BIBLIOGRAPHIE

- Vie du roi Charles de Roumanie*, 3 vol., 1894-1897.
- BERNARD (É.), *l'Armée roumaine*, 1899.
- BRESNITZ VON EYDAKOFF, *le Roi Charles, la Roumanie et les Roumains*, 1897 (Berlin) (allemand).
- Romania Economica* (Revue mensuelle, bien rédigée depuis juillet 1899).
- Annuaire de Roumanie*.
- Statistica Romaniei* (travail des bureaux).
- Situatziunea Tesaurului Public* (*Situation du Trésor public*).
- Haudelsmuseum* (*Musée de commerce*), de Vienne, contient des rapports consulaires.
- Ministère des Finances : le Commerce extérieur en 1898* (Bucarest, en roumain, 1899).
- Bulletin de la Chambre de commerce et d'industrie de Bucarest* (en roumain, 1899).
- Rapport du Directeur général des chemins de fer*, 1899.
- C. RITTER (Moltke), *Lettres sur les événements de Turquie*, 1836-1839, Berlin, 1841 (allemand).
- CREANGA, *les Finances de la Roumanie*, 1899 (en allemand dans le *Finanz-archiv* de Schanz; année XVI, t. II, p. 1173).
- BAICOIANO, *Histoire de la politique douanière roumaine* (en allemand, Stuttgart, 1896).
- LEHMANN (R.), dans les *Nouvelles des pays d'Europe*, de KIRCHHOFF (en allemand, Prague, 1893, t. II).
- LAHOVARI (G.), *Dictionnaire géographique de la Roumanie*.
- D^r KRAUS, *Roumanie et Bucarest* (allemand, 1896).
- H. DE BULOW, *les États des Balkans et leur développement* (allemand, 1897).
- DE GUBERNATIS, *la Roumanie et les Roumains*, Florence, 1898.
- J. FALKE, *le Château-Pelesh* (allemand, 1896).
- D^r MORITZ STROLL, ouvrage cité (1895), dans Schmoller, XIX^e année, p. 77.
- DUNCKER et HUMBOLDT DE STACKELBERG, *Sur la vie de Carmen Sylva*, 1900.
- XENOPOL, *Histoire des Roumains de la Dacie Trajane*, Jassy, 1889.
- AURÉLIAN (P. S.), *Notre Pays* (roumain, Bucarest, 1889, 2^e éd.).
- NEIGEBAUER, *les Principautés danubiennes*.

- BERGNER, *la Roumanie, le Pays et les Habitants* (allemand, Breslau, 1887).
- VACARESCO, *la Part de la Roumanie dans la guerre de 1877-1878*.
- SCHMITZ, *Carmen Sylva et ses œuvres*.
- BLEZ, *la Roumanie, étude économique et commerciale* (Paris, 1896).
- La Succession au trône de Roumanie, 1889*.
- BLARAMBERG, *Essai comparé sur les institutions, les lois et les mœurs de la Roumanie* (Bucarest, 1886).
- E. DE LAVELEYE, *les Pays des Balkans* (Leipzig, 1888, en allemand).
- D^r DAHN, *Contribution à l'histoire de la Roumanie* (allemand, 1883).
- SAMUELSON, *la Roumanie d'autrefois et l'actuelle* (anglais, 1882).
- HENKE, *La Roumanie, le peuple et le pays*, Leipzig.
- BEAURE et METHOVEL, *La Roumanie*, Paris, 1878.
- PUSHCARIU et GR. FILITI, *la Statistique de l'industrie minière* (roumain, Bucarest).
- D^r ANTIPA, *Études sur les pêches en Roumanie* (roumain), *Compte sur l'exploitation des chemins de fer, des docks et du service militaire roumains* (roumain, Bucarest, 1899).
- Statistique de l'enseignement primaire rural* (Bucarest, 1898).
- Statistique de l'enseignement secondaire* (Bucarest, 1898).
- Statistique de l'enseignement privé* (Bucarest, 1898).
- La Loi sur la pêche et ses résultats, 1899* (Bucarest, roumain).
- D^r FELIX, *Rapport général sur l'hygiène publique et le service sanitaire* (en roumain).
- P. ROBIN et CH.-D. STAIKOVITCH, *Recueil de statistique roumaine*.
- Charles I^{er}, roi de Roumanie. Chronique. Actes. Documents.* (Dem. A. STUDZA, Bucarest 1899).
- Un quart de siècle de règne du roi Charles I^{er}* (en roumain, Bucarest, 1891).
- Annuaire illustré de l'armée roumaine* (Bucarest, 1899).
- MIRCEA et GR. FILITI, *le Pétrole* (Bucarest, 1898).
- BRAILIANO, *Conventions de la Roumanie avec les États étrangers* (Bucarest, 1898).
- Notice sur les forêts du royaume de Roumanie* (Minist. de l'Agriculture, Bucarest, 1900).
- NICOLÉANO, *Introduction à l'ampélographie roumaine* (Bucarest, 1900).
- ALIMANESHIANO, *le Sous-sol de la Roumanie* (Bucarest, 1900).
- Budget général des recettes et dépenses 1899-1900*.
- Compte Rendu statistique sur l'exploitation des chemins de fer, des docks et du service maritime roumain* (Bucarest, 1899).
-

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I^{er}. — GÉOGRAPHIE	5
CHAPITRE II. — HISTOIRE	10
a) Histoire ancienne.....	10
b) — moderne.....	18
CHAPITRE III. — ORGANISATION POLITIQUE	25
Droit constitutionnel.. ..	28
1 ^o Succession au trône.....	29
2 ^o Position juridique des étrangers en Roumanie.....	30
3 ^o Représentation diplomatique.....	31
CHAPITRE IV. — AGRICULTURE	34
I. — Politique agraire.....	35
Création de la petite propriété.....	35
Création de la petite propriété.....	38
II. — Encouragements indirects des intérêts agricoles.....	38
a) Essais de perfectionnement des cultures.....	40
b) Crédit agricole.....	40
c) Facilitations des débouchés.....	41
d) Etablissement Carol-Elisabeth.....	42
e) Administration des domaines de la Couronne.....	44
III. — L'Agriculture.....	51
Les diverses cultures et leur exportation.....	55
IV. — Vignes.....	58
V. — Jardins et vergers.....	60
VI. — Élevage.....	60

CHAPITRE V. — PÊCHE	68
CHAPITRE VI. — MINES	71
Carrières et matériaux de construction.....	75
Pétrole.....	76
CHAPITRE VII. — SOURCES ET ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES	80
CHAPITRE VIII. — FORÊTS	86
CHAPITRE IX. — INDUSTRIE	89
CHAPITRE X. — VOIES DE COMMUNICATION	94
I. — Chemins de fer.....	94
II. — Postes et télégraphes.....	97
III. — Voierie.....	98
Le pont sur le Danube et le port de Constantza.....	98
IV. — Navigation. — Commission du Danube.....	101
Ports.....	106
V. — Magasins généraux.....	105
CHAPITRE XI. — COMMERCE EXTÉRIEUR	108
I. — Exportation.....	109
II. — Importation.....	111
III. — Principaux pays importateurs.....	113
CHAPITRE XII. — COMMERCE INTÉRIEUR	119
I. — Monnaies.....	119
II. — Etendue du commerce.....	120
III. — Commerce de détail.....	120
IV. — Commis voyageurs et sociétés de productions.....	121
V. — Chambres de commerce et d'industrie.....	121
VI. — Bureaux d'informations.....	121
VII. — Crédit commercial.....	121
VIII. — Lois des faillites.....	122
CHAPITRE XIII. — FINANCES	123
I. — Crédit de l'Etat.....	123
II. — Dette publique et dépenses de l'Etat.....	125
III. — Recettes de l'Etat.....	128
1. Impôts indirects.....	129
2. Monopoles.....	130
3. Produits domaniaux.....	131
4. Impôts directs.....	132
5. Douanes.....	133

TABLE DES MATIÈRES	195
CHAPITRE XIV. — ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	134
Assurances sur la vie et contre l'incendie.....	137
CHAPITRE XV. — L'ARMÉE ROUMAINE	138
Établissements d'éducation militaire.....	143
CHAPITRE XVI. — INSTRUCTION PUBLIQUE, LETTRES, ART, CULTES ET SERVICE SANITAIRE	145
I. — Enseignement primaire.....	146
II. — secondaire.....	147
III. — supérieur.....	148
IV. — spécial.....	148
V. — Bibliothèques.....	149
VI. — Cultes.....	149
VII. — Service sanitaire.....	150
VIII. — Police vétérinaire.....	151
CHAPITRE XVII. — LETTRES, SCIENCES, ARTS	152
L'art.....	156
CHAPITRE XVIII. — LA ROUMANIE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900	158
CONCLUSION.....	167
ANNEXE — L'industrie roumaine à la fin du XIX ^e siècle.....	169
I. — Industrie alimentaire.....	170
II. — Matériaux de construction.....	176
III. — Industrie chimique.....	177
IV. — Métaux.....	179
V. — Textiles.....	180
VI. — Cuirs.....	181
VII. — Bois.....	183
VIII. — Papier.....	185
APPENDICE. — Ordonnances sur la loi de l'industrie.....	187
Extrait de la loi des mines.....	189
BIBLIOGRAPHIE.....	191



G. Benger, La Roumanie en 1900.



0 20 40 60 80 100 120 Kilomètres

Echelle
10 Kilomètres
H. Le Souffler

DE ROUMANIE.



le: 1: 2.750.000
le terrain 364^m sur la carte.
ier, Editeur. Paris.

0 2 4 6 8 10 12 Lieues géogr. (15-17)

Geogr. Anst. v. Wagner & Debes, Leipzig.

